



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

ATTIJARIWAFABANK

NOTE D'INFORMATION

Emission d'un emprunt obligataire subordonné

Montant global de l'émission : 2 000 000 000 Dh
Maturité : 10 ans

	Tranche A cotée	Tranche B cotée	Tranche C non cotée	Tranche D non cotée
Plafond	MAD 2 Milliards	MAD 2 Milliards	MAD 2 Milliards	MAD 2 Milliards
Nombre	20 000 obligations subordonnées	20 000 obligations subordonnées	20 000 obligations subordonnées	20 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000
Taux	Fixe, indexé à la courbe secondaire des taux au 08 décembre 2008, soit <u>5,60%</u>	Révisable annuellement, déterminé sur la base d'une moyenne composée des (TMP JJ) observés sur l'année	Fixe, indexé à la courbe secondaire des taux au 08 décembre 2008, soit <u>5,60%</u>	Révisable annuellement, déterminé sur la base d'une moyenne composée des (TMP JJ) observés sur l'année
Prime de risque	100 pbs	100 pbs	100 pbs	100 pbs

Période de souscription : du 22 au 23 décembre 2008
Emission réservée aux
Investisseurs institutionnels de droit marocain

Organisme Conseil
Attijari Finances Corp.

Organisme chargé de l'enregistrement

Chef de File du syndicat de placement

Co-Chef de File du syndicat de placement



Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM n°04/04 du 19 novembre 2004, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1- 93- 212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 16 décembre 2008 sous la référence VI/EM/052/2008.

ABREVIATIONS

AED	Dirham Emirats Arabes Unis
AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
AIMR	Association for Investment Management and Research
AMI	Assurance Maladie pour les Indépendants
ANAPEC	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Cadres
ANPME	Agence Nationale de Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise
APSF	Association Professionnelle des Sociétés de Financement
AWB	Attijariwafa bank
BAM	Bank Al-Maghrib
BDDI	Banque de détail à l'international
BCM	Banque Commerciale du Maroc
BCP	Banque Centrale Populaire
BMAO	Banque Marocaine pour l'Afrique et l'Orient
BMCE BANK	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
BMCI	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BNDE	Banque Nationale pour le Développement Economique
BMF	Banque des Marocains sans Frontière
BNR	Bénéfice Net Réel
BNS	Bénéfice Net Simplifié
BP	Boîte Postale
BPP	Banque des Particuliers et des Professionnels
BST	Banque Sénégal-Tunisienne
BTP	Bâtiments et Travaux publics
CA	Chiffre d'affaires
CAD	Dollar canadien
CAI	Crédit Agricole Indosuez
CAM	Crédit Agricole du Maroc
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDM	Crédit du Maroc
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CEMA	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CGI	Code Général des Impôts
CHF	Franc suisse
CIC	Crédit Industriel et Commercial
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CNCA	Caisse Nationale du Crédit Agricole
CNIA	Compagnie Nord Africaine et Intercontinentale d'Assurances
CRM	Customer Relation Management
Dh	Dirham
DKK	Couronne danoise
DZD	Dinars algériens
E	Estimé
EUR	Euro
ETIC	Etat des Informations Complémentaires
FCP	Fonds Commun de Placement
F3I	Financière d'Investissement Industriels et Immobiliers (ex-Financière Diwan)
FOGARIM	Fonds de Garantie pour les Revenus Irréguliers et Modestes
FRA	Forward Rate Agreement
FTA	First Time Adoption
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GBP	Livre Sterling
GE	Grande Entreprise
GGR	Gestion Globale des Risques
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
HBM	Habitat Bon Marché
HT	Hors Taxes
IAS	International Accounting Standards
IFRS	International Financial Reporting Standards
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
IVT	Intermédiaires en Valeurs du Trésor
JPY	Yens japonais
Kdh	Milliers de dirhams
KWD	Dinar koweïtien
LLD	Location Longue Durée
LYD	Dinar libyen
MAD	Dirham marocain
MAMDA	Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances
MPP	Marché des Particuliers et des Professionnels
MCMA	Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances

Mdh	Millions de dirhams
MENA	Middle East & North Africa
Mrds Dh	Milliards de dirhams
MRE	Marocains Résidents à l'Étranger
MRO	Ouguiya Mauritanienne
MSF	Marocains Sans Frontière
N°	Numéro
ND	Non disponible
NOK	Couronnes Norvégiennes
NA	Non applicable
Ns	Non significatif
OGM	Omnium de Gestion Marocain
ONA	Omnium Nord Africain
OPA	Offre Publique d'Achat
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
OPE	Offre Publique d'Echange
OPR	Offre Publique de Retrait
OPV	Offre Publique de Vente
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
PDG	Président Directeur Général
PDM	Part de marché
PEB	Produits d'Exploitation Bancaire
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNB	Produit Net Bancaire
PRG	Provision pour Risques Généraux
Pb	Points de base
Pts	Points
RH	Ressources Humaines
RNPG	Résultat Net Part du Groupe
ROA	Return On Assets (résultat net de l'exercice n / total bilan moyen des exercices n, n-1)
ROE	Return On Equity (résultat net de l'exercice n / fonds propres moyens des exercices n, n-1)
SA	Société Anonyme
SAR	Riyal saoudien
SARL	Société à Responsabilité Limitée
SBC	Société de Banques et de Crédit
SCI	Société Civile Immobilière
SEK	Couronnes suédoises
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SIRH	Système d'information des ressources humaines
SNI	Société Nationale d'Investissement
S&P GSCI	S&P Goldman Sachs Commodity Index
TCN	Titres de Créances Négociables
TND	Dinar tunisien
TMP JJ	Taux Moyen Pondéré du jour le jour
TPE	Très Petite Entreprise
TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	Dollar américain
Var.	Variation
Vs	Versus

DEFINITIONS

- Banque offshore** La loi, n°58-90 relative aux places financières offshore, promulguée par le dahir n°1-91-131 du 21 chaabane 1412 (26 février 1992) et publiée au B.O. n° 4142 du 18 mars 1992, a institué dans la municipalité de Tanger une place financière offshore ouverte aux activités de banques et des sociétés de gestion de portefeuille et de prise de participations.
- On entend par banque offshore :
- toute personne morale, quelle que soit la nationalité de ses dirigeants et des détenteurs de son capital, ayant un siège dans une place financière offshore et qui :
 - exerce comme profession habituelle et principale la réception de dépôts en monnaies étrangères convertibles ;
 - effectue, en ces mêmes monnaies, pour son propre compte ou pour le compte de ses clients toutes opérations financières, de crédit, de bourse ou de change.
 - toute succursale créée, pour l'exercice d'une ou de plusieurs des missions visées ci-dessus, dans une place financière offshore par une banque ayant son siège hors de ladite place.
- Créancier chirographaire** Créancier dont la créance n'est assortie d'aucune sûreté réelle. En cas d'inexécution de ses obligations par le débiteur et de réalisation de son actif, les créanciers chirographaires sont primés par les créanciers titulaires de sûretés.
- Cross-selling** Un concept qui consiste à croiser les métiers de l'entreprise pour proposer au même client une gamme complète de produits et services et répondre au mieux à l'ensemble de ses besoins.
- Projet de transformation du schéma directeur** Le schéma directeur (E-btikar) se compose d'une trentaine de programmes catégorisés en trois types :
- programmes obligatoires, pour répondre à un besoin réglementaire ou une contrainte critique pour le Groupe ;
 - programmes fondations, pour le renouvellement et la pérennisation du socle technologique du Groupe ;
 - programmes métiers, pour l'amélioration des outils métiers pour réaliser des bénéfices quantifiés.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	2
DEFINITIONS	4
AVERTISSEMENT	6
PRÉAMBULE	7
PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES	9
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	10
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ATTIJARIWAFABANK	11
III. LE CONSEILLER FINANCIER	23
IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE	24
V. LES RESPONSABLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK	25
VI. AGENCE DE NOTATION	25
PARTIE II : PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION	26
I. CADRE DE L'OPÉRATION	27
II. OBJECTIFS DE L'OPÉRATION	27
III. STRUCTURE DE L'OFFRE	27
IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX OBLIGATIONS SUBORDONNÉES D'ATTIJARIWAFABANK	28
V. COTATION EN BOURSE	37
VI. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMÉDIAIRES FINANCIERS	38
VII. GARANTIE DE BONNE FIN	38
VIII. MODALITÉS DE SOUSCRIPTION DES TITRES	38
IX. MODALITÉS DE TRAITEMENT DES ORDRES	40
X. MODALITÉS DE RÈGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES	40
XI. FISCALITÉ	41
XII. CHARGES RELATIVES À L'OPERATION	42
PARTIE III : PRÉSENTATION GENERALE D'ATTIJARIWAFABANK	43
I. RENSEIGNEMENTS A CARACTÈRE GÉNÉRAL	44
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR	46
III. MARCHÉ DES TITRES D'ATTIJARIWAFABANK	50
IV. NOTATION DE STANDARD & POOR'S DU 19 SEPTEMBRE 2008	51
V. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE D'ATTIJARIWAFABANK	52
VI. ORGANES DE DIRECTION	55
VII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	59
PARTIE IV : ACTIVITE D'ATTIJARIWAFABANK	61
I. HISTORIQUE D'ATTIJARIWAFABANK	62
II. APPARTENANCE D'ATTIJARIWAFABANK AU GROUPE ONA	64
III. FILIALES D'ATTIJARIWAFABANK	71
IV. ACTIVITÉ	84
V. CAPITAL HUMAIN	101
VI. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION	104
VII. STRATÉGIE DE DEVELOPPEMENT	108
PARTIE V : SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK	111
I. PRÉSENTATION DES COMPTES AGREGES	112
II. PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS IFRS	126
III. STRATÉGIE ET PERSPECTIVES	139
IV. FACTEURS DE RISQUES	141
V. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	147
PARTIE VI : ANNEXES	148
DONNÉES COMPTABLES ET FINANCIERES D'ATTIJARIWAFABANK	148
BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX OBLIGATIONS SUBORDONNÉES ÉMISES	148

AVERTISSEMENT

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en obligations est soumis au risque de non remboursement. Cette émission obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération d'émission d'obligations ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances de l'émission d'obligations, objet de la présente note.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition des obligations, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Chaque établissement membre du syndicat de placement ne proposera les obligations, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), ni Attijari Finances Corp., n'encourent de responsabilité du fait du non respect de ces lois ou règlements par un ou des membres du syndicat de placement.

PRÉAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par Attijari Finances Corp. conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM n° 04/04 du 19/11/04 prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- les commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale d'Attijariwafa bank notamment lors des due diligence effectuées auprès de celle-ci ;
- les rapports annuels et rapports de gestion d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2005, 2006 et 2007 ;
- les rapports et statistiques du GPBM pour 2007 ;
- les comptes agrégés d'Attijariwafa bank pour les exercices 2005, 2006, 2007 et le premier semestre 2008 ;
- les comptes consolidés IFRS d'Attijariwafa bank pour les exercices 2006, 2007 et le premier semestre 2008 ;
- les rapports des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2005, 2006, et 2007 (comptes agrégés) ;
- la revue limitée des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour le premier semestre 2008 (comptes agrégés) ;
- le rapport des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour l'exercice 2007 (comptes consolidés IFRS) ;
- la revue limitée des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour le premier semestre 2008 (comptes consolidés IFRS) ;
- les rapports spéciaux des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2005, 2006 et 2007 ;
- les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires d'Attijariwafa bank relatifs aux trois derniers exercices ;
- le procès-verbal de la réunion du Comité Stratégique tenue en date du 11 décembre 2008.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- tenue à la disposition du public selon les modalités suivantes :
 - elle est disponible à tout moment dans les lieux suivants :
 - ✓ Siège social d'Attijariwafa bank : 2 Boulevard Moulay Youssef - Casablanca. Tél : 022 29 88 88 ;
 - ✓ Siège social de CDG Capital : Place Moulay El Hassan – BP 408, Rabat. Tél : 037 66 52 54 ;
 - ✓ Attijari Finances Corp. : 163, Avenue Hassan II - Casablanca. Tél : 022 47 64 35.
 - elle est disponible sur demande dans un délai maximum de 48h auprès des points de collecte du réseau de placement ;
 - elle est disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).
- tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emission d'obligations subordonnées

Le Président du Conseil d'Administration atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'Attijariwafa bank ainsi que les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Par ailleurs, le Président du Conseil d'Administration s'engage à respecter l'échéancier de remboursement selon les modalités décrites dans la présente note d'information.

Mohamed EL KETTANI
Président Directeur Général

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ATTIJARIWafa BANK

Identité des commissaires aux comptes

Dénomination ou raison sociale	Deloitte Audit	Ernst & Young
Prénoms et noms	Ahmed BENABDELKHALEK	Bachir TAZI
Fonction	Associé	Associé
Adresse	288, Bd Zerktouni, Casablanca	37, Bd Abdellatif Benkaddour, Casablanca
Numéro de téléphone et fax	Tel : 022.22.40.81 Fax : 022.22.40.78	Tel : 022.95.79.00 Fax: 022.39.02.26
E-mail	abenabdelkhalek@deloitte.co.ma	bachir.tazi@ma.ey.com
Date du premier exercice soumis au contrôle	2005	2005
Date d'expiration du dernier mandat	2010	2010

Ernst & Young

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte et Touche Auditors

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2005**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, de Attijariwafa bank arrêtés au 31 décembre 2005, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres totalisant KMAD 12 334 209 dont un bénéfice net de KMAD 1 217 380 sont la responsabilité des organes de gestion de la banque. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comprennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe de ce rapport donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de Attijariwafa bank au 31 décembre 2005 ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95, nous portons à votre connaissance que la Banque a procédé à la création d'une filiale en Espagne « Andalumaghreb S.A », au capital de 1.000.000 euros détenu en totalité par la Banque.

Casablanca, le 17 mars 2006

Les Commissaires aux Comptes

Ali BENNANI
Ernst & Young
Associé

Fawzi BRITEL
Deloitte et Touche Auditors
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2006**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, de Attijariwafa bank arrêtés au 31 décembre 2006, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres totalisant KMAD 13 489 292 dont un bénéfice net de KMAD 1 929 881 sont la responsabilité des organes de gestion de la Banque. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comprennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe de ce rapport donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de Attijariwafa bank au 31 décembre 2006 ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95, nous portons à votre connaissance que la Banque a procédé à la création :

- d'une filiale « Attijariwafa bank Europe », Banque de droit français au capital initial de 37 000 euros, lequel capital a été porté à 33 906 660 euros suite à la reprise des activités des ex-succursales de Paris et de Bruxelles, et est détenu en totalité par la Banque. L'ensemble de ces titres a été apporté à une Holding « Attijariwafa Euro Finances » au cours de l'exercice,

- d'une filiale « Attijariwafa Eurofinance », Holding en France au capital initial de 37 000 euros détenu en totalité par la Banque, capital porté à 33 906 660 euros suite à l'apport des titres Attijariwafa bank Europe par la Banque,
- d'une filiale en Italie « Attijariwafa Finanzaria Spa », au capital de 600 000 euros détenu en totalité par la Banque.

Casablanca, le 22 mars 2007

Les Commissaires aux Comptes

Ali BENNANI
Ernst & Young
Associé

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2007**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, de Attijariwafa bank arrêtés au 31 décembre 2007, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres totalisant KMAD 14 760 503 dont un bénéfice net de KMAD 2 139 766 sont la responsabilité des organes de gestion de la Banque. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comprennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe de ce rapport donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de Attijariwafa bank au 31 décembre 2007 ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

- conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95, nous portons à votre connaissance que la Banque a procédé au cours de l'exercice 2007 à l'acquisition de 66,67% du capital de la banque Sénégal – Tunisienne (BST) pour MMAD 257,5. La BST a par la suite fusionné avec Attijariwafa bank Sénégal pour donner naissance à Attijari Bank Sénégal.

Casablanca, le 12 mars 2008

Les Commissaires aux Comptes

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE
DES ETATS DE SYNTHESE AGREGES**

PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2007

En exécution de la mission prévue par l'article 17 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du bilan et du compte de produits et charges de Attijariwafa bank au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2007.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession applicables au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits susceptibles d'entacher, de manière significative, la sincérité des informations contenues dans lesdits documents.

Casablanca, le 25 septembre 2007

Les Commissaires aux Comptes

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISoire
DES ETATS DE SYNTHESE AGREGES**

PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2008

En exécution de la mission prévue par l'article 17 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire laquelle comprend le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) au terme du premier semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2008.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession applicables au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits susceptibles d'entacher, de manière significative, la sincérité des informations contenues dans lesdits documents.

Casablanca, le 23 septembre 2008

Les Commissaires aux Comptes

Bachir TAZI

Ernst & Young
Associé

Ahmed BENABDELKHALEK

Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2007**

Nous avons procédé à l'audit des comptes consolidés de Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) arrêté au 31 décembre 2007, présentés ci-joint. La préparation de ces comptes consolidés relève de la responsabilité des organes de gestion de Attijariwafa bank. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces comptes sur la base de notre audit. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS en vigueur au 31 décembre 2007, tel qu'indiqué dans les notes annexes. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2006 et au premier semestre 2006 retraitées selon les mêmes règles à l'exception de la norme IFRS 3 qui, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, a été appliquée retrospectivement à compter du 30 septembre 2005.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des éléments probants qui justifient les montants et les informations contenus dans les comptes consolidés. Un audit comprend aussi une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que de la présentation générale des comptes consolidés. Nous estimons que nos travaux d'audit constituent un fondement raisonnable de notre opinion exprimée ci-après.

A notre avis, les comptes consolidés du Groupe Attijariwafa bank, cités au premier paragraphe donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés au 31 décembre 2007, de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation, ainsi que du résultat consolidé de ces opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux référentiels IFRS en vigueur au 31 décembre 2007.

Casablanca, le 22 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISoire DES COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2007

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire comptes consolidés résumés de Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2007, préparés en appliquant pour la première fois les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS applicables au 30 juin 2007, tels que décrits dans les notes annexes. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2006 et au premier semestre 2006 retraitées selon les mêmes règles à l'exception de la norme IFRS 3 qui, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, a été appliquée rétrospectivement à compter du 30 septembre 2005.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états de synthèse consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les comptes consolidés résumés susmentionnés ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) au terme du semestre arrêté au 30 juin 2007, ni du résultat de ses opérations pour le semestre clos à cette date, conformément à la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS relative à l'information financière intermédiaire.

Casablanca, le 25 septembre 2007

Les Commissaires aux Comptes

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISoire
DES COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS**

PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2008

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire comptes consolidés résumés de Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2008, préparés conformément aux norme IFRS applicables.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les comptes consolidés résumés ci-joints ne sont pas, dans tous les aspects significatifs, conformes avec le norme IAS 34 – norme de référentiel IFRS relative à l'information financière intermédiaire.

Casablanca, le 23 septembre 2008

Les Commissaires aux Comptes

Bachir TAZI

Ernst & Young
Associé

Ahmed BENADELKHALEK

Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdelatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes annuels agrégés pour les exercices clos au 31 décembre 2005, 2006 et 2007.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse annuels agrégés audités d'Attijariwafa bank.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse annuels agrégés d'Attijariwafa bank tels que audités par nos soins au titre des exercices 2005, 2006 et 2007.

Bachir TAZI

Ernst & Young
Associé

Ahmed BENABDELKHALEK

Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdelatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes annuels consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2007.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse annuels consolidés audités d'Attijariwafa bank.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse annuels consolidés d'Attijariwafa bank tels que audités par nos soins au titre de l'exercice 2007.

Bachir TAZI

Ernst & Young
Associé

Ahmed BENABDELKHALEK

Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes agrégés et consolidés semestriels clos au 30 juin 2007 et au 30 juin 2008.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les comptes agrégés et consolidés semestriels, objet de notre examen limité.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les comptes agrégés et consolidés semestriels, au 30 juin 2007 et au juin 2008, objet de l'examen limité précité.

Bachir TAZI

Ernst & Young
Associé

Ahmed BENABDELKHALEK

Deloitte Audit
Associé

III. LE CONSEILLER FINANCIER

Identité du conseiller financier

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Corp.
Représentant légal	Majid BENMLIH
Fonction	Directeur Général
Adresse	163, Avenue Hassan II – Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 022. 47.64.35/36
Télécopieur	(212) 022. 47.64.32
E-mail	m.benmlih@attijari.ma

Attestation

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier d'Attijariwafa bank à travers :

- les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension recueillis auprès de la Direction Générale d'Attijariwafa bank ;
- l'analyse des comptes agrégés et consolidés, des rapports d'activité des exercices 2005, 2006, 2007, du premier semestre 2008 et la lecture des procès verbaux des organes de direction et des assemblées d'actionnaires d'Attijariwafa bank ;
- les principales caractéristiques du métier des établissements bancaires.

Attijari Finances Corp. est une filiale à 100% du groupe Attijariwafa bank. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatée.

Majid BENMLIH
Directeur Général

IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE

Identité du conseiller juridique

Dénomination ou raison sociale	Saaïdi Hdid Consultants
Représentant légal	Mohamed HDID
Fonction	Associé Gérant
Adresse	4, place Maréchal – Casablanca
Numéro de téléphone	022.29.54.29
Télécopieur :	022.22.10.24
E-mail	m.hdid@saaidi-consultants.com

Attestation

L'opération, objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de Attijariwafa bank et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

La présente opération porte sur l'émission des titres subordonnés. Cette caractéristique ne porte pas atteinte aux règles du droit des souscripteurs d'obtenir le paiement de leurs titres en capital et intérêt. Toutefois, en cas de liquidation de Attijariwafa bank, ces titres ne seront remboursés qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

Mohamed HDID
Associé Gérant

V. LES RESPONSABLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK

Mme Ibtissam ABOUHARIA

Fonction : Responsable de l'Information Financière et Relations Investisseurs

2, boulevard Moulay Youssef

Tél. : 022.46.98.90

Fax : 022.46.99.03

Adresse électronique : i.abouharia@attijariwafa.com

VI. AGENCE DE NOTATION

STANDARD & POOR'S

23, rue Balzac 75 406 Paris cedex - France

Tél. : 00.33.1.44.20.66.50

Fax : 00.33.1.44.20.66.51

Adresse électronique : FIG_Europe@standardandpoors.com

PARTIE II : PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

I. CADRE DE L'OPERATION

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé, lors de sa tenue le 04 septembre 2008, des émissions d'obligations pour un montant global de 3,5 milliards de dirhams. Elle a donné au Conseil d'Administration, tous pouvoirs de procéder, d'ici le 31 décembre 2010, à une ou plusieurs émissions d'obligations et d'en arrêter les modalités et les caractéristiques.

Afin de pouvoir bénéficier des conditions du marché, le Conseil d'administration du 23 septembre 2008 a investi le Comité stratégique de la mission de procéder à une ou plusieurs émissions d'obligations et d'en arrêter les modalités.

A cet effet, le Comité Stratégique lors de sa réunion du 11 décembre 2008, a décidé le lancement d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant de 2 milliards de dirhams avec une maturité comprise entre 5 et 10 ans et un taux de sortie de 5,5% à 5,6%.

En cas de plusieurs émissions, chaque émission est considérée comme un emprunt obligataire au sens de l'article 298 de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, lequel doit être entièrement souscrit.

II. OBJECTIFS DE L'OPERATION

Attijariwafa bank poursuit la mise en place de sa stratégie de développement à l'international, notamment à travers le renforcement de sa présence au Maghreb et le développement des activités en Afrique Centrale et Occidentale.

La présente émission a pour objectif principal de financer les projets de développement à l'international d'Attijariwafa bank sans altérer ses fonds propres réglementaires actuels. En effet, les fonds collectés par le biais de la présente émission d'obligations subordonnées seront classés parmi les fonds propres complémentaires de la banque conformément au Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

III. STRUCTURE DE L'OFFRE

Attijariwafa bank envisage l'émission de 20.000 obligations subordonnées d'une valeur nominale de 100 000 dirhams. Le montant global de l'opération s'élève à 2.000.000.000 Dh (deux milliards de dirhams) réparti comme suit :

- Une tranche « A » à taux fixe, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 2 milliards de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh;
- Une tranche « B » à taux variable, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 2 milliards de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ;
- Une tranche « C » à taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 2 milliards de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh;
- Une tranche « D » à taux variable, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 2 milliards de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh.

Le montant total adjugé sur les quatre tranches ne devra en aucun cas dépasser la somme de deux milliards de dirhams fixée par le Comité Stratégique.

La présente émission est réservée aux investisseurs institutionnels de droit marocain : Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), compagnies financières¹, établissements de crédit, compagnies d'assurance et de réassurance, la Caisse de Dépôt et de Gestion et les organismes de pension et de retraite.

¹ Tel que visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

La limitation de la souscription aux investisseurs institutionnels a pour objectif de faciliter la gestion des souscriptions sur le marché primaire. Il reste entendu que tout investisseur désirent acquérir les obligations pourra s'en procurer sur le marché secondaire.

IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX OBLIGATIONS SUBORDONNÉES D'ATTIJARIWAFABANK

Avertissement : *L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créances contractuellement défini par la clause de subordination. L'effet de la clause de subordination est de conditionner, en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'emprunt au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.*

Caractéristiques de la tranche A (cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	2 000 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	20 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100% , soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	10 ans
Période de souscription	Du 22 au 23 décembre 2008
Date de jouissance	26 décembre 2008
Date d'échéance	26 décembre 2018
Taux d'intérêt nominal	5,60% Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence à un taux fixe indexé à la courbe secondaire des taux au 08 décembre 2008, soit 4,60%, augmenté d'une prime de risque de 100 points de base.
Prime de risque	100 points de base.
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 26 décembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable suivant le 26 décembre si celui-ci n'est pas un jour ouvrable. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.
Cotation des titres	Les obligations, objet de la tranche A, seront cotées à la Bourse de Casablanca et feront ainsi l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 26 décembre 2008 sur le compartiment obligataire.
Procédure de première cotation	La cotation de la tranche A sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement général de la Bourse des Valeurs.

Amortissement / Remboursement normal	<p>L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal.</p> <p>En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.</p>
Remboursement anticipé	<p>Attijariwafa bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission.</p> <p>Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib. De même, le remboursement anticipé ne peut donner lieu au versement par Attijariwafa bank d'une indemnité compensatrice aux porteurs desdites obligations subordonnées.</p>
Négociabilité des titres	<p>Les obligations subordonnées, objet de la présente note d'information sont librement négociables à la Bourse de Casablanca.</p> <p>Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.</p>
Clauses d'assimilation	<p>Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure.</p> <p>Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.</p>

Rang de l'emprunt	<p>Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination.</p> <p>L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.</p> <p>En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant le cas échéant.</p>
Maintien de l'emprunt à son rang	<p>Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.</p>
Garantie	<p>La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.</p>
Notation	<p>La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.</p>
Représentation de la masse des obligataires	<p>En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 26 décembre 2008.</p>
Droit applicable Juridiction compétente	<p>Droit marocain ; Tribunal de commerce de Casablanca.</p>

Caractéristiques de la tranche B (cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	2 000 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	20 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100% , soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	10 ans
Période de souscription	Du 22 au 23 décembre 2008
Date de jouissance	26 décembre 2008

Date d'échéance	26 décembre 2018
Taux d'intérêt nominal	<p>Révisable annuellement.</p> <p>A la date de jouissance, soit le 26 décembre 2008, le taux d'intérêt retenu correspond au taux publié sur le site de Reuters.</p> <p>Pour la première année de révision, le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence à un taux variable, calculé sur la base d'une moyenne composée des Taux² Moyens Pondérés observés entre le 26 décembre 2008 et le 26 décembre 2009 (tels que publiés sur le site de Reuters).</p> <p>Le taux ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 100 points de base.</p>
Prime de risque	100 points de base.
Date de révision du taux d'intérêt	<p>Le coupon sera révisé annuellement. L'application de la révision s'effectuera sur la base d'une moyenne annuelle composée des Taux³ Moyens Pondérés observés à partir du 26 décembre de chaque année ou le jour ouvré précédent (tel que publié sur le site de Reuters).</p> <p>Le nouveau taux sera communiqué à la Bourse de Casablanca en conformité avec les délais réglementaires.</p> <p>Le taux révisé fera l'objet d'une annonce au bulletin de la cote au moins 48 heures avant l'application de la révision.</p>
Intérêts	<p>Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 26 décembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable suivant le 26 décembre si celui-ci n'est pas un jour ouvrable. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.</p>
Cotation des titres	<p>Les obligations, objet de la tranche B, seront cotées à la Bourse de Casablanca et feront ainsi l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 26 décembre 2008 sur le compartiment obligataire.</p>
Procédure de première cotation	<p>La cotation de la tranche B sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement général de la Bourse des Valeurs.</p>
Amortissement / Remboursement normal	<p>L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal.</p> <p>En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.</p>

² Correspond au TMP JJ

³ Correspond au TMP JJ

Remboursement anticipé	<p>Attijariwafa bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission.</p> <p>Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib. De même, le remboursement anticipé ne peut donner lieu au versement par Attijariwafa bank d'une indemnité compensatrice aux porteurs desdites obligations subordonnées.</p>
Négociabilité des titres	<p>Les obligations subordonnées, objet de la présente note d'information sont librement négociables à la Bourse de Casablanca.</p> <p>Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.</p>
Clauses d'assimilation	<p>Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure.</p> <p>Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.</p>
Rang de l'emprunt	<p>Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination.</p> <p>L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.</p> <p>En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant le cas échéant.</p>
Maintien de l'emprunt à son rang	<p>Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.</p>
Garantie	<p>La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.</p>
Notation	<p>La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.</p>

Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 26 décembre 2008.
Droit applicable	Droit marocain ;
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche C (non cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	2 000 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	20 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100% , soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	10 ans
Période de souscription	Du 22 au 23 décembre 2008
Date de jouissance	26 décembre 2008
Date d'échéance	26 décembre 2018
Taux d'intérêt nominal	5,60% Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence à un taux fixe indexé à la courbe secondaire des taux au 08 décembre 2008, soit 4,60%, augmenté d'une prime de risque de 100 points de base.
Prime de risque	100 points de base.
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 26 décembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable suivant le 26 décembre si celui-ci n'est pas un jour ouvrable. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.
Amortissement / Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.

Remboursement anticipé	<p>Attijariwafa bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission.</p> <p>Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib. De même, le remboursement anticipé ne peut donner lieu au versement par Attijariwafa bank d'une indemnité compensatrice aux porteurs desdites obligations subordonnées.</p>
Négociabilité des titres	<p>Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.</p>
Clauses d'assimilation	<p>Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure.</p> <p>Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.</p>
Rang de l'emprunt	<p>Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination.</p> <p>L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.</p> <p>En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant le cas échéant.</p>
Maintien de l'emprunt à son rang	<p>Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.</p>
Garantie	<p>La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.</p>
Notation	<p>La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.</p>

Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 26 décembre 2008.
Droit applicable	Droit marocain ;
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche D (non cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	2 000 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	20 000 obligations subordonnés
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100% , soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	10 ans
Période de souscription	Du 22 au 23 décembre 2008
Date de jouissance	26 décembre 2008
Date d'échéance	26 décembre 2018
Taux d'intérêt nominal	Révisable annuellement. A la date de jouissance, soit le 26 décembre 2008, le taux d'intérêt retenu correspond au taux publié sur le site de Reuters. Pour la première année de révision, le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence à un taux variable, calculé sur la base d'une moyenne composée des Taux ⁴ Moyens Pondérés observés entre le 26 décembre 2008 et le 26 décembre 2009 (tels que publiés sur le site de Reuters). Le taux ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 100 points de base.
Prime de risque	100 points de base.
Date de révision du taux d'intérêt	Le coupon sera révisé annuellement. L'application de la révision s'effectuera sur la base d'une moyenne annuelle composée des Taux ⁵ Moyens Pondérés observés à partir du 26 décembre de chaque année ou le jour ouvré précédent (tel que publié sur le site de Reuters). Le nouveau taux sera communiqué à la Bourse de Casablanca en conformité avec les délais réglementaires. Le taux révisé fera l'objet d'une annonce au bulletin de la cote au moins 48 heures avant l'application de la révision.

⁴ Correspond au TMP JJ

⁵ Correspond au TMP JJ

Intérêts	<p>Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 26 décembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable suivant le 26 décembre si celui-ci n'est pas un jour ouvrable. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.</p>
Amortissement / Remboursement normal	<p>L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal.</p> <p>En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.</p>
Remboursement anticipé	<p>Attijariwafa bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission.</p> <p>Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib. De même, le remboursement anticipé ne peut donner lieu au versement par Attijariwafa bank d'une indemnité compensatrice aux porteurs desdites obligations subordonnées.</p>
Négociabilité des titres	<p>Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.</p>
Clauses d'assimilation	<p>Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure.</p> <p>Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.</p>

Rang de l'emprunt	<p>Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination.</p> <p>L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.</p> <p>En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant le cas échéant.</p>
Maintien de l'emprunt à son rang	<p>Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.</p>
Garantie	<p>La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.</p>
Notation	<p>La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.</p>
Représentation de la masse des obligataires	<p>En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 26 décembre 2008.</p>
Droit applicable Juridiction compétente	<p>Droit marocain ; Tribunal de commerce de Casablanca.</p>

V. COTATION EN BOURSE

Date d'introduction et de cotation prévue	26 décembre 2008
Code	Tranche A : 990 125 Tranche B : 990 126
Ticker	Tranche A : OB125 Tranche B : OB 126
Procédure de première cotation	Cotation directe
Etablissement centralisateur	Attijariwafa bank 2, boulevard Moulay Youssef - Casablanca
Etablissement chargé de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation 163, avenue Hassan II - Casablanca

Calendrier de l'opération

Ordres	ETAPES	Délais
1	Réception du dossier complet par la Bourse de Casablanca	15 décembre 2008
2	Envoi par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation et du calendrier de l'opération	16 décembre 2008
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la note d'information visée par le CDVM	16 décembre 2008
4	Publication de l'avis d'introduction des obligations émises dans le cadre des tranches A et B au bulletin de la cote	17 décembre 2008
5	Publication de l'extrait de la note d'information	17 décembre 2008
6	Ouverture de la période de souscription	22 décembre 2008
7	Clôture de la période de souscription	23 décembre 2008
8	Réception par la Bourse de Casablanca des résultats de l'opération	24 décembre 2008
9	Cotation des obligations (Tranche A et B) Annonce des résultats de l'opération au bulletin de la cote Enregistrement de la transaction en bourse Règlement Livraison	26 décembre 2008
10	Publication des résultats de l'opération	27 décembre 2008

VI. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseiller et coordinateur global de l'opération	Attijari Finances Corp.	163, Avenue Hassan II Casablanca
Organisme centralisateur et Chef de File du syndicat de placement	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca
Co-Chef de File du syndicat de placement	CDG Capital	Place Moulay El Hassan – BP 408 Rabat
Etablissement assurant le service financier de l'émetteur	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca

VII. GARANTIE DE BONNE FIN

CDG CAPITAL s'engage fermement et irrévocablement, à une garantie de bonne fin pour l'émission, objet de la présente note d'information, à hauteur de 600 000 000 dhs (six cent millions de dirhams).

VIII. MODALITES DE SOUSCRIPTION DES TITRES

VIII.1. Période de souscription

La période de souscription à la présente émission débutera le 22 décembre 2008 et sera clôturée le 23 décembre 2008 inclus. La date de jouissance est prévue pour le 26 décembre 2008.

VIII.2. Souscripteurs

La souscription primaire des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, est réservée aux investisseurs institutionnels nationaux tels que définis ci-après :

- les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif

en valeurs mobilières sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;

- les personnes morales de droit marocain :
 - ✓ les compagnies financières visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
 - ✓ les établissements de crédit visés à l'article premier du Dahir n°1-05-178 précité sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
 - ✓ les entreprises d'assurance et de réassurance agréées sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
 - ✓ la Caisse de Dépôt et de Gestion sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui la régissent ;
 - ✓ les organismes de retraite et de pension sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

Les souscriptions sont toutes en numéraire, quelque soit la catégorie de souscripteurs.

VIII.3. Identification des souscripteurs

Les membres du syndicat de placement devront s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories prédéfinies. A ce titre, ils devront obtenir une copie du document qui atteste de l'appartenance du souscripteur à la catégorie, et la joindre au bulletin de souscription.

Catégorie de souscripteur	Document à joindre
OPCVM	Photocopie de la décision d'agrément : <ul style="list-style-type: none"> - Pour les fonds communs de placement (FCP), le certificat de dépôt au greffe du tribunal ; - Pour les SICAV, le modèle des inscriptions au registre de commerce.
Investisseurs institutionnels de droit marocain (hors OPCVM)	Modèle des inscriptions au registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie.

VIII.4. Modalités de souscription

Les souscripteurs peuvent formuler une ou plusieurs demandes de souscription en spécifiant le montant et la tranche souhaitée. Celles-ci sont cumulatives quotidiennement et les souscripteurs pourront être servis à hauteur de leur demande et dans la limite des titres disponibles.

Il n'est pas institué de plancher ou de plafond de souscription au titre de l'émission d'obligations subordonnées, objet de la présente note d'information.

Chaque souscripteur a la possibilité de soumissionner pour l'emprunt coté et/ou non coté, à taux fixe et/ou révisable.

Les membres du syndicat de placement seront tenus de recueillir les ordres de souscription auprès des souscripteurs à l'aide de bulletins de souscription, fermes et irrévocables, dûment remplis et signés par les souscripteurs, selon le modèle joint en annexe.

IX. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES

IX.1. Modalités de centralisation des ordres

Pendant la période de souscription, Attijariwafa bank est tenue de recueillir quotidiennement auprès de CDG Capital, l'état des souscriptions enregistrées dans la journée.

Par ailleurs, Attijariwafa bank et CDG Capital s'engagent à ne pas accepter de souscriptions collectées par une entité ne faisant pas partie du syndicat de placement.

IX.2. Modalités d'allocation

Tout au long de la période de souscription, CDG Capital devra transmettre à l'établissement centralisateur, par fax n° 022 29 76 56, quotidiennement, à 16h00 au plus tard, l'état récapitulatif, définitif et consolidé, des souscriptions qu'elle aura reçues.

Il sera alors procédé, quotidiennement à 18h00, à :

- la consolidation de l'ensemble des souscriptions ;
- et l'allocation selon la méthode définie ci-dessous.

Tout au long de la période de souscription, l'établissement centralisateur adressera quotidiennement aux membres du syndicat un état récapitulatif de l'allocation journalière et du reliquat des obligations.

Les demandes exprimées seront servies jusqu'à ce que le plafond de l'émission soit atteint. Dans le cas où le nombre des obligations demandé serait supérieur au nombre de titres disponibles, l'allocation se fera au prorata, sur la base d'un taux d'allocation. Ce taux sera déterminé par le rapport :

« Quantité offerte / Quantité demandée ».

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par pallier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

Si, à la clôture de la période de souscription, le montant de l'opération n'est pas entièrement souscrit, les souscriptions seront réputées non avenues, et ce, conformément aux dispositions de l'article 298 de la loi sur les SA, telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05.

IX.3. Modalités d'annulation des souscriptions

En cas d'échec de l'opération financière, les souscriptions seront annulées et remboursées dans un délai de 10 jours ouvrés, à compter de la date de la publication des résultats.

Toute souscription qui ne respecte pas les conditions contenues dans la présente note d'information est susceptible d'annulation par le chef de file.

X. MODALITES DE REGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES

X.1. Modalités de versement des souscriptions

Le règlement des souscriptions se fera par transmission d'ordres de livraison contre paiement (LCP) par le dépositaire des souscripteurs (Attijariwafa bank) auprès de Maroclear, à la date de jouissance prévue le 26 décembre 2008. Les titres sont payables au comptant, en un seul versement et inscrits au nom des souscripteurs le 26 décembre 2008.

X.2. Domiciliaire de l'émission

Attijariwafa bank est désignée en tant que domiciliaire de l'opération, chargée d'exécuter toutes les opérations inhérentes aux titres émis dans le cadre de l'émission, objet de la présente note d'information.

X.3. Modalités de publication des résultats de l'opération

Les résultats de l'opération seront publiés par la Bourse de Casablanca au Bulletin de la Cote le 26 décembre 2008 pour les tranches A et B cotées et par Attijari Finances Corp. dans le quotidien « l'Economiste » du même jour pour les quatre tranches.

XI. FISCALITE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

XI.1. Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

XI.1.1. Personnes Résidentes

Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- la raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

Personnes soumises à l'IR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit de restitution pour les bénéficiaires personnes morales et personnes physiques soumises à l'IR selon le régime du BNR ou du BNS. Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :
 - ✓ leur nom, prénom, adresse et numéro de la CIN ou de la carte de séjour pour les étrangers ;
 - ✓ leur numéro d'article d'imposition à l'IR.

XI.1.2. Personnes Non Résidentes

Les revenus perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10% sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

XI.2. Plus-values

XI.2.1. Personnes Résidentes

Personnes Morales

Conformément aux dispositions du CGI, les profits de cession des obligations et autres titres de créances sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

XI.2.2. Personnes Non Résidentes

Personnes Morales

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créances réalisés par les sociétés étrangères sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

Toutefois, les plus-values réalisées sur obligations et autres titres de créances cotés à la Bourse des Valeurs sont exonérées.

XII. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ 0,2% HT du montant de l'opération. Ils comprennent notamment les charges suivantes :

- les frais légaux ;
- le conseil juridique ;
- le conseil financier ;
- les frais de placement et de courtage ;
- la communication ;
- la commission relative au visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières ;
- la commission relative à la cotation à la Bourse de Casablanca ;
- la commission relative à Maroclear.

PARTIE III : PRÉSENTATION GENERALE D'ATTIJARIWAFABANK

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	Attijariwafa bank
Siège social	2, boulevard Moulay Youssef – Casablanca 20 000
Téléphone / télécopie	Téléphone : 022.29.88.88 Télécopie : 022.29.41.25
Site Internet	www.attijariwafabank.com
Forme juridique	Société anonyme à Conseil d'Administration
Date de constitution	1911
Durée de vie de la société	31 mai 2060 (99 ans)
Registre du commerce	R.C 333 à Casablanca
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social (article 5 des statuts)	<p>« La société a pour objet de faire pour elle-même, en participation ou pour le compte de tiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ toutes opérations de banque, de finance, de crédit et de commissions avec tous particuliers, associations, sociétés, administrations publiques, villes, personnes administratives et Etats ; ▪ toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, toutes entreprises de toute nature ; ▪ toutes opérations de conservation, surveillance et gestion de fortune et de biens, d'exécutions testamentaires, donations, attributions et répartitions de biens à terme fixe ou différées, ainsi que toutes opérations ayant pour objet d'assurer la représentation permanente et la continuité d'existence ; le tout pour le compte de tous particuliers majeurs, mineurs ou interdits, associations, groupements, sociétés ou personnes morales. <p>Le tout tant au Maroc qu'en tous pays quelconques.</p> <p>La société pourra réaliser son objet de toutes les manières et suivant toutes les modalités qui paraîtront appropriées, sans aucune restriction, notamment en donnant son concours à tous particuliers et à toutes associations ou sociétés déjà existantes, ou en constituant soit seule soit en participation avec des tiers toutes associations ou sociétés nouvelles, sous quelque forme que viendra, soit comme intermédiaire, soit par une intervention directe, soit par voie d'apports en nature ou de cession, soit par voie de souscription.</p> <p>Elle pourra réaliser son objet par elle-même ou par les succursales, agences, filiales ou maisons d'affiliés en tous pays quelconques.</p> <p>Les indications qui précèdent ne sont pas d'ailleurs limitatives mais simplement énonciatives, les opérations de la société devant comprendre tout ce qui, dans l'acceptation la plus large, est considéré comme faisant partie des opérations des maisons de banque et des établissements de crédit.</p> <p>La société peut, en représentation de ces opérations, créer et émettre pour son propre compte, des obligations à long ou à court terme ainsi que des bons de caisse. »</p>

Capital social au 30.09.08

1 929 959 600 Dh entièrement libéré, composé de 192 995 960 actions d'une valeur nominale de 10 Dh.

Documents juridiques

Les documents juridiques de la société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social d'Attijariwafa bank.

Liste des textes législatifs applicables au garant

De par sa forme juridique, Attijariwafa bank est régie par le droit marocain et la Loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes tel que modifié et complété par la loi n° 20-05 ;

De par son activité, Attijariwafa bank est régie par le Dahir n° 1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n° 34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés.

De par sa cotation à la Bourse de Casablanca, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :

- le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs modifié et complété par les lois 34-96, 29-00 et 52-01 ;
- le Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 entré en vigueur en novembre 2004 ;
- le Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n°23-01 et 44-06 ;
- le règlement général du CDVM approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°822-08 du 14 avril 2008 ;
- le Dahir 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables et l'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 09 octobre 1995 relatif au titres de créances négociables ;
- le Dahir n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi n°43-02 ;
- le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932- 98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ; et

- le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain.

Régime fiscal

Attijariwafa bank est soumise, en tant que société de financement, à l'impôt sur les sociétés (37%) et à la TVA (10%).

Tribunal compétent en cas de litige

Tribunal de Commerce de Casablanca.

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR

II.1. Renseignements à caractère général

Attijariwafa bank est née de la fusion entre la Banque Commerciale du Maroc et Wafabank. Cette fusion a été effective au 1^{er} septembre 2004.

A la veille de la présente opération, le capital social d'Attijariwafa bank s'établit à 1 929 959 600 Dirhams, entièrement libéré. Il se compose de 192 995 960 actions d'une valeur nominale de 10 Dh chacune.

II.2. Historique du capital et de l'actionnariat

Au cours des cinq dernières années, le capital d'Attijariwafa bank a subi deux augmentations, la plus importante étant celle réalisée à l'occasion de l'OPA/OPE sur les titres Wafabank en 2004. Le détail de ces opérations se présente comme suit :

Exercice	Nature de l'opération	Capital social (avant opération)	Prix par action	Nombre d'actions émises	Montant total du capital social (après opération)
2003	Augmentation de capital en numéraire (Emission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2002)	1 325 000 000 Dh	623 Dh	435 137	1 368 513 700 Dh
2004	- Offre publique d'achat sur les titres Wafabank - Offre publique d'échange sur les titres Wafabank - Offre publique de retrait	1 368 513 700 Dh	825 Dh 8 actions Wafabank pour 7 BCM	5 614 459 (OPA/OPE/OPR)	1 929 959 600 Dh

En date du 24 novembre 2003, la Banque Commerciale du Maroc et Sopar⁶ ont conclu un accord portant sur l'acquisition par la BCM de 100% du capital d'OGM détenu par Sopar, pour un montant de 2,081 Mrds Dh⁷. Le holding OGM regroupe les participations de la famille KETTANI dans le secteur financier et contrôlait :

- 1 003 724 actions, soit 15,54% du capital de Wafabank (20,65% des droits de vote) ;
- 2 467 439 actions, soit 70,50% du capital de Wafa Assurance ; Wafa Assurance disposant elle-même d'une participation de 20,84% (26,00% des droits de vote) dans Wafabank.

⁶ Holding détenant les participations de Feu Moulay Ali KETTANI

⁷ Acquisition par fonds propres

En complément de l'opération d'acquisition de OGM, la BCM a lancé une opération d'offre publique d'achat et une offre publique d'échange visant 6 457 637 actions et représentant 100% du capital de Wafabank selon les conditions décrites ci-après :

- 825 Dh l'action dans le cadre de l'OPA ;
- parité d'échange de 7 actions BCM offertes pour 8 actions Wafabank présentées dans le cadre de l'OPE.

En réponse à l'OPA/OPE qui s'est déroulée du 26 avril 2004 au 10 mai 2004 inclus, 6 404 561 actions Wafabank ont été apportées à la Banque Commerciale du Maroc représentant 99,18% du capital et des droits de vote de Wafabank (98,78% dans le cadre de l'OPE et 0,4% dans le cadre de l'OPA).

Suite à cette opération, la Banque Commerciale du Maroc a procédé à une offre publique de retrait obligatoire, au prix unitaire de 825 Dh, sur la totalité des actions Wafabank non directement détenues par elle, soit 53 076 actions demeurant en circulation. Un solde de 34 038 actions Wafabank n'ayant pas été apporté à l'opération de retrait obligatoire a été échangé selon les mêmes modalités de l'OPE, lors de la décision de fusion entre BCM et Wafabank.

II.3. Pactes d'actionnaires

Néant.

II.4. Structure de l'actionariat

Au 30 septembre 2008, le capital d'Attijariwafa bank s'élève à 1 929 959 600 dirhams, réparti en 192 995 960 actions d'une valeur nominale de 10 Dh chacune. La répartition du capital se présente comme suit :

Actionnaires	Adresse	Nombre de titres détenus	% du capital	% des droits de vote
1/- Actionnaires nationaux		116 434 460	60,33%	60,33%
1-1- Groupe ONA		57 970 750	30,04%	30,04%
ONA	C/° ONA 60 Rue d'Alger - Casablanca	29 410 700	15,24%	15,24%
F3I	C/° ONA 61 Rue d'Alger - Casablanca	28 488 090	14,76%	14,76%
Diverses filiales de l'ONA	NA*	71 960	0,04%	0,04%
1-2- Groupe SNI		7 172 100	3,72%	3,72%
SNI	Angle Rue d'Alger et Duhaume - Casablanca	7 172 100	3,72%	3,72%
1-3- Compagnies d'assurance		37 495 010	19,43%	19,43%
Groupe MAMDA & MCMA	16 Rue Abou Inane - Rabat	14 994 040	7,77%	7,77%
RMA-AL WATANYA	83 Avenue des FAR - Casablanca	7 154 870	3,71%	3,71%
WAFA Assurances**	1 Bd Abdelmoumen - Casablanca	10 093 640	5,23%	5,23%
AXA Assurances Maroc	120 Avenue Hassan II - Casablanca	4 033 040	2,09%	2,09%
Autres assurances	NA*	1 219 420	0,63%	0,63%
1-4- Autres institutionnels		13 796 600	7,15%	7,15%
WAFA CORP**	42 Bd Abdelkrim Al Khattabi - Casablanca	4 481 090	2,32%	2,32%
CDG	140 Place My El Hassan - Rabat	4 694 810	2,43%	2,43%
CIMR	100 Bd Abdelmoumen - Casablanca	4 620 700	2,39%	2,39%
2/- Actionnaires étrangers		45 191 160	23,42%	23,42%
2-1- Institutions étrangères		41 460 720	21,48%	21,48%
Santusa Holding	Paseo de La Castellana N° 24 - Madrid (Espagne)	28 085 810	14,55%	14,55%
Corporacion Financierira Caja De Madrid	Eloy Gonzalo N° 10-28010 - Madrid (Espagne)	6 604 650	3,42%	3,42%
Unicredito Italiano	1 Piazza Corduzio 2010 - Milan (Italie)	3 975 000	2,06%	2,06%
Crédit Agricole Investors	91/93 Bd Pasteur 6 ^{ème} étg Bureau 30615 - Paris (France)	2 772 000	1,44%	1,44%
Banco Santander Central Hispano International	Ciudad Grupo Santander. Avda. De Cantabria, s/n - 28660 - Boadilla del Monte - Madrid (Espagne)	23 260	0,01%	0,01%
2-2- Autres porteurs étrangers		3 730 440	1,93%	1,93%
Investisseurs institutionnels	NA*	3 321 460	1,72%	1,72%
Petits porteurs	NA*	408 980	0,21%	0,21%
3/- Flottant		31 370 340	16,25%	16,25%
Petits porteurs marocains	NA*	19 428 020	10,07%	10,07%
OPCVM	NA*	7 451 020	3,86%	3,86%
Personnel de la banque	NA*	4 491 300	2,33%	2,33%
Total		192 995 960	100,00%	100,00%

Source : Attijariwafa bank – * Non applicable ** Groupe ONA

II.5. Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

F3I

Activité	Holding
Chiffre d'affaires au 30.06.2008 - Mdh	13,5
Résultat net part du groupe au 30.06.2008 - Mdh	312,4
Situation nette au 30.06.2008 - Mdh	2 446,7
Actionnariat au 30.06.2008	ONA : 99,99%

ONA

Activité	Holding
Chiffre d'affaires consolidé au 30.06.2008 - Mdh	17 820
Résultat net part du groupe au 30.06.2008 - Mdh	907
Situation nette au 30.06.2008 - Mdh	17 151
Actionnariat au 30.06.2008	SNI : 33,82% RMA Watania : 6,71% MCMA/MAMDA : 5,15% Siger : 5% Autres actionnaires minoritaires

MAMDA

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires au 30.06.2008 - Mdh	185
Résultat net au 30.06.2008 - Mdh	190
Situation nette au 30.06.2008 - Mdh	2 937
Actionnariat au 30.06.2008	Sociétaires

MCMA

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires au 30.06.2008 - Mdh	382
Résultat net au 30.06.2008 - Mdh	130
Situation nette au 30.06.2008 - Mdh	2 925
Actionnariat actuel au 30.06.2008	Sociétaires

SANTANDER GROUP

Santusa Holding porte les participations du Groupe Santander dans Attijariwafa bank.

Activité	Banque
Produit Net Bancaire au 30.06.2008	15 080 M€ (soit 173 201 MDh)
Résultat net part du groupe au 30.06.2008	4 730 M€ (soit 54 326 MDh)
Situation nette au 30.06.2008	55 752 M€ (soit 640 340 MDh)
Actionnariat au 30.06.2008	Conseil d'administration : 3,8% Investisseurs institutionnels : 62,0% Particuliers : 34,2%

Wafa Assurance

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires au 30.06.2008 - Mdh	1 772
Résultat net au 30.06.2008 - Mdh	227
Situation nette au 30.06.2008 - Mdh	1 656
Actionnariat actuel au 30.06.2008	Omnium de Gestion Marocain (OGM) : 79,23% Divers actionnaires : 20,77%

III. MARCHE DES TITRES D'ATTIJARIWAFABANK

III.1. Caractéristiques des actions Attijariwafabank

Les actions d'Attijariwafabank sont cotées à la Bourse de Casablanca sous le code 20 500 (ATW J 010703). Au 30 septembre 2008, le flottant du titre Attijariwafabank s'élève à 16,25% du capital social de la banque. Le cours du titre Attijariwafabank a enregistré une baisse de -12,8% sur les trois trimestres 2008.

Au titre de l'exercice 2007, Attijariwafabank a procédé à la distribution d'un dividende de 50 dirhams par action décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 22 mai 2008.

En septembre 2008, Attijariwafabank a ramené le montant nominal de l'action à 10 Dh au lieu de 100 Dh. Cette réduction a eu pour effet de multiplier par 10 le nombre des actions formant le capital social de la banque et se traduit, en conséquence, par la création de 192 995 960 actions nouvelles de 10 dirhams chacune de valeur nominale en remplacement des 19 299 596 actions anciennes de 100 dirhams chacune. Les actions nouvelles sont attribuées aux actionnaires de Attijariwafabank à raison de 10 actions nouvelles en remplacement d'une action ancienne.

III.2. Émission de titres de créances

En février 2007, Attijariwafabank a émis deux emprunts obligataires subordonnés portant sur un montant global de 2 milliards de dirhams avec un taux nominal de 3,85%, réservés aux investisseurs institutionnels. Le montant global de l'opération est réparti à parts égales en emprunt coté à la Bourse de Casablanca et en emprunt non coté.

Le 12 novembre 2007, Attijariwafabank a émis deux emprunts obligataires subordonnés d'un montant global de 1 milliard de dirhams avec un taux nominal de 5,10%. Le montant global de l'opération est réparti en un emprunt coté, à la Bourse de Casablanca, d'un montant de 800 millions de dirhams et un emprunt non coté d'un montant de 200 millions de dirhams.

En juin 2008, la banque a émis un emprunt obligataire subordonné non coté d'un milliard de Dh avec un taux nominal de 4,60%, réservé aux investisseurs institutionnels.

L'état des titres de créances émis par Attijariwafabank sur les deux derniers exercices se présente comme suit :

Montant de l'émission en Kdh	Date de l'émission	Nominal en Dh	Taux d'intérêt	Maturité	Remboursement	Echéance
2 000 000	2007	100 000	3,85%	7 ans	In fine	27/02/2014
1 000 000	2007	100 000	5,10%	10 ans	In fine	26/11/2017
1 000 000	2008	100 000	4,60%	5 ans	In fine	02/07/2013

Source : Attijariwafabank

IV. NOTATION DE STANDARD & POOR'S DU 19 SEPTEMBRE 2008

Ce rapport de notation correspond au texte intégral transmis par l'agence de notation Standard & Poor's.

« Les notes attribuées à Attijariwafa bank (AWB) reflètent le faible niveau de capitalisation de la banque, les risques liés à sa stratégie d'expansion régionale ainsi qu'une forte croissance de ses crédits. Ces faiblesses sont partiellement atténuées par la forte position commerciale de la Banque au Maroc (note devise étrangère : BB+/Stable/B; devise locale : BBB/Stable/A-3), son bon profil de refinancement et de liquidité, et ses relations étroites avec son actionnaire de référence, le Groupe Omnium Nord Africain (Groupe ONA, non noté), qui détenait 33,2% de AWB à fin 2007. Les notes d'AWB reflètent la qualité de crédit intrinsèque de la banque.

Avec un total d'actifs de 207,8 milliards de dirhams marocains (soit 28,1 milliards de dollars), AWB est la plus grande banque privée du Maroc. Elle dispose de filiales de crédit de consommation et immobilier, de leasing, d'affacturage, de gestion d'actifs et de banque d'investissement. Au cours des trois dernières années, AWB a étendu ses activités en Afrique du Nord et de l'Ouest, à travers des prises de participation majoritaire dans des banques locales.

Une des acquisitions les plus récentes remonte à juillet 2008, avec l'achat conjoint par AWB et ONA de 51% de la Banque Internationale pour le Mali (BIM, non notée). Standard & Poor's estime que l'expansion géographique d'AWB est relativement agressive et source de risques opérationnel et de crédit.

Par exemple sa filiale tunisienne est toujours déficitaire, trois ans après son acquisition, et ses besoins en provisions restent élevés. Cependant, la taille de ces filiales reste limitée par rapport à l'actif total de la banque (moins de 15% à mi- 2008). De plus, les actionnaires de la banque soutiennent cette stratégie et contribuent financièrement à ses acquisitions. Standard & Poor's anticipe qu'AWB continuera d'étendre son activité en dehors de son marché principal de manière opportuniste, même si les nouveaux investissements devraient être relativement limités.

Les ratios de qualité des actifs d'AWB sont en amélioration grâce à la croissance soutenue des crédits et la réduction agressive des créances douteuses au niveau de sa filiale tunisienne. Le ratio des créances douteuses a atteint 6,5% à fin 2007, contre 12,4% à fin 2005. Cependant, le portefeuille de crédits de la banque n'a pas encore été mis à l'épreuve d'un retournement du cycle économique ou d'une baisse rapide des prix de l'immobilier, secteur qui a fortement contribué à la croissance des crédits. La couverture des créances douteuses par les provisions a atteint un niveau jugé approprié de 80,7% à fin 2007.

La rentabilité d'AWB est satisfaisante, mais la concurrence s'intensifie et les marges subissent une pression croissante. Cependant, la forte progression du volume des prêts et le contrôle rigoureux des coûts de la banque compensent en partie cette pression. En outre, AWB bénéficie d'un bon accès aux dépôts des particuliers (notamment ceux des Marocains expatriés) qui explique son bon profil de refinancement et de liquidité. La capitalisation d'AWB est faible par rapport à son profil de risque, ce qui représente un facteur négatif pour ses notes. Le ratio des fonds propres ajustés sur actifs ajustés était de 5,0% à fin 2007. Toutefois, la structure de l'actionnariat d'AWB nous paraît positive pour la flexibilité financière de la banque.

Perspective

La perspective stable reflète, d'une part, le positionnement solide d'AWB sur son marché domestique, son bon profil de refinancement et de liquidité et, d'autre part, la faiblesse de la capitalisation de la banque ainsi que les risques liés à une mise à l'épreuve éventuelle de son portefeuille de prêts et de sa stratégie d'expansion géographique. La possibilité d'un relèvement de la note nous paraît faible dans un avenir proche, dans la mesure où nous n'attendons pas de renforcement de la capitalisation de la banque et où AWB reste exposée aux risques économiques et sectoriels inhérents à son marché principal. La notation pourrait être revue à la baisse en cas de détérioration de la capitalisation de la banque, des conditions économiques marocaines qui entraîneraient une dégradation de la qualité des actifs ou de la

rentabilité de la banque ou encore si sa stratégie d'expansion géographique s'avère plus risquée que ce que nous avons anticipé. »

V. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE D'ATTIJARIWAFABANK

V.1. Conseil d'administration

Au 30/09/2008, Attijariwafa bank est administrée par un conseil d'administration composé de 12 membres et présidé par Monsieur Mohamed EL KETTANI.

Administrateurs	Date de nomination*	Expiration du mandat
M. Mohamed EL KETTANI Président du Conseil d'Administration	2007	2013
M. El Moutassim BELGHAZI Vice-Président	2008	2013
M. Antonio ESCAMEZ TORRES Vice-Président	2006	2012
M. Mounir EL MAJIDI Président Directeur Général SIGER	2003	2009
M. Hassan BOUHEMOU Président Directeur Général SNI	2005	2011
M. José REIG Administrateur	2006	2012
M. Abed YACOUBI SOUSSANE Administrateur	2005	2011
M. Javier HIDALGO BLAZQUEZ Administrateur	2006	2012
M. Manuel VARELA Sous-directeur général Grupo Santander	2008	2013
M. Matias AMAT ROCA Directeur Général Corporacion Financiera Caja de Madrid	2008	2013
M. Hassan OURIAGLI Directeur Général Adjoint Groupe ONA	2007	2013
Mme Wafaa GUESSOUS Secrétaire du Conseil	2000	-

Source : Attijariwafa bank - * Nomination ou renouvellement de mandat

Il n'existe aucun lien d'alliance ou de parenté des administrateurs avec des dirigeants d'Attijariwafa bank.

Le conseil d'administration prévoit, dans sa composition, la présence d'administrateurs indépendants. En outre, un règlement intérieur définit les missions ainsi que les modalités d'organisation et de tenue des réunions. Il précise également les missions et les modalités de travail des comités spécialisés.

La charte de l'administrateur regroupe l'ensemble des droits et obligations liés à la fonction d'administrateur, notamment sur le plan de la confidentialité des informations, de la gestion des conflits d'intérêts et des opérations portant sur la valeur de la banque.

V.2. Comités issus du Conseil d'Administration

Le système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux du gouvernement d'entreprise. Il est organisé en cinq organes de contrôle et de gestion issus du conseil d'administration, notamment :

- **Comité Stratégique :**

Présidé par le Président Directeur Général, ce comité suit les réalisations opérationnelles et les projets stratégiques.

- **Comité des Grands Risques :**

Présidé par le Président Directeur Général, le Comité des Grands Risques examine et se prononce sur le sort des engagements et les investissements au-delà d'un certain seuil.

- **Comité d'Audit et des Comptes :**

Composé d'administrateurs non dirigeants, le comité d'Audit et des Comptes assure le suivi des fonctions Risque, Audit, Contrôle Interne, Comptabilité et Conformité.

- **Comité des Nominations et des Rémunérations :**

Le comité des nominations et des rémunérations gère les nominations et les rémunérations des principaux dirigeants du groupe.

- **Comité de Direction Générale :**

Le Comité de Direction générale assure, sous l'autorité du Président Directeur Général, une mission de pilotage de la performance du Groupe. Il veille, dans ce cadre, à la mise en œuvre de la stratégie telle qu'approuvée par le Conseil d'Administration.

V.3. Autres mandats d'administrateur du Président Mohamed EL KETTANI

M. Mohamed EL KETTANI, Président Directeur Général d'Attijariwafa bank est également administrateur dans les sociétés suivantes :

Sociétés	Fonction
Wafasalaf	Administrateur
Wafa Immobilier	Administrateur
Wafabail	Administrateur
Wafa LLD	Administrateur
Wafacash	Administrateur représentant Attijariwafa bank
Attijari Finances Corp	Président
Attijari Factoring	Administrateur
Agram Gestion	Administrateur Représentant Attijari Invest
Wafa Assurance	Administrateur et Représentant OGM
Wafa Gestion	Président du Conseil d'Administration
Wafa Bourse	Administrateur
Wafa Investissement	Administrateur
Wafa Trust	Administrateur
Attijari Invest	Administrateur
Casa Madrid Développement	Président
Attijari Capital Développement	Administrateur
Capri	Président du Conseil d'Administration
Attijari International Bank	Président du Conseil d'Administration
Attijariwafa bank Europe	Administrateur
Attijari bank Sénégal	Administrateur
Attijari bank Tunisie	Représentant Attijariwafa bank
CBAO	Représentant permanent Attijariwafa bank
OGM SA	Président
Wafacorp	Président
BCM Corporation	Président
Fondation AWB	Président
Fondation Actua	Président
MAMDA/ /MCMA	Administrateur Représentant Attijariwafa bank
Somed	Administrateur
Regional Gestion	Président Conseil d'Administration
ONA	Administrateur
SNI	Représentant Attijariwafa bank
Société Hospitality Holding	Représentant Attijariwafa bank
Tanger Free Zone	Représentant Attijariwafa bank
Société d'Aménagement du Parc de Nouaceur	Représentant Attijariwafa bank
GPBM	Vice-Président
CIMR	Représentant OGM
Fondation Mohamed V pour la Solidarité	Administrateur
Université Al Akhawayn	Administrateur
Dar Addamane	Président du Conseil d'Administration

Source : Attijariwafa bank

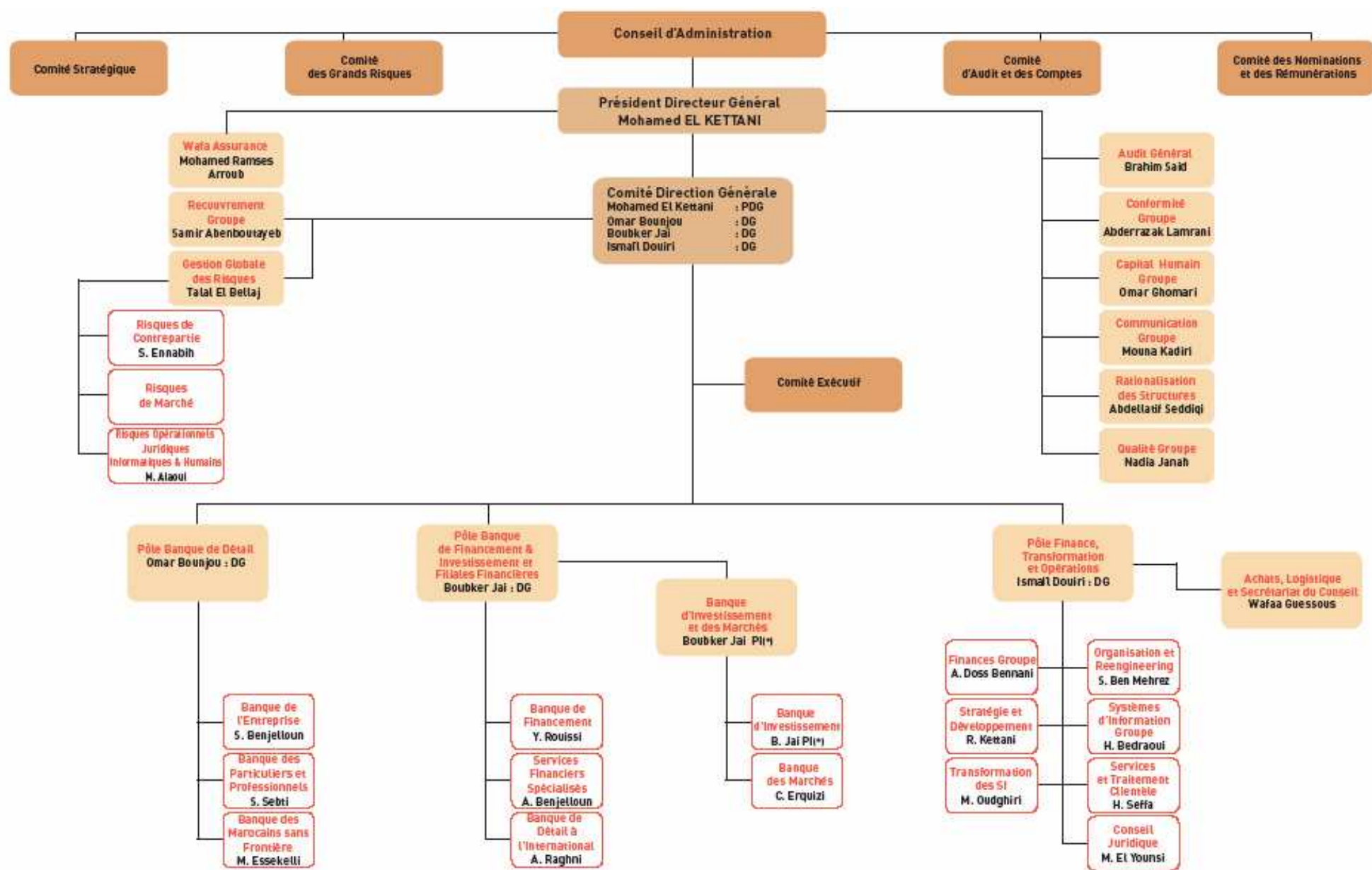
VI. ORGANES DE DIRECTION

VI.1. Organisation

Afin de répondre aux nouvelles dimensions de son projet de développement, Attijariwafa bank a mis en place une organisation qui vise à :

- renforcer le pilotage stratégique et la surveillance du groupe à travers la création de cinq fonctions stratégiques directement rattachées à la présidence : « Capital Humain Groupe », « Conformité Groupe », « Audit Général », « Communication Groupe », « Rationalisation des structures », et « Qualité Groupe » ;
- offrir une plus grande proximité et une meilleure réactivité à la clientèle avec une réorganisation du management opérationnel autour de 3 pôles :
 - un pôle « Banque de détail » regroupant la Banque de l'Entreprise, la Banque des Particuliers et Professionnels et la Banque des Marocains sans Frontières ;
 - un pôle « Banque de Financement & Investissement et Filiales Financières » ;
 - un pôle « Finance, Transformation et Opérations ».

Suite à cette réorganisation, l'organigramme du groupe Attijariwafa bank se décline comme suit :



VI.2. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

M. Mohamed EL KETTANI : Président Directeur Général (49 ans)

M. Mohamed EL KETTANI, Ingénieur de formation de l'Ecole Nationale Supérieure des Techniques Avancées (ENSTA-Paris-Promotion 1983), a entamé sa carrière à la Banque Commerciale du Maroc en janvier 1984 en tant qu'Ingénieur Conseil au sein du Département des Crédits d'Investissement dont il a assuré la direction dès 1985.

Ses responsabilités sont élargies au département des crédits à l'export qu'il met en place en 1988 et il participe alors avec succès au développement des engagements de la banque dans les créneaux des crédits à l'investissement et à l'export. Il accède ensuite en 1989 à la direction centrale du crédit et de l'ingénierie financière.

M. Mohamed EL KETTANI est nommé en 1994 Directeur Général Adjoint responsable de la direction générale des crédits et des activités para bancaires.

En mars 2003, il est promu Directeur Général d'Attijariwafa bank, en charge de la Banque de l'Entreprise, de la Banque d'Investissement et de la Banque Privée, Gestion d'Actifs et Assurance puis du pôle Banque de Financement et de l'Entreprise dans le cadre de la nouvelle organisation.

Depuis septembre 2007, M. EL KETTANI assure la présidence du groupe Attijariwafa bank.

Parallèlement, M. Mohamed EL KETTANI est administrateur de Bank Al Amal, Somed, MAMDA-MCMA, SNI et de l'ONA et de plusieurs autres entités du groupe.

M. Omar BOUNJOU : Directeur Général - Pôle Banque de Détail (48 ans)

Ingénieur Ponts et Chaussées (ENPC Paris) et Docteur en Economie (Université Panthéon – Sorbonne), M. BOUNJOU a intégré le Groupe en tant que Directeur Général de Wafasalaf en 1988. M. Bounjou a occupé les postes de Directeur Général de Wafa Immobilier, Directeur Marketing et Communication MPP de Wafabank, Directeur du Marché des Particuliers et Professionnels et Directeur des Services Financiers Spécialisés.

Dans le cadre de la nouvelle structure, M. BOUNJOU occupe le poste de Directeur Général en charge de la « Banque de Détail ».

M. Boubker JAI : Directeur Général - Pôle Banque de financement & Investissement et Filiales Financières (51 ans)

M. Boubker JAI intègre, en 1976, l'Ecole Centrale de Paris. Il en sort diplômé en 1979 ainsi que titulaire d'un DEA en sols structures.

M. Boubker JAI entame sa carrière professionnelle dans l'informatique à la Société de Services Parisienne où il est chargé du développement de systèmes de gestion à destination de grandes entreprises françaises et multinationales. En 1982, il soutient avec succès une thèse de doctorat d'ingénieur en sols structures.

De retour au Maroc en 1983, il effectue le service civil obligatoire à l'école Hassania des ingénieurs en tant que professeur de mécanique.

M. Boubker JAI intègre la Banque Commerciale du Maroc en octobre 1984 en qualité de chargé de mission auprès du président, responsable de projets ayant trait à la modernisation des structures et moyens de la banque dont notamment la conception et la mise en œuvre du schéma directeur d'organisation et d'informatique.

Il accède à la direction de l'informatique et de l'organisation en 1988 et entame alors la refonte complète du système d'information de la banque. Parallèlement, il conduit en 1992 le projet de fusion absorption de la Société de Banque et de Crédit.

Une année plus tard, ses responsabilités sont élargies à la stratégie et à cet égard, il dirige une équipe pluridisciplinaire pour la conception du plan stratégique de la banque 1994/1997. En 1995, il est nommé directeur général adjoint et en février 2001, il prend en charge la Direction Générale de l'Exploitation.

En mars 2003, il est promu Directeur Général, responsable du pôle « Banque de Détail » puis Directeur Général en charge des « Supports et Moyens » du Groupe.

Actuellement, M. JAI est en charge du pôle Banque de Financement et Investissement et Filiales Financières.

M. Boubker JAI est par ailleurs président de la société Interbank, administrateur du Centre Monétique Interbancaire et membre du conseil d'administration de Visa International zone CEMA en tant que représentant du Maghreb et de l'Afrique (hors Afrique du Sud).

M. Ismail DOUIRI : Directeur Général - Pôle Finance, Transformation et Opérations (37 ans)

M. Ismail DOUIRI est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris, de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications et est titulaire d'un MBA de HARVARD University en Business Administration.

M. Ismail DOUIRI débute sa carrière à Westinghouse Electric Corporation en 1992 en tant qu'ingénieur développeur. En 1994, il rejoint CFG Group en tant que directeur de la recherche et directeur des systèmes d'information avant d'intégrer Morgan Stanley en 1999, en tant qu'Associate au sein du groupe Télécommunications de la division Investment Banking. En 2000, M. Ismail DOUIRI fonde la société DIAL Technologies S.A spécialisée dans les offres de services de données aux utilisateurs du téléphone mobile, au Maroc et dans la région MENA. Dans le même temps, M. Ismail DOUIRI intègre l'équipe de Mc Kinsey & CO en tant qu'Associate au sein de la cellule du bureau de Genève chargée de l'Afrique du Nord.

M. Ismail DOUIRI rejoint Attijariwafa bank en 2004 pour prendre en charge la Stratégie & Développement du Groupe.

Dans le cadre de la nouvelle organisation, M. DOUIRI est en charge du pôle « Finance, Transformation et Opérations ».

Depuis Septembre 2008, M. DOUIRI assure la fonction de Directeur Général de Attijariwafa bank.

Mme Wafaâ GUESSOUS : Responsable Achat, Logistique et Secrétariat du Conseil (49 ans)

Titulaire d'une maîtrise de gestion et d'un DEA en stratégie des organisations de Paris IX Dauphine, Mme Wafaâ GUESSOUS intègre la BCM en 1984 en tant que chargée de portefeuille entreprise en agence. Après un passage à la direction du développement, puis à la communication, elle prend en charge le marché des particuliers. Ses fonctions sont ensuite élargies au département de la bancassurance, qu'elle met en place en 1992. Elle est nommée en 1994, responsable de la direction du marché des particuliers, de la bancassurance et de la communication. En mars 2003, Mme Wafaa GUESSOUS a été nommée en tant que responsable de la communication. Elle occupe dans le cadre de la nouvelle organisation, le poste de responsable Achat, Logistique et Secrétariat du Conseil.

VII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

VII.1. Comité de Direction Générale

Le comité de direction générale réunit les responsables de pôles sous la présidence du Président Directeur Général. Ce comité assure une vue synthétique des activités opérationnelles dans les différents secteurs, le pilotage des grands projets stratégiques et la préparation des questions à soumettre au conseil d'administration, dans une démarche collégiale.

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Boubker JAI	Directeur Général	2003
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général	2003
M. Ismail DOURI	Directeur Général	2008

Source : Attijariwafa bank

VII.2. Comité exécutif

Le comité exécutif, présidé également par le Président Directeur Général, assure la gestion opérationnelle et administrative du groupe. D'une périodicité mensuelle, le comité exécutif est composé des membres de la direction générale et des responsables des principaux domaines d'activité.

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Boubker JAI	Directeur Général - Pôle Banque de Financement et Investissement et Filiales Financières	2007
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général - Pôle Banque de Détail	2004
M. Ismail DOURI	Directeur Général - Pôle, Transformation, Finance et Opérations	2008
Mme Wafaâ GUESSOUS	Logistique & Achat Groupe et Secrétariat du conseil	2007
M. Said SEBTI	Banque des Particuliers et des Professionnels	2008
M. Youssef ROUSSI	Banque de financement	2008
M. Mouâwia ESSEKELLI	Administrateur Directeur Général Attijariwafa bank Europe	2008
M. Brahim SAID	Audit général	2007
M. Amin BENJELLOUN TOUIMI	Services Financiers Spécialisés	2005
M. Abdellatif SEDDIQI	Rationalisation des structures	2007
M. Abdeljaouad DOSS BENNANI	Finances Groupe	2004
M. Mounir OUDGHIRI	Transformation des systèmes d'information	2005
M. Omar GHOMARI	Capital Humain Groupe	2007
M. Hassan BEDRAOUI	Systèmes d'Information Groupe	2007
M. Hicham SEFFA	Services et Traitements Clientèle	2007
Melle Mouna KADIRI	Communication Groupe	2007
M. Talal BELLAJ	Gestion Globale des Risques	2007
M. Abdlkrim RAGHNI	Administrateur Directeur Général CBAO	2008
M. Sâad BENJELLOUN	Banque de l'Entreprise	2007
M. Chakib ERQUIZI	Marchés des capitaux	2007

Source : Attijariwafa bank

VII.3. Rémunération octroyée aux membres des organes d'administration et de direction

La rémunération attribuée aux membres du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'établit à 4 Mdh, au titre des jetons de présence. Cette somme globale inclut tous les frais annexes inhérents aux déplacements liés au conseil. Chaque administrateur reçoit 40 000 dirhams par séance du conseil.

Par ailleurs, la rémunération brute annuelle des membres de direction au titre de l'exercice 2007 s'élève à 33,7 Mdh. De même que les prêts accordés aux membres de direction totalisent 65,2 Mdh à fin 2007.

VII.4. Intéressement et participation du personnel

En dehors du plan d'actionnariat entamé à partir de septembre 2005 dans le cadre de l'OPV réservée aux salariés du groupe Attijariwafa bank (0,89% du capital social), il n'existe aucun plan d'intéressement particulier pour le personnel d'Attijariwafa bank.

En novembre 2007, l'OPV du groupe Attijariwafa bank a porté sur 289 494 actions soit 1,5% du capital social. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme de cession d'actions aux salariés du Groupe Attijariwafa bank, visant à créer un plan d'actionnariat salarié à hauteur de 3% du capital de la banque dans un horizon de 5 à 10 ans.

A 30 septembre 2008, les salariés d'Attijariwafa bank sont actionnaires à hauteur de 2,33%.

PARTIE IV : ACTIVITE D'ATTIJARIWAFABANK

I. HISTORIQUE D'ATTIJARIWAFABANK

1911	Création avec implantation d'une succursale de la Banque Transatlantique à Tanger.
1969	Arrivée de M. Abdelaziz Alami en tant que Directeur Général.
Mars 1975	Ouverture de la première délégation à l'étranger destinée aux marocains à Francfort.
1981	Inauguration du siège du boulevard Moulay Youssef.
Mai 1984	Création du groupement Interbank avec la BMCI, la SGMB et le Crédit du Maroc.
Juin 1988	L'ONA acquiert 25% du capital auprès du CIC Paris et devient l'actionnaire de référence de BCM.
Décembre 1989	Entrée du Banco Central (devenu Grupo Santander) au capital de BCM qui devient le 2 ^{ème} actionnaire de référence aux côtés de l'ONA.
Avril 1992	Fusion-Absorption de la SBC.
Novembre 1993	Le capital de BCM est porté à 1 067 126 000 Dh franchissant le capital du milliard de dirhams.
8 janvier 2003	Départ à la retraite du Président Abdelaziz ALAMI et nomination du Président Khalid OUDGHIRI.
Novembre 2003	Prise de contrôle de Wafabank par la Banque Commerciale du Maroc, à travers l'achat de l'intégralité du holding financier OGM.
Décembre 2003	Obtention de l'agrément de Bank Al Maghrib concernant le changement de contrôle de Wafabank et le projet de fusion avec la Banque Commerciale du Maroc.
Janvier 2004	Démarrage du programme d'intégration avec l'assistance d'un consultant de renommée internationale.
26 avril - 10 mai 2004	Offre publique d'achat/Offre publique d'échange sur les titres Wafabank à l'initiative de la Banque Commerciale du Maroc.
Mai 2004	Renforcement du positionnement du nouvel ensemble dans le crédit à la consommation avec l'acquisition de Crédor par Wafasalaf.
Mai 2004	Signature d'un protocole d'accord pour le renforcement du partenariat stratégique avec le groupe Crédit agricole SA dans les domaines du crédit à la consommation et de la gestion d'actifs.
28 mai 2004	Assemblée générale Extraordinaire des actionnaires de la Banque Commerciale du Maroc ratifiant l'augmentation de capital par apports en nature des titres Wafabank et modifiant les statuts.
Juin 2004	Lancement de la nouvelle identité visuelle et de la dénomination du nouvel ensemble « Attijariwafa bank ».
28 juin–12 juillet 2004	Offre publique de retrait sur les titres Wafabank de la cote de la Bourse de Casablanca.
Décembre 2004	Fusion juridique des deux banques (rétroactive au 31/08/2004).
Janvier 2005	Acquisition de Crédit du Maroc Gestion par Wafa Gestion, dans le cadre du partenariat entre Attijariwafa bank et Crédit Agricole SA.

Septembre 2005	<p>Obtention d'un agrément bancaire pour la création d'une filiale au Sénégal.</p> <p>Fusion d'Attijari Management, Wafa Gestion et Crédit du Maroc Gestion. Les trois sociétés sont réunies sous la dénomination Wafa Gestion.</p>
12-26 Septembre 2005	<p>Offre Publique de Vente réservée aux salariés du Groupe Attijariwafa bank. Les salariés se sont portés acquéreurs de 0,89% du capital.</p>
Novembre 2005	<p>Acquisition de 53,54% du capital de la Banque du Sud (Tunisie) par le consortium Attijariwafa bank et Grupo Santander.</p> <p>Création d'une filiale bancaire de droit français «Attijariwafa bank Europe », ayant son siège social à Paris et obtention d'un passeport européen délivré par la Banque Centrale Française.</p>
Janvier 2006	<p>Dernière bascule informatique : finalisation du programme d'intégration dans le respect des délais et des budgets.</p>
Avril 2006	<p>Certification par engagement de services du réseau de centres d'affaires Entreprises par AFAQ/AFNOR France.</p>
Juillet 2006	<p>Lancement de l'activité d'Attijariwafa bank au Sénégal avec la création d'une filiale bancaire disposant de 4 agences à Dakar.</p>
Septembre 2006	<p>Mise en place d'une nouvelle organisation du groupe Attijariwafa bank.</p> <p>Lancement de Marocomex, plate-forme de services à l'international de la banque.</p>
Décembre 2006	<p>Lancement du plan de développement de la Banque du Sud « Intilak », avec une recapitalisation financière via une augmentation de capital de 50 MTND et l'émission d'obligations convertibles en actions atteignant les 80 MTND.</p> <p>Changement de la dénomination « Banque du Sud » pour la marque Attijari bank.</p> <p>Création d'Attijariwafa Finanziaria en Italie, société financière filiale d'Attijariwafa bank Europe.</p>
Janvier 2007	<p>Acquisition de 66,67% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne (BST) auprès de certains actionnaires privés de cette banque.</p>
Février 2007	<p>Emission de deux emprunts obligataires subordonnés totalisant un montant de 2 milliards de dirhams.</p> <p>Lancement d'Online Trade, le service de gestion en ligne des opérations à l'international.</p>
Juillet 2007	<p>Fusion entre Attijariwafa bank Sénégal et la Banque Sénégal-Tunisienne pour donner naissance à Attijari bank Sénégal.</p>
Septembre 2007	<p>Publication des comptes consolidés aux normes IAS/IFRS, une année avant l'échéance annoncée par Bank Al Maghrib aux établissements de crédit de la place.</p>
Octobre 2007	<p>Lancement d'une offre de produits alternatifs.</p>
Novembre 2007	<p>Acquisition de 79,15% du capital de la banque sénégalaise CBAO par le consortium Attijariwafa bank, ONA et SNI ;</p> <p>Lancement, par Attijariwafa bank et la BCP, de H Partners, le premier fonds d'investissement touristique ;</p> <p>Emission de deux emprunts obligataires d'un montant global d'un milliard de dirhams ;</p> <p>Lancement d'une OPV réservée aux salariés portant sur 289 494 actions soit 1,5% du capital social.</p>

Décembre 2007	Election par l'équipe éditoriale du magazine The Banker (publication du groupe Financial Times) de Attijariwafa bank comme « banque de l'année 2007 au Maroc ».
Février 2008	AWB est classée Investment Grade, selon l'agence de rating internationale Capital Intelligence. L'agence estime que la banque dispose d'une bonne liquidité.
Mars 2008	Attijariwafa bank lance l'offre « Confirming » : solution sur mesure conçue pour permettre à l'entreprise d'externaliser les règlements de ses fournisseurs.
Avril 2008	Attijariwafa bank a été élu meilleure banque au Maroc par le magazine américain Global Finance « Best Emerging Market Banks Awards 2008 », et ce pour la quatrième année consécutive.
Mai 2008	Attijariwafa bank s'est implantée à Nouakchott. La banque a reçu l'agrément de la Banque Centrale Mauritanienne.
Juin 2008	Emission d'un emprunt obligataire subordonné non coté d'un montant global d'un milliard de dirhams, réservé aux investisseurs institutionnels ; Fusion entre Attijari bank Sénégal et CBAO.
Juillet / Août 2008	Acquisition, par le consortium Attijariwafa bank, ONA et SNI de 51% de la Banque Internationale pour le Mali ; Lancement d'un fonds à capital garanti et lancement d'un nouveau pack pour les jeunes.
Septembre 2008	Split de la valeur nominale de l'action d'Attijariwafa bank. L'opération se traduit par la multiplication par 10 du nombre d'actions ATW en circulation, la valeur nominale de l'action est ainsi divisée par 10.
Novembre 2008	Cession de 24% du capital de Crédit du Maroc et de 15% du capital de Wafasalaf au Crédit Agricole France en contrepartie des participations de ce dernier dans le réseau des banques de détail en Afrique.

II. APPARTENANCE D'ATTIJARIWAFABANK AU GROUPE ONA

Le Groupe ONA est le principal actionnaire d'Attijariwafa bank, avec une participation dans le capital à hauteur de 30,04% (en intégrant les participations de F3I et des autres filiales de ONA) au 30 septembre 2008.

II.1. Présentation du Groupe ONA

Le Groupe ONA est un groupe industriel privé marocain avec un chiffre d'affaires consolidé IFRS de 17,8 Mrds Dh au titre du premier semestre 2008, en progression de 16,9% par rapport à la même période (à périmètre comparable), et un résultat net part du groupe de 0,9 Mrd Dh au premier semestre 2008.


Le Groupe ONA opère dans les métiers stratégiques suivants :

- **Mines & Matériaux de construction** : à travers son holding Managem, le Groupe exploite plusieurs gisements (polymétallique : zinc/cuivre/plomb, cobalt, fluorine, argent et or) et produit des cathodes de cobalt, résultat d'un long processus d'innovation interne. Il mène une activité permanente de recherche et d'exploration au Maroc et en Afrique sub-saharienne.
- **Agro-alimentaire & Boissons** : ONA opère, en partenariat avec Danone, dans les secteurs des produits laitiers (lait, yaourt, fromage), de la biscuiterie et de l'eau. Il est également présent dans les activités de production et de commercialisation du sucre et des corps gras.
- **Distribution** : ONA a lancé Marjane, la chaîne d'hypermarchés nationale. L'accord de partenariat avec Auchan a favorisé l'accélération de ses implantations et a permis la création de la chaîne de supermarchés Acima. Le 23 août 2007, le groupe Auchan a cédé sa participation de 49% dans les deux sociétés de distribution (Marjane et Acima) à l'ONA qui en détient désormais 100%.

Par ailleurs, à travers sa filiale Optorg, le Groupe est distributeur au Maroc et en Afrique Sub-saharienne des engins Caterpillar. Il est également représentant exclusif de Peugeot et Citroën au Maroc à travers sa filiale Sopriam.

- **Activités Financières** : le Groupe ONA est, avec Santander Central Hispano (SCH), l'actionnaire de référence d'Attijariwafa bank. Il contrôle également la société de courtage en assurance Agma Lahlou Tazi.
- **Relais de croissance** : l'ONA s'est positionné sur trois nouveaux secteurs à fort potentiel à travers ses filiales NAREVA Holding (Utilities), Wana Corporate (Télécoms) et ONAPAR (Immobilier).
NAREVA Holding a en charge le développement des participations de l'ONA dans les secteurs de l'énergie, l'environnement et les services aux collectivités locales. Wana Corporate se positionne sur le marché de l'ADSL et tout récemment sur le marché de la téléphonie fixe et mobile. ONAPAR a réalisé des complexes immobiliers de loisirs dans le Nord du Maroc et à Marrakech et gère des parcs d'activités industriels comme celui de la Zone Franche de Tanger.
- **Holdings et autres** : Mercure.Com développe l'expertise du Groupe ONA dans le domaine des nouvelles technologies.

NB : Il n'existe pas de conventions spéciales entre Attijariwafa bank et les autres filiales du Groupe ONA dont l'organigramme simplifié se présente comme suit :

	Mines	Managem : 78,2%- IG	
	Agroalimentaire	Centrale Laitière: 55,1%- IG	Cosumar: 55,5% - IG
		Lesieur Cristal: 55,0%- IG	Marona: 98,7% - IG
		Bimo: 50,0% - IP	Sotherma: 30% - IP
	Distribution	Marjane : 100,0% - IG	Optorg : 100% - IG
		Acima : 100,0 % - IG	Sopriam : 91,0% - IG
	Activités financières	AWB : 29,7% - MEE	ONA Courtage: 51,0%- IG
	Kasovi: 25% - MEE		
Relais de croissance	Wana Corporate : 51,0%-IG	Nareva : 100% - IG	
	Onapar : 100% - IG		
Holdings et autres	Mercure.com : 100%- NC		

Légende:
 IG: Intégration globale
 IP: Intégration proportionnelle
 MEE: Mise en équivalence
 NC: Non consolidé

Source : ONA au 30.06.08

L'activité des principales entités des différents Domaines d'Activité Stratégiques est présentée ci-après :

II.1.1. Mines

L'activité Mines représente le métier historique du Groupe ONA. Elle est structurée autour du Groupe Managem qui détient aussi bien des sociétés d'exploitation que de valorisation et de services.

L'activité de Managem consiste à extraire, concentrer et commercialiser différents minerais : métaux de base, comme le cuivre, le zinc, le plomb ; métaux précieux, à savoir l'or et l'argent ; métaux stratégiques tels le cobalt et, enfin, la fluorine.

En aval de l'extraction, Managem procède à la valorisation des minerais par voie hydro- métallurgique, aboutissant à des produits à forte valeur ajoutée tels que les cathodes de cobalt. En amont, l'exploration et la recherche & développement contribuent à l'élargissement du champ d'activité de l'entreprise.

En 2007, L'ONA a créé une société anonyme, Managem Gabon, détenue à 100% par Managem pour la mise en valeur du projet Eteke (projet Or).

Le premier semestre 2008 a été marqué par la création de Managem International, holding de droit suisse, dont la vocation est de détenir l'ensemble des participations du groupe Managem à l'étranger (Manatrade, Managem Gabon, Lamikal, REG...).

II.1.2. Agroalimentaire

Le pôle agroalimentaire, métier traditionnel de l'ONA, est principalement constitué des groupes Centrale Laitière, Lesieur Cristal, Marona, Sotherma et des sociétés Cosumar et Bimo.

Centrale Laitière

Centrale Laitière opère dans le marché des produits laitiers. La société dispose d'une large gamme de produits et de cinq sites de production. Centrale Laitière fabrique plusieurs produits laitiers sous ses propres marques mais aussi sous celle de Danone, qui détient 29,2% du capital de Centrale Laitière au 31 décembre 2007.

Par ailleurs, le Groupe Centrale Laitière s'est désengagé de sa participation dans le marché des desserts glacés via la cession, au cours de l'exercice 2005, de la filiale Pingouin.

Le 29 février 2008, Centrale Laitière a inauguré la nouvelle tour de séchage à Fkih Ben Saleh qui a nécessité un investissement de 50 Mdh.

Sotherma

La société opère dans le marché des eaux, à travers la commercialisation des marques Danone Aïn Saïss (DAS) et Sidi Harazem.

Lesieur Cristal

Créée en 1941, Lesieur Cristal opère principalement sur le marché du raffinage et de la commercialisation d'huiles destinées à la consommation et aux industries de la conserve.

Parallèlement, Lesieur conditionne et commercialise une large gamme de produits d'entretien ménager et de tourteaux destinés à l'alimentation animale.

Le Groupe possède également une filiale, CMB Plastique, qui opère sur le marché marocain des emballages plastiques.

En 2005, Lesieur Cristal s'est associé à Banchereau France pour la construction d'une unité industrielle spécialisée dans la production et la commercialisation des produits de charcuterie.

En 2007, Lesieur Cristal s'est désengagée de l'activité charcuterie en faveur du partenaire Banchereau SAS.

Le premier semestre 2008 a été marqué par le réajustement des prix de vente des huiles de table par Lesieur en répercussion du fort renchérissement des cours de la matière première.

Groupe Marona

Opérant dans la pêche hauturière et spécialisée dans la commercialisation d'une gamme de poisson essentiellement composée de céphalopodes, Marona écoule ses produits principalement sur les marchés japonais et européen.

Cosumar

L'activité de Cosumar repose sur le traitement de la betterave et de la canne à sucre et le raffinage du sucre brut. Coté en bourse depuis 1985, Cosumar a acquis les quatre sucreries publiques privatisées au cours de l'exercice 2005 et détient désormais près de 100% du marché national du sucre.

En 2008, Cosumar a cédé ses titres Somed à SNI.

Bimo

Filiale de l'ONA depuis l'exercice 1999, la société Bimo est spécialisée dans la production de biscuits sucrés, de gaufrettes, de pâtisseries, etc. La société dispose de plusieurs références et bénéficie de l'expertise de Danone, partenaire depuis 1999.

II.1.3. Distribution

La distribution réunit les métiers de la grande distribution, avec les deux enseignes Marjane et Acima, de la distribution automobile avec les groupes Sopriam et Optorg, et du négoce et de la distribution de biens d'équipements en Afrique à travers le Groupe Optorg.

Marjane

Issu du partenariat entre le Groupe ONA et Auchan, deuxième groupe français de distribution, Marjane Holding compte 17 hypermarchés à son actif à fin juin 2008 avec une surface de vente totale de 124 359 m².

Le premier semestre 2008 est marqué par l'agrandissement du magasin Marjane Marrakech de 3 163 m² et le lancement des travaux de construction des nouveaux magasins Marjane Fès Immouzer et Marjane Nador.

Acima

Acima est une chaîne de supermarchés créée en 2002 en partenariat avec Auchan et qui gère des supermarchés de proximité.

En 2006, la société a procédé à une augmentation de capital de 100 Mdh.

Le 23 août 2007, le groupe Auchan a cédé sa participation de 49% dans les deux sociétés de distribution (Marjane et Acima) à l'ONA qui en détient désormais 100%.

A fin juin 2008, Acima compte 26 supermarchés après l'ouverture du supermarché Acima Berrechid en mars 2008.

Optorg

Après la cession de CCO en 2007, le Groupe Optorg a recentré ses activités sur Tractafic Equipement (distribution de matériels lourds en Afrique de l'Ouest, etc.) et Tractafic Motors (distribution d'automobiles, etc.) avec notamment les représentations des marques Caterpillar, Mercedes-Benz, Manitou, Mazda, Hyundai, Mitsubishi, etc.

Au premier semestre 2008, le Groupe Optorg a réalisé une forte croissance des activités tirée par les performances de Tractafic Equipement notamment au Maroc et au Cameroun.

Aussi, le Groupe a cédé des magasins de biens de consommation en Côte d'Ivoire (Peyrissac) et au Cameroun.

Par ailleurs, Tractafic Motors a obtenu la carte de distribution de la marque Mercedes sur 13 territoires additionnels.

Sopriam

Importateur exclusif des marques Peugeot et Citroën au Maroc, Sopriam dispose d'un important réseau de distribution ainsi que d'une gamme de produit variée et compétitive qui consolide son positionnement sur le marché marocain.

Au cours du premier semestre 2008, les parts de marché de Sopriam ont baissé de 2,2 points s'établissant à 16,2% contre 18,4% à fin 2007.

II.1.4. Activités financières

Ce secteur d'activité regroupe les activités suivantes : services bancaires aux particuliers et aux entreprises, gestion de patrimoine, banque d'investissement, services financiers spécialisés, courtage, etc.

Les activités financières du groupe ONA regroupent les métiers de courtage avec le Groupe ONA Courtage et sa filiale Agma Lahlou Tazi et de la banque avec Attijariwafa bank et CBAO à travers le holding KASOVI.

Groupe ONA Courtage

Agma Lahlou Tazi

Principale société du groupe ONA Courtage, Agma Lahlou Tazi est issue de la fusion en 1999 de deux leaders du courtage, à savoir, Agma et Lahlou-Tazi.

La société occupe actuellement une position de renom dans le conseil et le courtage en Assurance et Réassurance au Maroc.

ONA Courtage

ONA Courtage est en charge de la prise de participations directe ou indirecte dans toutes opérations ou entreprises de courtage d'assurances, par voie de création de sociétés, de participation à leur constitution ou à l'augmentation de capital de sociétés existantes, ou encore par voie de commandite, d'achat de titres, de droits sociaux ou autrement.

ALD Automotive

La société a pour objet la location de tout véhicule automobile et entreprendre :

- toutes opérations d'étude, d'achat, de vente, de commissionnement, de représentation, de courtage et consignation tant au Maroc qu'à l'étranger ;
- tant par elle-même que par voie de sous-traitance, toutes opérations d'entretien et de réparation de véhicules automobiles ;
- la création et l'exploitation industrielle et commerciale de toutes usines et fonds de commerce ;
- la création, l'achat, la vente, la prise à bail et l'exploitation de tous établissements industriels et commerciaux nécessaires à l'objet de la société ;
- plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, de transports, financières, mobilières et autres pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet précité ou à tous objets similaires ou connexes de la manière la plus étendue et profitant au développement des activités sociales.

II.1.5. Relais de croissance

Ce secteur d'activité regroupe les activités liées aux solutions télécoms, services à valeur ajoutée, aménagement d'infrastructures industrielles, projets immobiliers de loisirs, projet d'irrigation, etc.

L'activité Relais de Croissance regroupe la société Wana Corporate pour les solutions télécoms, le groupe Onapar pour les services liés aux aménagements d'infrastructures industrielles et les projets immobiliers de loisir et résidentiels et le groupe Nareva pour les projets liés au secteur de l'énergie, l'environnement et les services aux collectivités locales.

NAREVA holding

Créé en janvier 2005, Nareva est un holding regroupant les participations de l'ONA dans les secteurs de l'énergie, l'environnement et les services aux collectivités locales. Les champs d'intervention de Nareva concernent la production d'énergie électrique, l'environnement et la gestion déléguée et les travaux publics.

En 2008, Nareva holding a signé un accord de principe avec la Samir, Lafarge, l'ONDA et l'ONCF pour le développement de parcs éoliens d'une capacité totale de 200 MW. La capacité cumulée des accords signés s'élève à 290 MW.

WANA Corporate

Au cours du 2^{ème} semestre 2005, l'ONA a acquis 100% de la société Maroc Connect (ex Wanadoo Maroc), 2^{ème} fournisseur d'accès Internet au Maroc. L'actionnariat de la société a évolué au 1^{er} semestre 2006 et l'ONA ne détient plus que 51% du capital, les 49% restants ayant été cédés à la SNI.

Maroc Connect est une entreprise de services télécoms dont les offres s'adressent aussi bien au marché des particuliers que celui des PME et grandes entreprises.

En 2005, la société a été adjudicataire d'une licence nouvelle génération pour l'exploitation de services fixes avec mobilité restreinte. De même, Maroc Connect s'est vu attribué au 2^{ème} semestre 2006 une licence 3^{ème} génération pour l'établissement et l'exploitation de réseaux publics de télécommunications au Maroc.

L'activité commerciale de Maroc Connect a démarré en décembre 2006 et s'est accompagnée du lancement de la nouvelle identité visuelle et de la dénomination « WANA ».

En 2007, Wana s'est lancée dans l'activité d'opérateur global intégré avec le lancement de plusieurs offres (Offre Bayn, offre Internet Bayn et offre Entreprise Convergence).

Au terme du 1^{er} semestre 2008, le parc actif voix s'est établi à 1 438 823 contre 1 112 895 à fin décembre 2007, soit une progression de 29%. Le nombre de clients actifs Internet à fin juin 2008 a atteint 117 531 clients contre 47 450 clients à fin décembre 2007.

Groupe ONAPAR

La société ONAPAR est le holding de l'activité Tourisme Aménagement Immobilier du Groupe ONA. Elle a pour mission de réaliser les investissements du Groupe pour le développement d'une activité touristique, de participer à tout projet d'aménagement de parcs industriels et d'assurer le développement de projets immobiliers à caractère touristique.

En 2007 et au premier semestre 2008, le groupe Onapar a été marqué par les augmentations de capital de Amelkis Resort, la Marocaine des Golfs, Prestige Resort et Orientis Invest et la réduction du capital de Marodec.

II.1.6. Holding et autres

Mercure.Com

Créé en 2002, Mercure.com est le holding « technologies de l'information » du Groupe ONA. La société dispose d'un ensemble d'experts du secteur des technologies de l'information au Maroc et développe l'expertise locale en partenariat avec des acteurs majeurs du secteur à l'international.

II.2. Relations entre Attijariwafa bank et le Groupe ONA

Contrats de location de bureaux

Attijariwafa bank dispose de deux conventions de location d'espaces à usage de bureaux avec ses principaux actionnaires ONA et SNI. Le tableau suivant résume les loyers perçus au titre de ces contrats en 2007 :

Actionnaire	Annuel – Dh	Début du loyer
ONA	6 370 000	17/06/1996
SNI	711 000	10/06/1996

Source : Attijariwafa bank

Convention de portage d'actions entre Attijariwafa bank et l'ONA

Cette convention, préalablement autorisée par le Conseil d'Administration du 25 juillet 2002, prévoit la prorogation de la date d'expiration de la convention de portage conclue en date du 26 décembre 2000 entre ex-BCM et ONA portant sur les titres SOREAD pour un montant global de 5 millions de dirhams, cette convention a continué à produire son effet au 31 décembre 2007. Les produits comptabilisés par Attijariwafa bank au titre de la convention de portage se sont élevés pour l'exercice 2007 à 368 Kdh.

Convention de location de locaux entre Attijariwafa bank et SNI

Cette convention, préalablement autorisée par le Conseil d'Administration du 25 septembre 2007, prévoit la location des locaux à usage de bureaux totalisant une superficie de 700 m², dépendant de l'immeuble sis à Casablanca, 163 avenue Hassan II, pour un loyer annuel de 711 Kdh.

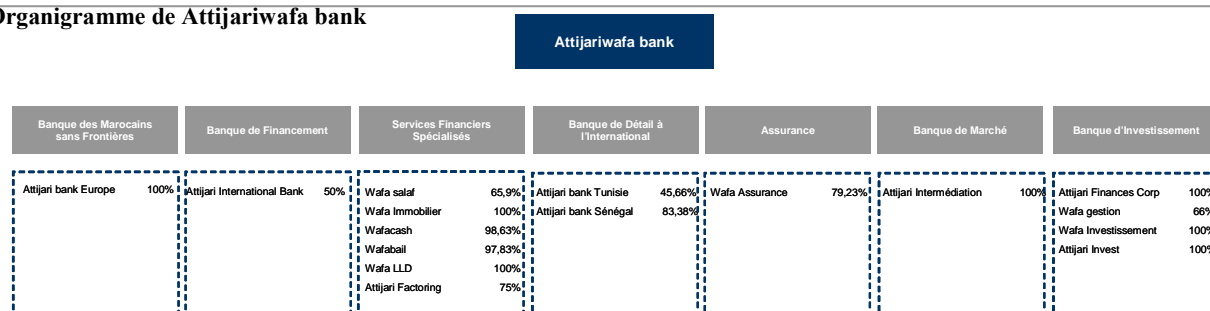
Convention de location de locaux entre Attijariwafa bank et ONA

La convention prévoit la location d'un ensemble de locaux à usage de bureaux totalisant une superficie de 6 883 m², dépendant de l'immeuble sis à Casablanca, 163 Avenue Hassan II. A ce titre, les loyers facturés par Attijariwafa bank à ONA au cours de l'exercice 2007 se sont élevés à 6,37 Mdh.

III. FILIALES D'ATTIJARIWAFABANK

III.1. Organigramme

Organigramme de Attijariwafa bank



Source : Attijariwafa bank – Organigramme au 30 juin 2008

III.2. Présentation des filiales

III.2.1. Banque des Marocains sans Frontière

Attijariwafa bank Europe

En novembre 2005, la Banque Centrale Française a délivré un passeport européen à « Attijariwafa bank Europe », qui a ainsi vu le jour en tant que filiale bancaire de droit français. Cette filiale, dont le siège social se trouve à Paris, apporte au groupe le cadre juridique et social lui permettant de déployer ses activités dans l'ensemble des pays de l'Union Européenne en pleine conformité avec le cadre législatif des pays d'accueil et les règles bancaires internationales.

Ainsi, l'activité de la succursale de Paris a été transférée vers Attijariwafa bank Europe. De même la succursale de Bruxelles est devenue succursale d'Attijariwafa bank Europe à fin 2006.

En 2007, Attijariwafa bank Europe a poursuivi son développement du passeport européen :

- création de deux succursales, une en Allemagne et une autre aux Pays-Bas ;
- ouverture de deux nouvelles agences en France ;
- inauguration du nouveau siège social à Paris.

Elle a aussi lancé un projet de duplication du business model de transferts de flux financiers en direction de la Tunisie et du Sénégal.

Au titre du premier semestre 2008, Attijariwafa bank Europe a renforcé son réseau en France avec l'ouverture de deux nouvelles agences, portant le nombre de points de vente en Europe à 50. La filiale bancaire française a également lancé un projet de transformation des guichets conseils en agences bancaires. Des sites pilotes ont été déjà lancés, le reste des agences suivra avant la fin de l'année.

Dans le cadre des synergies intra-groupe, la filiale européenne fera bénéficier les filiales tunisienne et sénégalaise de son expertise sur la clientèle expatriée en Europe.

Données au 30.06.2008

Dénomination sociale	Attijariwafa bank Europe
Siège social	6, rue chauchat 75 009 Paris
Montant du capital détenu	33 907 KEUR (soit 389,4 Mdh)*
% de capital détenu	100,00%
% des droits de vote	100,00%
Produit net bancaire	77,4 Mdh
Résultat net	2,2 Mdh
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice 2007	Néant

Source : Attijariwafa bank - Cours de change au 30/06/2008 : EUR = 11,4855 MAD

III.2.2. Banque de Financement

Attijari International Bank – Banque Offshore

Attijari International Bank est une société anonyme au capital de 3 000 000 US dollars, détenue conjointement par Attijariwafa bank et Banco Central Hispano Americano. La société intervient en tant que Banque Off Shore.

En 2007, les deux projets de construction du nouveau siège à la Zone Franche et la refonte du système d'information de la banque ont été approuvés.

Le premier semestre 2008 a été marqué par le lancement d'étude pour le changement du système d'information et la poursuite des travaux de construction du nouveau siège à la zone franche.

Données au 30.06.2008	
Dénomination sociale	Attijari International Bank-Banque Offshore
Siège social	Lot. N°41, Zone Franche d'exportation, Route de Rabat - Tanger
Montant du capital détenu par AWB	1 500 KUSD (soit 206,5 Kdh)
% de capital détenu	50,0%*
% des droits de vote	50,0%*
Produit net bancaire	1 686 KUSD (soit 232,1 Kdh)
Résultat net	1 553 KUSD (soit 213,8 Kdh)
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice 2007	Le résultat net a été entièrement affecté au report à nouveau en vue de procéder à une augmentation de capital

Source : Attijariwafa bank - * le reliquat du capital est détenu par Banco Central Hispano Americano

Cours de change au 30/06/2008 : USD = 7,2645 MAD

III.2.3. Services Financiers Spécialisés

Wafasalaf

Wafasalaf est une société de crédit à la consommation multi-produits (Prêt Personnel, Crédit renouvelable, Cartes de crédit, Crédit automobile, Location avec option d'achat (LOA), Equipement des ménages et Crédit voyages). Wafasalaf se distingue par :

- une notoriété dans le secteur ;
- des outils pour la gestion des crédits : Outil Vendeur (extranet), système d'information multi-sociétés ;
- la diversification des fonds de commerce avec un positionnement particulier en automobile ;
- la capacité d'adaptation des équipes (commercialisation de nouveaux produits...) ;
- le réseau de distribution le plus dense du secteur.

Wafasalaf travaille également pour d'autres réseaux de distribution : Attijariwafa bank, CDM, Wafacash, Wafa Assurance, La Poste. Elle est également liée par un accord de partenariat avec SOFINCO, filiale du Crédit Agricole.

La production globale de Wafasalaf s'est améliorée, à fin 2007, de 29,5% s'établissant à 8,08 milliards de dirhams. Sa part de marché en terme d'encours s'est établie, à fin décembre 2007, à 34%.

Wafasalaf a réalisé une forte croissance de son activité, notamment à travers l'extension et la modernisation du réseau (32 agences dont 4 nouvellement créées en 2007) ainsi que le lancement de nouveaux produits tels que Salaf Ouahed pour le rachat des créances, Salaf Nejma réservé exclusivement aux femmes et des packages auto comprenant des produits de financement, d'assistance et d'assurance.

Au titre du premier semestre 2008, Wafasalaf a amélioré ses réalisations, notamment à travers l'extension du réseau (ouverture de 4 nouvelles agences) et le lancement de divers produits innovants. La filiale de crédit à la consommation a une part de marché des encours de 33% à fin mars 2008.

Données au 30.06.2008	
Dénomination sociale	Wafasalaf
Siège social	Angle boulevard Abdelmoumen et rue Jenner, Casablanca
Montant du capital détenu	74 585 291 Dh
% de capital détenu	65,9%*
% des droits de vote	65,9%
Produit net bancaire	364 Mdh
Résultat net	132 Mdh
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice 2007	44,8 Mdh

Source : Attijariwafa bank - * le reliquat du capital est détenu par SOFINCO, filiale du Crédit Agricole – France.

Wafa Immobilier

Spécialisée dans la distribution de crédit pour l'acquisition, la construction et l'aménagement de logements, Wafa Immobilier intervient également dans le financement de la promotion immobilière. Pour assurer une meilleure présence sur le marché, Wafa Immobilier dispose de représentations commerciales dans les régions à fort potentiel et notamment à Casablanca, Rabat, Fès, Marrakech, Agadir et Tanger.

Durant l'année 2007, Wafa Immobilier a pu développer également plusieurs actions stratégiques à travers l'élargissement de son réseau de distribution (ouverture de 15 nouvelles agences dans les villes à fort potentiel, le lancement de nouveaux produits (Mourabaha et Miftah Bila Houdoud).

Sa production en 2007 a atteint 8,76 milliards de dirhams, en accroissement de 48,8%.

Au cours du premier semestre 2008, Wafa immobilier a poursuivi son programme d'extension du réseau, avec l'ouverture de 5 nouvelles agences.

Sa production a atteint 4,05 milliards de dirhams en évolution de +5,2% par rapport à fin juin 2007.

Données au 30.06.2008	
Dénomination sociale	Wafa Immobilier SA
Siège social	5, bd Abdelmoumen Casablanca
Montant du capital détenu	40 000 000 Dh
% de capital détenu	100,0%
% des droits de vote	100,0%
Produit net bancaire	93,3 Mdh
Résultat net	26,5 Mdh
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice 2007	23,2 Mdh

Source: Attijariwafa bank

Wafacash

Créée en 1991, Wafa monétique est spécialisée dans les moyens de paiement, les transferts d'argent instantanés et le change manuel. En 2002, Wafa monétique a changé de dénomination sociale pour « Wafacash ». Durant l'exercice 2004, l'activité monétique de Wafacash a été marquée par le transfert de l'activité commerçants et la cession des TPE « Terminaux de Paiement Electroniques » au Centre Monétique Interbancaire. Wafacash renvoie désormais à un ensemble de services financiers portant essentiellement sur le marché des transferts d'argent instantanés, de l'étranger et à l'intérieur du pays et sur celui du change manuel.

L'année 2007 a été marquée par l'ouverture de 44 agences (dont 17 pour son propre réseau) et un large processus de réaménagement de son propre réseau.

L'activité de wafacash a évolué dans un contexte marqué par la publication de deux nouvelles réglementations qui concernent la libéralisation de l'activité Change Manuel et l'activité des sociétés de transfert de fonds, exigeant que l'ensemble des agents ait une activité para financière avec un capital minimum de 3 000 Kdh.

Au premier semestre 2008, Wafacash a poursuivi son processus d'ouverture et de modernisation du réseau avec l'ouverture de 22 agences.

Données au 30.06.2008	
Dénomination sociale	Wafa Cash
Siège social	15, rue Driss Lahrizi Casablanca
Montant du capital détenu	34 569 Kdh
% de capital détenu	98,6%
% de droits de vote	98,6%
Produit net bancaire	66,6 Mdh
Résultat net	16,7 Mdh
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice 2007	Néant

Source : Attijariwafa bank

Wafabail

Née du rapprochement entre Wafabail et Attijari Leasing, Wafabail est spécialisée dans le métier de crédit-bail, et plus précisément :

- le financement de l'achat à crédit de tout matériel, article, produit pour tout usage et destination, de tout appareil ou article électroménager ainsi que tout mobilier et article d'ameublement, équipement de bureaux, véhicules automobiles, matériel à usage professionnel ;
- le financement de toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou immobilières ;
- le financement par crédit-bail pour l'acquisition de tous biens mobiliers ou immobiliers.

En 2007, Wafabail a maintenu sa position de leader du crédit bail avec 22,2% de part de marché. Tirant notamment profit des synergies avec le réseau de la banque, son produit net bancaire a connu une progression de 14,3%.

L'année 2007 a été marquée par les nouvelles dispositions contraignantes de la loi de finances 2007 instaurant la suppression de l'exonération de TVA et la suppression du remboursement de crédit TVA.

Au premier semestre 2008, Wafabail a développé un projet structurant de refonte et d'optimisation des process de leasing. L'objectif est de revoir et d'optimiser l'ensemble des process de wafa bail et de les inscrire dans une approche industrielle, verrouillée par un dispositif de contrôle interne.

Au 30 juin 2008, Wafabail a une part de marché de 27% en terme de production.

Données au 30.06.2008	
Dénomination sociale	Wafabail
Siège social	5, bd Abdelmoumen Casablanca
Montant du capital détenu	146,7 Mdh
% de capital détenu	97,83%*
% des droits de vote	97,83%
Produit net bancaire	118,7 Mdh
Résultat net	74,2 Mdh
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice 2007	Néant

Source : Attijariwafa bank * dont 40,9% appartenant à la société « BCM Corporation »

Wafa LLD

Wafa LLD est spécialisée dans la location de voiture longue durée. Cette formule consiste en la mise à disposition d'une entreprise d'un ou plusieurs véhicules neufs pour un kilométrage et une durée convenue à l'avance (de 12 à 60 mois) moyennant une redevance mensuelle fixe incluant des services souscrits à la carte :

- entretien et maintenance ;
- gestion des pneumatiques ;
- assurance, assistance et gestion des sinistres ;
- fourniture du véhicule de remplacement ;
- gestion de carburants.

En 2007, Wafa LLD a remporté plus de 45% des appels d'offres lancés sur le marché. Avec une demande croissante de la part des administrations publiques (31% de la production de l'année 2007), son chiffre d'affaires a enregistré une hausse de 26,5% par rapport à l'exercice 2006.

Au premier semestre 2008, le chiffre d'affaires de Wafa LLD a enregistré une hausse de 16,2% par rapport à la même période 2007.

Données au 30/06/2008	
Dénomination sociale	Wafa LLD
Siège social	5, Bd Abdelmoumen Casablanca
Montant du capital détenu	20 000 000 Dhs
% de capital détenu	100,0%
% des droits de vote	100,0%
Chiffre d'affaires	70,4 Mdh
Résultat net	1,2 Mdh
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice 2007	Néant

Source: Attijariwafa bank

Attijari Factoring

Attijari Factoring est spécialisée dans la réalisation de toutes les opérations de factoring export, import et domestique. Elle s'engage par contrat vis à vis de ses sociétés clientes à :

- couvrir le risque d'impayés de leurs clients marocains et étrangers ;
- prendre en charge la gestion des comptes clients et le recouvrement des créances ;
- assurer le financement des factures.

Attijari Factoring est membre de Factors Chain International, premier réseau d'affacturage mondial regroupant 201 correspondants.

L'année 2007 a été marquée par la concrétisation d'un important contrat avec le partenaire Santander de Factoring.

Le résultat net d'Attijari Factoring, pour l'année 2007, a connu une forte progression de 59,2%. Sa part de marché, en 2007, est estimée à 32% (+10 points par rapport à 2006).

Le premier semestre 2008 a été marqué par les éléments suivants :

- le démarrage d'importants contrats au niveau de l'activité export ;
- l'offre de nouveaux services qui ont permis d'intégrer de nouveaux secteurs d'activité.

Données au 30.06.2008	
Dénomination sociale	Attijari Factoring
Siège social	2, bd Moulay Youssef - Casablanca
Montant du capital détenu	22 500 000 Dh
% de capital détenu	75,0%*
% des droits de vote	75,0%
Produit net bancaire	14,1 Mdh
Résultat net	6,9 Mdh
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice 2007	Néant

Source : Attijariwafa bank - * le reliquat du capital est détenu par Santusa Holding.

III.2.4. Banque de Détail à l'International

Attijari bank Tunisie

Dans le cadre d'un consortium constitué avec Grupo Santander, Attijariwafa bank a acquis, fin 2005, 53,54% du capital de la Banque du Sud en Tunisie (devenue en décembre 2006 Attijari bank Tunisie), dans le cadre de l'achèvement du processus de sa privatisation. Cette opération vise à promouvoir les flux commerciaux et d'investissements entre la Tunisie et le Maroc, mais également avec l'Espagne.

En décembre 2006, un plan de recapitalisation d'Attijari Bank Tunisie a été lancé, visant à accompagner le plan de développement de la banque et lui permettre de disposer d'une assise financière solide. Cette recapitalisation s'est faite via l'augmentation de capital en numéraire de 50 MTND et l'émission d'obligations convertibles en actions atteignant 80 MTND.

Attijari bank Tunisie a démarré en 2007 la mise en œuvre de son plan de transformation « Intilak » qui comprend 240 projets. Les principales réalisations de ce plan concernent :

- la mise en place de l'organisation commerciale de la banque des particuliers ;
- la segmentation clientèle ;
- la mise en œuvre d'un nouveau schéma directeur des systèmes d'information ;
- le développement du réseau avec l'ouverture de 10 nouvelles agences et l'installation de 23 GAB supplémentaires ;
- l'élargissement et l'optimisation de l'offre produits.

Au cours du premier semestre 2008, Attijariwafa bank Tunisie a développé son réseau commercial en le portant à 115 agences à fin juin 2008. Cette extension s'est accompagnée d'un effort d'élargissement et d'optimisation de l'offre de produits et de services à la clientèle. En outre, la banque tunisienne a poursuivi ses efforts d'amélioration de ses processus, de son organisation ainsi que de son système d'information et ce, pour l'ensemble des métiers de la banque.

Données au 30.06.2008	
Dénomination sociale	Attijari bank Tunisie
Siège social	95, avenue de la liberté Tunis - Tunisie
Nombre de titres détenus	16 368 000
Montant du capital détenu	68,5 TND (soit 427,7 Mdh)*
% de capital détenu	45,66%
% des droits de vote	54,56%
Produit net bancaire	60,5 millions TND (soit 377,8 Mdh)**
Résultat net	16,4 millions TND (soit 102,6 Mdh)**
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice 2007	Néant

Source : Attijariwafa bank - * Après augmentation du capital **Cours de change au 30/06/2008 : MAD = 0,160165 TND

Attijari bank Sénégal

Attijari bank Sénégal est la dénomination de la nouvelle entité issue du rapprochement, en juillet 2007, entre Attijariwafa bank Sénégal et la Banque Sénégal – Tunisienne (BST). A l'issue de la fusion, la filiale sénégalaise dispose d'un réseau de 19 agences et emploie 181 collaborateurs.

Le premier semestre 2008 a été marqué par la finalisation de l'opération d'acquisition de 79,15% du capital de la CBAO et la finalisation du rapprochement entre Attijari bank Sénégal et CBAO en juin 2008.

	Données au 30.06.2008
Dénomination sociale	Attijari bank Sénégal
Siège social	97, avenue André Peytavin Dakar - Sénégal
Montant du capital détenu	4 086 M FCFA (soit 68,1 Mdh)*
% de capital détenu	83,38%
% de capital détenu	57,14%
Produit net bancaire	4 690 M FCFA (soit 78,2 Mdh)
Résultat net	277 M FCFA (4,6 Mdh)
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice 2007	567 M FCFA (9,45 Mdh)

Source : Attijariwafa bank - * Cours de change: MAD = 60 FCFA.

III.2.5.Assurance

Wafa Assurance

Wafa Assurance est une filiale spécialisée dans les métiers de l'assurance dommages et vie, détenant 21%⁸ de part de marché en 2007 comparée à 16,7% en 2006.

Wafa Assurance a amélioré ses performances en 2007 grâce à la forte proximité avec les réseaux de la banque, à la montée en puissance de l'activité bancassurance et à la croissance des ventes de produits de capitalisation.

L'exercice 2007 a constitué une année de développement pour Wafa Assurance à travers :

- le partenariat avec le groupe Afriquia, avec notamment l'intégration du produit Automobile de la compagnie dans le programme de fidélité du distributeur ;
- le lancement de la plateforme de gestion des sinistres Automobiles WafaoTo (combinaison de garanties donnant accès à plusieurs services d'assistances) ;
- la clôture du programme Plan stratégique ELAN, en avance de six mois par rapport aux prévisions initiales ;
- le démarrage de la commercialisation de l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire pour les indépendants et Aides artisans).

⁸ Source : FMSAR (Fédération marocaine des sociétés d'assurance et de réassurance)

Le premier semestre 2008 a été marqué par les événements suivants :

- le lancement d'un nouveau contrat automobile dédié aux bons conducteurs « oTo Bonus » ainsi qu'un package de services « Wafa Prévention » destiné aux entreprises pour les assister à la maîtrise de la sécurité de leur entreprise et de leur capital humain ;
- la poursuite des efforts de développement et de modernisation du réseau ;
- la poursuite des travaux de refonte du système d'information.

En novembre 2008, Wafa Assurance a cédé 24% du Crédit du Maroc au groupe français Crédit Agricole S.A.

Attijariwafa bank détient, à ce jour, à travers sa filiale d'assurance, 10% du capital du Crédit de Maroc.

Données au 30.06.2008	
Dénomination sociale	Wafa Assurance
Siège social	1, boulevard Abdelmoumen - Casablanca
Nombre de titres détenus	2 773 050
Montant du capital détenu	277 305 000 Dh
% de capital détenu	79,23%
% des droits de vote	79,23%
Chiffre d'affaires	1,8 Mrds Dh
Résultat net	227 Mdh
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice 2007	99,8 Mdh

Source : Attijariwafa bank

III.2.6. Banque des Marchés

Attijari Intermédiation

Attijari Intermédiation développe auprès d'une clientèle d'institutionnels et de grandes entreprises les services suivants :

- intermédiation boursière ;
- placements de titres émis par les personnes morales faisant appel public à l'épargne ;
- opérations de contrepartie ;
- conseil en investissement, désinvestissement et recherche financière sur les sociétés cotées ;
- stratégie d'allocation à moyen et long terme.

La société de bourse dispose d'un département de recherche et d'analyse qui couvre les valeurs les plus actives du marché, et diffuse régulièrement auprès des investisseurs nationaux et internationaux des recommandations, des informations financières et des études macro-économiques. Elle bénéficie en outre d'une reconnaissance internationale.

Son chiffre d'affaires 2007 s'inscrit en progression de 13,7% à 117,7 Mdh (dont 66% provient des commissions de courtage sur le marché central). Son résultat net enregistre une hausse de 29,6%, s'établissant à 70,5 millions de dirhams en 2007.

Au premier semestre 2008, Attijari Intermédiation était chef de file de 3 introductions en bourse : delta holding, CMT et Alliances Développement Immobilier.

Son volume d'affaires est de 26,2 milliards de dirhams, ce qui lui permet de maintenir sa position de premier de la place avec une part de marché de 24%. Son chiffre d'affaire au 30 juin 2008 est de 60,9 Mdh en progression de 49,2% par rapport à la même période de l'exercice 2007.

Données au 30.06.2008	
Dénomination sociale	Attijari Intermédiation
Siège social	163, avenue Hassan II -Casablanca
Nombre de titres détenus	50 000 actions
Montant du capital détenu	5 000 000 Dh
% de capital détenu	100,0%
% des droits de vote	100,0%
Chiffre d'affaires	60,85 Mdh
Résultat net	38,62 Mdh
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice 2007	Néant

Source : Attijariwafa bank

III.2.7. Banque d'Investissement

Attijari Finances Corp.

Attijari Finances Corp. regroupe les activités de conseil en fusion-acquisition, d'origination de dette privée ainsi que d'introduction en bourse et de marché primaire Actions.

Depuis sa création, Attijari Finances Corp. est intervenue activement sur le marché marocain dans plusieurs opérations stratégiques et de marché :

En 2008 :

- **Alliances** : Conseil de Alliances Développement Immobilier dans le cadre de son introduction en bourse ;
- **CMT** : Conseil de la Compagnie Minière de Touissit dans le cadre de son introduction en bourse ;
- **Delta holding** : Conseil de delta holding dans le cadre de son introduction en Bourse ;
- **Attijariwafa bank** : Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre l'acquisition de 51% de la Banque Internationale pour le Mali ;
- **Attijariwafa bank** : Conseil de Attijariwafa bank pour l'émission de l'emprunt obligataire subordonné non coté d'un milliard de dirhams ;
- **Attijariwafa bank** : Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'acquisition des cinq filiales africaines du Crédit Agricole France ;
- **ONA** : Conseil de ONA pour l'émission de l'emprunt obligataire subordonné d'un milliard de dirhams.

En 2007 :

- **CMA – CGM** : Conseil dans le cadre de la privatisation de la Comanav ;
- **Banque sénégal-Tunisienne (BST)** : Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'acquisition de 66,67% de la BST ;
- **CBAO** : Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'acquisition de 79,15% de la banque sénégalaise CBAO ;
- Conseil dans le cadre de l'introduction en bourse de m2M group, SNEP et Microdata.
- **Attijariwafa bank** : Conseil dans le cadre de 2 programmes d'émission obligataire.
- **Douja Promotion Groupe Addoha** : Conseil de la société dans le cadre de son augmentation de capital ;
- **Somacovam** : Conseil de Somacovam pour l'émission de deux emprunts obligataires indexés à capital garanti.

En 2006 :

- **Fenié Brossette** : Conseil de la société dans le cadre de son introduction en bourse par augmentation du capital de 100 Mdh ;
- **ONA** : Conseil du groupe ONA dans le cadre de son programme d'émission d'emprunt obligataire d'un montant de 2,5 Mrds Dh ;
- **SNI** : Conseil de SNI dans le cadre de son programme d'émission de billets de trésorerie d'un montant de 1 Mrd Dh ;
- **Terminal à Conteneurs – Tanger Med** : Conseil du consortium formé par Eurogate-Contship, Comanav, CMA-CGM et MSC pour la concession du deuxième terminal à conteneurs du port de Tanger Med ;
- **Douja Promotion Groupe Addoha** : Conseil de la société dans le cadre de son introduction en bourse pour un montant de 2,8 Mrds Dh.

En 2005 :

- **Privatisation des quatre sucreries publiques** : Conseil de Cosumar dans le cadre de l'acquisition des sucreries étatiques ;
- **Afrique/Somepi** : Conseil de AKWA Group dans le cadre du rapprochement avec OISMINE ;
- **CNIA** : Conseil de Saham pour l'acquisition de 67% du capital de la CNIA auprès de ARIG ;
- **Maroc Connect** : Conseil de Maroc Connect dans le cadre de l'obtention de la 3^{ème} licence fixe au Maroc.

A ce titre, Attijari Finances Corp. bénéficie d'une reconnaissance internationale :

- Deal of the year 1997 ;
- Best M&A House par la revue financière Euromoney en 2003.

Au 30 juin 2008, les comptes sociaux d'Attijari Finances Corp. font apparaître un chiffre d'affaires de 60,2 Mdh pour un volume de transactions de près de 8,0 Mrds Dh.

Données au 30.06.2008	
Dénomination sociale	Attijari Finances Corp.
Siège social	163, avenue Hassan II -Casablanca
Nombre de titres détenus	10 000 actions
Montant du capital détenu	10 000 000 Dh
% de capital détenu	100,0%
% des droits de vote	100,0%
Chiffre d'affaires	60,2 Mdh
Résultat net	33,7 Mdh
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice 2007	60 Mdh

Source : Attijari Finances Corp.

Wafa Gestion

L'exercice 2005 a connu l'émergence de Wafa Gestion, opérateur de référence sur les métiers de la gestion d'actifs, issu de la fusion d'Attijari Management, Wafa Gestion et Crédit du Maroc Gestion.

Wafa Gestion gère plusieurs OPCVM couvrant l'ensemble des classes d'actifs, pour le compte d'investisseurs institutionnels, de grandes entreprises et de particuliers.

Au titre de l'exercice 2007, Wafa Gestion a réussi à avoir plus de 650 nouveaux clients avec une production de 600 millions de dirhams malgré le contexte défavorable du marché lié essentiellement à la hausse des taux obligataires lesquels ont augmenté sur les maturités courtes et moyenne.

Wafa Gestion a clôturé l'année 2007 sur un encours géré de 42,5 milliards de dirhams. Son résultat net ressort à 71,5 millions de dirhams, en hausse de 13,9% par rapport à l'année 2006.

Au premier semestre 2008, Wafa gestion a procédé au lancement de deux nouveaux Fonds Grand Public :

- Oblitop : OPCVM à rendement garanti ;
- Capital Garanti 2011 : Fonds contractuel à capital protégé investi sur les places internationales.

L'encours moyen d'actifs sous gestion de Wafa gestion s'établit, au 30 juin 2008, à 40,9 milliards de dirhams.

Données au 30.06.2008	
Dénomination sociale	Wafa Gestion
Siège social	163, avenue Hassan II –Casablanca
Montant du capital détenu	3 234 000 Dh
% de capital détenu	66,0% *
% des droits de vote	66,0%
Chiffre d'affaires	55,0 Mdh
Résultat net	43,3 Mdh
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice 2007	43,3 Mdh

Source : Attijariwafa bank - * 34% détenus par Crédit Agricole Asset Management, filiale gestion d'actifs du Crédit Agricole-France.

Wafa Investissement - Attijari Invest

Wafa Investissement gère les participations en capital-risque. En terme d'activité, Wafa Investissement a réalisé la cession de sa filiale SIFAP pour un montant de 24 Mdh, la restructuration financière de la Compagnie Industrielle du Lukus (CIL) et la prise de participation dans Mifa Télécom.

Wafa Investissement a connu, début 2007, une restructuration financière au terme de laquelle le capital social a été porté à 55 Mdh.

Constituée en 2005, Attijari Invest est la filiale d'Attijariwafa bank destinée à offrir aux investisseurs des instruments financiers à forte rentabilité tout en maîtrisant les risques liés à de tels placements. Elle a pour mission le montage, la mise en place puis la gestion de fonds d'investissement. Au cours de l'exercice 2005, la structure a procédé au lancement de deux fonds d'investissement :

- Agram Invest : d'une taille de 200 Mdh, dédié à l'agro-industrie ;
- Fonds Igrane : d'une taille de 126 Mdh, destiné à la région Souss Massa Drâa.

Au terme de l'exercice 2006, Attijari Invest a bouclé en partenariat avec Emerging Markets Partnership (EMP Africa), le fonds Moroccan Infrastructure Fund, doté d'une enveloppe d'un milliard de dirhams avec un premier closing à 800 Mdhs. Par ailleurs, Attijari Invest a bouclé le fonds Igrane, avec un premier closing à 120 Mdh.

En 2007, le fonds Moroccan Infrastructure Fund a pris une participation de 27,5% dans le capital de CMT (Compagnie minière de Touissit).

Au courant du premier semestre 2008, Wafa Investissement a poursuivi la restructuration de sa filiale la CIL.

Données estimées au 30/06/2008		
Dénomination sociale	Wafa Investissement	Attijari Invest
Siège social	163, Avenue Hassan II - Casablanca	416, rue Mustapha El Maâni - Casablanca
Nombre de titres détenus	550 000 actions	50 000 actions
Montant du capital détenu	55 000 000 Dh	5 000 000 Dh
% de capital détenu	100,0%	100,0%
% des droits de vote	100,0%	100,0%
Produit net bancaire	500,0 Kdh	1,4 Mdh
Résultat net	- 430,4 Kdh	0, 4 Mdh
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice 2007	Néant	Néant

Source : Attijariwafa bank

III.3. Relations entre Attijariwafa bank et ses filiales

Les principales conventions régissant les relations entre Attijariwafa bank et ses filiales se présentent de la manière suivante :

Services rendus par Attijariwafa bank à ses filiales

- **Attijari bank Tunisie** (convention d'assistance technique)
 - Stratégie, marketing et communication ;
 - Système d'information ;
 - Juridique, comptabilité et ressources humaines ;
 - Logistique et achats ;
 - Gestion des risques de contrepartie, opérationnels et de marché ;
 - Procédure et organisation ;
 - Qualité.
- **Wafa Assurance**
 - Vente des produits de prévoyance et d'épargne par le réseau Attijariwafa bank rémunérée par des commissions d'apport ;
 - Exploitation d'économies d'échelle au sein du groupe.
- **Wafacash**
 - Assistance technique ;
 - Accompagnement stratégique ;
 - Fourniture de prestations de services.
- **Wafa Gestion**
 - Bénéficie du réseau Attijariwafa bank ;
 - Gestion du portefeuille d'Attijariwafa bank ;
 - Management fees.

Enfin, les filiales ont recours aux principaux produits bancaires commercialisés par la banque pour leur besoin personnel (facilités de caisse, crédits d'investissement, crédits de trésorerie, etc.)

Contrats de location de bureaux

Attijariwafa bank dispose de plusieurs contrats de location de bureaux avec ses filiales. Le tableau suivant résume les loyers perçus auprès des principales filiales en 2007 :

Filiale	Loyer annuel – KDh	Début du loyer
Attijari Factoring	198	01/08/2001
Attijari Finances Corp.	1 186	01/07/2006
Attijari Intermédiation	445	01/07/2006
Attijari Invest	734	01/07/2006
Attijari Protection	24	01/01/2004
CAPRI	180	30/05/2003
Wafa Gestion	429	01/06/1999
Wafa Investissement	12	01/06/1991
Wafa Immobilier	1 217	2006 - 2007
Wafa Patrimoine	96	01/01/2002
Wafa Systèmes Consulting	120	01/10/1998
Wafa Cash	1 007	11/09/2000
Wafasalaf	1 722	01/04/2000

Source: Attijariwafa bank

IV. ACTIVITE

IV.1. Aperçu du secteur bancaire

IV.1.1. Cadre réglementaire

Les établissements financiers sont placés sous le contrôle et la supervision de Bank Al-Maghrib et du Ministère des Finances. Ces deux institutions agissent sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Établissements de Crédit.

Le secteur bancaire marocain a entamé un ensemble de réformes qui se sont traduites par une refonte de la loi bancaire orientée vers la libéralisation et la modernisation du secteur (libéralisation des taux, déréglementation de l'activité bancaire, etc.). Dans ce cadre, la loi bancaire 1967, révisée en 1993, a été remplacée par une nouvelle loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006). La nouvelle loi vise l'élargissement des pouvoirs de Bank Al-Maghrib, lui conférant plus d'indépendance, renforçant sa réglementation et appuyant son rôle de supervision et de contrôle. Bank Al-Maghrib est habilité dorénavant à octroyer ou retirer les agréments ou encore à s'opposer à la nomination de personnes ne remplissant pas les conditions requises au sein des instances d'administration ou de direction des établissements de crédit.

La Banque centrale a persévéré dans ses efforts visant à renforcer ses dispositifs de surveillance proactive des risques bancaires. La cadence des vérifications sur place des établissements assujettis depuis 2006, a été ainsi améliorée et les vérifications sont davantage axées sur les principales zones de risque. Ces vérifications ont porté, en particulier, sur la gestion du risque immobilier et les opérations de hors bilan.

En outre, Bank Al-Maghrib a procédé à l'actualisation de ses enquêtes sur les conditions d'octroi de crédits, en particulier celle portant sur l'évolution de l'endettement des ménages. Il en ressort notamment que la croissance des crédits, tirée par une demande accrue, a bénéficié à l'ensemble des segments de la clientèle et que les établissements bancaires ont poursuivi leur politique d'assouplissement des conditions d'octroi dans un environnement de forte concurrence.

Dans le même ordre d'idées et dans la perspective de favoriser la mutualisation et la globalisation de l'information financière sur les contreparties bancaires, Bank Al-Maghrib a procédé à la délégation de la gestion de sa centrale des risques à un opérateur privé en vue de la mise en place d'un bureau de crédit, dont l'entrée en fonction est prévue au cours de l'année 2009.

L'année 2007⁹ s'est distinguée par le processus de redressement des banques publiques, ces établissements étant désormais assujettis, au même titre que ceux du secteur privé, au respect de l'ensemble des règles monétaires et prudentielles. Le cadre réglementaire se trouve complètement aligné sur les standards internationaux, notamment avec l'entrée en vigueur des dispositions de Bâle II et l'adoption des normes comptables internationales (IFRS).

Afin de permettre le renforcement des assises financières des établissements de crédit et leur permettre de mieux gérer leurs opérations de croissance interne et externe, Bank Al-Maghrib a décidé, en 2007, de relever le niveau minimum du ratio de solvabilité à 10% à compter de fin décembre 2008 et cible un objectif de 12%, en cohérence avec les dispositions du 2^{ème} pilier de Bâle II. Ce pilier, qui porte sur la surveillance prudentielle, constitue désormais le canal privilégié pour un dialogue structuré entre la Banque Centrale et les établissements bancaires sur la qualité de l'évaluation interne et de l'adéquation des fonds propres à leur profil de risque.

⁹ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit en 2007.

Critères	Définition	Taux
Ratio de solvabilité (ou Ratio Cooke)	Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature	=> 8% ¹⁰
Coefficient minimum de liquidité	Rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés	=> 100%
Ratio de division des risques	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque	=< 20%
Réserve monétaire	Fonds que les banques sont tenues de disposer sous forme de comptes gelés auprès de BAM, à hauteur de 16,5% de leurs dépôts à vue. L'obligation de blocage de la réserve monétaire a été levée en septembre 1996, permettant aux banques de disposer de leur liquidité sous réserve de respecter la moyenne mensuelle de 16,5%	= 16,5%
Classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions	Depuis le renforcement du régime de couverture par les provisions des créances en souffrance en décembre 2002, (sortie de la circulaire n°19/G/2002), les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories selon leur degré de risque : créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce, respectivement à hauteur d'un minimum de 20%, 50% et 100%	=> 20%, ou 50%, ou 100%

IV.1.2. Activité du secteur bancaire

A fin 2007, le secteur bancaire marocain comprend 16 institutions¹¹ (contre 17 en 2004) suite à la fusion-absorption de la BMAO par le Crédit Agricole du Maroc.

Globalement, la part de l'Etat dans le secteur bancaire a baissé, ces dernières années, suite à la cession d'une partie de ses participations dans les banques publiques. Cette tendance devrait se confirmer dans les prochaines années, compte tenu de l'amendement des textes organisant le Crédit Populaire du Maroc et le Crédit Agricole du Maroc visant à ouvrir davantage leur capital aux investisseurs privés. A fin 2007, l'actionnariat public était majoritaire dans 5 banques et 4 sociétés de financement.

Parallèlement, l'actionnariat étranger s'est développé à la faveur de nouvelles prises de participations dans les banques. Ainsi, les intérêts étrangers contrôlaient, à fin 2007, 5 banques et détenaient des parts significatives dans 4 autres banques.

A fin 2007, 14 établissements de crédit, dont 6 banques, étaient cotés en bourse, représentant au total plus de 27% de la capitalisation boursière.

¹⁰ Le ratio de solvabilité sera relevé à 10% à partir de fin décembre 2008.

¹¹ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit en 2007.

La consolidation récente du secteur a mené à une forte concentration de ce dernier avec six grandes banques (Attijariwafa bank, BCP, BMCE bank, BMCI, SGMB, CDM) contrôlant 82,8% des crédits et 86,4% des dépôts en 2007.

Bank Al-Maghrib a poursuivi en 2007 les efforts destinés à aligner le secteur bancaire national, au niveau de sa gestion globale, sur les meilleurs standards mondiaux. Ainsi, des avancées importantes ont été réalisées au titre de la consolidation de la solidité et de la rentabilité du système bancaire, de même qu'en matière de règles comptables et prudentielles. En outre, des progrès notables ont été accomplis dans le domaine de l'assainissement du pôle bancaire public.

Les conclusions du rapport de la mission d'évaluation du secteur financier marocain, effectuée en novembre 2007 par une équipe conjointe du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale, confirment la solidité du secteur bancaire, qualifié de rentable, disposant d'une capitalisation appropriée au regard des risques encourus et faisant preuve d'une résilience aux chocs potentiels.

En 2007, l'activité des banques a progressé à un rythme soutenu par rapport à 2006. Cette croissance a reposé, à l'actif, sur l'accroissement des crédits lié notamment à l'essor des prêts immobiliers et au financement d'opérations exceptionnelles de privatisation, et au passif, sur l'augmentation des dépôts de la clientèle favorisée par l'élargissement du réseau bancaire.

Selon les indicateurs relevés par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc, au niveau de la fonction de collecte de l'épargne, l'ensemble des ressources drainées par les banques commerciales s'est établi à 330,2 Mrds Dh en 2005, 387,9 Mrds Dh à fin 2006 et 462,7 Mrds Dh en 2007, en progression de 17,5% en 2006 et de 19,3% en 2007.

Les comptes chèques et les comptes courants, qui représentent un encours de 180,5 Mrds Dh en 2005, 213,3 Mrds Dh en 2006 et 263,3 Mrds Dh en 2007, continuent de fournir la plus importante contribution aux ressources bancaires avec en moyenne 55,5% des ressources collectées.

Dépôts

L'activité bancaire se caractérise par une forte concentration. Six grandes banques collectent près de 87,8% du total des dépôts de clientèle.

Ainsi, les parts de marché en terme de ressources des 6 principaux acteurs bancaires sur le marché marocain pour l'année 2007, se présentent comme suit :

Parts de marché	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SGMB	Cumul*
Dettes envers les établissements de crédit	12,3%	40,5%	35,1%	3,7%	0,2%	3,4%	95,2%
Dépôts de la clientèle	26,3%	26,4%	13,8%	7,9%	5,6%	7,7%	87,8%
Titres de créances émis	9,5%	0,0%	0,0%	32,7%	6,5%	19,7%	68,4%
Total ressources	25,4%	25,3%	13,3%	8,6%	5,6%	8,1%	86,2%

Source : GPBM - * PDM calculée sur l'encours des six premières banques marocaines.

Les quatre premières banques collectent près de 72,5% des dépôts du marché. Attijariwafa bank se positionne en tête de liste avec une part de marché de 25,4%, suivie de la BCP avec une part de marché de 25,3%.

Crédits

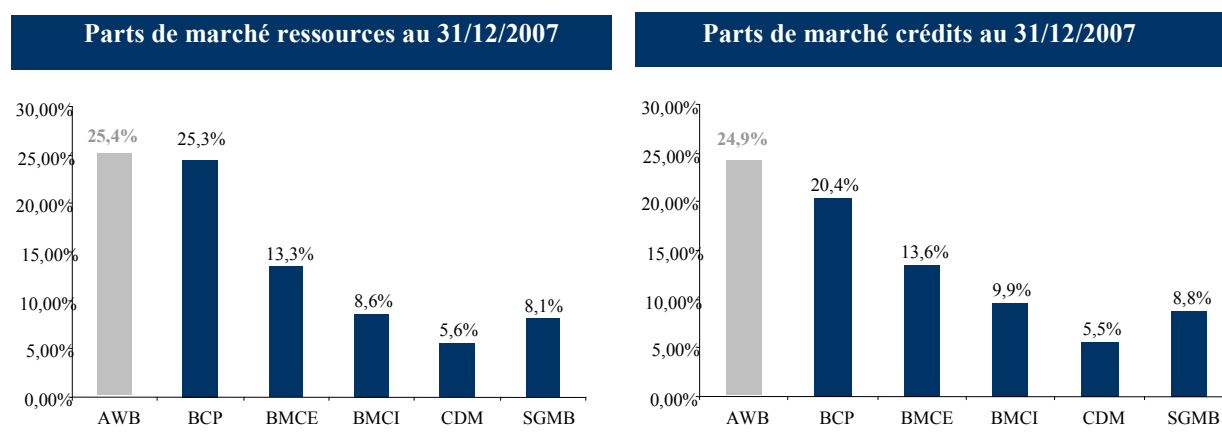
Les six plus grandes banques commerciales du pays distribuent 83,1% du total des engagements.

Le tableau ci-dessous résume les parts de marché, au niveau des crédits à l'économie, des 6 principaux acteurs sur le marché bancaire marocain pour l'année 2007 :

Parts de marché	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SGMB	Cumul*
Créances sur les sociétés de financement	35,2%	18,7%	18,4%	7,0%	4,3%	16,2%	99,8%
Créances sur la clientèle	23,7%	20,6%	13,1%	10,2%	5,7%	7,9%	81,2%
Total crédits	24,9%	20,4%	13,6%	9,9%	5,5%	8,8%	83,1%

Source : GPBM - * PDM calculée sur l'encours des six premières banques marocaines.

A fin 2007, Attijariwafa bank détient une part de marché de 24,9%, suivie de la BCP et de la BMCE avec respectivement 20,4% et 13,6% de part de marché. La part de marché cumulée des 4 plus grandes banques commerciales du Royaume (Attijariwafa bank, BCP, BMCE, BMCI) en matière de crédits s'élève à 68,8%.



Source : GPBM - PDM calculée sur l'encours des six premières banques marocaines.

Engagements hors bilan

En cumulé, les six premières banques marocaines représentent 88,7% des engagements donnés par l'ensemble des banques.

Les parts de marché au niveau des engagements hors bilan des 6 principaux acteurs sur le marché bancaire marocain pour l'année 2007, se présentent comme suit :

Parts de marché	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SGMB	Cumul*
Total des engagements donnés	26,2%	12,9%	23,5%	13,4%	4,0%	8,7%	88,7%

Source : GPBM - * PDM calculée sur l'encours des six premières banques marocaines

A fin 2007, le cumul des parts de marché des 4 plus grandes banques commerciales du pays en matière d'engagements hors bilan s'élève à près de 76,1%. Attijariwafa bank détient une part de marché de 26,2% suivie de la BMCE et de la BMCI.

IV.1.3.Évolution des ressources

Les dépôts de la clientèle des banques commerciales ont évolué, comme suit, durant les 3 dernières années :

	2005	2006	2007	Var. 06/05	Var. 07/06
Dettes envers les établissements de crédit ⁽¹⁾	2 991	4 642	6 944	55,2%	49,6%
Dépôts de la clientèle	325 122	378 055	442 882	16,3%	17,1%
Comptes chèques*	135 467	157 806	191 199	16,5%	21,2%
Comptes courants*	45 094	55 510	72 147	23,1%	30,0%
Comptes d'épargne	43 718	47 933	52 914	9,6%	10,4%
Dépôts à terme	91 306	105 852	112 473	15,9%	6,3%
Autres dépôts et comptes créditeurs*	9 538	10 954	14 150	14,9%	29,2%
Titres de créances émis ⁽²⁾	2 058	5 246	12 867	>100%	>100%
Total ressources	330 171	387 944	462 693	17,5%	19,3%

Mdh - Source : GPBM

⁽¹⁾ Y compris les emprunts financiers extérieurs

⁽²⁾ Certificats émis + emprunts obligataires émis

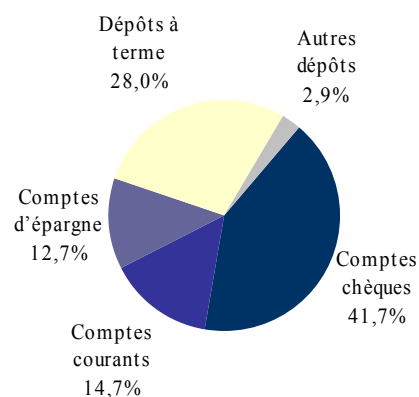
* Dépôts non rémunérés

Commentaires

- **Evolution** : L'ensemble des ressources collectées par les banques commerciales (hors BNDE, CAM et CIH) s'établit à 462,7 Mrds Dh à fin 2007 contre 387,9 Mrds Dh l'année précédente, soit une progression de 19,3% vs 17,5% entre 2005 et 2006 ;
- **Structure** : La structure des ressources des banques reste dominée par la part prépondérante des dépôts de la clientèle qui a atteint 95,7% en 2007. La part des titres de créances émis s'est, quant à elle, accrue, passant de 1,4% à 2,8% du total ressources.

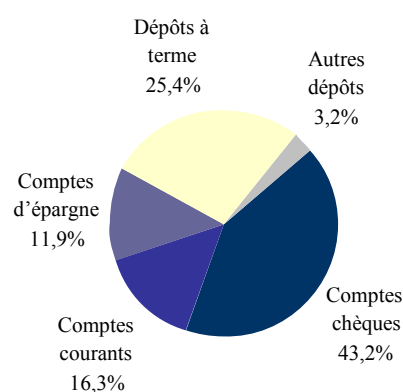
Par ailleurs, la progression des dépôts de la clientèle a été marquée par la hausse de la part des dépôts non rémunérés (62,7% du total des dépôts en 2007). En effet, les comptes chèques et les comptes courants représentent près de 59,5% des dépôts de la clientèle en 2007. Ils enregistrent depuis 2004 une évolution positive dont la plus importante concerne les comptes courants avec un encours qui s'établit à 72,1 Mrds Dh en 2007 vs 45,1 Mrds Dh en 2005, soit une progression moyenne de 26,5% par an.

Répartition des dépôts clientèle (2006)



Source : GPBM

Répartition des dépôts clientèle (2007)



IV.1.4.Évolution des emplois

Les crédits clientèle des banques commerciales (hors BNDE, CAM et CIH) ont évolué comme suit durant les 3 dernières années :

	2005	2006	2007	Var. 06/05	Var. 07/06
Créances sur les sociétés de financement	22 128	27 326	42 614	23,5%	55,9%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	1 378	2 547	3 271	84,9%	28,4%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	6 044	10 728	12 261	77,5%	14,3%
Prêts financiers	14 696	14 041	27 078	-4,5%	92,8%
Autres	10	10	3	-3,0%	-64,6%
Créances sur la clientèle	200 437	246 865	318 989	23,2%	29,2%
Crédits de trésorerie	73 446	94 123	119 554	28,2%	27,0%
Crédits à l'équipement	45 726	55 880	72 870	22,2%	30,4%
Crédits à la consommation	10 258	13 231	18 680	29,0%	41,2%
Crédits immobiliers	43 786	57 841	84 222	32,1%	45,6%
Autres crédits	4 619	4 406	4 908	-4,6%	11,4%
Créances en souffrance brutes	22 602	21 384	18 756	-5,4%	-12,3%
Total Emplois	222 565	274 192	361 603	23,2%	31,9%

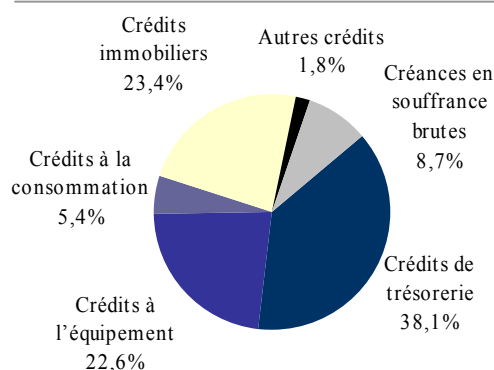
Mdh - Source : GPBM

Commentaires

Les crédits à l'économie ont enregistré une hausse de 31,9% au cours de la période 2006-2007, pour s'établir à 361,6 Mrds Dh :

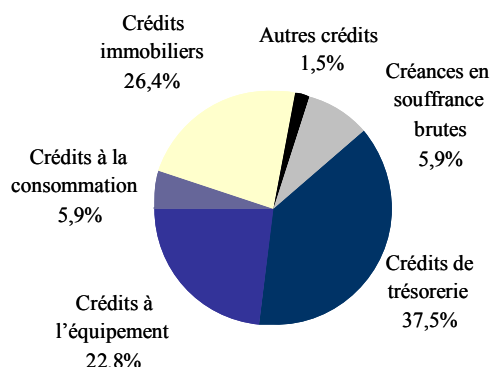
- l'encours global des crédits par décaissement à la clientèle a marqué, à fin 2007, une hausse de 29,2% à 318,9 Mrds Dh. Rapporté à l'encours des crédits, il s'établit à 88,2% en 2007 vs 90,0% en 2006 ;
- la structure des emplois bancaires reste dominée par les crédits de trésorerie qui représentent 119,6 Mrds Dh en 2007 et constituent 33,1% de l'encours de crédits ;
- les crédits à l'équipement et à la consommation cumulés contribuent pour leur part à près de 28,7% aux créances sur la clientèle avec 91,5 Mrds Dh en 2007, en hausse de 32,5% par rapport à 2006 ;
- les crédits immobiliers marquent une progression de 45,6% et représentent 26,4% des créances sur la clientèle au 31/12/2007 (vs 23,4% en 2006). Cette catégorie de crédit connaît, en effet, une évolution sensible en raison de l'orientation de l'ensemble du système bancaire vers le financement de l'immobilier ;
- l'exercice 2007 a été marqué par une amélioration de la contentialité : les créances en souffrance brutes ont enregistré une baisse de 12,3%, atteignant 18,8 Mrds Dh. Le taux de contentieux (créances en souffrance brutes/créances sur la clientèle) évolue ainsi de 11,3% en 2005 à 5,9% en 2007.

Répartition des crédits clientèle (2006)



Source : GPBM

Répartition des crédits clientèle (2007)



IV.1.5. Évolution des opérations de hors bilan

En 2007, les engagements de financement donnés, formés notamment des engagements en faveur de la clientèle, ont augmenté de plus de 90,2% à 54,9 Mrds Dh. Cette progression s'explique principalement par l'augmentation de 29,2% des créances à la clientèle et de la forte évolution des engagements de financement donnés¹² par BMCE en 2007 (ils enregistrent une évolution supérieure à 100% pour s'établir à 23,7 Mrds Dh en 2007 contre 4,9 Mrds Dh).

Les engagements de garantie donnés ont progressé de 27,6% à 66,9 Mrds Dh.

IV.1.6. Évolution des principaux indicateurs d'exploitation

	2005	2006	2007	Var. 06/05	Var. 07/06
Produits d'exploitation bancaire	23 845	26 636	32 720	11,7%	22,8%
Charges d'exploitation bancaire	6 188	7 422	9 985	19,9%	34,5%
Produit net bancaire	17 657	19 214	22 735	8,8%	18,3%
Charges générales d'exploitation	8 728	9 267	10 484	6,2%	13,1%
<i>Dont Amortissements</i>	974	1 033	1 035	6,0%	0,2%
Dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance	1 521	827	2 331	-45,6%	>100%
Résultat net	4 794	6 088	7 284	27,0%	19,6%

Mdh - Source : GPBM – Banques commerciales (hors BNDE, CAM et CIH)

Commentaires

- **PNB** : au terme de l'exercice 2007, le produit net bancaire des banques commerciales a affiché une croissance de 18,3% pour s'établir à 22,7 Mrds Dh. Cette progression est liée à l'accroissement en volume tant de la marge d'intérêt que de la marge sur commissions ;
- **Charges générales d'exploitation** : les charges générales d'exploitation affichent une hausse de 13,1% en 2007 et s'élèvent à 10,5 Mrds Dh, soit un coefficient d'exploitation induit de 46,1% en 2007 vs 48,2% en 2006 ;
- **Amortissements** : les amortissements, qui représentent 9,86% des charges générales d'exploitation bancaire en 2007, ont marqué une légère évolution à la hausse de 0,2% entre 2006-2007, pour s'établir à plus de 1,0 Mrd Dh ;
- **Provisions** : les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance s'établissent à 2,3 Mrds Dh en 2007 marquant une hausse significative par rapport à l'année précédente.

¹² Ce montant correspond à ce qui a été communiqué, par la BMCE, à la GPBM pour les statistiques 2006 et 2007.

- **Résultat net** : le résultat net des banques commerciales s'élève à 7,3 Mrds Dh en 2007 contre 6,1 Mrds Dh un an auparavant. Ainsi, il enregistre en 2007 une progression de 19,6%, suite aux efforts d'assainissement engagés par les établissements de crédit au cours des trois dernières années.

IV.2. Activités d'Attijariwafa bank

En décembre 2007, une nouvelle organisation commerciale a été mise en place afin d'optimiser l'efficacité opérationnelle du groupe et renforcer les synergies entre les différents domaines d'activité.

Le groupe Attijariwafa bank est désormais structuré autour de deux pôles opérationnels correspondant aux principales activités du groupe. Des fonctions support viennent aussi consolider la nouvelle organisation de la banque.

Les deux pôles opérationnels d'Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- pôle Banque de Détail, réunissant la Banque de l'Entreprise, la Banque des Particuliers et Professionnels et la Banque des Marocains sans Frontières ;
- pôle Banque de Financement & Investissement et Filiales Financières, qui regroupe la « Banque de Financement », les « Services Financiers Spécialisés » et la « Banque de Détail à l'International ». Ce pôle coiffe également la « Banque d'Investissement et des Marchés », composée de la « Banque d'Investissement » et de la « Banque des Marchés ».

IV.2.1. Le pôle Banque de détail

Ce pôle, qui regroupe la Banque de l'Entreprise, la Banque des Particuliers et des Professionnels « BPP » et la Banque des Marocains sans Frontières « BMF », représente un marché prioritaire pour la banque.

Banque de l'Entreprise

Attijariwafa bank a opté pour une segmentation qui fait ressortir deux grands portefeuilles : les entités dédiées à la PME qui sont regroupées au sein de la Banque de l'Entreprise et les Grandes Entreprises regroupées au sein de la Banque de Financement.

Ce choix tient compte de la différence des besoins en matière de crédits et de traitement clientèle entre les deux catégories et résulte non seulement de la taille et du chiffre d'affaires, mais aussi de la nature des structures, du mode de management, du secteur d'activité de chaque entreprise, etc.

La Banque de l'Entreprise est organisée autour de 3 réseaux, composés de 24 centres d'affaires.

Cette entité propose des produits et services dédiés aux PME/PMI à travers la cellule financement de l'investissement PME, laquelle intervient également en tant qu'interface avec la structure en charge de la Gestion Globale des Risques.

Afin de répondre aux exigences des besoins spécifiques de chaque entreprise, la banque de l'Entreprise a tissé des relations de partenariat privilégiées avec les associations professionnelles comme l'AMITH ou la fédération de la PME/PMI ainsi qu'avec les instances spécialisées comme l'ANPME, la Caisse Marocaine des marchés ou la Caisse Centrale de Garantie.

Principaux indicateurs de la Banque de l'Entreprises

Au 30 juin 2008, les principaux indicateurs de la banque de l'entreprise se présentent comme suit :

- engagements PME : 28,6 Mrds Dh (+36,8% par rapport à juin 2007)
- nombre de client PME : 5 772
- nombre de réseaux de centres d'affaires : 3
- nombre de centres d'affaires : 24

Banque des Particuliers et des Professionnels

La gamme de produits dédiée à ce marché est très étoffée, et permet de cerner les différents besoins de la clientèle, dont l'exigence ne cesse de croître dans un marché de plus en plus concurrentiel.

A fin 2007, le réseau commercial de la BPP compte 600 agences.

Le réseau de la BPP assure le placement des produits bancaires et financiers classiques, mais aussi parabancaires développés par d'autres entités du groupe : produits d'assurance, de prévoyance, monétique, crédits, etc. :

- les comptes : compte chèques, compte sur carnet, compte à terme ou dépôt à terme, compte en devise, etc. ;
- la monétique : carte Aisance, carte Mastercard Internationale, carte Gold, carte Joker, Carte Mizane, carte Kesma, etc. ;
- la bancassurance : Age d'or, Assuremprunt, Securicompte, Epargne Retraite Attijari, Activ'Epargne, Assistance Plus, etc. ;
- les crédits : crédit Miftah, crédit Miftah 1^{er} toit, crédit Miftah Prim¹³, crédit express, crédit opportunités, crédit coup de cœur, crédit sérénité, Rasmali, etc. ;
- la banque à distance : Allô mon compte, Attijari Net, Info-Fax, Suimoi.

L'essentiel de la mission du réseau de la BPP est d'assurer la vente de produits et services tous développés et labellisés par Attijariwafa bank mais qui peuvent être gérés selon le cas par d'autres entités du groupe : Wafa assurance, Wafasalaf, Wafa Immobilier, Wafa Gestion, Wafa Bourse, Wafabail.

L'organisation commerciale des agences de la BPP est caractérisée par la segmentation du portefeuille client en fonction de plusieurs critères tels que la nature d'activité (par catégorie socioprofessionnelle), le montant de l'épargne, les mouvements du compte, etc. Ainsi, chaque segment de clients, « grand public » ou « privé », est regroupé au sein d'un portefeuille homogène.

La stratégie d'innovation de produits a été poursuivie par la BPP à travers le lancement, durant le deuxième semestre de l'année 2008, de plusieurs produits venant enrichir les gammes, différencier les produits et apporter une valeur ajoutée auprès de la clientèle.

La BPP d'Attijariwafa bank a lancé trois nouveaux produits dédiés respectivement aux jeunes, Grand public et clientèle Personnelle :

- Pack Jamiati, destinée aux étudiants de l'Université Hassan II de Casablanca âgés de 18 à 30 ans ;
- Carte de Voyage Rihla, une carte de dotation touristique munie d'une assistance inédite sur le marché bancaire ;
- Hissab Kafi, un Pack dédié à la clientèle Grand Public constituant la deuxième génération du Pack Domino et qui vient donc le remplacer.

Principaux indicateurs de la Banque des Particuliers et Professionnels

Au titre du premier semestre 2008, les principaux indicateurs de la « Banque des Particuliers et Professionnels » se présentent comme suit :

- nombre d'agences : 611 ;
- nombre de clients : 1 483 523 ;
- crédits distribués : 25,6 Mrds Dh (+14%) ;
- dépôts de la clientèle : 107,0 Mrds Dh (+4,8%) ;
- part de la Banque des Particuliers et Professionnels dans les dépôts de la banque : 78%.

¹³ Crédit immobilier remboursable in fine, couplé à un produit d'épargne retraite, permettant d'épargner tout en remboursant son crédit.

Banque des Marocains sans Frontières

Plaçant le marché des Marocains Résidant à l'Étranger au cœur de sa stratégie de développement, Attijariwafa bank a mis en place en 2005 une nouvelle « Business Unit », exclusivement dédiée aux besoins spécifiques de cette catégorie de clientèle.

A cet effet, des structures spécialisées ont été mises en place, notamment :

- **les implantations par pays** : des responsables pays rattachés directement à la direction de la BMF représentent officiellement Attijariwafa bank auprès des autorités de tutelle des différents pays et prennent en charge les activités MRE qu'elles soient retail ou corporate ;
- **les entités de soutien**, de support et de back-office dédiées au marché MRE et basées à Casablanca. Il s'agit des entités « Distribution, Produits, Marchés », « Supports et Moyens » et « Risques et Recouvrement BMF » ;
- « **Attijariwafa bank Europe** » : filiale bancaire en France qui permettra à Attijariwafa bank de déployer ses activités dans toute l'Union Européenne en partant de l'implantation existante dans différents pays (France, Espagne, Italie, Belgique, Hollande, Allemagne, Grande-Bretagne).

Marquée par de grandes avancées commerciales, 2007 est considérée comme une année charnière pour l'activité de la Banque des Marocains sans Frontière (BMF). Elle a été consacrée à la mise en œuvre du déploiement du passeport Européen avec la création de la succursale de droit européen en Allemagne et le déploiement du passeport sur la Hollande.

Par ailleurs, Attijariwafa bank a démarré son activité effective en Italie avec l'ouverture de son agence à Milan suite à la création en 2006 de la société Financière Attijariwafa Finanziaria Spa.

Attijariwafa bank a poursuivi l'extension de son réseau propre en Europe avec l'ouverture de 2 guichets en France à Marseille Garibaldi et Toulouse, l'ouverture de 3 bureaux en Espagne à Valence, Barcelone et Girona, l'ouverture de l'agence à Milan et l'installation d'un desk à Abbey National Bank à Londres, ce qui porte le réseau extérieur à 47 points de contact.

L'extension du réseau de distribution mixte a également été enrichie par la signature de plusieurs accords avec des banques étrangères de renom, permettant ainsi de mettre à la disposition des clients un large réseau pour leurs transferts d'argent vers le Maroc :

- Italie : conventions avec Unicredit AgenziaTu ;
- Allemagne : Convention avec la Banque DHB Bank ;
- Espagne : Animation des conventions de partenariat stratégique avec Grupo Santander et Caja Madrid.

Principaux indicateurs de la Banque des Marocains sans Frontières

A fin juin 2008, les principaux indicateurs de la banque des marocains sans frontières se présentent comme suit :

- comptes chèques MRE : 18,7 Mrds Dh (+4,5%) ;
- volume des transferts : 3,1 Mrds Dh (+34,7%) ;
- nombre de réseaux : 8 réseaux MSF (Moyen Orient, France, Belgique, Hollande, Espagne, Allemagne, Angleterre, Italie) ;
- nombre de comptes MRE : 490 026.

IV.2.2. Le pôle Banque de Financement & Investissement et Filiales Financières

La Banque de Financement & Investissement et Filiales Financières regroupe la Banque de Financement, les Services Financiers Spécialisés et la Banque de Détail à l'International. Ce pôle coiffe également la Banque d'Investissement et des Marchés, composée de la Banque d'Investissement et de la Banque des Marchés.

Banque de Financement

La Banque de Financement opère sur le segment des grandes entreprises. Elle assure la coordination et le pilotage de la relation globale du Groupe avec les grandes entreprises, un segment de clientèle sur lequel la concurrence ne cesse de s'intensifier, imposant un suivi de proximité.

La Banque de Financement est organisée autour de :

- une entité « Grandes Entreprises » structurée par secteur d'activité économique ; 12 secteurs sont ainsi identifiés. Au 30 juin 2008, les engagements de l'entité « Grandes Entreprises » ont atteint 84,1 Mrds Dh, en progression de 32,1% par rapport à l'exercice précédent ;
- une entité « International » qui a pour principal objectif d'accompagner d'une part, les entreprises marocaines dans leur stratégie d'internationalisation et d'autre part, les entreprises étrangères ayant un lien d'affaires avec le Maroc ou des projets d'investissement dans le pays. La ligne métier International intègre « Attijari International Bank », banque offshore du groupe installée à Tanger.

Grâce à la présence de chargés d'affaires à l'international au sein des principaux centres d'affaires, Attijariwafa bank a renforcé de façon notable la relation de proximité avec les opérateurs actifs à l'étranger, tant au niveau des PMI/PME que des grandes entreprises. Ainsi, au 30 juin 2008, les flux du Trade Finance se sont améliorés de 22,5% ;

- une entité « Gestion des Flux » ayant pour objectif de mettre en place des produits et des services innovants qui répondent aux attentes de la clientèle ;
- une entité « Financement de l'investissement », créée fin 2004 et entièrement dédiée aux besoins de financement à moyen et long terme de la clientèle Grandes Entreprises. Cette structure s'articule autour de trois lignes de métiers : la « Promotion de l'Investissement », le « Financement de Projets » et le « Financement du Tourisme et de la Promotion Immobilière ».

Dans le secteur touristique en particulier, cette entité a accompagné plusieurs opérateurs internationaux (Four Seasons, Banyan Tree, etc.) ainsi qu'un certain nombre d'opérateurs immobiliers à travers la mise en place de montages combinant le financement de l'hôtellerie, de la promotion immobilière et de cautions VEFA¹⁴.

- une entité « Conventions Personnel Entreprise » ayant pour vocation de constituer un levier de production, d'accompagner et de fidéliser les relations grandes entreprises, d'activer et de recenser de manière permanente toutes les niches de synergies internes au sein du groupe Attijariwafa bank.

Principaux indicateurs de la Banque de Financement

A fin juin 2008, les principaux indicateurs de la Banque de Financement se présentent comme suit :

- engagements GE : 84,1 Mrds Dh ;
- nombre de clients GE : 914.

¹⁴ Vente en l'état d'achèvement

Services Financiers Spécialisés

Ce domaine regroupe :

Offre Produits	
Services Financiers Spécialisés	Crédit à la consommation (Wafasalaf) Financement immobilier (Wafa Immobilier) Transfert d'argent (Wafacash) Location longue durée (Wafa LLD) Leasing (Wafabail) Factoring (Attijari Factoring)

Le Groupe Attijariwafa bank dispose d'une offre para-bancaire complète via ses filiales spécialisées (crédit à la consommation, crédit immobilier acquéreur et crédit-bail). Elles constituent un relais de croissance significatif dans le développement du Groupe.

Principaux indicateurs des filiales financières à fin juin 2008

A fin 2007, les principaux indicateurs des filiales financières se présentent comme suit :

Wafasalaf	Wafa Immobilier	Wafacash	Wafa LLD	Wafabail	Attijari Factoring
579 collaborateurs 33 agences propres	249 collaborateurs 38 agences	208 collaborateurs 287 agences	30 collaborateurs 3 627 véhicules gérés	94 collaborateurs	19 collaborateurs
Encours global : 14 Mrds Dh	Encours global : 22,6 Mrds Dh	Volume cash : 4,6 Mrds Dh		Encours : 6,3 Mrds Dh	Encours financement : 316,1 Mdh

Banque De Détail à l'International

Ce domaine regroupe :

Filiales	
Banque De Détail à l'international	Attijari bank Tunisie Attijari bank Sénégal

En relation avec l'entité Stratégie & Développement et Attijari Finances Corp., la BDDI contribue activement à la mise en œuvre de la stratégie de développement du Groupe, en initiant des opérations de prospection des opportunités d'implantation et de développement de marchés cibles.

Veillant à l'harmonisation globale des Process adoptés, la BDDI a déployé un modèle d'organisation et de gouvernance conforme aux pratiques et valeurs d'Attijariwafa bank. Grâce au soutien du groupe et aux nombreuses synergies, la BDDI veille par ailleurs au développement de l'ensemble des métiers de la banque et des activités para-bancaires. Organisée autour de trois entités, à savoir, Développement, Tutelle & Animation et Support & Moyens, la BDDI s'est dotée d'équipes projets pluridisciplinaires pour la mise en oeuvre et la réussite des nouveaux chantiers.

Principaux indicateurs d'Attijari bank Tunisie à fin juin 2008

A fin juin 2008, les principaux indicateurs d'Attijari bank Tunisie se présentent comme suit :

- nombre de clients : 469 464 ;
- nombre d'agences : 108 ;
- nombre de réseaux de centres d'affaires : 7 ;
- crédits distribués : 1 808 MDT (soit 11 288 Mdh) ;
- dépôts des clients : 2 233 MDT. (soit 13 942 Mdh).

Principaux indicateurs d'Attijari bank Sénégal à fin juin 2008

A fin juin 2008, les principaux indicateurs d'Attijari bank Sénégal se présentent comme suit :

- nombre de clients : 17 297 ;
- nombre d'agences : 19¹⁵ ;
- crédits distribués : 92 609 (soit 141,2 Mdh) ;
- dépôts des clients : 96 631 (soit 147,3 Mdh).

IV.2.3. Banque d'Investissement et des Marchés

La Banque d'Investissement et des Marchés dépend du pôle Banque de Financement & Investissement et Filiales Financières. Elle regroupe les activités de marché, de financement et de conseil.

Offre Produits		
Banque d'Investissement	Corporate Finance	Conseil en fusion-acquisition, origination de dette privée, introduction en bourse, activités de marché primaire Actions (Attijari Finances Corp.).
	Capital Investissement	Participation en capital risque, gestion de fonds d'investissement, conseil en restructuration et mise à niveau.
	Gestion d'actifs	SICAV et FCP (Wafa Gestion)
Banque des Marchés	Intermédiation boursière	Investissement en actions (Attijari Intermédiation).
	Marché des capitaux (Salle des Marchés)	- Produits de taux et de change, dérivés de change et matières premières, structuration financière. - Produits de financement et d'investissement : crédits spots, financements en devises, placements dans des opérations de pension, acquisition sur le marché primaire et secondaire, commercialisation de Bons du Trésor et de titres de créances.
	Custody	Interface commerciale des investisseurs pour l'ensemble des services titres.

Principaux indicateurs de la Banque des Marchés et d'Investissement

Au 30 juin 2008, les principaux indicateurs de la « Banque des marchés et d'investissement » se présentent comme suit :

- indicateurs d'activité Corporate Finance¹⁶ :
 - volume de transaction émission d'actions : 3,5 Mrds Dh ;
 - volume de transaction émission d'obligations : 2,5 Mrds Dh ;
 - volume de transaction opérations stratégiques : 4,3 Mrds Dh.
- indicateurs d'activité gestion d'actifs :
 - encours moyen d'actifs sous gestion : 40,9 Mrds Dh ;
 - part de marché : 31%.
- indicateurs d'activité intermédiation boursière :
 - volume de transactions : 26,2 Mrds Dh ;
 - part de marché : 24%.

¹⁵ Le nombre d'agence d'Attijari bank Sénégal en incluant la CBAO est de 53 agences

¹⁶ Les indicateurs de Attijari Finances Corp sont actualisés au 30 novembre 2008

- indicateurs d'activité de la salle des marchés :
 - volume global de change traité : 264 Mrds Dh.
- indicateurs d'activité du Custody :
 - volume des titres en conservation : 486,1 Mrds Dh ;
 - part de marché : 43,6% (+2,6 points par rapport à décembre 2007).

IV.3. Évolution des indicateurs d'exploitation

IV.3.1. Évolution des crédits

Sur les trois dernières années, l'encours des crédits clientèle par type de crédit a évolué comme suit :

	2005	2006	2007	30.06.08	Var. 06/05	Var. 07/06	Var. 08/07
Créances sur la clientèle	53 693	68 934	87 760	102 797	28,4%	27,3%	17,1%
Crédits de trésorerie et à la consommation	27 197	34 590	43 489	47 438	27,2%	25,7%	9,1%
Crédits à l'équipement	12 552	16 238	18 664	19 359	29,4%	14,9%	3,7%
Crédits immobiliers	10 306	15 515	22 857	33 187	50,5%	47,3%	45,2%
Autres crédits	667	127	1 417	1 380	-80,9%	>100,0%	-2,6%
Créances acquises par affacturage	1 249	983	428	518	-21,3%	-56,5%	21,2%
Créances en souffrance nettes de provision	1 203	792	228	52	-34,1%	-71,2%	-77,3%
Intérêts courus à recevoir	520	689	677	863	32,6%	-1,7%	27,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank- Activité agrégée

L'encours des crédits clientèle a connu une évolution de 27,3% en 2007 et de 17,1% au premier semestre 2008, sous l'effet d'une croissance soutenue, liée à l'effort commercial de la banque dans la plupart des segments d'activité : crédits de trésorerie et à la consommation (+25,7% en 2007 et +9,1% au premier semestre 2008), crédits à l'équipement (+14,9% en 2007 et +3,7% au premier semestre 2008) et crédits immobiliers (+47,3% en 2007 et +45,2% au premier semestre 2008).

Par ailleurs, la banque a poursuivi son effort d'assainissement de son encours clientèle, les créances en souffrance ayant enregistré une baisse de 71,2% en 2007.

La structure des crédits d'Attijariwafa bank par segment de clientèle se présente comme suit :

	2005	2006	2007	30.06.08	Var. 06/05	Var. 07/06	Var. 08/07
Créances par décaissements nets *							
Secteur public	308	1 929	2 222	4 447	>100,0%	15,2%	>100,0%
Entreprises financières	1 573	365	2 493	759	-76,8%	>100,0%	-69,6%
Entreprises non financières	38 478	52 436	62 442	60 678	36,3%	19,1%	-2,8%
Autre clientèle**	13 334	14 203	20 604	36 913	6,5%	45,1%	79,2%
Total crédits par décaissements nets***	53 693	68 934	87 760	102 797	28,40%	27%	17,1%

Mdh- Source : Attijariwafa bank- Activité agrégée

* Hors provisions et hors crédits sur sociétés de financement

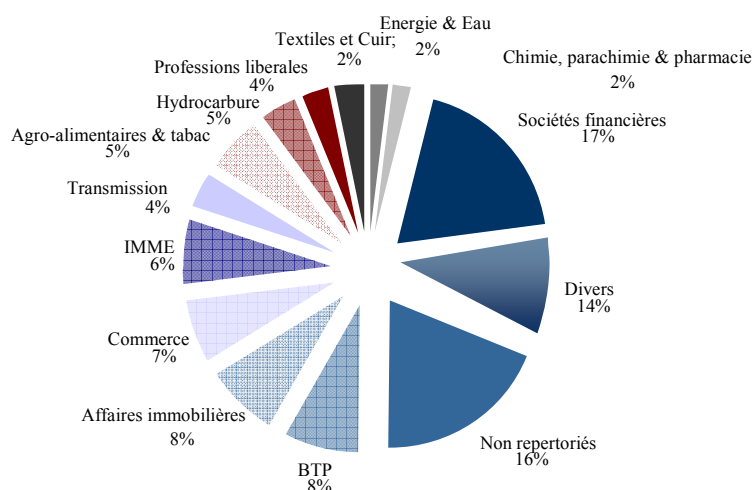
** Particuliers, commerçants

*** Y compris intérêts courus à recevoir

Attijariwafa bank est particulièrement présente sur le segment des entreprises non financières qui représente respectivement 71,2% et 59,0% des crédits octroyés à la clientèle au 31 décembre 2007 et au 30 juin 2008.

Par ailleurs, la ventilation des crédits d'Attijariwafa bank par secteur d'activité fait ressortir les pondérations suivantes :

- les établissements financiers représentant 17% du total des crédits ;
- le BTP représentant 8 % du total des crédits ;
- le commerce s'affiche à 7% du total ;
- les I.M.M.E¹⁷ représentent 6% du total, les hydrocarbures 5% et l'agro-alimentaire & tabac 5% ;
- les non-répertoriés représentent 19% du total des encours crédits.



Source : Attijariwafa bank

Au 30 juin 2008, la ventilation des crédits par région se présente comme suit :

	30.06.2008
Réseau Casablanca	77%
Réseau Rabat	9%
Réseau Fès-Meknès	3%
Réseau Nord	3%
Réseau Centre Rif Oriental	3%
Réseau Souss Sahara	3%
Réseau Sud	2%
Total	100,0%

Source : Attijariwafa bank

La répartition des crédits par zone géographique fait ressortir une concentration sur la région de Casablanca (77%), suivie de la région de Rabat (9%) et celle de Fès-Meknès alors que la région du Centre Rif Oriental représente 3% du total des crédits distribués.

¹⁷ Industries métallurgiques, mécaniques et électriques

IV.3.2. Évolution des dépôts

L'encours des dépôts clientèle par type de produit a évolué comme suit sur les trois dernières années :

	2005	2006	2007	30.06.08	Var. 06/05	Var. 07/06	Var. 08/07
Comptes à vue créditeurs	54 994	64 617	80 645	84 212	17,5%	24,8%	4,4%
Comptes d'épargne	12 515	13 359	14 632	15 408	6,7%	9,5%	5,3%
Dépôts à terme	26 238	38 325	35 107	42 344	46,1%	-8,4%	20,6%
Autres comptes créditeurs	4 389	4 152	5 605	6 400	-5,4%	35,0%	14,2%
Intérêts courus à payer	340	452	432	620	33,1%	-4,5%	43,5%
Total dépôts	98 475	120 905	136 420	148 985	22,8%	12,8%	9,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Activité agrégée

En 2007, les dépôts de la clientèle Maroc, ont totalisé 136,4 milliards de dirhams, en progression de 12,8% comparé à l'année précédente. Cette évolution recouvre un accroissement de 25,2% des ressources non rémunérées et une baisse volontaire de 3,8% des ressources rémunérées (AWB a fait le choix d'une sélection stricte de sa clientèle).

Au 30 juin 2008, les dépôts de la clientèle Maroc ont enregistré une progression de 9,2% par rapport à fin 2007. Cette évolution s'explique principalement par la progression de 20,6% des dépôts à terme et l'accroissement de 4,4% des comptes à vue créditeurs.

Au premier semestre 2008, Attijariwafa bank se maintient en première position avec une part de marché de 24,9%.

L'encours des dépôts par segment de clientèle a évolué comme suit :

	2005	2006	2007	30.06.2008	Var. 06/05	Var. 07/06	Var. 08/07
Dépôts							
Secteur public	575	3 575	2 963	8 209	>100,0%	-17,1%	>100,0%
Entreprises financières	3 251	6 912	8 925	9 431	>100,0%	29,1%	5,7%
Entreprises non financières	24 420	32 232	34 579	36 476	32,0%	7,3%	5,5%
Autre clientèle	70 230	78 185	89 952	94 868	11,3%	15,1%	5,5%
Total dépôts*	98 476	120 905	136 420	148 984	22,8%	12,8%	9,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Activité agrégée - * y compris intérêts courus

En terme de structure du portefeuille client, la part de la catégorie « Autre clientèle », constituée de la clientèle de particuliers (commerçants, professions libérales...) s'établit respectivement à 65,9% et 63,7% de l'encours des dépôts clientèle en 2007 et au 30 juin 2008.

La ventilation des dépôts par région en pourcentage de l'encours global se présente comme suit :

	30.06.2008
Réseau Casablanca	44,9%
Réseau Rabat	13,7%
Réseau Fès-Meknès	8,6%
Réseau Nord	7,4%
Réseau Centre Rif Oriental	10,8%
Réseau Souss Sahara	5,2%
Réseau Sud	9,3%
Total	100,0%

Source : Attijariwafa bank

IV.3.3. Évolution des engagements par signature

L'encours des engagements par signature a évolué comme suit :

	2005	2006	2007	30.06.2008	Var.06/05	Var.07/06	Var.08/07
Engagements en faveur de la clientèle	17 687	22 437	27 374	39 214	26,9%	22,0%	43,3%
Engagements en faveur des intermédiaires financiers	3 692	3 302	6 352	5 699	-10,6%	92,4%	-10,3%
Total engagements par signature	21 379	25 739	33 727	44 913	20,4%	31,0%	33,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Activité Maroc

Au terme de l'exercice 2007, les crédits par signature ont évolué de 31,0% par rapport à 2006 passant de 25,7 Mrds Dh à 33,7 Mrds Dh. Cette hausse est due essentiellement à l'augmentation des cautions, avals et garanties en faveur de la clientèle et des engagements en faveur des intermédiaires financiers.

Au premier semestre 2008, les engagements par signature ont continué leur évolution, avec une progression de 33,2% à 44,9 Mrds Dh.

IV.3.4. Réseau de distribution

Au 30 juin 2008, l'organisation du réseau de distribution est fondée sur le concept de points de vente spécialisés, aménagés en espaces de vente et de conseil et privilégiant une gestion ciblée de la relation client. Ce concept prévoit un réseau réparti, d'une part en agences dédiées à la clientèle des particuliers et professionnels (611 agences) et d'autre part, en agences consacrées aux entreprises (24 centres d'affaires), avec pour chacune, des équipes et une organisation spécifiques.

Parallèlement, un important programme d'ouvertures d'agences a été initié pour renforcer le maillage du réseau de la banque dans les agglomérations à fort potentiel. Le nombre d'agence, au 30 novembre 2008, s'élève à 681 agences.

Le réseau de distribution d'Attijariwafa bank au cours des trois dernières années se présente de la manière suivante :

	2005	2006	2007	30.06.2008
Guichets permanents	519	543	624	640
Guichets périodiques	3	3	1	1
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	317	494	550	596
Succursales et agences à l'étranger	7	7	9	9
Bureaux de représentation à l'étranger	24	31	34	34
Total	870	1 078	1 218	1 280

Source : Attijariwafa bank

V. CAPITAL HUMAIN

Dans le domaine des ressources humaines, 2007 a été l'année de réalisation des principaux projets qui ont transformé les modes de gestion du Capital Humain : création de la fonction Gestion des Carrières, renforcement de la fonction Formation, modernisation de la gestion administrative et sociale par la mise en place de systèmes d'information performants.

Pour accompagner et anticiper le développement du Groupe, favoriser le développement des compétences et des talents et enrichir son expertise, la Gestion des Carrières a pour objectif de répondre à la fois aux besoins de l'entreprise et aux aspirations des salariés en terme de développement professionnel et de progression au sein du Groupe.

En 2007, Attijariwafa bank a élaboré un dispositif complet et moderne de gestion des carrières, facilitant l'adéquation entre les besoins et les ressources et favorisant une plus forte implication des collaborateurs dans leur propre développement professionnel. Prenant appui sur l'expertise du cabinet « Hay Group » en matière de classification et de rémunération au niveau international, le Capital Humain Groupe a défini une stratégie de rémunération globale, assurant à la fois sa mise en oeuvre et son suivi.

En matière de formation, le Capital Humain Groupe a élaboré une offre de formation qui vient enrichir les programmes traditionnels que sont le Brevet bancaire et l'ITB.

Par ailleurs, un important projet a été lancé pour mettre en place une nouvelle organisation qui vise la modernisation de la gestion administrative pour le collaborateur, les managers et le Capital Humain.

La modernisation du système d'information RH faisait également partie des priorités et s'est matérialisée par la création d'un site intranet « Mawarid », offrant à l'ensemble des collaborateurs un centre de services en ligne. Une nouvelle version du logiciel Pléiades a été déployée.

Parallèlement, et dans un souci de fournir une nouvelle source de motivation à ses collaborateurs, Attijariwafa bank leur a proposé, en novembre 2007, la deuxième Offre Publique de Vente du programme d'Actionnariat Salarié validé par les instances de la banque portant ainsi la part détenue par les collaborateurs du Groupe, à fin septembre 2008, à 2,33% du capital.

Au courant du premier semestre 2008, les principaux projets concernant la revue des process, la mise en œuvre des nouvelles orientations, le développement du SIRH, ont été amorcés et s'inscrivent dans une logique de continuité et de stabilisation.

V.1. Effectifs

Evolution récente des effectifs de la banque

L'évolution récente du personnel de la banque se présente comme suit :

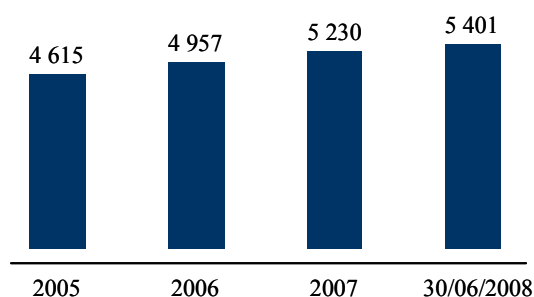
	2005	2006	2007	30.06.2008	Var. 06/05	Var. 07/06	Var. 08/07
Effectif permanent	4 615	4 957	5 230	5 401	7,4%	5,5%	3,3%
Cadres	1 757	2 053	2 249	2 498	16,8%	9,5%	11,1%
Gradés	2 643	2 853	2 944	2 829	7,9%	3,2%	-3,9%
Employés	215	51	37	74	-76,3%	-27,5%	100,0%
Effectif temporaire	58	ns	75	11	ns	ns	-85,3%
Total	4 673	4 957	5 305	5 412	6,1%	7,0%	2,0%

Source : Attijariwafa bank

Au 30 juin 2008, le niveau des effectifs permanents gérés par Attijariwafa bank s'établissait à 5 401 collaborateurs, représentant une augmentation de 3,3% par rapport au 31 décembre 2007, liée à la politique de recrutement de la banque pour accompagner le développement de ses activités.

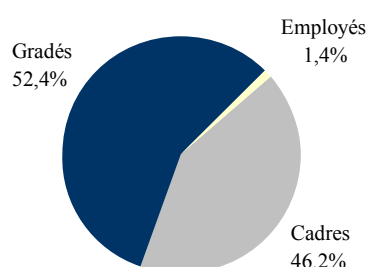
Au premier semestre 2008, le nombre de cadres représente 46,2% des collaborateurs permanents de la banque et a connu une progression de 11,1% par rapport à l'exercice précédent.

Evolution de l'effectif permanent de AWB



Source : Attijariwafa bank

Structure hiérar. de l'effectif permanent en 2008



Structure de l'effectif

L'évolution de la structure des effectifs du groupe Attijariwafa bank se présente comme suit :

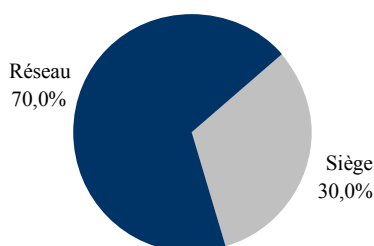
	2005	2006	2007	30.06.2008	Var. 05/06	Var. 06/07	Var. 07/08
Banque	4 615	4 957	5 230	5 401	7,4%	5,5%	3,3%
Siège	1 436	1 560	1 581	1 621	8,6%	1,3%	2,5%
Réseau	3 179	3 397	3 649	3 780	6,9%	7,4%	3,6%
Réseau extérieur	1 574	1 745	1 975	2 693*	10,9%	13,2%	36,4%
Filiales	1 360	1 502	1 653	1 700	10,4%	10,1%	2,8%
Total	7 549	8 204	8 858	9 794	8,7%	8,0%	10,6%

Source : Attijariwafa bank * y compris l'effectif de CBAO

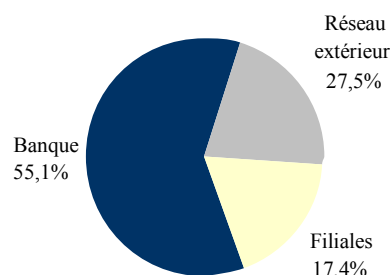
La progression des effectifs du groupe a été liée à la poursuite du développement axé sur des métiers cibles et dans des zones géographiques porteuses de croissance.

Les effectifs du réseau extérieur ont continué de progresser, pour atteindre 2 693 collaborateurs au premier semestre 2008, soit une progression de 36,4% due principalement à l'intégration des effectifs de la CBAO.

Structure des métiers de AWB en 2008



Répartition des effectifs du groupe AWB en 2008



Source : Attijariwafa bank

La structure des métiers de la banque fait ressortir un pourcentage de 70,0% des collaborateurs affectés au réseau des agences contre 30,0% affectés au siège. Au premier semestre 2008, la progression de l'effectif réseau a atteint 3,6% alors que celle de l'effectif siège était de 2,5%.

La répartition par âge des effectifs de la banque se présente comme suit :

Tranche d'âge	H	F	Total
25 ans et moins	638	443	1 081
de 26 à 35 ans	1 082	617	1 699
de 36 à 45 ans	808	345	1 153
de 46 à 55 ans	709	284	993
plus de 55 ans	357	118	475
Total	3 594	1 807	5 401

Turnover

Le turnover durant le premier semestre 2008 se présente comme suit :

	30 juin 2008
Recrutement net	171

Source : Attijariwafa bank

Le maintien de la politique de recrutement au sein de la banque a permis de couvrir les besoins du développement du réseau, tout en anticipant le renouvellement naturel des collaborateurs.

V.2. Politique sociale

Au courant de l'année 2007, Attijariwafa bank a développé les domaines d'activité de sa politique sociale :

- prêts au personnel au 31/12/2007 : une grande majorité des collaborateurs bénéficie d'un encours de prêt immobilier :
 - encours prêts immobiliers : 923 608 Kdh ;
 - encours prêts consommation et OPV : 709 257 Kdh;
 - encours prêts sociaux : 7 068 Kdh.
- couverture sociale : en juillet 2007, une assurance complémentaire maladie hospitalisation a été mise en place par Attijariwafa bank pour améliorer davantage la protection de ses collaborateurs.
- une politique de santé préventive a été déployée :
 - assurant à chaque collaborateur au moins une visite médicale par an ;
 - proposant des bilans de santé pour les collaborateurs de plus de 50 ans ;
 - sensibilisant l'ensemble des collaborateurs sur des programmes de santé publique par le lancement de la campagne anti-tabac.
- fonds de solidarité : il apporte un soutien financier aux collaborateurs en cas d'événement grave tel que la maladie de longue durée sans solde, hospitalisation lourde, etc.
- restauration collective : deux nouveaux espaces de restauration collective à prestations de services plus élaborées ont été ouverts pour enrichir l'offre aux collaborateurs.
- pèlerinage à la Mecque : prise en charge chaque année d'un certain nombre de collaborateurs pour l'accomplissement du pèlerinage.
- centres de vacances, colonies de vacances, Club Attijariwafa bank, Fête d'Achoura, etc.

Au terme du premier semestre 2008, les encours des prêts au personnel se présentent comme suit :

- prêts immobiliers : 932 119 Kdh ;
- prêts consommation et OPV : 678 890 Kdh.

V.3. Actionnariat salarié

En septembre 2005, Attijariwafa bank a ouvert son capital à l'ensemble des salariés. Le personnel a ainsi souscrit à 172 131 actions sur un total de 201 997 actions proposées, pour un montant global de 153 millions de dirhams, devenant ainsi actionnaire à hauteur de 0,89%.

En novembre 2007, Attijariwafa banque a cédé 1,5% du capital à ses salariés portant ainsi la part du capital détenu par le personnel à 2,38% au 31 décembre 2007.

Au 30 septembre 2008, le personnel détient 2,33% du capital de la banque.

VI. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION

VI.1. Système d'information

Les chantiers mis en œuvre dans le cadre de la fusion ont permis une revue de l'ensemble des processus opérationnels et dispositifs de contrôle, de suivi et de pilotage, donnant lieu au lancement de projets d'envergure, notamment au niveau de l'organisation commerciale et du management des risques.

Entamé le 8 avril 2005, avec la phase de simulation des bascules informatiques, le programme d'intégration s'est achevé avec succès le 16 décembre 2005. Le déploiement effectif du système d'information a, quant à lui, démarré le 8 juillet 2005 avec le lancement du site pilote à Meknès. Au total ce sont 188 agences et 418 agences dites « non-commerciales » (unités du siège) qui ont basculé dans le nouveau système d'information d'Attijariwafa bank.

En 2007, un plan d'action « Système d'Information Groupe » (SIG) aligné sur les orientations stratégiques de la banque a été défini et mis en place. Les grands axes de ce plan sont :

- l'amélioration de la qualité de service par une meilleure disponibilité des services informatiques et une modernisation des infrastructures ;
- l'amélioration de l'organisation, des méthodes et des process par une généralisation du mode projet à l'ensemble des actions menées par l'informatique, une industrialisation et automatisation des processus de production et un renforcement du contrôle interne ;
- l'optimisation des frais généraux à travers une rationalisation des infrastructures centrales et des plate-formes techniques ;
- l'augmentation de la productivité des ressources SIG par la formation, la motivation et le recrutement et un pilotage de l'activité du SIG à travers les indicateurs de suivi et de performance.

La mise en œuvre d'un outil de GRC (Gestion de la Relation Clientèle) a été lancée en 2007 afin d'être en phase avec le nouveau paradigme international de la relation client – banque.

Par ailleurs, et pour être en phase avec les recommandations de Bank Al-Maghrib concernant l'instauration des directives de Bâle II, un grand projet a été lancé par la banque. Ce projet comprend un ensemble d'outils permettant de mesurer et de piloter les risques de la banque (risque de contre-partie, de liquidité, risque opérationnel, etc.)

Enfin, le Groupe Attijariwafa bank a été enrichi par de nouvelles opérations d'acquisition (Attijari bank Sénégal et Attijari bank Tunisie) et par l'extension de son réseau au Maroc et à l'étranger. La direction des systèmes d'information a accompagné cette expansion sur le volet informatique.

En 2008, une feuille de route informatique 2008-2011 a été élaborée afin de maîtriser les grands chantiers informatiques nécessaires pour réussir le schéma directeur informatique et les projets métiers et réglementaires de la banque. Le SIG entend ainsi être au cœur de la dynamique que prend le groupe Attijariwafa bank et permettre à ce dernier de réussir le tournant qu'il entreprend pour asseoir son leadership au Maroc et dans la sphère africaine.

Dans ce cadre, l'outil de GRC dans sa première version a été déployé en pilote dans un certain nombre d'agences. Cette version va être généralisée à l'ensemble du réseau bancaire AWB en 2009.

Dans un autre registre, le projet IAS/IFRS (International Accounting Standards/ International Financial Reporting Standards) a été réalisé et permettra donc à Attijariwafa bank d'être conforme aux exigences de BAM, en terme de méthodes et reportings comptables.

Toujours dans le cadre communautaire interbancaire marocain, Attijariwafa bank œuvre pour faire réussir le projet de Credit Bureau qui permettra de mettre en place une synergie sur le plan interbancaire afin de réduire le risque de crédit.

Les autres grands projets du schéma directeur informatique AWB, tels que le Datawarehouse, le nouveau poste de travail agence, le SIRH (Système d'Information RH), la restructuration du numéro de compte sont en cours de réalisation et seront livrés conformément à la feuille de route informatique.

VI.2. Qualité

2007 a été marquée par la nouvelle organisation de la banque, avec le rattachement de la direction Qualité Groupe au président, appuyant ainsi le rôle stratégique de la Qualité au sein de la banque comme levier de différenciation.

La Qualité Groupe a pour principales missions de :

- mesurer la satisfaction clients à travers le dispositif d'écoute clients mis en place ;
- améliorer les performances des processus à travers la mise en œuvre de démarche Qualité (cartographie des processus, dispositif de mesure, certifications, contrats de service, etc. ;
- déployer une culture qualité interne.

La Qualité répond à deux objectifs principaux, à savoir l'amélioration des processus et l'amélioration de la relation client.

VI.2.1. Amélioration des processus

Dans le souci d'assurer une amélioration continue des processus de la banque - représentant un ensemble d'activités permettant de transformer des éléments en entrée en éléments en sortie- une démarche qualité bien précise a été mise en place.

En effet, l'élément en entrée d'une activité constitue l'élément en sortie de l'activité précédente. Toute différence dans les exigences d'un élément en entrée d'une activité et les exigences d'un élément en sortie de l'activité précédente constitue un écart ou un dysfonctionnement. Les dysfonctionnements ainsi identifiés sont alors soumis dans un premier temps à une analyse risque processus.

Pour chaque dysfonctionnement, sont alloués deux indicateurs après analyse : un indicateur d'occurrence et un indicateur d'impact client. Le produit des deux affiche le risque process et donc la priorité de traitement dans le plan d'actions à établir.

Ensuite tout dysfonctionnement, en commençant par les prioritaires, est analysé par la méthode des causes permettant de parvenir à une action corrective par l'analyse des raisons d'occurrence du dysfonctionnement.

Cette méthode scientifique hybride (se composant de plusieurs outils de la démarche Qualité) est celle adoptée par Attijariwafa bank pour analyser les processus jugés clés ou problématiques par les clients au travers la mise en place d'un programme d'écoute.

Il est important de signaler que l'écoute clients est le point d'entrée de toute démarche Qualité. A cet effet, Attijariwafa bank a mis en place progressivement depuis 2004 un programme utilisant tous les outils d'écoute et ce par segment de clientèle : particuliers, professionnels, entreprises, grandes entreprises, MRE, etc.

VI.2.2. Amélioration de la relation client

Attijariwafa bank a mis en place un système de management certifié par AFAQ/AFNOR France, organisme certificateur international lui permettant de s'engager de manière transparente vis à vis de sa clientèle sur la qualité des services rendus.

L'objectif étant de se mettre au niveau des meilleures pratiques en terme de qualité de service via une démarche ayant pour objectifs d'améliorer la satisfaction des clients en prenant en compte leurs attentes, d'optimiser les circuits de traitement et d'améliorer le fonctionnement interne.

A fin 2006, l'ensemble des centres d'affaires de la banque de l'entreprise a été certifié par AFAQ-AFNOR France sur des engagements de service axés sur trois aspects principaux : gestion de la relation client, l'octroi et la mise en place des crédits, les délais de traitement des opérations à l'international.

Le succès de cette première certification a créé un effet d'entraînement au niveau de la banque. En effet, la Banque des Marocains sans Frontière s'est engagée également dans une démarche de certification par engagements de service relatifs aux opérations MRE, début 2007, qui s'est couronnée en juin 2007 par un succès : obtention de la certification avec 0 écart et 0 anomalie.

VI.3. Conformité du Groupe

Axée sur le contrôle interne, la déontologie et la lutte contre le blanchiment des capitaux, la Conformité Groupe a pour mission essentielle l'élaboration de référentiels qui déterminent les procédures et les principes de base pour assurer le bon fonctionnement de l'institution.

VI.3.1. Contrôle interne

En charge de la définition et de la diffusion des référentiels, des méthodologies et des procédures, l'entité Contrôle Interne Groupe a poursuivi en 2007 le déploiement de l'outil de pilotage à distance.

Grâce à la mise à jour du référentiel des contrôles, l'entité a procédé au renforcement du dispositif de contrôle interne dans un souci d'efficacité et d'adaptation aux changements dans les processus opérationnels.

VI.3.2. Déontologie et éthique

Attijariwafa bank place la déontologie et l'éthique parmi les priorités du groupe tout en tenant compte des contraintes en matière de suivi et de contrôle. S'inspirant des meilleures pratiques internationales en vigueur, Attijariwafa bank a défini ses principes de base de déontologie et d'éthique.

Les règles retenues visent en priorité, la protection du patrimoine de la banque et des collaborateurs, le strict respect des obligations en vigueur, la loyauté à l'égard du client et la primauté de ses intérêts.

L'égalité de traitement doit concerner aussi bien les clients que les collaborateurs, sans perdre de vue la gestion du risque de réputation et la préservation de l'image du groupe.

VI.3.3. Lutte contre le blanchiment des capitaux

Afin de contribuer à la lutte contre le blanchiment des capitaux, le groupe Attijariwafa bank s'est doté d'une entité dédiée, dont la mission essentielle en 2007, a porté sur le renforcement du dispositif interne de vigilance. Ainsi, l'entité « LAB¹⁸ » de lutte contre le blanchiment des capitaux a élaboré une étude de cadrage interne pour la mise en place d'un dispositif complet et structurant.

Parallèlement, une première cartographie des risques de blanchiment permettra d'identifier les opérations-types à surveiller en priorité. En outre, l'entité « LAB » de lutte contre le blanchiment des capitaux a conçu et mis en oeuvre des procédures internes afin de surveiller en particulier, les opérations en espèces libellées en dirhams et en devises et celles relatives aux flux financiers (transferts et rapatriements).

En amont, le dispositif d'identification de la clientèle est renforcé grâce à la création de fiches de contrôle ad hoc. Enfin, l'ensemble des collaborateurs et des nouvelles recrues est sensibilisé sur l'importance de la lutte contre le blanchiment des capitaux, l'objectif étant d'instaurer une véritable culture de vigilance au sein du Groupe.

VI.3.4. Rationalisation des structures

La rationalisation des structures est une nouvelle entité, créée fin 2007, dont la mission principale est de contribuer à la maîtrise des charges et à l'amélioration du coefficient d'exploitation par l'initiation et le pilotage de projets de réduction des frais ou d'augmentation de la rentabilité de certains process.

¹⁸ LAB : Lutte Anti Blanchiment

VII. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

VII.1. Grands axes de développement

Politique de partenariats

Attijariwafa bank compte parmi ses actionnaires de référence le groupe Santander, une des plus grandes capitalisations boursières bancaires au niveau européen. Au delà de l'aspect capitalistique, les deux groupes bancaires développent des axes de partenariat concernant aussi bien la clientèle des entreprises que des particuliers. Les deux banques entendent ainsi accroître les opérations commerciales entre leurs réseaux d'agences et accompagner l'activité des entreprises marocaines et espagnoles opérant sur les deux marchés. Le partenariat couvre aussi un adossement d'Attijariwafa bank au groupe Santander, en Espagne, pour renforcer son positionnement auprès de la clientèle des marocains résidant dans ce pays. Les actions définies portent principalement sur le développement d'une offre diversifiée spécifique pour les MRE dans le domaine du transfert d'argent, du crédit à la consommation, de la monétique et de la prévoyance ainsi que l'implantation de desks d'Attijariwafa bank dédiés aux MRE dans certaines agences du groupe Santander.

Le Crédit Agricole est également un autre groupe bancaire présent dans le tour de table d'Attijariwafa bank. Les deux banques sont engagées dans une stratégie de partenariat multi-métiers, notamment dans le crédit à la consommation à travers Sofinco et la gestion d'actifs via Crédit Agricole Asset Management. Par ailleurs, Attijariwafa bank s'est adossé à CALYON, la banque de financement et d'investissement du Crédit Agricole SA, pour ouvrir un desk à Shanghai en Chine. Ce desk offre aux opérateurs marocains un réseau opérationnel dans les principaux centres économiques de la Chine.

Le partenariat avec le groupe français se traduit également par les multiples synergies développées autour de Crédit du Maroc, filiale marocaine du Crédit Agricole SA, dans laquelle Attijariwafa bank détient 10%.

Par ailleurs, le Groupe Attijariwafa bank et Barid Al Maghrib ont un accord de partenariat visant à développer des synergies au profit des clientèles des deux groupes, notamment en matière de messagerie et d'assurance. Parallèlement, une autre convention a été conclue entre Barid Al Maghrib et Wafa Assurance, afin de commercialiser, sous la marque « Barid », toute une gamme de nouveaux produits de prévoyance, d'épargne et de retraite.

VII.2. Politique d'investissement

Investissements¹⁹ réalisés de 2005 au premier semestre 2008

L'évolution des investissements réalisés par Attijariwafa bank se présente de la manière suivante :

Investissements réalisés	2005	2006	2007	Var.06/05	Var.07/06	30.06.2007	30.06.2008	Var.08/07
Frais d'établissement	49	18	59	-63,7%	>100,0%	30	39	32,5%
Immobilisations incorporelles	53	60	77	12,0%	29,4%	39	75	95,1%
Immobilisations corporelles	188	446	571	>100,0%	28,1%	285	225	-21,1%
Immeubles d'exploitation	103	220	280	>100,0%	27,4%	140	102	-27,2%
Mobilier et matériel d'exploitation	72	102	266	41,8%	>100,0%	133	122	-8,2%
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	-	89	-	ns	ns	0	0	0,0%
Immobilisations corporelles hors exploitation	12	35	24	>100,0%	-31,3%	12	1	-91,7%
Total	290	523	707	80,6%	35,2%	353	340	-3,9%

Mdh – Source : Attijariwafa bank

En 2007, les investissements réalisés par Attijariwafa bank ont enregistré une progression de 35,2% par rapport à la même période 2006. Ils ont concerné essentiellement la création et l'aménagement de nouvelles agences.

Au premier semestre 2008, les investissements effectués par la banque ont reculé de 3,9%, par rapport au premier semestre 2007, pour s'établir à 340 millions de dirhams.

Investissements prévisionnels pour 2009

Investissements prévisionnels	Budget 2009
Frais d'établissement	71,2
Acquisitions d'immeubles	173,9
Aménagements, Agencements, Installations	335,7
Matériel & Mobilier	60,0
Monétiques	26,1
Informatique	540,0
Immobilisations corporelles hors exploitation	7,7
Total	1 214,6

Mdh – Source: Attijariwafa bank

NB : Les investissements prévisionnels 2009 sont provisoires et susceptibles d'être modifiés.

En 2009, Attijariwafa bank poursuit ses objectifs stratégiques en prévoyant un budget d'investissement de 1,2 milliard de dirhams.

Sur le plan logistique, ce budget concerne la création d'une centaine d'agences, l'aménagement de plusieurs agences et la mise à niveau de la sécurité.

En outre, le budget prévoit la modernisation des infrastructures informatiques et notamment les investissements dans les projets de transformation du schéma directeur.

¹⁹ Les investissements correspondent aux flux réalisés au cours de l'année.

VII.3. Politique à l'international

Attijariwafa bank a amorcé son développement à l'international, cherchant à acquérir une position forte au Maghreb et en Afrique subsaharienne avec pour objectif de faire émerger un groupe bancaire et financier de référence dans la région.

S'appuyant sur l'édification réussie d'un modèle duplicable hors des frontières, son approche stratégique vise à transférer les meilleures pratiques professionnelles acquises au Maroc, tout en respectant les spécificités de chaque zone d'implantation. Le groupe entend ainsi participer à l'accroissement des échanges régionaux et à la dynamisation de la coopération économique au sein de l'espace euro-méditerranéen.

Les acquisitions d'Attijariwafa bank sur les trois dernières années se présentent comme suit :

- en Tunisie, Attijariwafa bank, en consortium avec Grupo Santander, a acquis, en 2005, 53,54% du capital de la Banque du Sud, devenue depuis Attijari bank Tunisie ;
- au Sénégal, la banque a développé, en juillet 2006, un greenfield et a procédé à l'ouverture de 4 agences à Dakar, marquant ainsi la première étape d'un vaste projet d'implantation du Groupe en Afrique Subsaharienne. En janvier 2007, Attijariwafa bank a acquis 66,7% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne et a fusionné les deux entités sénégalaises, donnant naissance à Attijari bank Sénégal ;
- en novembre 2007, Attijariwafa bank a acquis 79,15% du capital de CBAO (Compagnie Bancaire d'Afrique Occidentale). A travers cette acquisition, le Groupe se hisse au premier rang des banques de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire de l'Ouest Africain) ;
- au Mali, Attijariwafa bank, accompagné par ses actionnaires de référence (ONA, SNI), a été déclarée, en juillet 2008, adjudicataire de 51% du capital de la Banque Internationale pour le Mali (BIM) dans le cadre de sa privatisation ;
- en novembre 2008, Attijariwafa bank a accéléré le déploiement de son plan de développement régional en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale avec l'implantation simultanée dans plusieurs pays (Sénégal, Côte d'Ivoire, Gabon, Cameroun, Congo) en signant un accord avec le Crédit Agricole pour la cession de ses participations dans ses pays. Le dénouement de cette opération est conditionné par l'autorisation des autorités de tutelle.

PARTIE V : SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK

I. PRESENTATION DES COMPTES AGREGES

Avertissement :

Les comptes annuels des années 2005, 2006, 2007 et des premiers semestres 2007 et 2008 sont des comptes agrégés²⁰ d'Attijariwafa bank.

I.1. Profitabilité et rentabilité de la banque

I.1.1. Produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire de AWB se présentent comme suit sur la période considérée :

	2005	2006	2007	Var. 06/05	Var. 07/06	30.06.07	30.06.08	Var, S1 08/07
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	691	870	1 172	25,9%	34,6%	498	581	16,8%
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	3 476	3 898	4 496	12,1%	15,3%	2 157	2 674	23,9%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	813	663	664	-18,5%	0,2%	306	257	-15,9%
Produits sur titres de propriété	128	283	529	>100,0%	87,1%	251	237	-5,6%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	94	51	29	-45,9%	-43,1%	8	46	>100,0%
Commissions sur prestations de service	631	736	872	16,7%	18,5%	407	487	19,8%
Autres produits bancaires	492	777	1 120	58,1%	44,1%	670	824	23,1%
Produits d'exploitation bancaire	6 324	7 277	8 881	15,1%	22,0%	4 297	5 107	18,9%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Commentaires

- Au terme de l'exercice 2006, les produits d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank s'établissent à 7,3 Mrds Dh en progression de 15,1% par rapport à l'exercice 2005.

Les intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit ont progressé de 179,1 Mdh, en 2006, en raison du placement des excédents de trésorerie générés par l'activité de la banque en créances sur les établissements de crédit et assimilés.

Malgré la progression des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle de 12,1% en 2006, leur contribution aux produits d'exploitation bancaire se réduit, passant de 55,0% en 2005 à 53,6% à fin 2006.

Les « produits sur titre de propriété » ont enregistré une progression de 120,9% compte tenu de la hausse des dividendes perçus, soit 262,2 Mdh au titre de l'exercice 2006 par rapport à 126,4 Mdh en 2005.

Par ailleurs, les postes « commissions sur prestations de service » et « autres produits bancaires » (activités de change et de marché) ont augmenté respectivement de 105,3 Mdh et 285,4 Mdh en 2006.

Enfin, les intérêts et produits assimilés sur titres de créances ont reculé de 18,5% en 2006. Cette évolution est due à la fois à la baisse des taux de rendement de près de 50 points de base et à la diminution de l'encours portefeuille de titres.

- En 2007, les produits d'exploitation bancaire ont affiché une hausse de 22,0% à 8,8 Mrds Dh. Cette progression provient essentiellement de l'évolution des intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit (+34,6%) et avec la clientèle (+15,3%).

²⁰ Les comptes agrégés comprennent les comptes d'Attijariwafa bank et des succursales à l'étranger.

Les produits sur titres de propriété ont progressé de 87,1% suite à des plus values sur titres détenus par la banque.

La baisse de 43,1% des produits sur immobilisation en crédits bail et en location s'explique par l'orientation de la production des crédits de la banque vers ses filiales spécialisées.

Les postes « commissions sur prestations de service » et « autres produits bancaires » (activités de change et de marché) ont augmenté respectivement de 136,1 Mdh et de 342,8 Mdh en 2007.

- Au 30.06.2008, les produits d'exploitation bancaire ont atteint 5,1 Mrds Dh contre 4,3 Mrds Dh au 30.06.2007, soit une hausse de 18,9%. Cette progression provient essentiellement de l'évolution des postes suivants :
 - augmentation de 16,8% des intérêts et produits assimilés sur les opérations avec les établissements de crédit qui s'explique principalement par la hausse de l'encours des crédits sur les sociétés de financement ;
 - augmentation de 23,9% des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle principalement due à la hausse de l'encours des crédits octroyés à la clientèle lequel marque une hausse de 17,1% à 102,3 Mrds Dh au premier semestre 2008 ;
 - hausse de 19,8% des commissions sur prestations de services suite notamment à l'augmentation de la base clientèle en raison de l'extension du réseau et à la commercialisation de nouveaux produits et services destinés aux particuliers ;
 - progression de 23,1% des autres produits bancaires suite à l'augmentation des opérations de change de près de 20% et à des plus-values sur titres de transaction ;
 - diminution de 15,9% des intérêts et produits assimilés sur les titres de créances suite à la baisse des encours du portefeuille des bons du Trésor et du taux moyen de rendement dû à l'évolution du marché.

I.1.2. Charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank évoluent sur la période considérée comme suit :

	2005	2006	2007	Var. 06/05	Var. 07/06	30.06.07	30.06.08	Var. S1 08/07
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	197	255	286	28,9%	12,4%	217	115	-47,0%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 106	1 494	1 803	35,0%	20,7%	896	967	7,9%
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances émis	-	-	36	ns	ns	4	30	>100,0%
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	84	47	14	-43,5%	-70,5%	8	36	>100,0%
Autres charges bancaires	302	440	826	45,7%	87,7%	264	551	>100,0%
Charges d'exploitation bancaire	1 690	2 236	2 965	32,3%	32,6%	1 389	1 699	22,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Commentaires

- Au 31.12.2006, les charges d'exploitation bancaire ont affiché une hausse de 32,3% à 2,2 Mrds Dh contre 1,7 Mrds Dh à fin 2005. Cette évolution est en grande partie attribuable à l'augmentation des autres charges bancaires et à la progression des intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle en relation avec la hausse de l'encours des dépôts.
Aussi, les intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit ont progressé de 28,9% suite à la hausse des intérêts servis sur les opérations de couverture à terme et sur les emprunts en devises.
- Au terme de l'exercice 2007, les charges d'exploitation bancaire s'établissent à 3,0 Mrds Dh, soit une progression de 32,6% par rapport à 2006. Cette évolution trouve son origine dans la hausse des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle (+20,7%).

Les charges sur opérations de crédits bail et de location enregistrent une baisse de 70,5% en 2007 à 14,0 Mdh. Cette variation est liée à la baisse des produits sur immobilisations en crédit-bail et en location.

Les autres charges bancaires progressent de 87,7% en 2007 portant leur contribution aux charges d'exploitation bancaire à 27,8% à fin 2007 contre 19,7% en 2006.

- Au titre du 1^{er} semestre 2008, les charges d'exploitation bancaire ont affiché une progression de 22,4% à 1,7 Mrds Dh. Cette évolution s'explique par la hausse des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle (+7,9%) ainsi que par la progression des autres charges bancaires (+286,8 Mdh).

Les autres charges bancaires enregistrent une hausse de plus de 100% due essentiellement à l'augmentation des charges d'intérêt, du fonds de garantie et à l'augmentation des volumes de change et des produits dérivés.

I.1.3. Produit net bancaire

Evolution et structure du PNB

	2005	2006	2007	Var. 06/05	Var. 07/06	30.06.07	30.06.08	Var. S1 08/07
Intérêts et produits assimilés	4 980	5 430	6 331	9,0%	16,6%	2 961	3 512	18,6%
Intérêts et charges assimilées	1 304	1 748	2 126	34,1%	21,6%	1 117	1 112	-0,4%
Marge d'intérêt	3 676	3 682	4 206	0,2%	14,2%	1 844	2 399	30,1%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	94	51	29	-45,9%	-43,1%	8	46	>100,0%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	84	47	14	-43,5%	-70,5%	8	36	>100,0%
Résultat des opérations de crédit-bail et location	10	3	15	-66,3%	>100,0%	0	11	>100,0%
Commissions perçues	632	736	875	16,4%	18,9%	407	488	19,7%
Commissions servies	3	12	1	>100,0%	-94,2%	0	0	>100,0%
Marge sur commissions	630	724	874	15,0%	20,8%	407	487	19,7%
Résultat des opérations sur titres de transactions	-	-	-	ns	ns	-	261	>100,0%
Résultat des opérations sur titres de placement	90	328	338	>100%	3,1%	323	19	-94,2%
Résultat des opérations de change	284	362	357	27,4%	-1,4%	178	198	11,2%
Résultat des opérations sur produits dérivés	-8	5	12	ns	>100,0%	7	57	>100,0%
Résultat des opérations de marché	366	695	707	89,6%	1,8%	509	535	5,1%
Divers autres produits bancaires	144	287	545	99,7%	90,1%	266	237	-10,9%
Divers autres charges bancaires	191	349	430	82,6%	23,3%	119	262	>100,0%
Produit net bancaire	4 634	5 041	5 916	8,8%	17,3%	2 908	3 407	17,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Commentaires

- Au titre de l'exercice 2006, Attijariwafa bank a réalisé un produit net bancaire s'élevant à 5 041,4 Mdh en hausse de 407,0 Mdh par rapport à l'année 2005.

La part de la marge d'intérêt dans le PNB d'Attijariwafa bank accuse un recul de près de 6,3% par rapport à 2005 et s'établit à 73,0% du PNB. Cette évolution trouve son origine dans :

- la baisse des taux de rendement ;
- la forte évolution des ressources rémunérées ;
- la baisse des taux et des encours des titres.

La marge sur commissions s'établit à 723,7 millions de dirhams en 2006, enregistrant ainsi une évolution de 15,0%.

Le résultat des opérations de marché s'inscrit, pour sa part, en hausse à 694,6 Mdh grâce à :

- la forte progression du résultat des opérations sur titres de placement (>100,0%) rendue possible à travers un dynamisme soutenu des activités de trading, d'intermédiation et de trésorerie où les volumes levés sur le marché secondaire ont progressé de 117% (soit plus de 50 Mrds Dh). Aussi, les prestations sur les émissions obligataires ont permis d'atteindre un volume global de 4,4 Mrds Dh ;
- l'évolution favorable du résultat des opérations de change (+27,4%) grâce notamment à la captation d'un volume clientèle de 153 Mrds Dh, soit +23,0% par rapport à 2005, ainsi que le développement élargi des produits dérivés.

- En 2007, le produit net bancaire s'affiche en progression de 17,3% par rapport à 2006, pour s'établir à 5,9 Mrds Dh. Cette évolution tire profit de :

- la progression de la marge d'intérêts de 14,2% ;
- la hausse de la marge sur commissions (+20,8%) ;

Les activités génératrices de commissions concernent essentiellement :

- les commissions sur opérations sur titres et notamment les commissions d'ordre de bourse, les droits de garde, les commissions de placement, etc. ;
- les commissions sur produits et services aux particuliers ;
- les commissions sur les opérations internationales provenant principalement des virements étrangers compte tenu de l'augmentation des activités de transfert et de rapatriement.

- Au terme du 1^{er} semestre 2008, le produit net bancaire s'établit à 3,4 Mrds Dh, en progression de 17,2% par rapport à la même période de l'exercice 2007. Cette évolution s'explique par :

- la progression de la marge d'intérêts de 30,1%. Cette évolution est due à la progression de 18,6% à 3,5 Mrds dh des intérêts et produits assimilés qui s'explique en partie par la hausse de l'encours des crédits octroyés à la clientèle (+17% à 102,3 Mrds Dh) ;
- la hausse de la marge sur commissions (+19,7%) en raison de la progression de 19,7% à 487,7 Mdh des commissions perçues. Cette évolution est due à l'extension du réseau et à la commercialisation de nouveaux produits et services destinés à la clientèle des particuliers ;
- l'augmentation de 5,1% du résultat des opérations de marché due principalement aux éléments suivants :
 - ✓ résultat des opérations sur titres de transaction de 260,8 Mdh du à la création d'un portefeuille trading ;
 - ✓ l'augmentation de 11,5% du résultat des opérations de change faisant suite à la hausse de 15,2% à 157,7 Mdh des opérations de la salle des marchés ;
 - ✓ la progression des opérations sur titres de produits dérivés de 49,2 Mdh pour s'établir à 56,7 Mdh suite à l'évolution de l'activité en volume et en nouveau produit.
- la baisse de 10,9% des divers autres produits bancaires suite à la non récurrence des produits sur exercices antérieurs ;
- la progression des diverses autres charges bancaires en raison de l'augmentation des commissions liées aux services reçus des filiales de la banque et à la hausse de 17% à 124 Mdh du fonds commun de garantie.

Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation de AWB évolue, comme suit, sur la période considérée :

	2005	2006	2007	Var. 05/06	Var. 06/07	30.06.07	30.06.08	Var. 07/08
Produits d'exploitation bancaire	6 324	7 277	8 881	15,1%	22,0%	4 297	5 107	18,9%
Charges d'exploitation bancaire	1 690	2 236	2 965	32,3%	32,6%	1 389	1 699	22,4%
Produit Net bancaire (1)	4 634	5 041	5 916	8,8%	17,3%	2 908	3 407	17,2%
Charges de personnel	1 028	1 016	1 355	-1,2%	33,3%	571	606	6,2%
Impôts et taxes	57	80	69	40,0%	-13,6%	40	42	5,4%
Charges externes	862	931	973	8,1%	4,5%	412	510	23,6%
Autres charges générales d'exploitation	2	2	29	5,9%	>100,0%	0	26	>100,0%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	292	303	299	3,8%	-1,4%	154	164	6,4%
Charges générales d'exploitation (2)	2 241	2 332	2 724	4,1%	16,8%	1 177	1 347	14,5%
Coefficient d'exploitation (2)/(1)	48,3%	46,3%	46,1%	-2,0 pts	-0,2 pts	40,5%	39,5%	-1,0 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

- Au cours de l'exercice 2006, les charges générales d'exploitation se sont établies à 2,3 Mrds Dh, en légère progression de 4,1%. Cette évolution est le résultat combiné de la baisse des charges du personnel (-1,2%) et de la hausse des charges externes (8,1%) résultant de la poursuite de l'externalisation et de l'extension du réseau.

Le coefficient d'exploitation passe ainsi de 48,3% en 2005 à 46,3% à fin 2006, soit une amélioration de 2,0 points.

- En 2007, le coefficient d'exploitation s'établit à 46,1%, soit un gain de 0,2 points par rapport à 2006. Cette légère amélioration trouve son origine dans la progression des charges générales d'exploitation (+16,8%) qui reste inférieure à celle du PNB (+17,3%).

L'évolution des charges générales d'exploitation s'explique principalement par :

- l'OPV aux salariés qui a généré une charge liée à la décote de 200 Mdh ;
- le projet de développement de la banque, notamment l'extension du réseau d'agences.

Hors effet OPV, les charges d'exploitation auraient augmenté de +8,3%.

- Au 30 juin 2008, le coefficient d'exploitation s'établit à 39,5%, soit un gain de 1,0 points par rapport à la même période de 2007. Cette amélioration est due à la progression des charges générales d'exploitation (+14,5%) qui reste inférieure à celle du PNB (+17,2%).

Les charges générales d'exploitation sont impactées principalement par le développement de la banque (extension soutenue du réseau, déploiement du schéma directeur informatique, etc.).

I.1.4. Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation de AWB évolue comme suit sur la période considérée :

	2005	2006	2007	Var. 05/06	Var. 06/07	30.06.07	30.06.08	Var. 07/08
Produit Net Bancaire	4 634	5 041	5 916	8,8%	17,3%	2 908	3 407	17,2%
Résultat des opérations sur immobilisations financières	19	158	271	>100%	71,8%	-13	3	ns
Autres produits d'exploitation non bancaire	132	66	62	-49,8%	-5,5%	48	14	-71,1%
Autres charges d'exploitation non bancaire	0	0	0	ns	ns	0	0	0%
Charges générales d'exploitation	2 241	2 332	2 724	4,1%	16,8%	1 177	1 347	14,5%
Résultat Brut d'exploitation	2 544	2 933	3 525	15,3%	20,2%	1 766	2 077	17,62%
Dotations nettes des reprises aux provisions	-356	-159	-277	-55,2%	73,6%	-89	-119	32,8%
Autres dotations nettes de reprises	-147	59	-23	ns	ns	193	30	-84,5%
Résultat courant	2 041	2 833	3 226	38,8%	13,9%	1 870	1 989	6,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Commentaires

- Au terme de l'exercice 2006, le résultat brut d'exploitation s'établit à 2,9 Mrds Dh en progression de 15,3%, principalement du aux efforts engagés par la banque en terme de réduction des charges et de maîtrise des risques. Cette maîtrise est également matérialisée par une baisse des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables de près de 402,2 Mdh.

Par ailleurs, le résultat des opérations sur immobilisations financières a connu une forte progression provenant essentiellement de la plus-value réalisée sur la cession des titres SONASID (122 Mdh).

Le résultat courant de la banque s'élève à 2,8 Mrds Dh pour l'exercice clos au 31 décembre 2006, en progression de 38,8% par rapport à l'exercice 2005.

- En 2007, le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank enregistre une progression de 20,2% par rapport à 2006, résultant de la maîtrise des charges générales d'exploitation qui progressent moins vite que le produit net bancaire.

Le résultat des opérations sur immobilisations financières a connu une progression de 71,8%, en 2007, qui s'explique par la plus-value liée au portefeuille détenu par AWB.

Les dotations aux provisions nettes des reprises se sont élevées à 276,6 Mdh, en hausse de 125,1 Mdh par rapport à l'année 2006. Cette variation découle principalement de la hausse des dotations aux provisions pour créances et engagements (+136,1 Mdh) et de l'augmentation des pertes sur créances irrécouvrables (102,6 Mdh), lesquels s'expliquent notamment par la hausse des volumes de crédits octroyés durant ces dernières années.

Le résultat courant affiche une progression moins importante de 13,9% à 3,2 Mrds Dh qui s'explique par l'augmentation des dotations nettes des reprises aux provisions.

- A fin juin 2008, le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank enregistre une progression de 17,6% par rapport à fin juin 2007, résultant de la maîtrise des charges d'exploitation et de la progression du Produit Net Bancaire.

Les autres produits d'exploitation non bancaire reculent de 71,1% à 13,8 Mdh en raison de la non récurrence des produits sur exercices antérieurs lesquels s'élèvent à 33,1 Mdh au 30 juin 2007.

Le résultat courant s'affiche ainsi en progression de 6,3% à 2,0 Mrds Dh. Cette évolution tient compte de la croissance de 32,8% des dotations nettes des reprises aux provisions sous l'effet de l'augmentation des créances sur la clientèle qui ont évolué de 34% à 102,8 Mrds dh par rapport à fin juin 2007.

I.1.5. Résultat net

Le résultat net évolue, comme suit, sur la période considérée :

	2005	2006	2007	Var. 05/06	Var. 06/07	30.06.07	30.06.08	Var. 07/08
Résultat courant	2 041	2 833	3 226	38,8%	13,9%	1 870	1 989	6,3%
Résultat non courant	-122	-82	-268	-32,5%	ns	-218	-19	ns
Impôt sur les résultats	702	821	818	17,0%	-0,3%	498	641	28,8%
Résultat net	1 217,4	1 930	2 140	58,5%	10,9%	1 154	1 328	15,1%

Mdh – Attijariwafa bank – Comptes agrégés

- Au titre de l'exercice 2006, le résultat non courant a connu une amélioration de 32,5% due essentiellement à des reprises de provisions sur des exercices antérieurs. La capacité bénéficiaire a évolué de 58,5% par rapport à l'exercice 2005, pour s'établir à 1 929,9 Mdh.
- En 2007, le résultat net enregistre une progression de 10,9% à 2 139,8 Mdh. Cette évolution tient compte de la diminution du résultat non courant qui passe de -82,1 Mdh à -267,6 Mdh.

La progression du résultat non courant s'explique essentiellement par le règlement, au premier semestre 2007, du contrôle fiscal²¹ d'un montant de 215 Mdh.

Au terme du 1^{er} semestre 2008, le résultat net affiche une progression, par rapport à la même période 2007, de 15,1% à 1,3 Mrd Dh. Cette évolution s'explique, en partie, par l'amélioration du résultat non courant.

I.1.6. Rentabilité des Fonds Propres et Rentabilité des Actifs

La rentabilité financière de la banque a évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

	2005	2006	2007	Var. 05/06	Var. 06/07	30.06.07	30.06.08	Var. 07/08
Résultat net	1 217	1 930	2 140	58,5%	10,9%	1 154	1 328	15,1%
Fonds propres	12 334	13 489	14 761	9,4%	9,4%	13 775	15 124	9,8%
Actifs	117 959	142 776	168 240	21,0%	17,8%	154 106	186 465	21,0%
Return On Equity (ROE)*	10,1%	14,9%	15,1%	483 pts	20 pts	16,8%	17,6%	82 pts
Return On Assets (ROA)*	1,1%	1,5%	1,4%	38 pts	-10 pts	1,5%	1,4%	-8 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank * Sur la base des chiffres moyens

La rentabilité financière d'Attijariwafa bank a connu une forte amélioration en 2006, avec un ROE agrégé qui s'est redressé de 483 points à 14,95% suite à une évolution positive du résultat net (+58,5%).

Parallèlement, et pour des raisons similaires, la rentabilité des actifs a enregistré une augmentation en 2006 atteignant 1,5%.

En 2007, le ROE d'Attijariwafa bank progresse de 20 points à 15,1%. Par ailleurs, la rentabilité des actifs affiche une baisse de 10 points à 1,42% due à la forte croissance des actifs en 2007 (+17,8%).

Au terme du 1^{er} semestre 2008, le ROE d'Attijariwafa bank enregistre une progression de 82 points à 17,57%. Le ROA affiche une légère baisse de 8 pts par rapport au premier semestre 2007 due à la croissance des actifs (+21,0%).

²¹ Correspond au contrôle Post-fusion de l'IR, la TVA et l'IS. Le contrôle concerne les quatre derniers exercices de la banque.

I.2. Analyse du bilan

	2005	2006	2007	30.06.08	Var. 05/06	Var. 06/07	Var.07/08
Actif	117 959	142 776	168 240	186 465	21,0%	17,8%	10,8%
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	12 681	14 619	16 093	15 021	15,3%	10,1%	-6,7%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	19 346	24 155	31 499	32 065	24,9%	30,4%	1,8%
Créances sur la clientèle	52 444	67 952	87 332	102 271	29,6%	28,5%	17,1%
Créances acquises par affacturage	1 249	983	428	526	ns	-56,5%	23,0%
Titres de transaction et de placement	17 090	19 642	16 269	16 253	14,9%	-17,2%	-0,1%
Autres actifs	1 442	1 799	2 743	5 871	24,8%	52,5%	114,0%
Titres d'investissement	3 960	3 544	2 920	2 330	-10,5%	-17,6%	-20,2%
Titres de participation et emplois assimilés	5 709	6 169	6 618	7 363	8,1%	7,3%	11,3%
Immobilisation en crédit bail et en location	83	36	245	350	-57,1%	>100%	42,8%
Immobilisations incorporelles	1 437	1 453	1 537	1 599	1,2%	5,8%	4,0%
Immobilisations corporelles	2 518	2 424	2 556	2 816	-3,7%	5,5%	10,2%
Passif	117 959	142 776	168 240	186 465	21,0%	17,8%	10,8%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		5		4	ns	ns	ns
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 507	5 230	8 055	9 536	16,0%	54,0%	18,4%
Dépôts de la clientèle	98 475	120 905	136 420	148 985	22,8%	12,8%	9,2%
Titres de créances émis			1 713	2 903			69,5%
Autres passifs	1 679	2 308	3 377	5 039	37,5%	46,3%	49,2%
Provisions pour risques et charges	788	588	594	624	-25,4%	1,0%	5,0%
Provisions réglementées	175	250	250	194	42,9%	0,0%	-22,2%
Dettes subordonnées			3 071	4 056			32,1%
Fonds propres	12 334	13 489	14 761	15 124	9,4%	9,4%	2,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

I.2.1. Analyse des principaux postes du bilan

Crédits

L'encours des crédits par type de produit et par client a évolué, comme suit, sur la période considérée :

	2005	2006	2007	30.06.08	Var. 05/06	Var. 06/07	Var. S1 07/08
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)	19 345,6	24 155,1	31 499,3	32 064,6	24,9%	30,4%	1,8%
Créances sur la clientèle (C2)	53 693	68 934	87 760	102 797	28,4%	27,3%	17,1%
Crédits de trésorerie et à la consommation	27 197	34 590	43 489	47 438	27,2%	25,7%	9,1%
Crédits à l'équipement	12 552	16 238	18 664	19 359	29,4%	14,9%	3,7%
Crédits immobiliers	10 306	15 515	22 857	33 187	50,5%	47,3%	45,2%
Autres crédits	667	127	1 417	1 380	-80,9%	>100,0%	-2,6%
Créances acquises par affacturage	1 249	983	428	518	-21,3%	-56,5%	21,2%
Créances en souffrance nettes de provision	1 203	792	228	52	-34,1%	-71,2%	-77,3%
Intérêts courus à recevoir	520	689	677	863	32,6%	-1,7%	27,4%
Total crédits (C1)+(C2)	73 038	93 089	119 259	134 861	27,5%	28,1%	13,1%

Mdh- Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

- Les crédits nets distribués à la clientèle à fin 2006 se sont appréciés de 28,4% pour atteindre 68,9 Mrds Dh. Ils sont portés par la bonne progression des encours immobiliers qui gagnent 50,5%, des crédits à l'équipement (+29,4%) et des crédits à la consommation et de trésorerie (+27,2%). Les créances en souffrance nettes de provisions enregistrent une baisse de 34,1% par rapport à 2005.

- En 2007, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank enregistre une progression de 28,1%. Une évolution portée notamment par :
 - la croissance importante des crédits immobiliers (+47,3%) à 22,9 Mrds Dh ;
 - la hausse de l'encours des crédits de trésorerie et à la consommation (+25,7%) ;
 - la croissance des créances sur les établissements de crédit (+30,4%).

Les créances en souffrance ont enregistré une baisse importante (-71,2%) à 228,1 Mdh.

- A fin juin 2008, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank atteint 134,8 Mrds, soit une progression de 13,1%, par rapport à décembre 2007. Cette évolution s'explique principalement par les éléments suivants :
 - la croissance importante des crédits immobiliers (+45,2%) suite à la hausse de la demande et d'un reclassement de certains crédits octroyés au secteur en crédit immobilier ;
 - l'augmentation de 9,1% des crédits de trésorerie et à la consommation en raison de l'évolution de l'activité de la banque.

Les créances en souffrance ont enregistré une baisse importante (-77,3%) à 51,7 Mdh.

La structure des crédits de la banque reste marquée par une prédominance des crédits de trésorerie et à la consommation qui représentent, cumulativement, une moyenne de 50,3%.

Structure en %	2 005	2006	2007	30.06.08
Crédits de trésorerie et à la consommation	52,5%	51,6%	50,4%	46,9%
Crédits à l'équipement	24,2%	24,2%	21,5%	19,1%
Crédits immobiliers	19,7%	22,8%	26,2%	32,5%
Autres crédits	3,6%	1,4%	1,9%	1,4%
Total crédits*	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés * Y compris les créances en souffrance et les intérêts courus à recevoir

Dépôts

L'encours des dépôts clientèle par type de produit a évolué, comme suit, sur la période considérée :

	2005	2006	2007	30.06.08	Var. 05/06	Var. 06/07	Var. 07/08
Comptes à vue créditeurs*	54 994	64 617	80 645	84 212	17,5%	24,8%	4,4%
Comptes d'épargne	12 515	13 359	14 632	15 408	6,7%	9,5%	5,3%
Dépôts à terme	26 238	38 325	35 107	42 344	46,1%	-8,4%	20,6%
Autres comptes créditeurs*	4 389	4 152	5 605	6 400	-5,4%	35,0%	14,2%
Intérêts courus à payer*	340	452	432	620	33,1%	-4,5%	43,5%
Total dépôts	98 475	120 905	136 420	148 985	22,8%	12,8%	9,2%

Mdh- Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

A fin 2006, l'encours agrégé des dépôts s'est amélioré de 22,8% à 120,9 Mrds Dh. Cette évolution recouvre essentiellement une progression des dépôts à terme de 12,1 Mrds Dh et des comptes à vue créditeurs qui se sont appréciés de 9,6 Mrds Dh.

En 2007, l'encours agrégé des dépôts a progressé de 12,8% à 136,4 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des comptes à vue créditeurs de 16,0 Mrds Dh et des autres comptes créditeurs (+35,0% à 5,6 Mrds Dh).

Au 30 juin 2008, les dépôts de la clientèle ont atteint 148,9 Mrds Dh, en croissance de 9,2% par rapport à fin 2007, sous l'effet de la progression de 20,6% des dépôts à terme et d'une augmentation de 4,4% des comptes à vue créditeurs.

La structure des dépôts est marquée par une prédominance des comptes à vue créditeurs qui représentent, cumulativement, une moyenne de 56,2%.

	2005	2006	2007	30.06.08
Comptes à vue créditeurs*	55,8%	53,4%	59,1%	56,5%
Comptes d'épargne	12,7%	11,0%	10,7%	10,3%
Dépôts à terme	26,6%	31,7%	25,7%	28,4%
Autres comptes créditeurs*	4,8%	3,8%	4,4%	4,7%
Total dépôts	100%	100%	100%	100%

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés * Dépôts non rémunérés ** Y compris les intérêts courus à payer

Ratio de transformation de la banque

A fin 2006, le taux de transformation d'Attijariwafa bank a été relevé à 60,2%, dénotant une meilleure distribution des crédits.

Cette même tendance se poursuit en 2007 avec un taux de transformation de 67,0%, et au premier semestre 2008 avec un taux de transformation de 71,6%.

	2005	2006	2007	Var. 06/05	Var. 07/06	30.06.08 AWB	Var.08/07
Encours crédits bruts	57 835	72 822	91 455	25,9%	25,6%	106 703	16,7%
Encours dépôts	98 475	120 905	136 420	22,8%	12,8%	148 985	9,2%
Encours crédits / Encours dépôts	58,73%	60,23%	67,04%	+1,50 pts	+6,81 pts	71,62%	+4,58 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés * Créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

Structure des Ressources d'Attijariwafa bank

Les ressources d'Attijariwafa bank se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

	2005	2006	2007	30.06.08	Var. 06/05	Var. 07/06	Var. 08/07
Fonds propres & assimilés dont :	12 334	13 489	17 831	19 180	9,4%	32,2%	7,6%
Dettes subordonnées	-	-	3 071	4 056	-	-	32,1%
Capital	1 930	1 930	1 930	1 930	ns	ns	0,0%
Réserves et primes liées au capital	9 116	9 637	10 695	11 870	5,7%	11,0%	11,0%
Résultat net de l'exercice	1 217	1 930	2 140	1 328	58,5%	10,9%	ns
Report à nouveau	71	-8	-5	-5	ns	-38,8%	6,0%
Ressources	102 982	126 135	146 188	161 423	22,5%	15,9%	10,4%
Etablissements de crédit	4 507	5 230	8 055	9 535	16,0%	54,0%	18,4%
Comptes à vue	3 116	4 850	4 777	8 113	55,7%	-1,5%	69,8%
Emprunts trésorerie à terme	1 391	380	3 278	1 422	-72,7%	>100%	-56,6%
Clientèle	98 475	120 905	136 420	148 985	22,8%	12,8%	9,2%
Titres de créances émis		-	1 713	2 903	-	ns	69,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Au terme de l'exercice 2006, les fonds propres de la banque s'élèvent à 13,5 Mrds Dh, en progression de 9,4% par rapport à fin 2005, résultant des effets combinés d'un renforcement du bénéfice net et de l'affectation de 520,7 Mdh du résultat 2005 en réserves.

En 2007, les dépôts de la clientèle représentent 93,3% des ressources d'Attijariwafa bank. Pour leur part, les fonds propres et assimilés de la banque enregistrent une progression de 32,2% liée principalement à l'émission d'emprunts obligataires subordonnés totalisant 3 Mrds Dh.

A fin juin 2008, les fonds propres et assimilés de la banque enregistrent une progression de 7,6%, par rapport à fin 2007. Cette évolution s'explique principalement par l'émission d'un emprunt obligataire subordonné non coté de 1 Mrd Dh.

Les dépôts de la clientèle représentent 92,3% des ressources de la banque au 30 juin 2008.

I.2.2. Maîtrise des risques – Ratio de solvabilité

Répartition des créances en souffrance nettes des provisions

	2005	2006	2007	30.06.08	Var. 06/05	Var. 07/06	Var. 08/07
Créances pré-douteuses	40	1	-	-	-98,1%	-100,0%	-
Créances douteuses	15	23	-	-	53,6%	-100,0%	-
Créances compromises	1 148	769	228	52	-33,0%	-70,3%	-77,3%
Total	1 203	792	228	52	-34,1%	-71,2%	-77,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Les créances en souffrance sur la clientèle sont classées selon le degré de risque en créances pré-douteuses, douteuses et compromises conformément à la réglementation en vigueur.

Depuis l'exercice 2004, Attijariwafa bank procède à la classification de ses créances en souffrance conformément à la circulaire n°19/G/2002 de Bank Al-Maghrib et qui prévoit la répartition des créances en souffrance en trois catégories, compte tenu de leur degré de risque : créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions correspondantes doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce, à hauteur d'un minimum de 20%, 50% et 100% respectivement.

L'encours des créances en souffrance nettes des provisions s'inscrit en baisse continue, passant de 1,1 Mrd Dh en 2005 à 0,8 Mrd Dh à fin 2006 puis à 0,2 Mrd Dh en 2007 pour s'établir à moins de 52 Mdh au premier semestre 2008.

Ratios de maîtrise des risques

	2005	2006	2007	30.06.08	Var. 06/05	Var. 07/06	Var. 08/07
Provisions							
Provisions (décaissement)	4 142	3 888	3 695	3 906	-6,1%	-5,0%	5,7%
Provisions (décaissement et signature)	4 312	4 037	3 827	4 043	-6,4%	-5,2%	5,6%
Créances en souffrance (brut)							
Créances en souffrance (décaissement)	5 344	4 680	3 923	3 958	-12,4%	-16,2%	0,9%
Créances en souffrance (décaissement et signature)	5 780	5 118	4 371	4 417	-11,5%	-14,6%	1,1%
Encours de crédits bruts							
Crédit par décaissement	57 835	72 822	91 455	106 703	25,9%	25,6%	16,7%
Crédit par décaissement et par signature	80 338	98 411	125 182	151 616	22,5%	27,2%	21,1%
Taux de couverture²²							
Taux de couverture (décaissement)	77,5%	83,1%	94,2%	98,7%	+5,6 pts	+5,6 pts	+4,5 pts
Taux de couverture (décaissement et signature)	74,6%	78,9%	87,6%	91,5%	+4,3 pts	+4,3 pts	+3,9 pts
Taux de contentieux²³							
Taux de contentieux (décaissement)	9,2%	6,4%	4,3%	3,7%	-2,8 pts	-2,1 pts	-0,6 pts
Taux de contentieux (décaissement et signature)	7,2%	5,2%	3,5%	2,9%	-2,0 pts	-1,7 pts	-0,6 pts
Taux de contentieux du secteur *	10,3%	7,9%	8,7%	7,4%	-2,4 pts	+0,8 pts	-1,3 pts

Mdh - Source Attijariwafa bank – Comptes agrégés * source : GPBM

Le taux de contentieux de la banque a baissé de 2 points en 2006, passant à 5,2%.

Cette tendance continue en 2007 et au premier semestre 2008 avec, respectivement, un taux de contentieux de 3,5% et de 2,91%. Il est ainsi inférieur à celui du système bancaire²⁴ qui atteint 7,35% au premier semestre 2008.

Parallèlement le taux de couverture des créances en souffrance de la banque s'est élevé à 74,6% en 2005. Le niveau de ce taux a été de 78,9% en 2006, de 87,6% en 2007, et de 91,5% au premier semestre 2008 sous l'effet de l'importance des garanties détenues par la banque.

Les dotations et reprises de provisions relatives aux créances en souffrance y compris les pertes nettes sur créances irrécouvrables ont évolué comme suit :

	2005	2006	2007	30.06.08	Var. 06/05	Var. 07/06	Var. 08/07
Dotations aux provisions	2 295	1 149	1 387	437	-49,9%	20,7%	-68,5%
Reprises de provisions	1 940	989	1 111	318	-49,0%	12,3%	-71,4%
Dotations nettes aux provisions (1)	356	160	277	119	-55,1%	73,1%	-57,1%
Encours brut de crédit* (2)	57 835	72 822	91 455	106 703	25,9%	25,6%	16,7%
Charge de risque nette (1)/(2)	0,60%	0,22%	0,30%	0,11%	-0,38 pts	0,08 pts	-0,19 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés * Créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

La charge nette du risque a baissé de 0,38 pts, elle passe de 0,6% en 2005 à 0,2% en 2006. Elle enregistre, cependant, une légère hausse de 0,08 pts en 2007, corrélativement à l'évolution simultanée des dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance et de l'encours brut des crédits.

Au premier semestre 2008, la charge du risque nette baisse de 0,19 pts passant à 0,11%.

²² Provisions sur créances en souffrance/ Créances en souffrance.

²³ Créances en souffrances / Encours brut de crédit.

²⁴ Banques commerciales (hors CAM et CIH).

Le niveau des ratios de solvabilité en vigueur s'établit comme suit :

	2005	2006	2007	Var. 06/05	Var. 07/06
Fonds propres – Mdh (1)	7 923	8 382	12 578	5,79%	50,06%
Risques pondérés – Mdh (2)	67 299	85 997	106 893	27,78%	24,30%
Ratio de solvabilité (1) / (2)	11,8%	9,7%	11,8%	-2,02 pts	+2,02 pts

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Le ratio de solvabilité²⁵ de la banque, traduisant sa capacité à faire face à l'ensemble de ses engagements par le biais de ses fonds propres, s'est établi à 9,75% en 2006 et à 11,77% à fin 2007. Ce niveau reste supérieur à celui du ratio de solvabilité réglementaire qui est de 8%.

L'amélioration du ratio de solvabilité en 2007 s'explique par les emprunts obligataires subordonnés d'un montant de 3 milliards de dirhams.

L'année 2008 a été marquée par l'application du nouvel accord sur les fonds propres (Bâle II). Le ratio de solvabilité s'est ainsi établi, au 30 juin 2008, à 9,80%. Ce ratio ne peut être comparé à celui du 31 décembre 2007 car ce dernier a été calculé selon les normes Bâle I.

I.3. Analyse du hors bilan

	2005	2006	2007	30.06.08	Var. 06/05	Var. 07/06	Var. 08/07
Engagements donnés	21 898	25 589	33 727	44 913	16,9%	31,8%	33,2%
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédits et assimilés	-	-	31	66	-	ns	>100,0%
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 292	7 356	9 474	18 520	16,9%	28,8%	95,5%
Engagements de garantie d'ordre d'établissement de crédit et assimilés	4 340	3 293	6 321	5 633	-24,1%	92,0%	-10,9%
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	11 266	14 941	17 900	20 694	32,6%	19,8%	15,6%
Titres achetés à réméré	-	-	-	-	-	-	-
Autres titres à livrer	-	-	-	-	-	-	-
Engagement reçus	10 537	18 031	19 627	23 421	71,1%	8,9%	19,3%
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	10 511	18 005	19 589	23 370	71,3%	8,8%	19,3%
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	26	26	38	52	1,5%	47,8%	35,3%
Titres vendus à réméré	-	-	-	-	-	-	-
Autres titres à recevoir	-	-	-	-	-	-	-

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Commentaires

- A la clôture de l'exercice 2006, les engagements donnés par Attijariwafa bank sont constitués des engagements de garantie d'ordre de la clientèle à hauteur de 58,4%. Les engagements reçus s'élèvent à 18,0 Mrds Dh et concernent essentiellement les garanties reçues d'établissements de crédit.
- Comme pour les exercices précédents, les engagements donnés d'Attijariwafa bank au terme de l'exercice 2007 sont principalement constitués des engagements de garantie d'ordre de la clientèle (53%). Par ailleurs, les engagements reçus sont composés en majorité des engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés (99,9%).
- Atteignant 44,9 Mrds Dh, les engagements donnés par la banque ont enregistré au terme du premier semestre 2008 une évolution de 33,2%, par rapport à fin décembre 2007, qui recouvrent notamment

²⁵ Correspond au rapport entre les fonds propres nets et les engagements pondérés de la banque.

une progression de 95,5% des engagements en faveur de la clientèle suite à l'augmentation de l'encours de crédit octroyé à la clientèle.

II. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES IFRS

A compter de 2007, le Groupe Attijariwafa bank publie ses comptes consolidés aux normes IAS/IFRS. La mise en application de ces normes intervient une année avant l'échéance annoncée par Bank Al- Maghrib aux établissements de crédit de la place.

Avertissement :

Tel que prévu par la circulaire n°06/05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), le groupe Attijariwafa bank a opté pour le passage progressif de ses comptes consolidés aux normes IFRS pour l'exercice clos au 31 décembre 2007.

La consolidation des comptes a été effectuée selon les normes IAS-IFRS pour les exercices clos aux 31 décembre 2006, 2007 et aux 30 juin 2007 et 2008.

Les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2007 ont été certifiés par les commissaires aux comptes. Les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2006, retraités selon les normes IFRS, n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Les comptes sociaux 2005, 2006 et 2007 ont fait l'objet d'une certification par les Commissaires aux Comptes.

Les comptes semestriels sociaux et consolidés clos aux 30 juin 2007 et 2008 ont fait l'objet d'une revue limitée.

Par soucis de comparabilité, les comptes consolidés de 2005 et 2006, certifiés par des auditeurs indépendants, et établis selon les normes françaises Plan Comptable des Etablissements de Crédit sont annexés à la note d'information et ne se sont pas pris en compte dans cette présentation. Seuls les comptes consolidés de l'exercice 2007 et des premiers semestres 2007 et 2008, établis selon les normes IAS/IFRS et les comptes consolidés de 2006, retraités selon ces mêmes règles seront présentés.

II.1. Périmètre de consolidation au 30 juin 2008

	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêts
Attijariwafa bank *	Banque					Maroc			
Attijariwafa bank Europe	Banque					France	IG	100,00%	100,00%
Attijari International Bank	Banque					Maroc	IG	50,00%	50,00%
Attijari bank Sénégal	Banque		(1)	(6)		Sénégal	IG	71,43%	71,43%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest					(1)	Sénégal	IG	79,23%	39,60%
Attijari bank Tunisie	Banque					Tunisie	IG	54,56%	45,66%
Wafasalaf	Crédit à la consommation					Maroc	IG	65,94%	65,94%
Wafa Bail	Leasing					Maroc	IG	97,83%	97,83%
Wafa Immobilier	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Attijari immobilier	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Attijari Factoring Maroc	Factoring					Maroc	IG	75,00%	75,00%
Wafa Cash	Activités cash					Maroc	IG	98,46%	98,46%
Wafa LLD	Location Longue Durée					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Attijari Finances Corp.	Banque d'affaires					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Wafa Gestion	Gestion d'actif					Maroc	IG	66,00%	66,00%
Attijari Intermédiation	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Finanziara Spa	Société financière	(2)				Italie	IG	100,00%	100,00%
FCP Sécurité	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,23%	79,23%
FCP Optimisation	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,23%	79,23%
FCP Stratégie	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,23%	79,23%
FCP Expansion	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,23%	79,23%
FCP Fructi Valeurs	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,23%	79,23%
Wafa Assurance	Assurance					Maroc	IG	79,23%	79,23%
BCM Corporation	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Wafa Corp	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Andalumaghreb	Holding					Espagne	IG	83,70%	83,70%
Kasovi	Holding				(1)	Iles vierges britanniques	IG	50,00%	50,00%
SAF	Holding				(1)	France	IG	99,82%	49,98%
Filaf	Holding				(1)	Sénégal	IG	100,00%	50,00%
Moussafir Hôtels	Hôtellerie					Maroc	MEE	33,34%	33,34%
Sud SICAR**	Capital risque					Tunisie	IG	30,70%	30,70%
PANORAMA	Société immobilière					Maroc	IG	79,23%	79,23%

Source : Attijariwafa bank (*) société consolidante (**) filiale contrôlée via Attijaribank Tunisie qui détient 67% des parts IG : Intégration globale MEE : Mise en équivalence ;

- (A) Mouvements intervenus au second semestre 2006
(B) Mouvements intervenus au premier semestre 2007
(C) Mouvements intervenus au second semestre 2007
(D) Mouvements intervenus au premier semestre 2008

1- Acquisition	7- Changement de méthode – Intégration proportionnelle à intégration globale
2- Création, franchissement de seuil	8- Changement de méthode – Intégration globale à mise en équivalence
3- Entré de périmètre IFRS	9- Changement de méthode – Mise en équivalence à intégration globale
4- cession	10- Changement de méthode – Intégration globale à intégration proportionnelle
5- Déconsolidation	11- Changement de méthode – Mise en équivalence à intégration proportionnelle
6- Fusion entre entités consolidées	12- Reconsolidation

Mouvements relatifs aux exercices 2005, 2006, 2007 et premier semestre 2008

	Entreprises entrées	Entreprises sorties
2005	Banque du Sud ²⁷	Mlihia ²⁸
	Andalumaghreb	Attijari Management ²⁹
2006	Attijariwafa bank Sénégal	Sifap ³⁰
	Attijari Finanziaria SPA	
	Attijari Eurofinance	
	Attijariwafa bank Europe	
2007	Banque Sénégal-Tunisienne (BST)	BST et Attijariwafa banque Sénégal ³¹
	Attijari bank Sénégal	
2008	Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	
	Kasovi	
	SAF	
	Filaf	

Source : Attijariwafa bank

Mouvements relatifs au passage aux normes IFRS

- Déconsolidation de Crédit du Maroc, Attijari Gestion, Wafa Investissement, CAPRI, Attijaria Al Youssoufia et SIFAP ;
- Entrée dans le périmètre de consolidation de Wafa LLD, des FCP, Moussafir Hôtels, Sud SICAR et Panorama ;
- Changement de méthode de consolidation de Wafa Assurance de mise en équivalence à intégration globale.

²⁷ Acquisition de 53,54% du capital en 2005

²⁸ La SCI Mlihia a cédé tous ses actifs en 2005

²⁹ Fusionnée avec Wafa Gestion

³⁰ Cession de la société Sifap en 2006

³¹ Fusion de la BST avec Attijariwafa banque Sénégal, donnant naissance à Attijari bank Sénégal

II.2. Analyse du compte de résultat consolidé IFRS

	2006	2007	Var. 06/07	30.06.07	30.06.08	Var. 07/08
Intérêts et produits assimilés	7 163	8 695	21,4%	3 904	4 978	27,5%
Intérêts et charges assimilés	2 554	3 121	22,2%	1 439	1 706	18,6%
Marge d'intérêt	4 609	5 574	20,9%	2 465	3 272	32,7%
Commissions perçues	1 609	1 883	17,0%	859	1 130	31,6%
Commissions servies	174	176	1,0%	79	59	-25,4%
Marge sur commissions	1 436	1 707	18,9%	780	1 071	37,3%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 355	821	-39,4%	589	622	5,5%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	197	328	66,5%	169	170	0,6%
Résultat des activités de marché	1 552	1 149	-26,0%	758	791	4,4%
Produits des autres activités	2 643	3 557	34,6%	1 603	1 628	1,6%
Charges des autres activités	2 825	3 193	13,1%	1 326	1 424	7,3%
Produit net bancaire	7 415	8 793	18,6%	4 279	5 338	24,8%
Charges générales d'exploitation	3 191	3 885	21,8%	1 661	2 121	27,7%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	379	340	-10,2%	212	259	22,5%
Résultat brut d'exploitation	3 846	4 568	18,8%	2 407	2 958	22,9%
Coût du risque	-3	-659	ns	-118	-217	82,9%
Résultat d'exploitation	3 843	3 909	1,7%	2 288	2 742	19,8%
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	1	-2	ns	2	4	88,0%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	18	7	-60,7%	7	3	-58,1%
Variation de valeurs des écarts d'acquisition						
Résultat avant impôts	3 863	3 915	1,3%	2 298	2 749	19,7%
Impôts sur les bénéfices	1 471	1 165	-20,8%	823	1 021	24,2%
Résultat net	2 392	2 750	15,0%	1 475	1 728	17,1%
Résultat hors groupe	124	295	>100,0%	88	205	>100,0%
Résultat net part du groupe	2 267	2 454	8,3%	1 387	1 523	9,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – comptes consolidés

Evolution et structure du PNB

	2006	2007	Var. 06/07	30.06.07	30.06.08	Var. 07/08
Intérêts et produits assimilés	7 163	8 695	21,4%	3 904	4 978	27,5%
Intérêts et charges assimilées	2 554	3 121	22,2%	1 439	1 706	18,6%
Marge d'intérêt	4 609	5 574	20,9%	2 465	3 272	32,7%
Commissions perçues	1 609	1 883	17,0%	859	1 130	31,6%
Commissions servies	174	176	1,0%	79	59	-25,4%
Marge sur commissions	1 436	1 707	18,9%	780	1 071	37,3%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 355	821	-39,4%	589	622	5,5%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	197	328	66,5%	169	170	0,6%
Résultat des activités de marché	1 552	1 149	-26,0%	758	791	4,4%
Produits des autres activités	2 643	3 557	34,6%	1 603	1 628	1,6%
Charges des autres activités	2 825	3 193	13,1%	1 326	1 424	7,3%
Produit net bancaire	7 415	8 793	18,6%	4 279	5 338	24,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – comptes consolidés

En 2007, le PNB consolidé a enregistré une évolution de 18,6% pour s'établir à 8,8 Mrds Dh suite à une progression de la marge d'intérêt (+20,9%) et de la marge sur commissions (+18,9%).

En terme de structure, la part de la marge d'intérêt dans le PNB du groupe Attijariwafa bank reste stable (62,2% en 2006 et 63,4% en 2007).

La marge sur commissions s'établit à 1 707,1 Mdh en 2007, soit une progression de 18,9% par rapport à 2006. Elle contribue pour 19,4% (contre 19,4% en 2006) à la formation du PNB.

En 2007, les produits et charges des autres activités progressent respectivement de 34,6% et de 13,1%, compensant ainsi la baisse de 26,0% du résultat des activités de marché.

Au terme du 1^{er} semestre 2008, le produit net bancaire s'affiche en progression de 24,8% par rapport à la même période de l'exercice 2007, pour s'établir à 5,3 Mrds Dh. Cette évolution tient compte de :

- la forte croissance de la marge d'intérêts de 32,7% ;
- la hausse de la marge sur commissions (+37,3%) ;
- la progression du résultat des opérations de marché (+4,4%).

Résultat Brut d'Exploitation

	2006	2007	Var. 06/07	30.06.07	30.06.08	Var. 07/08
Produit net bancaire	7 415	8 793	18,6%	4 279	5 339	24,8%
Charges générales d'exploitation	3 191	3 885	21,8%	1 661	2 121	27,7%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	379	340	-10,2%	212	259	22,5%
Résultat brut d'exploitation	3 846	4 568	18,8%	2 407	2 958	22,9%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Les charges générales d'exploitation se sont établies, au titre de l'exercice 2007, à 3,9 Mrds Dh, en progression de 21,8% par rapport à 2006. Cette évolution s'explique principalement par les projets de développement de la banque, notamment l'extension du réseau d'agences.

Le coefficient d'exploitation ressort à 44,2% en 2007 contre 43,2% en 2006.

Par ailleurs, et compte tenu de la baisse des dotations aux amortissements et aux dépréciations de 10,2%, le résultat brut d'exploitation s'inscrit en progression de 18,8% à 4,6 Mrds Dh.

A fin juin 2008, le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank enregistre une progression de 22,9% par rapport à fin juin 2007. Cette évolution tient compte de la croissance de 24,8% du PNB et de la progression de 27,7% des charges générales d'exploitations.

Coût du risque

	2006	2007	Var. 07/06	30.06.07	30.06.08	Var. 08/07
Résultat brut d'exploitation	3 846	4 568	18,8%	2 407	2 958	22,9%
Coût du risque	-3	-659	ns	-118	-217	82,9%
Résultat d'exploitation	3 843	3 909	1,7%	2 288	2 742	19,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

La norme IAS 39 « Dépréciation des prêts et créances » introduit une approche différente pour le calcul des provisions pour créances. Dans ce cadre, les options retenues par Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- la base de dépréciation individuelle des prêts & créances a maintenu les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002 ;
- la base de dépréciation collective des prêts & créances a été adaptée en fonction de l'activité de chacune des entités du Groupe et a concerné les créances saines.

Provisions individuelles

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques, spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les provisions individuelles sur la base des :

- historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- éléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- garanties et sûretés détenues.

Provisions collectives

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances saines en créances en souffrance.

En appliquant cette nouvelle approche économique du coût du risque, les principaux indicateurs de risque s'améliorent en 2007, partant d'un niveau qui était déjà favorable en 2006.

Les indicateurs de risques ont évolué de la manière suivante depuis 2006 :

	2006	2007	Var. 07/06	30.06.07	30.06.08	Var. 08/07
Taux de contentieux	9,6%	6,5%	-3,1 pts	8,6%	5,9%	-2,7 pts
Taux de couverture	86,2%	80,7%	-5,5 pts	80,7%	82,7%	-2,0 pts
Coût du risque	0,0% ³²	0,5%	+0,5 pts	0,2%	0,3%	+0,06 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

- le taux de contentieux³³ a baissé à 5,86%, au 30 juin 2008, par rapport à 8,6% à la même période de l'exercice précédent ;
- le taux de couverture³⁴ s'établit à 82,7% au 30 juin 2008 contre 80,7% au 31 décembre 2007 ;
- le coût du risque³⁵ est de 0,29% à la fin du premier semestre 2008.

³² Le coût du risque, au 31 12 2006, est quasiment nul. La quasi-totalité des provisions relatives à l'année 2006 a été constatée au niveau du bilan de l'ouverture au 01/ 01/ 06

³³ Créances en souffrances / Encours brut de crédit

³⁴ Provisions sur créances en souffrance / Créances en souffrance

³⁵ Dotations nettes aux provisions / Encours brut de crédit

Résultat net part du groupe

	2006	2007	Var. 06/07	30.06.07	30.06.08	Var. 07/08
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	1	-2	ns	2	4	88,0%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	18	7	-60,7%	7	3	-58,1%
Variation de valeurs des écarts d'acquisition						
Résultat avant impôts	3 863	3 915	1,3%	2 298	2 749	19,7%
Impôts sur les bénéfices	1 471	1 165	-20,8%	823	1 021	24,2%
Résultat net	2 392	2 750	15,0%	1 475	1 728	17,1%
Résultat hors groupe	124	295	>100,0%	88	205	>100,0%
Résultat net part du groupe	2 267	2 454	8,3%	1 387	1 523	9,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank

Le résultat net d'Attijariwafa bank au titre de l'exercice 2007 s'élève à 2,7 Mrds Dh, en progression de 15,0% par rapport à 2006.

Pour sa part, le résultat net part du groupe affiche une croissance de 8,3% à 2,5 Mrds Dh.

Le ROE (résultat net consolidé / fonds propres hors résultat net) du groupe Attijariwafa bank est de 17,8% en 2007. Il demeure stable sur la période 2006 - 2007.

Le ROA (résultat net consolidé / total bilan) s'établit à 1,3% en 2007.

Au 30.06.2008, le résultat net part du groupe s'est élevé à 1,5 Mrds Dh, soit une progression de 9,8% par rapport à la même période de l'exercice 2007.

II.3. Analyse du bilan consolidé IFRS

Principes des retraitements

L'application des normes IAS/IFRS nécessite :

- lors de la première application « First Time Adoption (FTA) », le retraitement rétrospectif des différentes rubriques du bilan d'ouverture en impactant les capitaux propres au niveau des réserves consolidées ;
- lors des clôtures semestrielles et annuelles ultérieures, l'enregistrement de la contrepartie des corrections observées sur les différentes rubriques en impactant, en fonction des options retenues, les réserves consolidées ou le résultat du groupe.

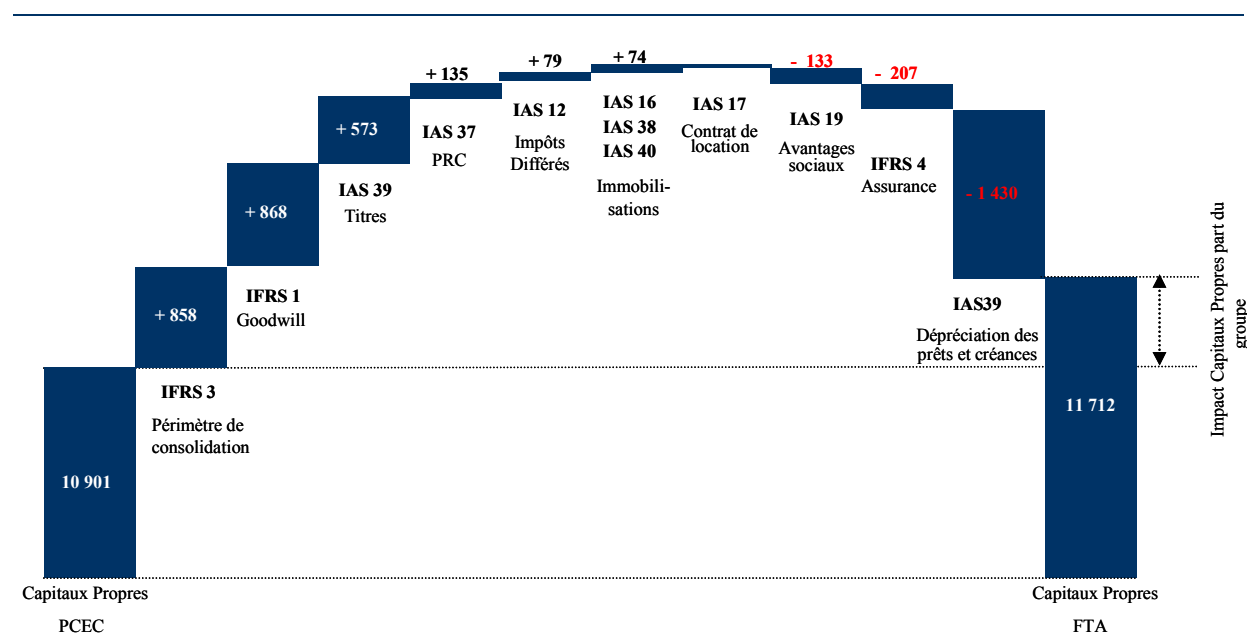
Synthèse des impacts FTA au 31.12.2005

L'application des normes IAS/IFRS a induit une augmentation du total du bilan de 10,6 Mrds, soit 7,6%. Cette augmentation est principalement due aux impacts compensés relatifs à l'évolution du périmètre de consolidation, l'évaluation du goodwill, la valorisation des titres ainsi que la dépréciation des prêts et créances.

Par ailleurs, les normes IAS/IFRS ont induit une hausse de 7,4% des les capitaux propres consolidés part du groupe qui s'établissent à 11,7 Mrds Dh (par rapport à 10,9 Mrds Dh suivant les normes PCEC).

Les capitaux propres consolidés n'ont pas subi de variation significative pour se stabiliser à hauteur de 11,9 Mrds Dh.

Le graphique ci-dessous reprend les principaux impacts capitaux propres part du groupe par norme :



Mdh - Source : Attijariwafa bank

Bilan consolidé IFRS

	2006	2007	30.06.08	Var. 07/06	Var. 08/07
Actif	182 550	211 911	241 705	16,1%	14,1%
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	15 589	16 793	16 983	7,7%	1,1%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	19 590	17 465	17 430	-10,8%	-0,2%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	19 984	20 827	24 013	4,2%	15,3%
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	21 500	21 717	21 825	1,0%	0,5%
Prêts et créances sur la clientèle	91 597	119 047	141 329	30,0%	18,7%
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-	-
Actifs d'impôt exigible	177	241	123	36,0%	-49,0%
Actifs d'impôt différé	677	684	590	1,1%	-13,7%
Comptes de régularisation et autres actifs	5 050	6 157	9 455	21,9%	53,6%
Actifs non courants destinés à être cédés	51	-	-	ns	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	90	88	92	-1,8%	4,7%
Immeubles de placement	795	756	723	-5,0%	-4,3%
Immobilisations corporelles	2 973	3 283	3 889	10,4%	18,4%
Immobilisations incorporelles	589	763	802	29,7%	5,1%
Ecarts d'acquisition	3 890	4 091	4 451	5,2%	8,8%
Passif	182 550	211 911	241 705	16,1%	14,1%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	240	18	37	-92,4%	>100,0%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 621	2 471	1 223	-5,7%	-50,5%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	10 185	12 496	15 514	22,7%	24,1%
Dettes envers la clientèle	133 990	151 662	172 551	13,2%	13,8%
Titres de créances émis	938	2 527	3 681	>100,0%	45,7%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-
Passifs d'impôt exigible	513	646	393	25,9%	-39,2%
Passifs d'impôt différé	1 637	1 232	1 484	-24,7%	20,4%
Comptes de régularisation et autres passifs	4 400	6 317	8 838	43,6%	39,9%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	10 331	11 789	12 600	14,1%	6,9%
Provisions pour risques et charges	1 071	997	1 045	-6,8%	4,7%
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	288	262	238	-9,1%	-9,2%
Dettes subordonnées	404	3 337	4 327	>100,0%	29,6%
Capital et réserves liées	7 367	7 367	7 367	0,0%	0,0%
Réserves consolidées	5 130	6 769	9 328	32,0%	37,8%
<i>Part du groupe</i>	<i>4 413</i>	<i>5 856</i>	<i>7 609</i>	<i>32,7%</i>	<i>29,9%</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>716</i>	<i>913</i>	<i>1 719</i>	<i>27,4%</i>	<i>88,3%</i>
Gains ou pertes latents ou différés	1 045	1 271	1 352	21,5%	6,4%
Résultat net de l'exercice	2 392	2 750	1 728	15,0%	-37,2%
<i>Part du groupe</i>	<i>2 267</i>	<i>2 454</i>	<i>1 523</i>	<i>8,2%</i>	<i>-37,9%</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>124</i>	<i>295</i>	<i>205</i>	<i>>100,0%</i>	<i>-30,8%</i>

Mdh - Source : Attjariwafa bank – Comptes consolidés

En 2007, le total actif consolidé s'est élevé à 211,9 Mrds Dh, en progression de 16,1% par rapport à 2006. Cette progression résulte principalement de l'augmentation des prêts et créances sur la clientèle (+30,0%). Sa contribution dans le total actif passe de 50,2% en 2006 à 56,2% en 2007.

Pour leur part, les dettes envers la clientèle enregistrent une progression de 13,2% pour s'établir à 151,7 Mrds Dh.

Les capitaux propres du groupe ont totalisé, en 2007, 18,2 Mrds, enregistrant une évolution de 14,0% par rapport à leur niveau en 2006. Cette variation est la conséquence de l'évolution des réserves consolidées (+32,0%), des gains latents ou différés (+21,5%) et du résultat net de l'exercice qui a progressé de 15,0% en 2007.

Au premier semestre 2008, le total bilan consolidé s'est élevé à 241,7 Mrds Dh, en progression de 14,0% par rapport fin 2007. Cette augmentation est due en grande partie à l'augmentation des prêts et créances sur la clientèle (+18,7%). Sa contribution dans le total actif passe de 56,2% en 2007 à 58,5%.

II.3.1. Analyse des principaux postes du bilan

Crédits

L'encours des crédits par type de produit et par client a évolué comme suit sur la période considérée :

	2006	2007	30.06.08	Var. 07/06	Var.08/07
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)	21 500	21 717	21 825	1,0%	0,5%
Créances sur la clientèle (C2)	85 620	111 176	132 951	29,8%	19,6%
Créances commerciales	24 646	27 030	25 089	9,7%	-7,2%
Autres concours à la clientèle	52 179	70 097	86 891	34,3%	24,0%
Valeurs reçues en pension	1 399	1 205	1 139	-13,9%	-5,4%
Comptes ordinaires débiteurs	13 577	18 175	25 541	33,9%	40,5%
Créances rattachées	798	880	1 090	10,3%	23,9%
Provisions	6 978	6 211	6 800	-11,0%	9,5%
Opérations de crédit bail (C3)	5 977	7 871	8 378	31,7%	6,4%
Total crédit (C1+C2+C3)	113 097	140 764	163 154	24,5%	15,9%

Mdh- Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

- A fin 2007, l'encours des crédits du groupe Attijariwafa bank enregistre une progression de 24,5%. Une évolution portée notamment par la progression des créances sur la clientèle :
 - la croissance importante des autres concours à la clientèle (+34,3%) à 70,1 Mrds Dh ;
 - la hausse des comptes ordinaires débiteurs (+33,9%) à 18,2 Mrds Dh ;
 - la croissance des créances commerciales (+9,7%) à 27,0 Mrds Dh.
 - les provisions rattachées ont enregistrées une baisse significative (-11,0%) à 6,2 Mrds Dh.
- Au 30.06.2008, l'encours des créances s'est élevé à 163,2 Mrds Dh, en progression de 15,9% par rapport à fin 2007. Cette progression est principalement tirée par les autres concours à la clientèle (+24,0%) et les comptes ordinaires débiteurs (+40,5%).

La ventilation des encours sains d'Attijariwafa bank par zone géographique, en 2006, 2007 et au premier semestre 2008, se présente comme suit :

	2006	2007	30.06.2008
Maroc	86,5%	85,7%	85,0%
Tunisie	9,0%	8,8%	7,8%
Senegal	0,0%	1,1%	3,6%
Europe	1,0%	1,1%	1,6%
Autres	3,4%	3,4%	1,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

- les prêts et créances sur la clientèle sont destinés principalement au marché marocain. Ils représentent en moyenne 85,7% sur les années 2006 et 2007 et le premier semestre 2008 ;
- le marché sénégalais a enregistré une forte croissance à partir de 2007 suite à l'acquisition de la banque Sénégal-Tunisienne.

Dépôts

L'encours consolidé des dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle par type de produit a évolué comme suit sur la période considérée :

	2006	2007	30.06.08	Var. 07/06	Var. 08/07
Dettes envers les établissements de crédit (C1)	10 185	12 496	15 514	22,7%	24,1%
Dettes envers la clientèle (C2)	133 990	151 662	172 551	13,2%	13,8%
Comptes ordinaires créditeurs	82 377	100 523	109 465	22,0%	8,9%
Comptes d'épargne	43 056	39 128	48 679	-9,1%	24,4%
Autres dettes envers la clientèle	4 709	6 161	7 544	30,8%	22,4%
Valeurs données en pension	3 380	5 367	6 150	58,8%	14,6%
Dettes rattachées	469	483	713	3,1%	47,4%
Total dépôts (C1+C2)	144 175	164 158	188 065	13,9%	14,6%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

- A fin 2007, l'encours consolidé des dépôts s'est amélioré de 13,9% à 164,2 Mrds Dh. Cette évolution recouvre essentiellement une progression des comptes ordinaires créditeurs (+22%) à 100,5 Mrds Dh.
- Cette même tendance se confirme au premier semestre 2008 avec une croissance de 14,6% des encours consolidés à 188,1 Mdh. Cette évolution s'explique principalement par :
 - la croissance des comptes ordinaires créditeurs (+8,9%) ;
 - la progression des comptes d'épargne (+24,4%).

La répartition des dettes envers la clientèle par zone géographique, sur la période 2006 -2008, se présente comme suit :

	2006	2007	30.06.2008
Maroc	71%	70%	68%
Tunisie	8%	8%	8%
Sénégal	0%	1%	5%
Europe	1%	1%	1%
Autres	20%	20%	19%
Total	100%	100%	100%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Les dettes envers la clientèle proviennent principalement du marché marocain. Ils représentent en moyenne 70% sur les années 2006 et 2007 et le premier semestre 2008.

Structure des Ressources consolidées d'Attijariwafa bank

Les ressources du groupe Attijariwafa bank se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

	2006	2007	30.06.08	Var. 06/07	Var. 07/08
Fonds propres & assimilés dont :	16 338	21 494	24 102	31,6%	12,1%
Dettes subordonnées	404	3 337	4 327	>100%	29,7%
Capital	1 930	1 930	1 930	0,0%	0,0%
Réserves liées au capital	5 437	5 437	5 437	0,0%	0,0%
Actions propres	-1 497	-1 727	-1 726	15,4%	-0,1%
Réserves et résultats consolidés	8 178	10 038	10 858	22,7%	8,2%
Gains ou pertes latents ou différés	1 045	1 271	1 352	21,5%	6,4%
Capitaux propres part du groupe	15 093	16 948	17 851	12,3%	5,3%
Intérêts minoritaires	841	1 208	1 924	43,8%	59,3%
Ressources	145 113	166 685	191 746	14,9%	15,0%
Etablissements de crédit	10 185	12 496	15 514	22,7%	24,2%
Clientèle	133 990	151 662	172 551	13,2%	13,8%
Titres de créances émis	938	2 527	3 681	> 100,0%	45,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés IFRS

Au terme de l'exercice 2007, les fonds propres de la banque s'élevèrent à 21,5 Mrds Dh, en progression de 31,6% par rapport à fin 2006, liée principalement à l'émission en 2007 d'emprunts obligataires subordonnés totalisant 3 Mrds Dh.

La principale composante des ressources bancaires du groupe est représentée par les dépôts de la clientèle qui contribuent en moyenne à hauteur de 91,1% entre 2006 et 2007 et le premier semestre 2008.

Au 30 juin 2008, les fonds propres ont progressé de 12,1%, par rapport au 31.12.2007. Cette évolution s'explique principalement par l'émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un milliard Dh ainsi qu'une augmentation de 8,2% des réserves et résultats consolidés.

Tableau de passage des capitaux propres

Le tableau de passage des capitaux propres du 31 décembre 2005 au 30 juin 2008 est présenté dans le tableau ci-dessous :

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latentes ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31/12/06	1 930	5 437	-1 497	8 178	1 045	15 093	841	15 933
Impact des changements de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 31/12/06 corrigés	1 930	5 437	-1 497	8 178	1 045	15 093	841	15 933
Opérations sur capital				118		118	31	149
Paiements fondés sur des actions				-106		-106		-106
Opérations sur actions propres			-230	394		164		164
Dividendes				-814		-814	-66	-881
Résultat de l'exercice				2 454		2 454	295	2 750
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)				-212	225	14	66	80
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (C)				27		27	-2	25
Gains ou pertes latentes ou différés (A) + (B) + (C)				-184	225	41	64	105
Variations de périmètre				-2		-2	44	41
Capitaux propres clôture 31/12/07	1 930	5 437	-1 727	10 038	1 271	16 948	1 208	18 156
Changements de méthode comptables								
Capitaux propres clôture 31/12/07 corrigés	1 930	5 437	-1 727	10 038	1 271	16 948	1 208	18 156
Opérations sur capital				166		166	43	209
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres			1			1		1
Dividendes				-934		-934	-100	-1 035
Résultat de l'exercice 2007				1 523		1 523	204	1 728
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)				46	72	118	-19	99
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				8		8	-4	4
Gains ou pertes latentes ou différés (D) + (E) + (F)				55	72	126	-23	104
Variations de périmètre				11	10	21	591	612
Capitaux propres clôture 30 juin 2008	1 930	5 437	-1 727	10 858	1 352	17 851	1 924	19 775

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

III. STRATEGIE ET PERSPECTIVES

III.1. Orientations stratégiques

Après une phase de trois ans, ayant permis de s'assurer de l'intégration des activités post-fusion, du renforcement des différents partenariats mis en place et du fait que la banque ait été en avance sur le plan Izdihar 2010, Attijariwafa bank a connu au courant de l'année 2008 une large réflexion stratégique impliquant plus de 120 collaborateurs du Groupe, donnant naissance à Attijariwafa 2012. Ce plan de développement vise à renforcer le plan Izdihar 2010 et à explorer de nouveaux horizons d'ici 2012 à travers la concrétisation de 12 thématiques stratégiques.

Au niveau national, le Groupe compte se focaliser sur les axes de développement suivants :

- la poursuite du développement de la politique de proximité, avec un objectif de 120 nouvelles agences en 2008 ;
- l'accélération de l'activité de collecte de dépôts, de distribution de crédits et de capture des flux de transferts des MRE en s'appuyant sur une organisation dédiée, la Banque des Marocains sans Frontière, et Attijariwafa bank Europe, filiale bancaire française à statut européen ;
- la poursuite du plan d'acquisition PME et la mise en place d'une approche dédiée à la TPE ;
- la mise en place de nouveaux standards de qualité de service et de contrôle des risques ;
- l'optimisation des synergies groupe (filiales Maroc et international) ;
- la consolidation du positionnement du Groupe en tant que leader incontesté sur les métiers Corporate et de la Banque des Marchés et d'Investissement.

De plus, Attijariwafa bank poursuivra la mise en œuvre de sa stratégie de développement à l'international qui s'articule autour des trois grands axes suivants :

- renforcement de la présence au Maghreb, à travers le déploiement du plan de développement d'Attijari bank Tunisie et le lancement des activités en Lybie ;
- poursuite de l'extension régionale en Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale.

III.2. Données financières prévisionnelles

Avertissement

Les prévisions données ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part d'Attijariwafa bank.

Conformément à la circulaire n°04/04 relative aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, et dans la mesure où Attijariwafa bank fait l'objet d'une notation émise par l'agence internationale S&P, l'émetteur est dispensé d'intégrer les données prévisionnelles.

III.2.1. Hypothèses d'exploitation

Les hypothèses d'exploitation retenues pour l'estimation du budget d'Attijariwafa bank au titre de l'exercice 2008 sont exposées dans le tableau suivant :

	2008
Dépôts	157 038
Crédits	118 518

Mdh - Source : Attijariwafa bank

Les dépôts devraient enregistrer une croissance de 15,1% par rapport au niveau enregistré à fin 2007. Pour leur part, les crédits devraient stagner sur la période 2007-2008.

Attijariwafa bank a mis en place un programme d'investissement qui concerne le système d'information et le réseau, avec l'ouverture de 120 nouvelles agences en 2008.

Le tableau ci-dessous résume, sur trois exercices, les budgets alloués aux principaux postes d'investissement :

	2008 ^p	2009 ^p	2010 ^p	Var. 09/08	Var. 10/09
Réseau hors GAB	308	308	308	0,00%	0,00%
Schéma directeur	178	60	30	-66,29%	-50,00%
Investissements IT récurrents	260	280	300	7,69%	7,14%
Autres	389	408	428	4,88%	4,90%
Total	1135	1 056	1 066	-6,96%	0,95%

Mdh - Source : Attijariwafa bank

III.2.2. Compte de produits et charges sociaux prévisionnels

Le compte d'exploitation prévisionnel d'Attijariwafa bank pour l'exercice 2008 se présente comme suit :

	2008 ^p	2009 ^p	2010 ^p	Var. 09/08	Var. 10/09
Produit net bancaire	6 410	7 230	8 100	12,79%	12,03%
Charges générales d'exploitation	2 790	3 100	3 420	11,11%	10,32%
Résultat brut d'exploitation	3 630	4 100	4 650	12,95%	13,41%
Dotations nettes de reprises aux prov. pour créances	280	560	980	100,00%	75,00%
Résultat net	2 400	2 640	2 900	10,00%	9,85%

Mdh - Source : Attijariwafa bank

Au terme de l'exercice 2008, le produit net bancaire devrait progresser de 8,4% par rapport à fin 2007. Sur la période prévisionnelle 2008-2010, le PNB devrait afficher un taux de croissance annuelle moyen de 12,4%.

Par ailleurs, et suite à une maîtrise des charges d'exploitation, celles-ci évoluent moins rapidement que le PNB, soit un TCAM de 10,7% sur la période 2008-2010.

Pour sa part, le résultat net enregistre une croissance annuelle moyenne de 9,9% entre 2008 et 2010 pour s'établir à 2,9 Mrds Dh à fin 2010.

IV. FACTEURS DE RISQUES

La gestion des risques d'Attijariwafa bank est centralisée au niveau du pôle Gestion Globale des Risques (GGR) qui se charge de la supervision, du contrôle et de la mesure des risques encourus par le Groupe à l'exception des risques opérationnels.

L'indépendance de cette structure vis-à-vis des autres pôles et métiers permet d'assurer une objectivité optimale aux propositions de prise de risque qu'elle soumet au comité de crédit et à leur contrôle.

IV.1. Risque de taux et de change

En 2005, Attijariwafa bank a décidé de mettre en place un dispositif spécifique de contrôle des risques de marché qui s'inscrit dans le cadre du dispositif global du Contrôle Interne conformément aux dispositions de la circulaire n° 6/G/2001 de Bank Al-Maghrib.

Ce dispositif s'articule autour de trois niveaux d'intervention :

- 1- Le contrôle interne de premier niveau, assuré par les opérateurs du Front Office qui sont tenus de se conformer aux dispositions réglementaires et à la politique définie par la banque en matière de suivi et de gestion des risques ;
- 2- Le suivi des risques par le Middle Office qui s'assure quotidiennement du respect des limites relatives aux risques de change, de taux et de contrepartie. Il informe périodiquement la Direction et les autres entités de contrôle à travers un système de reporting. D'autre part, l'entité « Surveillance et suivi des risques de marché » a pour fonction de détecter, analyser et suivre les différentes positions de la banque en matière de taux et de devises puis rationaliser ces positions par des autorisations formalisées et enfin être alertée à toute déviation de ces positions. Ce suivi se fait notamment à travers les supports suivants :
 - un suivi mensuel de l'exposition au risque de change permet le calcul rétrospectif de la Value at Risk (VaR) qui mesure la perte potentielle maximale liée à l'exposition au risque de change de l'établissement ;
 - un reporting mensuel présente de manière synthétique l'exposition au risque de change de la banque par rapport aux limites fixées.
- 3- Les organes de contrôle réalisent des analyses critiques et indépendantes de la qualité du dispositif, soit dans le cadre des missions d'audit ou ponctuellement à la demande de la Direction Générale.

Le modèle VaR³⁶ a été développé par les soins de la gestion globale des risques d'Attijariwafa bank. Il couvre le risque de taux Dirham ainsi que le risque de change au comptant et à terme. Le choix de la méthode RiskMetrics développée par JP Morgan afin d'appréhender une mesure de la VaR présente différents avantages : elle est facile à implémenter, tient compte des corrélations existantes entre les prix des actifs et prend en considération les fluctuations récentes et historiques des prix. Par conséquent, la méthode RiskMetrics repose sur une matrice de variances et covariances des rendements des actifs du portefeuille ainsi que leur composition dans le portefeuille.

La gestion globale des risques produit mensuellement un reporting détaillé qui retrace le calcul et l'évolution de la VaR et le contrôle des limites réglementaires et internes. Le modèle permet de faire du backtesting qui est une technique permettant de tester la validité du modèle de calcul de la VaR. Il consiste à se baser sur des opérations historiques de calcul de la VaR et voir par la suite si cette VaR encadrerait réellement la perte potentielle réalisée en la comparant au P&L théorique.

Par ailleurs, la banque a instauré un système de limites internes pour mesurer et contrôler les risques de marché. Ces limites sont relatives au portefeuille de négociation, la position de change, matières premières et options de change.

³⁶ La Value at Risk représente la perte potentielle maximale sur la valeur d'un actif ou d'un portefeuille d'actifs et de passifs financiers compte tenu d'un horizon de détention et d'un intervalle de confiance.

IV.1.1. Risque de taux

Le système bancaire est en proie à une baisse tendancielle des taux d'intérêt. Le rendement des crédits combiné au renchérissement des coûts des ressources affecte les marges d'intermédiation bancaire. La banque encourt le risque que l'évolution future des taux d'intérêt vienne réduire les Produits Nets Bancaires prévisionnels.

Au 30.06.2008, la valeur de marché du portefeuille Trading Bons du Trésor s'élève à 861,4 millions de dirhams, avec une VaR de MAD 2 944 278. Les principaux instruments de couverture des taux utilisés sont les prêts/emprunts, les swaps de taux et les forwards rate agreements (FRA's). En l'absence d'outils de couverture, le risque de taux est géré en se basant sur l'optimisation des adossements des actifs et des passifs (gestion dynamique actif/passif) à travers l'orientation de la stratégie en matière de dépôts et de crédits.

IV.1.2. Risque de change

Tout établissement bancaire encourt un risque de change. Celui-ci trouve son origine dans les différentes activités de la banque (participations, filiales à l'étranger, crédits en devises, titres en devises, emprunts en devises, swap, options de change, change à terme, etc). L'établissement bancaire peut constater une évolution des taux de change futurs en sa défaveur, et enregistrer en conséquence une réduction de sa marge prévisionnelle. Le risque de change de AWB, au 30 juin 2008, peut être analysé selon le tableau suivant :

Devises	Position en devises	Cours	Contre-valeur	% des fonds propres
USD	11 580	7,2803	84 306	0,63%
EUR	6 617	11,4855	76 000	0,56%
JPY	102 101	0,0687	7 018	0,05%
CHF	399	7,1523	2 854	0,02%
GBP	217	14,5165	3 150	0,02%
CAD	1 003	7,1961	7 218	0,05%
DKK	7 105	1,5398	10 940	0,08%
NOK	7 309	1,4320	10 466	0,08%
SEK	640	1,2113	775	0,01%
DZD	455	0,1177	54	0,00%
TND	6	6,2589	38	0,00%
SAR	935	1,9415	1 815	0,01%
KWD	84	27,4760	2 308	0,02%
AED	2 024	1,9821	4 012	0,03%
LYD	6	6,1408	37	0,00%
MRO	992	0,0312	31	0,00%

En milliers – Source : Attijariwafa bank

La somme des positions de change au 30/06/2008 de la banque se présente comme suit :

- en terme de positions longues : 50 635 Kdh ;
- en terme de positions courtes : 160 365 Kdh.

IV.2. Risque de liquidité

L'activité de transformation propre aux établissements bancaires implique nécessairement un risque de liquidité. Les maturités des emplois et des ressources, toutes différentes les unes des autres, créent au sein du bilan de la banque des écarts entre volume d'actifs et de passifs qui sont à la source du risque de liquidité.

En cas de bouleversements structurels, la banque peut se trouver dans l'impossibilité de se procurer des liquidités dans des conditions normales de volume et de taux. Dans un pareil cas, les besoins de refinancement futurs peuvent réduire les marges prévisionnelles.

Le ratio de liquidité réglementaire³⁷ se présente comme suit :

Date	Ratio de liquidité Maroc
31 mars 2005	105,2%
30 juin 2005	107,4%
31 décembre 2005	77,0%
31 mars 2006	92,8%
30 juin 2006	87,2%
31 décembre 2006	96,4%
31 mars 2007	77,6%
30 juin 2007	131,4%
31 décembre 2007	107,9%
30 juin 2008	101,6%

Source : Attijariwafa bank

IV.3. Gestion du risque de contrepartie

Dans un contexte de profonds changements au Maroc que représentent la libéralisation économique, l'ouverture des frontières, le démantèlement douanier et l'entrée en vigueur de plusieurs accords de libre-échange, le risque de contrepartie, au niveau de l'ensemble du secteur bancaire, pourrait se détériorer, et par conséquent induire une hausse du ratio de contentieux global. Cette tendance pourrait davantage être accentuée par une conjoncture économique peu favorable.

Pour gérer le risque de contrepartie, l'entité « Risque de crédit » au sein de la GGR a pour mission principale d'analyser et d'instruire les demandes de prise de risque émanant des différentes forces de vente du groupe. Elle a, en outre, pour prérogatives l'évaluation de la consistance et de la validité des garanties, l'appréciation du volume d'activité de la relation et le bien-fondé économique des financements sollicités. Chaque Business Unit est dotée d'une structure d'engagement et d'une structure de recouvrement clairement indépendantes et hiérarchiquement liées au pôle Gestion Globale des Risques.

³⁷ Rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés.

IV.3.1. Répartition des engagements de l'établissement au 30.06.2008

Par secteur d'activité

La répartition des risques selon les secteurs de l'économie fait l'objet d'une attention particulière et se double d'une analyse prospective permettant une gestion dynamique de l'exposition de la Banque. Elle s'appuie sur des études exprimant une opinion sur l'évolution des secteurs et identifiant les facteurs qui expliquent les risques encourus par leurs principaux acteurs.

La répartition des engagements donnés par secteur, rapportés au total des engagements de la Banque au 30 juin 2008, se décline comme suit :

- les établissements financiers-holding et assurances représentant 17%, en légère baisse par rapport à fin 2007. Les risques sur les engagements de ce secteur sont très faibles (96% des engagements des établissements financiers spécialisés sont sur des filiales de banques et la CDG) ;
- le BTP & matériaux de construction représente 8,0% au 30 juin 2008 en stagnation par rapport à fin 2007. Les crédits par signature représentent plus de 50% des engagements globaux de ce secteur ;
- la promotion immobilière représente 8,0% au premier semestre 2008 maintenant le même niveau qu'au 31 décembre 2007.

Par contrepartie

Évaluée en tenant compte de l'ensemble des engagements portés sur un même bénéficiaire, la diversification est une constante de la politique de risque de la Banque. L'étendue et la variété des activités du Groupe pourraient y participer.

Les éventuelles concentrations font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives.

Par zone géographique

La répartition des engagements par zone géographique montre que l'exposition de la Banque est très largement concentrée sur la région de Casablanca (77% des engagements), suivie de la région de Rabat (9%) et celle de Fès-Meknès-Oriental-Rif (3%), alors que les régions du Sud, Souss, Nord ne représentent que 3% des engagements chacune malgré l'importance des projets d'investissements touristiques et d'infrastructure lancés ces dernières années.

Cette concentration s'explique par :

- le fait que les régions de Casablanca et de Rabat représentent le «cœur économique, financier et administratif» du Royaume ;
- la domiciliation des comptes à Casablanca et Rabat des principaux projets d'infrastructure lancés et réalisés en province.

Par qualité du portefeuille

Le Groupe développe un système de notation pour évaluer l'ensemble de ses contreparties. Ce système de notation est en phase avec les exigences de « Bâle II ». Ainsi, la mise en œuvre de l'approche de notation interne repose sur des exigences minimales qui permettent à chaque établissement de crédit de choisir les systèmes et les méthodes les mieux adaptés à son activité.

En effet, le système de notation doit être caractérisé par deux paramètres bien distincts : le risque de défaut de l'emprunteur et les facteurs spécifiques à la transaction. L'horizon temporel des évaluations du risque de défaut est estimé à 1 an.

Le modèle doit également avoir un caractère prédictif et prendre en compte le jugement humain tout en faisant l'objet d'une validation régulière et d'un suivi de ses performances.

En terme de documentation, la conception du système de notation et ses modalités opérationnelles doivent être formalisées. En particulier, les aspects différenciation du portefeuille, critères de notation, responsabilité des différents intervenants, fréquence de revue et implication du management doivent être traités de manière approfondie.

Les données sur les principaux emprunteurs et les caractéristiques des facilités doivent être collectées et stockées.

En outre, les banques doivent disposer d'un système solide pour valider l'exactitude et la cohérence des systèmes et procédures de notation et l'estimation de tous les grands facteurs de risque. Elles doivent démontrer à leur autorité de contrôle que leur processus de validation leur permet d'évaluer, de manière cohérente et significative, les performances de leurs systèmes internes de notation et d'appréciation du risque.

Le système de notation interne d'Attijariwafabank a été élaboré en juin 2003 avec l'assistance technique de la société de financement internationale et du cabinet Mercer Oliver Wyman.

Le Périmètre englobe le portefeuille des entreprises (PME et GE) hors les collectivités locales et les banques. La classification « Compromis » a été adoptée comme définition du défaut.

Le système prend en compte deux paramètres : une échelle de notation de six notes (A, B, C, D, E et F) et les probabilités de défaut (PD) estimées.

Le modèle intègre cinq facteurs financiers explicatifs du risque de crédit :

- la taille ;
- la structure ;
- la rentabilité ;
- la liquidité ;
- le levier.

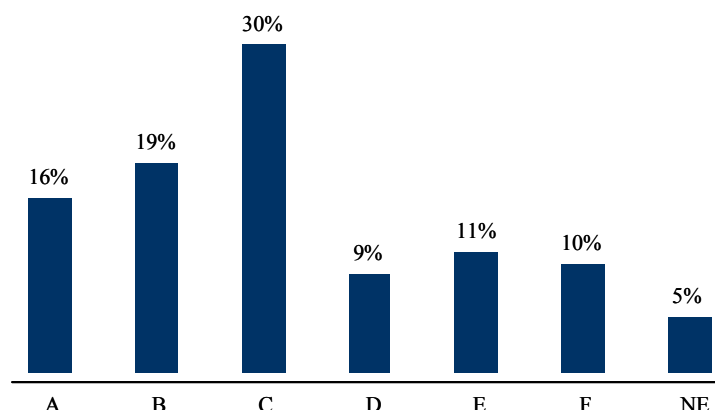
Pour chacun des cinq facteurs, une table de notation a été créée. Le score final est la somme des notes pondérées obtenues au niveau de chaque facteur.

Le support des scores a été segmenté en six classes de risque de type « Master Scale ». Les probabilités de défaut ont été calculées et ajustées par rapport à chaque classe de risque.

La notation proposée s'étage de la note « A » à la note « F », en plus d'une classe « X » correspondant aux dossiers en souffrance. Le niveau de risque correspondant à chaque note est spécifié dans le tableau suivant :

Note	Niveau de risque
A	Très bon
B	Bon
C	Satisfaisant
D	Moyen
E	Sensible
F	Dégradé

La répartition des engagements d'Attijariwafa bank, selon le système de notation interne, est présentée dans le graphique suivant :



Source : Attijariwafa bank au 30.06.2008 - * Non répertorié

L'utilisation du système de notation interne dans les processus de gestion du risque de crédit est effective depuis le deuxième semestre 2004, à travers les systèmes de délégation et d'appréciation des risques. Il s'agit de système de délégation de compétences régissant le process de décision en matière de risques et reposant sur le double principe d'indépendance des risques et de collégialité dans la prise de risque.

Attijariwafa bank, pourra adopter, d'ici quelques années, l'approche de notation interne simple recommandée par « Bâle II ».

En effet, cette approche permet à chaque établissement bancaire de réaliser ses propres évaluations internes du risque de crédit et donc de mesurer un besoin en fonds propres reflétant plus précisément le profil de risque de l'établissement.

Les banques doivent classer leurs expositions au sein de 5 portefeuilles définis réglementairement mais calqués sur les pratiques actuelles des banques : Entreprises (dont les financements spécialisés), Souverains, Banques, Détail et Actions.

Pour chacun de ces portefeuilles, il y a trois éléments principaux :

- un ensemble de paramètres d'appréciation du risque de crédit (la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance, l'exposition à la défaillance, la maturité) fourni tout ou partie par la banque ;
- une fonction de calcul des pondérations intégrant l'ensemble de ces paramètres ;
- un nombre d'exigences minimales de qualité que doit remplir la banque souhaitant utiliser cette approche.

Un premier Backtesting du modèle de notation interne a été finalisé fin Août 2007 au niveau du segment « Corporate -GE & la grande PME-».

Les objectifs fixés de ce Backtesting sont :

- tester le pouvoir prédictif du modèle de notation ;
- s'assurer de la bonne calibration des probabilités de défauts.

Le système de notation interne fait actuellement partie intégrante du process d'évaluation et de décision de crédit. En effet, lors du traitement de la proposition de crédit, une confirmation de la notation est effectuée en accord avec l'instance de décision. Les niveaux de délégation des compétences en termes de décisions de crédit sont d'ailleurs fonction de la notation risque.

Risque du marché actions

La valeur nette comptable des titres de placement et d'investissement de Attijariwafa bank au 30.06.2008 en social ressort comme suit :

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus ou moins values latentes	Provisions
Titres de transaction	6 701 283	6 701 283			
Bons et valeurs assimilées	1 284 349	1 284 349			
Obligations	195 726	195 726			
Autres titres de créances	480 469	480 469			
Titres de propriété	4 740 739	4 740 739			
Titres de placement	9 581 625	9 551 849	-	29 776	29 776
Bons et valeurs assimilées	7 928 816	7 922 718		6 098	6 098
Obligations	1 283 307	1 268 823		14 484	14 484
Autres titres de créances	269 973	269 973			-
Titres de propriété	99 529	90 335		9 194	9 194
Titres d'investissement	2 330 238	2 330 238	-	-	
Bons et valeurs assimilées	799 388	799 388			
Obligations					
Autres titres de créances	1 530 850	1 530 850			

Kdh - Source: Attijariwafa bank

IV.4. Risques réglementaires

Ratio de solvabilité

Attijariwafa bank dispose d'une assise financière solide lui permettant de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste le ratio de solvabilité dégagé au 30.06.2008 :

	Montant
Fonds propres réglementaires – Mdh (1)	13 284
Risques pondérés – Mdh (2)	135 589
Ratio de solvabilité (1) / (2)	9,80%

Mdh – Source : Attijariwafa bank

V. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Néant.

PARTIE VI : ANNEXES

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES D'ATTIJARIWAFABANK

BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX OBLIGATIONS SUBORDONNEES EMISES

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES D'ATTIJARIWAFABANK

I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES – COMPTES AGREGES

I.1. Présentation

Attijariwafa bank est une société de droit commun constituée au Maroc. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que les agences établies au Maroc et à l'étranger et les succursales de Bruxelles. Les opérations et soldes significatifs internes entre les entités Marocaines et les succursales à l'étranger sont éliminés.

I.2. Principes Généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse d'Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

I.3. Créances et engagements par signature

Présentation générale des créances

- 1- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit ;
 - Créances de trésorerie, crédits à l'équipement, crédit à la consommation, crédit immobilier et autres crédits pour la clientèle.
- 2- Les engagements par signature comptabilisés hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.
- 3- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle).
- 4- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- 1- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises ;
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de : 20 % pour les créances pré-douteuses, 50 % pour les créances douteuses, 100 % pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- 2- Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement.
- 3- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.
- 4- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connu une évolution favorable : remboursement effectif (total ou partiel) de la créances ou une restructuration de la créances avec un remboursement partiel de la créances.

- 5- La banque a retenu, au titre des dispositions de l'article 22 de la circulaire n°19/G/2002, l'option d'anticiper la mise à niveau de la valeur des hypothèques relatives aux créances compromises. Cette mise à niveau, a été achevée fin 2007 s'est traduite par un impact sur le résultat d'environ 195 millions de dirhams.
- 6- La banque a procédé à un abandon de créances en souffrance par utilisation des provisions correspondantes constituées. Cette opération a porté sur un montant de 568 millions de dirhams, sans se traduire par un impact sur le résultat de l'exercice.

I.4. Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

I.5. Portefeuille titres

Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créances ou titre de propriété), d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

Au 31/12/2007, la banque n'a pas de titres classés en portefeuille de transaction.

Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus values potentielles ne sont pas enregistrées.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créances qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelque soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

Pensions livrées

Les titres mis en pension sont maintenus au bilan ; le montant encaissé, représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créances sur le cédant, est enregistré à l'actif du bilan.

Les titres donnés en pension livrée font l'objet des traitements comptables correspondant à la catégorie de portefeuille dont ils sont issus.

I.6. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

I.7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan des entités étrangères (Succursales de Bruxelles) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique. L'écart résultant de la correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste « écart de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

A l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat est converti au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice.

I.8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

I.9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vies estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	NA
Immobilisations en recherche et développement	NA
Logiciels informatiques	6,67
Autres éléments du fonds de commerce	5

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeuble d'exploitation	25
Mobilier de bureau	6,67
Matériel informatique	6,67
Matériel roulant	5
Agencements, aménagements et installations	6,67

I.10. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Frais préliminaires	3
Frais d'acquisition des immobilisations	5
Frais d'émission des emprunts	NA
Prime d'émission ou de remboursement de titres de créances	NA
Autres charges à répartir	Entre 3 et 5 ans selon le cas

I.11. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

I.12. Prise en charge des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

I.13. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

II. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES AGREGES D'ATTIJARIWAFABANK

II.1. Bilan des 3 derniers exercices

ACTIF	2005	2006	2007	30.06.2008
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	12 681 402	14 619 432	16 092 583	15 020 537
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	19 345 594	24 155 056	31 499 302	32 064 647
A vue	9 719 917	14 361 282	15 170 213	14 766 997
A terme	9 625 677	9 793 774	16 329 089	17 297 650
Créances sur la clientèle	52 444 141	67 951 564	87 332 225	102 270 866
Crédits de trésorerie et à la consommation	27 549 850	35 049 102	43 973 644	47 977 073
Crédits à l'équipement	12 698 330	16 455 411	18 811 370	19 550 893
Crédits immobiliers	10 325 788	15 526 925	22 888 189	33 279 735
Autres crédits	1 870 173	920 126	1 659 022	1 463 165
Créances acquises par affacturage	1 248 732	982 762	427 569	525 709
Titres de transaction et de placement	17 089 819	19 641 854	16 268 573	16 253 132
Bons du Trésor et valeurs assimilées	12 757 734	11 983 424	8 398 615	9 207 067
Autres titres de créances	2 667 385	1 723 803	1 744 341	2 214 991
Titres de propriété	1 664 700	5 934 627	6 125 617	4 831 074
Autres actifs	1 442 071	1 799 373	2 743 480	5 871 126
Titres d'investissement	3 959 896	3 543 552	2 919 732	2 330 238
Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 704 067	1 526 449	1 175 359	799 388
Autres titres de créances	2 255 829	2 017 103	1 744 373	1 530 850
Titres de participation et emplois assimilés	5 709 436	6 169 374	6 618 167	7 363 082
Créances subordonnées				
Immobilisations données en crédit-bail et en location	82 957	35 567	245 008	349 880
Immobilisations incorporelles	1 436 556	1 453 416	1 537 448	1 599 336
Immobilisations corporelles	2 517 950	2 423 750	2 556 241	2 816 019
TOTAL ACTIF	117 958 554	142 775 700	168 240 328	186 464 572
En Kdh				

PASSIF	2005	2006	2007	30.06.2008
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		5 294		4 248
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 506 911	5 229 917	8 055 373	9 535 782
A vue	3 115 805	4 849 982	4 777 106	8 112 844
A terme	1 391 106	379 935	3 278 267	1 422 938
Dépôts de la clientèle	98 475 272	120 904 819	136 419 786	148 984 537
Comptes à vue créditeurs	55 012 271	64 671 379	81 841 643	84 229 895
Comptes d'épargne	12 583 585	13 440 266	14 716 434	15 523 020
Dépôts à terme	27 926 634	38 637 642	34 256 684	42 831 352
Autres comptes créditeurs	2 952 782	4 155 532	5 605 025	6 400 270
Titres de créances émis			1 713 230	2 903 231
Titres de créances négociables émis			1 713 230	2 903 231
Emprunts obligataires émis				-
Autres titres de créances émis				-
Autres passifs	1 679 043	2 308 375	3 377 094	5 038 530
Provisions pour risques et charges	788 119	588 003	593 720	623 583
Provisions réglementées	175 000	250 000	250 000	194 444
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie				-
Dettes subordonnées			3 070 622	4 056 325
Ecart de réévaluation	420	420	420	420
Réserves et primes liées au capital	9 115 920	9 636 620	10 695 000	11 870 000
Capital	1 929 960	1 929 960	1 929 960	1 929 960
Actionnaires, Capital non versé (-)				-
Report à nouveau (+/-)	70 529	-7 589	-4 643	4 921
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 217 380	1 929 881	2 139 766	1 328 433
TOTAL PASSIF	117 958 554	142 775 700	168 240 328	186 464 572
En Kdh				

II.2. Hors Bilan des 3 derniers exercices

ENGAGEMENTS DONNES	2005	2006	2007	30.06.2008
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés			30 886	66 038
Engagements de financement en faveur de la clientèle	6 291 714	7 355 811	9 473 933	18 519 750
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	4 340 452	3 292 824	6 321 445	5 633 285
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	11 265 527	14 940 862	17 900 416	20 693 768
Titres achetés à réméré				
Autres titres à livrer				
Total	21 897 693	25 589 497	33 726 680	44 912 841

ENGAGEMENTS RECUS	2005	2006	2007	30.06.2008
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés				
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	10 511 330	18 005 345	19 588 837	23 369 522
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organisme de garantie divers	25 568	25 944	38 344	51 889
Titres vendus à réméré				
Autres titres à recevoir				
Total	10 536 898	18 031 289	19 627 181	23421411

II.3. Comptes de produits et de charges 2005-2007 et premier semestre 2008

	2005	2006	2007	30.06.2007	30.06.2008
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE					
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étab. de crédit	691 304	870 366	1 171 525	497 543	580 985
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	3 475 852	3 897 611	4 495 571	2 157 335	2 673 617
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	812 766	662 470	664 152	305 842	257 062
Produits sur titres de propriété	128 011	282 833	529 202	251 070	236 943
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	93 757	50 674	28 842	8 119	46 374
Commissions sur prestations de service	630 619	735 907	871 935	406 884	487 425
Autres produits bancaires	491 605	777 023	1 119 937	669 801	824 303
TOTAL I	6 323 914	7 276 884	8 881 214	4 296 594	5 106 709
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE					
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établ. de crédit	197 443	254 465	286 151	216 954	114 988
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	1 106 197	1 493 764	1 803 254	896 310	967 372
Intérêts et charges assimilées sur titres de créances émis			36 229	3 525	30 124
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	83 879	47 390	13 987	7 674	35 854
Autres charges bancaires	301 998	439 899	825 587	264 283	551 053
TOTAL II	1 689 517	2 235 518	2 965 208	1 388 746	1 699 391
III. PRODUIT NET BANCAIRE					
Produits d'exploitation non bancaire	133 712	284 585	344 562	47 892	25 979
Charges d'exploitation non bancaire	120	79	20	-	-
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION					
Charges de personnel	1 028 103	1 015 905	1 354 531	570 841	606 207
Impôts et taxes	57 233	80 119	69 167	39 509	41 644
Charges externes	861 749	931 151	972 830	412 482	510 012
Autres charges générales d'exploitation	1 682	1 819	29 182	131	25 662
Dot. aux amort. et aux provisions des immo. incorporelles et corporelles	291 839	302 867	298 636	153 888	163 795
TOTAL IV	2 240 606	2 331 861	2 724 346	1 176 851	1 347 320
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES					
Dot. aux prov. pour créances et engagements par signature en souffrance	911 109	647 865	783 915	460 250	416 675
Pertes sur créances irrécouvrables	1 384 345	500 829	603 391	16 198	20 085
Autres dotations aux provisions	349 293	363 866	498 265	110 370	43 828
TOTAL V	2 644 747	1 512 560	1 885 571	586 818	480 588
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES					
Reprises de prov. pour créances & engagements par signature en souffrance	1 915 978	887 664	993 868	306 955	200 827
Récupérations sur créances amorties	23 655	101 701	116 867	80 087	117 175
Autres reprises de provisions	218 422	361 817	464 384	290 782	65 212
TOTAL VI	2 158 055	1 351 182	1 575 119	677 824	383 214
VII. RESULTAT COURANT					
Produits non courants	19 975	9 501	9 042	4 343	5 668
Charges non courantes	141 602	91 576	276 681	222 711	24 998
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS					
Impôts sur les résultats	701 684	820 677	818 345	497 574	640 840
IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE					
	1217380	1929881	2 139 766	1 153 953	1 328 433

II.4. État des soldes de gestion 2005-2007 et premier semestre 2008

	2005	2006	2007	30.06.2007	30.06.2008
Intérêts et produits assimilés	4 979 922	5 430 447	6 331 249	2 960 720	3 511 664
Intérêts et charges assimilés	1 303 640	1 748 229	2 125 635	1 116 789	1 112 484
MARGE D'INTERET	3 676 282	3 682 218	4 205 614	1 843 931	2 399 180
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	93 757	50 674	28 842	8 119	46 374
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	83 879	47 390	13 987	7 674	35 854
RESULTAT DES OPERATIONS DE CB ET LOCATION	9 878	3 284	14 855	445	10 520
Commissions perçues	632 442	735 991	874 905	407 222	487 612
Commissions servies	2 930	12 255	711	106	453
MARGE SUR COMMISSIONS	629 512	723 736	874 194	407 116	487 159
Résultat des opérations sur titres de transaction				0	260 839
Résultat des opérations sur titres de placement	89 764	327 783	337 973	323 212	18 905
Résultat des opérations de change	284 254	361 991	356 800	178 324	198 369
Résultat des opérations sur produits dérivés	-7 692	4 817	12 133	7 492	56 659
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE	366 326	694 591	706 906	509 028	534 772
Divers autres produits bancaires	143 554	286 597	544 840	266 200	237 216
Diverses autres charges bancaires	191 155	349 060	430 403	118 872	261 529
PRODUIT NET BANCAIRE	4 634 397	5 041 366	5 916 006	2 907 848	3 407 318
Résultat des opérations sur immobilisations financières	18 455	157 863	271 222	-12 948	3 190
Autres produits d'exploitation non bancaire	131 553	66 133	62 458	47 892	13 842
Autres charges d'exploitation non bancaire	120	79	20	0	0
Charges générales d'exploitation	2 240 607	2 331 862	2 724 346	1 176 851	1 347 320
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 543 678	2 933 421	3 525 320	1 765 941	2 077 030
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-355 820	-159 329	-276 570	-89 405	-118 758
Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-147 168	58 540	-23 000	193 359	30 331
RESULTAT COURANT	2 040 691	2 832 633	3 225 750	1 869 895	1 988 603
RESULTAT NON COURANT	-121 627	-82 075	-267 639	-218 368	-19 330
Impôt sur les résultats	701 684	820 677	818 345	497 574	640 840
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 217 380	1 929 881	2 139 766	1 153 953	1 328 433
Kdh					
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2005	2006	2007	30.06.2007	30.06.2008
Résultat net de l'exercice	1 217 380	1 929 881	2 139 766	1 153 953	1 328 433
Dot. aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	291 839	302 867	298 636	153 888	163 795
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		70 899	13 171	13 789	10 142
Dotations aux provisions pour risques généraux	94 786	12 080	51 636		
Dotations aux provisions réglementées	175 000	200 000	250 000	50 000	
Dotations non courantes					
Reprises de provisions	220 508	286 955	451 136	287 188	56 751
Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	35 221	14 745	12 180	3 061	1 733
Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	120	79	20		
Plus-values de cession des immobilisations financières	2 158	218 452	282 104		12 137
Moins-values de cession des immobilisations financières					
Reprises de subventions d'investissement reçues					
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 521 238	1 995 654	2 007 809	1 081 381	1 431 749
Distribution des bénéfices	578 988	694 785	868 482		
AUTOFINANCEMENT	942 249	1 300 869	1 139 327	1 081 381	1 431 749

II.5. Tableau des flux de trésorerie 2005-2007 et premier semestre 2008

	2005	2006	2007	30.06.2007	30.06.2008
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	5 879 285	6 467 926	8 186 511	3 959 415	4 807 873
2. (+) Récupérations sur créances amorties	23 655	101 698	116 867	80 087	117 175
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	102 035	60 889	59 320	52 235	17 777
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-2 449 297	-2 586 631	-3 524 942	-1 779 640	-1 843 891
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées		0	0	0	0
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1 948 971	-2 028 994	-2 425 710	-1 022 963	-1 183 525
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-701 684	-820 677	-818 345	-497 574	-640 840
I. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	905 023	1 194 211	1 593 701	791 560	1 274 569
Variation des :					
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-5 018 886	-4 809 462	-7 344 246	-3 184 363	-565 345
9. (±) Créances sur la clientèle	-8 643 902	-15 241 453	-18 825 468	-7 315 590	-15 036 780
10. (±) Titres de transaction et de placement	-2 449 216	-2 552 035	3 373 281	1 687 116	15 441
11. (±) Autres actifs	149 396	-357 302	-944 108	-2 033 050	-3 127 646
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	83 879	47 390	-209 441	7 674	-104 872
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	701 416	723 006	2 825 456	1 956 823	1 480 409
14. (±) Dépôts de la clientèle	13 339 511	22 429 547	15 514 967	4 014 415	12 564 751
15. (±) Titres de créances émis			1 713 230	1 608 525	1 190 001
16. (±) Autres passifs	-206 580	629 332	1 068 719	1 651 328	1 661 436
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-2 044 382	869 023	-2 827 610	-1 607 122	-1 922 605
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	-1 139 359	2 063 234	-1 233 909	-815 562	-648 036
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	227 774	199 459	1 899 101	227 700	593 942
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	107 718	53 543	41 198	10 090	7 730
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	201 616	-43 594	-1 434 688	-272 468	-759 324
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-43 080	77 340	-554 151	-221 691	-548 137
21. (+) Intérêts perçus			165 501	86 109	61 893
22. (+) Dividendes perçus	128 011	282 833	529 202	251 070	236 943
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	622 039	569 581	646 163	80 810	-406 953
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus					
24. (+) Emission de dettes subordonnées			3 000 000	2 000 000	1 000 000
25. (+) Emission d'actions					
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés					
27. (-) Intérêts versés			-70 622	-25 948	-56 325
28. (-) Dividendes versés	-578 988	-694 785	-868 481	-868 482	-964 980
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-578 988	-694 785	2 060 897	1 105 570	-21 305
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	-1 096 308	1 938 030	1 473 151	370 818	-1 076 294
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	13 777 710	12 681 402	14 619 432	14 614 138	16 092 583
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	12 681 402	14 619 432	16 092 583	14 984 956	15 016 289

Kdh

II.6. Tableau État des dérogations (A2) 2007

ETATS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCES DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

II.7. Tableau État des changements de méthodes (A3) 2007

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCES SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II- Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

II.8. Tableau des créances sur les établissements de crédit et assimilés (B1)

en milliers de Dh

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2008	Total 31/12/2007	Total 31/12/2006
VALEURS RECUES EN PENSION							
- au jour le jour							
- à terme							
PRETS DE TRESORERIE		354 811	12 414 172	4 135 845	16 904 828	19 108 366	16 654 973
- au jour le jour		109 205		1 134 271	1 243 476	2 295 503	1 064 443
- à terme		245 606	12 414 172	3 001 574	15 661 352	16 812 863	15 590 530
PRETS FINANCIERS		2 034 909	8 014 628		10 049 537	9 482 569	4 413 087
AUTRES CREANCES		120 116	16 264	941	137 321	264 012	283 525
INTERETS COURUS A RECEVOIR	3 063		274 547	76 488	354 098	206 760	125 838
CREANCES EN SOUFFRANCE							
TOTAL	13 445 748	2 510 013	21 723 904	7 830 731	45 510 396	45 804 566	37 278 540

II.9. Tableaux des créances sur la clientèle (B2) 2005-2007 et premier semestre 2008

Au 30.06.2008

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2008
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	
CREDITS DE TRESORERIE	3 244 002	757 037	37 448 344	1 521 111	42 970 494
- Comptes à vue débiteurs	3 244 002	757 037	18 022 338	1 521 111	23 544 488
- Créances commerciales sur le Maroc			4 069 171		4 069 171
- Crédits à l'exportation			539 923		539 923
- Autres crédits de trésorerie			14 816 912		14 816 912
CREDITS A LA CONSOMMATION				4 467 090	4 467 090
CREDITS A L'EQUIPEMENT	1 196 520		18 162 879		19 359 399
CREDITS IMMOBILIERS	4 002		2 344 032	30 839 107	33 187 141
AUTRES CREDITS		1 568	1 348 283	29 812	1 379 663
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			518 134		518 134
INTERETS COURUS A RECEVOIR			837 384	25 551	862 935
CREANCES EN SOUFFRANCE	1 981	850	18 845	30 043	51 719
- Créances pré-douteuses					
- Créances douteuses					
- Créances compromises	1 981	850	18 845	30 043	51 719
TOTAL	4 446 505	759 455	60 677 901	36 912 714	102 796 575

Exercice 2007

en milliers de Dh

CREANCES	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVE			31/12/2007
		ENTREPRISES FINANCIERES	ENTREPRISES non FINANCIERES	AUTRE CLIENTELE	
CREDITS DE TRESORERIE	1 808 603	1 374 911	34 890 837	1 505 013	39 579 364
Comptes à vue débiteurs	1 808 603	1 374 911	12 133 158	1 505 013	16 821 685
Créances commerciales sur le Maroc			3 676 352		3 676 352
Crédits à l'exportation			487 328		487 328
Autres crédits de trésorerie			18 593 999		18 593 999
CREDITS A LA CONSOMMATION				3 909 196	3 909 196
CREDITS A L'EQUIPEMENT	410 955		18 252 960		18 663 915
CREDITS IMMOBILIERS	148		7 882 376	14 974 778	22 857 302
AUTRES CREDITS		1 108 773	278 653	29 699	1 417 125
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			427 569		427 569
CREANCES EN SOUFFRANCE	1 981	8 881	65 529	151 757	228 148
Créances pré-douteuses					
Créances douteuses					
Créances compromises	1 981	8 881	65 529	151 757	228 148
SOUS-TOTAL	2 221 687	2 492 565	61 797 924	20 570 443	87 082 619
INTERETS COURUS A RECEVOIR			643 673	33 502	677 175
TOTAL GENERAL	2 221 687	2 492 565	62 441 597	20 603 945	87 759 794

Exercice 2006

en milliers de Dh

CREANCES	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVE			31/12/2006
		ENTREPRISES FINANCIERES	ENTREPRISES NON FINANCIERES	AUTRE CLIENTELE	
CREDITS DE TRESORERIE	1 374 242	349 702	29 543 225	1 152 368	32 419 537
Comptes à vue débiteurs	1 374 242	349 702	9 548 556	1 152 368	12 424 868
Créances commerciales sur le Maroc			3 540 816		3 540 816
Crédits à l'exportation			493 009		493 009
Autres crédits de trésorerie			15 960 844		15 960 844
CREDITS A LA CONSOMMATION				2 170 631	2 170 631
CREDITS A L'EQUIPEMENT	546 558		15 691 196		16 237 754
CREDITS IMMOBILIERS	6 185		4 975 932	10 532 774	15 514 891
AUTRES CREDITS		3 994	109 874	13 582	127 450
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			982 762		982 762
CREANCES EN SOUFFRANCE	2 374	11 384	471 479	307 115	792 352
Créances pré-douteuses			758		758
Créances douteuses			22 770		22 770
Créances compromises	2 374	11 384	447 951	307 115	768 824
SOUS-TOTAL			51 774 468	14 176 470	68 245 377
INTERETS COURUS A RECEVOIR			661 951	26 998	688 949
TOTAL GENERAL	1 929 359	365 080	52 436 419	14 203 468	68 934 326

Exercice 2005

en milliers de Dh

CREANCES	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVE			31/12/2005
		ENTREPRISES FINANCIERES	ENTREPRISES NON FINANCIERES	AUTRE CLIENTELE	
CREDITS DE TRESORERIE	304 417	1 353 545	22 935 162	1 078 925	25 672 049
Comptes à vue débiteurs	304 417	1 353 545	6 794 385	1 078 925	9 531 272
Créances commerciales sur le Maroc			3 003 676		3 003 676
Crédits à l'exportation			1 300 990		1 300 990
Autres crédits de trésorerie			11 836 111		11 836 111
CREDITS A LA CONSOMMATION				1 524 838	1 524 838
CREDITS A L'EQUIPEMENT			12 551 789		12 551 789
CREDITS IMMOBILIERS			20 371	10 285 982	10 306 353
AUTRES CREDITS		204 031	456 438	6 433	666 902
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			1 248 732		1 248 732
CREANCES EN SOUFFRANCE	3 888	15 454	764 295	418 868	1 202 505
Créances pré-douteuses			39 789		39 789
Créances douteuses			14 690	134	14 824
Créances compromises	3 888	15 454	709 816	418 734	1 147 892
SOUS-TOTAL	308 305	1 573 030	37 976 787	13 315 046	53 173 168
INTERETS COURUS A RECEVOIR			500 835	18 870	519 705
TOTAL GENERAL	308 305	1 573 030	38 477 622	13 333 916	53 692 873

II.10. Tableaux des titres de participation et emplois assimilés (B6) 2005-2007 et premier semestre 2008

Au 30 juin 2008

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital social	capital détenue	comptable brute	comptable nette	de la société émettrice			inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T043 A - Participations dans les entreprises liées			5 877 484	5 703 657	-	13 738 341	1 225 450	488 162
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	10 000	100,00%	10 000	10 000		115 713	16 890	67 000
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	885 000	100,00%	2 047 900	2 047 900		1 017 072	94 784	300 000
SOMACOVAM	5 000	100,00%	30 000	6 108		-	-	-
WAFI GESTION	4 900	66,00%	236 369	236 369		188 704	62 777	41 433
ATTIJARI INVEST.	11 000	100,00%	5 000	5 000		5 153	153	-
WAFI BOURSE	10 000	100,00%	40 223	40 223		44 633	-	-
WAFI PATRIMOINE	5 000	66,00%	1 700	1 700		2 668	10	-
AGENA MAGHREB	4 000	74,96%	33	-	-	6 614	17	-
ATTIJARI CAPITAL RISQUES	200 000	100,00%	10 000	10 000		14 007	3 013	-
ATTIJARI PROTECTION	10 000	83,75%	3 350	3 350		4 615	1 017	-
BCM CORPORATION	-	100,00%	200 000	200 000		203 451	49	-
CASA MADRID DEVELOPPEMENT	1 200	50,00%	5 000	4 765		8 368	23	-
DINERS CLUB DU MAROC	100		1 675	-		-	-	-
MEDI TRADE	1 000	20,00%	240	137		686	2	-
AL MIFTAH	300	100,00%	244	73		75	9	-
WAFI COURTAGE	20 000	100,00%	2 397	1 175		915	229	-
SOMGETI	3 000		100	100		692	19	-
WAFI COMMUNICATION	17 000	86,67%	2 600	765		1 161	187	-
WAFI FONCIERE	40 000	100,00%	3 700	2 182		2 375	17	-
WAFI INVESTISSEMENT	20 000	100,00%	55 046	55 046		58 530	473	-
WAFI SYSTEMES CONSULTING	10 000	99,88%	4 994	4 994		6 564	669	1 000
WAFI SYSTEMES DATA	5 000	100,00%	1 500	1 500		5 036	521	3 000
WAFI SYSTEMES FINANCES	1 500	99,85%	2 066	2 066		2 892	609	600
WAFI TRUST	2 000	100,00%	5 000	1 693		1 693	933	-
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	150 000	100,00%	9 999	6 517		6 163	503	-
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSOUFIA	1 000	100,00%	51 449	51 449		68 308	25	-

STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	10 000	50,00%	25	25		928	8	-
SOCIETE IMMOBILIERE RANOUIL	50 000	100,00%	11 863	3 901		13 792	- 81	-
SOCIETE IMMOBILIERE TAN	300	100,00%	2 841	777		-	-	-
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	3 350	100,00%	15 531	1 679		2 929	- 1 127	-
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR I	300	100,00%	3 844	458		-	-	-
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR II	15 000	100,00%	4 176	549		-	-	-
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR III	480	100,00%	7 111	1 741		-	-	-
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	624	100,00%	5 266	4 542		4 765	- 234	-
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	1 824	100,00%	299	299		2 920	- 13	-
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	300	100,00%	2 685	255		257	- 21	-
AYK	300	100,00%	100	-	-	1 090	- 20	-
CAPRI	300	99,76%	172 400	122 000		70 053	38 982	-
ATTIJARI IMMOBILIER	125 000	100,00%	179 224	132 785		132 785	6 120	6 000
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	3 000	50,00%	13 183	13 183		56 289	11 737	-
WAFACASH	35 050	98,46%	319 406	319 406		165 708	27 673	-
WAFABANK	40 000	100,00%	164 364	164 364		64 032	23 191	23 190
WAFASALAF	113 180	65,94%	822 217	822 217		320 005	200 702	44 778
WAFALD	-	100,00%	20 000	20 000		20 654	3 581	-
WAFABAIL	-	57,83%	86 983	86 983		175 971	73 014	-
ANDALU MAGHREB	-	83,70%	10 950	10 950	-	1 043	- 478	-
ATTIJARIWAFABANK SPA	-	100,00%	6 590	6 590		433	- 167	-
ATTIJARIWAFABANK EURO FINANCES		100,00%	288 711	288 711		33 884	- 22	-
ATTIJARI BANK SENEGAL		71,43%	293 487	293 487		10 922 209	669 650	1 161
KASOVI			714 460	714 460				
WAFACAMBIO			245	245				
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER			938	938				
T044 B - Autres titres de participation			708 791	706 905	-	1 982 965	209 845	17 064
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	3 415 000	2,72%	92 809	92 809		-	-	6 583
ONA	-		388 475	388 475		-	-	7 330
SNI	-		554	554		-	-	20
SONASID	-		28 391	28 391		-	-	991
ATTIJARIWAFABANK			787	787				
AGRAM INVEST	10 000	14,92%	1 492	1 492		-	-	-
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	275 000	3,64%	10 000	10 000		-	-	-

BOUZNIKA MARINA	-		500	500		-	-	-
C.M.K.D.	829 483	1,36%	11 280	11 280		1 161 936	96 280	790
EUROCHEQUES MAROC	-		118	118		-	-	-
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	10 000	18,26%	1 826	1 826		-	-	-
G.P.B.M.	19 005	11,93%	2 267	2 267		-	-	-
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)	-		400	400		-	-	-
MOUSSAFIR HOTELS	193 000	33,34%	64 343	64 343		246 688	12 268	-
SALIMA HOLDING	200 000	10,00%	20 000	19 641		100 818	68	-
SOUK AL MOUHAJIR	6 500	15,25%	991	991		12 885	1 443	-
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER"SAPINO"	60 429	22,69%	13 714	13 714		115 236	53 621	-
TANGER FREE ZONE	105 000	25,71%	28 306	28 306		144 969	13 680	1 350
TECHNOLOPARK COMPANY "MITC"	-		8 150	7 784		-	-	-
MAROCLEAR	20 000	6,83%	1 342	1 342		81 164	18 556	-
HAWAZIN	960	12,50%	704	-	-	3 209	555	-
INTAJ	576	12,50%	1 041	584		4 671	140	-
EXP SERVICES MAROC S.A.			600	600				
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	-		2 583	2 583		-	-	-
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200	22,40%	22 000	22 000		103 494	12 037	-
SOCIETE INTERBANK	11 500	16,00%	1 840	1 840		14 313	2 307	-
SMAEX	37 500	11,41%	4 278	4 278		-	-	-
T045 C - Emplois assimilés			962 902	952 520				-
C/C ASSOCIES			944 422	934 040				
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES			18 480	18 480				
T046 Total Général			7 549 177	7 363 082	-	15 721 306	1 435 295	505 226

Exercice 2007

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées				5 165 011	5 000 130		13 738 340	1 225 449	488 161
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	BANQUE D'AFFAIRE	10 000	100,00%	10 000	10 000		115 713	16 890	67 000
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	HOLDING	885 000	100,00%	2 047 900	2 047 900		1 017 072	94 784	300 000
SOMACOVAM	GESTION D'ACTIF	5 000	100,00%	30 000	6 108				
Wafa GESTION	GESTION D'ACTIF	4 900	66,00%	236 369	236 369		188 704	62 777	41 433
ATTIJARI INVEST.		11 000	100,00%	5 000	5 000		5 153	153	
Wafa BOURSE	INTERMEDIATION DE BOURSE	10 000	100,00%	40 223	40 223		44 633	-	
Wafa PATRIMOINE	GESTION DE PATRIMOINE	5 000	66,00%	1 700	1 700		2 668	10	
AGENA MAGHREB	VENTE MATERIEL INFORMATIQUE	4 000	74,96%	33	-		- 6 614	- 17	
ATTIJARI CAPITAL RISQUES	CAPITAL RISQUE	200 000	100,00%	10 000	10 000		14 007	- 3 013	
ATTIJARI PROTECTION	SECURITE	10 000	83,75%	3 350	3 350		4 615	1 017	
BCM CORPORATION	HOLDING		100,00%	200 000	200 000		203 451	- 49	
CASA MADRID DEVELOPPEMENT	CAPITAL DEVELOPPEMENT	1 200	50,00%	5 000	4 184		8 368	- 23	
DINERS CLUB DU MAROC	GESTION DE CARTES DE PAIEMENT	100		1 675					
MEDI TRADE	TRADING	1 000	20,00%	240	137		686	- 2	
AL MIFTAH	IMMOBILIER	300	100,00%	244	244		75	9	
Wafa COURTAGE		20 000	100,00%	2 397	915		915	- 229	
SOMGETI	INFORMATIQUE	3 000		100	100		692	- 19	
Wafa COMMUNICATION		17 000	86,67%	2 600	1 006		1 161	- 187	
Wafa FONCIERE	GESTION IMMOBILIERE	40 000	100,00%	3 700	2 375		2 375	- 17	
Wafa INVESTISSEMENT	HOLDING DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS	20 000	100,00%	55 046	55 046		58 530	- 473	
Wafa SYSTEMES CONSULTING	CONSEIL EN SYSTEMES INFORMATIQUE	10 000	99,88%	4 994	4 994		6 564	669	1 000
Wafa SYSTEMES DATA	INFORMATIQUE	5 000	100,00%	1 500	1 500		5 036	521	3 000
Wafa SYSTEMES FINANCES	INGENIERIE INFORMATIQUE	1 500	99,85%	2 066	2 066		2 892	609	600
Wafa TRUST	CONSEIL ET INGENIERIE FINANCIERE	2 000	100,00%	5 000	1 693		1 693	- 933	
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	Sté Immobilière	150 000	100,00%	9 999	6 163		6 163	503	
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSOUFIA	Sté Immobilière	1 000	100,00%	51 449	51 449		68 308	- 25	

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	Sté Immobilière	10 000	50,00%	25	25		928	8	
SOCIETE IMMOBILIERE RANOUIL	Sté Immobilière	50 000	100,00%	11 863	11 863		13 792	- 81	
SOCIETE IMMOBILIERE TAN	Sté Immobilière	300	100,00%	2 841	777				
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE	Sté Immobilière	3 350	100,00%	15 531	2 929		2 929	- 1 127	
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR I	Sté Immobilière	300	100,00%	3 844	458				
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR II	Sté Immobilière	15000	100,00%	4 176	549				
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR III	Sté Immobilière	480	100,00%	7 111	1 741				
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	Sté Immobilière	624	100,00%	5 266	4 765		4 765	- 234	
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	Sté Immobilière	1824	100,00%	299	299		2 920	- 13	
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	Sté Immobilière	300	100,00%	2 685	257		257	- 21	
AYK		300	100,00%	100	100		- 1 090	- 20	
CAPRI	IMMOBILIER	300	99,76%	172 400	122 000		70 053	38 982	
ATTIJARI IMMOBILIER	IMMOBILIER	125 000	100,00%	179 224	132 785		132 785	6 120	6 000
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	BANQUE OFFSHORE	3 000	50,00%	13 183	13 183		56 289	11 737	
Wafa CASH	MONETIQUE	35 050	98,47%	319 406	319 406		165 708	27 673	
Wafa IMMOBILIER	IMMOBILIER	40 000	100,00%	164 364	164 364		64 032	23 191	23 190
Wafa LLD	LEASING		100,00%	20 000	20 000		20 654	3 581	
Wafasalaf	CREDIT A LA CONSOMMATION	113 180	65,94%	822 217	822 217		320 005	200 702	44 778
Wafabail	CREDIT-BAIL		57,83%	86 983	86 983		175 971	73 014	
ANDALU MAGHREB	HOLDING		100,00%	10 950	10 950		- 1 043	- 478	
ATTIJARIWafa FINANZARIA SPA			100,00%	6 590	6 590		433	- 167	
ATTIJARIWafa EURO FINANCES			77,00%	288 711	288 711		33 884	- 22	
ATTIJARI BANK SENEGAL	BANQUE		71,43%	293 487	293 487		10 922 209	669 650	1 161
Wafacambio				962	962				
Wafabank OFFSHORE DE TANGER				2 209	2 209				
Autres titres de participation				707 403	705 517		1 982 965	209 845	17 063

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES ONA	Métallurgie	3 415 000	2,72%	92 809	92 809				6 583
SNI	Holding			388 475	388 475				7 330
SONASID	Holding			554	554				20
AGRAM INVEST	Métallurgie	10 000	14,92%	28 391	28 391				991
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	Prise de participation	275 000	3,64%	1 492	1 492				
BOUZHNIKA MARINA	Promotion immobilière			500	500				
C.M.K.D.		829 483	1,36%	11 280	11 280		1 161 936	96 280	790
EUROCHEQUES MAROC				118	118				
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE		10 000	18,26%	1 826	1 826				
G.P.B.M.	Groupement professionnel des Banques	19 005	11,93%	2 267	2 267				
IMPRESSION PRESSE EDITION	Edition			400	400				
MOUSSAFIR HOTELS	Hôtellerie	193 000	33,34%	64 343	64 343		246 688	12 268	
SALIMA HOLDING	Holding	200 000	10,00%	20 000	19 641		100 818	68	
SOUK AL MOUHAJIR		6 500	15,25%	991	991		12 885	1 443	
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER « SAPINO »	Promotion immobilière	60 429	22,69%	13 714	13 714		115 236	53 621	
TANGER FREE ZONE	Promotion Immobilière	105 000	25,71%	28 306	28 306		144 969	13 680	1 350
TECHNOPARK COMPANY « MITC »	Prestation de services			8 150	7 784				
MAROCLEAR	Dépositaire des Valeurs Mobilières	20 000	6,83%	1 342	1 342		81 164	18 556	
HAWAZIN	Immobilier	960	12,50%	704			3 209	555	
INTAJ	Immobilier	576	12,50%	1 041	584		4 671	140	
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	Banque			2 583	2 583				
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Monétique	98 200	22,40%	22 000	22 000		103 494	12 037	
SOCIETE INTERBANK	Gestion de cartes bancaires	11 500	16,00%	1 840	1 840		14 313	2 307	
SMAEX		37 500	11,41%	4 278	4 278				
Emplois assimilés				922 901	912 520				
C/C ASSOCIES				904 422	894 040				
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES				18 480	18 480				
TOTAL				6 795 315	6 618 167		15 721 304	1 435 294	505 225

Exercice 2006

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur Comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées				4 737 121	4 634 899		2 803 993	566 279	249 413
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	BANQUE D'AFFAIRE	10 000	100,00%	10 000	10 000	31/12/2005	198 827	136 553	100 004
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	HOLDING	885 000	100,00%	2 047 900	2 047 900	31/12/2005	967 287	48 242	45 000
SOMACOVAM	GESTION D'ACTIF	5 000	100,00%	30 000	6 108	31/12/2005	6 108	101	
WAFI GESTION	GESTION D'ACTIF	4 900	66,00%	236 369	236 369	31/12/2005	162 285	36 496	23 996
AGENA MAGHREB	VENTE MATERIEL INFORMATIQUE	11 000	74,95%	33	-	31/12/2005	-6 597	-9	
ATTIJARI CAPITAL RISQUE	CAPITAL RISQUE	10 000	100,00%	10 000	10 000	31/12/2005	17 021	12 992	
ATTIJARI INVEST.		5 000	100,00%	5 000	5 000	31/12/2005	5 000	0	
ATTIJARI PROTECTION	SECURITE	4 000	83,75%	3 350	3 013	31/12/2005	3 597	1 190	
BCM CORPORATION	HOLDING	200 000	100,00%	200 000	200 000	31/12/2005	203 500	-43	
CASA MADRID DEVELOPPEMENT	CAPITAL DEVELOPPEMENT	10 000	50,00%	5 000	4 196	31/12/2005	8 391	-20	
DINERS CLUB DU MAROC	GESTION DE CARTES DE PAIEMENT	1 500		1 675		31/12/2005			
MEDI TRADE	TRADING	1 200	20,00%	240	138	31/12/2005	688	10	
SCI AL MIFTAH	IMMOBILIER	100	99,00%	244	244	31/12/2005	67	-20	
WAFI COURTAGE		1 000	100,00%	2 397	1 144	31/12/2005	1 144	23	
SOMGETI	INFORMATIQUE	300		100	100	31/12/2005	711	-24	
WAFI BOURSE	INTERMEDIATION DE BOURSE	20 000	100,00%	40 223	40 223	31/12/2005	44 634	619	
WAFI COMMUNICATION		3 000	86,67%	2 600	1 168	31/12/2005	1 348	-937	
WAFI FONCIERE	GESTION IMMOBILIERE	17 000	100,00%	3 700	2 393	31/12/2005	2 393	-290	
WAFI INVESTISSEMENT	HOLDING DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS	40 000	100,00%	55 046	55 046	31/12/2005	8 072	-740	
WAFI LLD	LEASING	20 000	100,00%	20 000	20 000	31/12/2005	16 935	1 858	
WAFI PATRIMOINE	GESTION DE PATRIMOINE	10 000	66,00%	1 700	1 700	31/12/2005			
WAFI SYSTEMES CONSULTING	CONSEIL EN SYSTEMES INFORMATIQUE	5 000	99,88%	4 994	4 994	31/12/2005	11 395	898	5 500
WAFI SYSTEMES DATA	INFORMATIQUE	1 500	100,00%	1 500	1 500	31/12/2005	5 115	665	598
WAFI SYSTEMES FINANCES	INGENIERIE INFORMATIQUE	2 000	99,85%	2 066	2 066	31/12/2005	5 283	681	3 000
WAFI TRUST	CONSEIL ET INGENIERIE FINANCIERE	5 000	79,60%	3 980	2 090	31/12/2005	2 625	-104	
WAFABAIL	CREDIT-BAIL	150 000	57,83%	86 983	86 983	31/12/2005	149 876	52 607	
WAFATRADE		1 000	100,00%			31/12/2005	-3 091	-26	
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	Sté Immobilière	10 000	100,00%	9 999	5 660	31/12/2005	5 660	355	

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur Comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSOUFIA	Sté Immobilière	50 000	100,00%	51 449	51 449	31/12/2005	68 333	64 691	
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	Sté Immobilière	300	50,00%	25	25	31/12/2005	919	6	
SOCIETE IMMOBILIERE RANOUIL	Sté Immobilière	3 350	100,00%	11 863	11 863	31/12/2005	13 873	10 760	
SOCIETE IMMOBILIERE TAN	Sté Immobilière	300	100,00%	2 841	777	31/12/2005	777	-83	
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE	Sté Immobilière	15 000	100,00%	15 531	4 055	31/12/2005	4 055	-1 382	
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR I	Sté Immobilière	480	100,00%	3 844	458	31/12/2005	458	-103	
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR II	Sté Immobilière	624	100,00%	4 176	549	31/12/2005	549	-133	
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR III	Sté Immobilière	1 824	100,00%	7 111	1 741	31/12/2005	1 741	-91	
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	Sté Immobilière	300	100,00%	5 266	4 999	31/12/2005	4 999	-246	
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	Sté Immobilière	300	100,00%	299	299	31/12/2005	2 933	2 462	
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	Sté Immobilière	300	100,00%	2 685	278	31/12/2005	278	-26	
ATTIJARI IMMOBILIER	IMMOBILIER	125 000	100,00%	179 224	142 665	31/12/2005	142 665	9 633	10 000
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	BANQUE OFFSHORE	3 000	50,00%	13 183	13 183	31/12/2005			
WAFACASH	MONETIQUE	35 050	98,46%	319 406	319 406	31/12/2005	138 051	38 071	
WAFACAMBIER	IMMOBILIER	40 000	100,00%	164 364	164 364	31/12/2005	65 963	12 249	24 000
WAFASALAF	CREDIT A LA CONSOMMATION	113 180	65,94%	822 217	822 217	31/12/2005	540 124	139 396	37 315
ANDALU MAGHREB	HOLDING		68,68%	10 950	10 950				
ATTIJARIWAFACAMBIER			100,00%	6 590	6 590				
ATTIJARIWAFACAMBIER EUROPE			100,00%	288 711	288 711				
ATTIJARIWAFACAMBIER SENEGAL	BANQUE		100,00%	35 979	35 979				
WAFACAMBIER				962	962				
WAFACAMBIER OFFSHORE DE TANGER				5 347	5 347				
Autres titres de participation et emplois assimilés				688 026	636 901		2 015 090	285 310	17 742
ATTIJARIWAFACAMBIER	Banque	1 929 960		21 634	21 634	31/12/2005			1 123
ATTIJARIWAFACAMBIER	Banque	1 929 960		1 203	1 203	31/12/2005			
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	Métallurgie	3 615 000	2,72%	98 249	98 249	31/12/2005			5 698
ONA	Holding	1 739 195		151 613	151 613	31/12/2005			6 114
SNI	Holding	1 090 000		4 062	4 062	31/12/2005			118
SONASID	Métallurgie	390 000		5 623	5 623	31/12/2005			892
SINCOMAR		300	47,50%			31/12/2005			
AGRAM INVEST		10 000	14,92%	1 492	1 492	31/12/2005			

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur Comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	Prise de participation	215 000	4,85%	10 000	10 000	31/12/2005			
BOUZNIKA MARINA	Promotion immobilière	1 000		500	500				
C.M.K.D.		829 483	1,36%	11 280	11 280	31/12/2005	1 098 835	48 361	451
CAPRI	Immobilier	124 000	99,76%	172 400	122 000	31/12/2005	31 071	48 178	
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Monétique	98 200	22,40%	22 000	22 000	31/12/2005	91 457	5 582	
EUROCHEQUES MAROC				118	118	31/12/2005			
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE		10000	18,26%	1 826	1 826	31/12/2005			
G.P.B.M.	Groupement professionnel des Banques	19 005	11,93%	2 267	2 267	31/12/2005			
IMPRESSION PRESSE EDITION	Edition	3 000		400	400	31/12/2005			
MOUSSAFIR HOTELS	Hôtellerie	193 000	33,34%	64 343	64 343	31/12/2005	145 420	13 065	
SALIMA HOLDING	Holding	200 000	10,00%	20 000	19 641	31/12/2005	100 749	1 087	
SED FES		10 000	10,00%			31/12/2005			
SMAEX		37 500	11,41%	4 278	4 278	31/12/2005			
SOCIETE INTERBANK	Gestion des cartes bancaires	11 500		1 840	1 840	31/12/2005			
SOUK AL MOUHAJIR		6 500		991	991	31/12/2005	0	1 443	
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER « SAPINO »	Promotion immobilière	60 429	22 ,69%	13 714	13 714	31/12/2005	61 615	26	
ST hospitalitty holding « HGO »	tourisme	261 000	15,00%	39 150	39 150	31/12/2005	341 645	155 572	
TANGER FREE ZONE	Promotion Immobilière	105 000	25,72%	28 306	28 306	31/12/2005	144 298	13 490	3 346
TECHNOPARK COMPANY « MITC »	Prestation de services	46 000		8 150	7 784				
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	Banque	3 000 tnd		2 583	2 583				
Emplois assimilés				909 404	897 574				
C/C ASSOCIES				890 925	879 095				
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES				18 480	18 480				
TOTAL				6 334 551	6 169 374		4 819 083	851 590	267 155

Exercice 2005

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées				4 308 149	4 294 944				
OGM	Holding	885 000	100,00%	2 047 900	2 047 900	31/12/2005	967 287	48 242	
ATTIJARI FINANCES	Banque d'affaire	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/2005	199 188	136 062	
SOMACOVAM	Gestion d'actif	5 000	100,00%	30 000	24 000	31/12/2005			
WAFI GESTION	Gestion d'actif	4 000	66,00%	236 369	236 369	31/12/2005	162502	36712	
BCM CORPORATION	Holding	200 000	100,00%	199 995	199 995	31/12/2005	203500	-43	
ATTIJARI CAPITAL RISQUE	Capital risque	10 000	99,99%	9 999	3 999	31/12/2005	17021	12992	
CASA MADRID DEVELOPPEMENT	Capital développement	10 000	49,98%	4 998	4 210	31/12/2005	8391	-20	
ATTIJARI PROTECTION	Sécurité	4 000	80,75%	3 230	2 813	31/12/2005	3597	1190	
SOMGETI	Informatique	300	99,40%	99	99	31/12/2005	711	-24	
AGENA MAGHREB	Vente de matériel informatique	11 000	74,96%	33	33	31/12/2005	-6597	-9	
DINERS CLUB DU MAROC	Gestion de cartes de paiement	1 500	100,00%	1 675	1 675	31/12/2005			
MEDI TRADE	Trading	1 200	20,00%	240	240	31/12/2005	688	10	
S C I AL MIFTAH	Immobilier	100	100,00%	244	244	31/12/2005	67	-20	
S.M.A.O.		1 000	100,00%	2 397	2 397	31/12/2005	1171	23	
WAFABAIL	Crédit-bail	150 000	57,83%	86 983	86 983	31/12/2005	152381	50000	
WAFI BOURSE	Intermédiation de bourse	20 000	99,67%	40 223	40 223	31/12/2005			
WAFI COMMUNICATION	Communication	3 000	91,28%	2 550	2 550	31/12/2005	1348	-937	
WAFI FONCIERE.	Gestion immobilière	17 000	56,67%	3 700	3 700	31/12/2005	2393	-290	
WAFI INVESTISSEMENT	Holding de promotion des investissements	39 999	100,00%	40 456	40 456	31/12/2005	8206	-606	
WAFI PATRIMOINE	Gestion de patrimoine	10 000	66,00%	1 700	1 700	31/12/2005			
WAFI SYSTEMES CONSULTING	Conseil en systèmes informatique	5 000	99,88%	4 994	4 994	31/12/2005	11395	898	
WAFI SYSTEMES DATA	Informatique	1 496	100,00%	1 500	1 500	31/12/2005	5115	665	
WAFI SYSTEMES FINANCE	Ingénierie Informatique	1 997	100,00%	2 066	2 066	31/12/2005	5283	681	
WAFI TRUST	Conseil et Ingénierie financière	5 000	66,00%	3 980	3 980	31/12/2005			
WAFI LLD	Leasing	15 500	100,00%	20 000	20 000	31/12/2005			
ATTIJARI INVEST.		5 000	100,00%	1 250	1 250	31/12/2005			
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	Banque off shore	3 000 \$	50,00%	13 181	13 181	31/12/2005	48732	2999	
ATTIJARI IMMOBILIER	Immobilier	125 000	100,00%	179 224	179 224	31/12/2005	142665	9633	
WAFI IMMOBILIER	Immobilier	40 000	100,00%	164 364	164 364	31/12/2005	68842	15128	
WAFI SALAF	Crédit à la consommation	113 081	65,94%	824 788	824 788	31/12/2005	540124	139395	
WAFI CASH	Monétique	35 050	98,46%	318 744	318 744	31/12/2005	174664	38071	
ATTIJARIWAFI BANK SENEGAL	Banque	2 100 000 FCFA	100,00%	40 362	40 362	31/12/2005			
ANDALU MAGHREB	Holding	1 000 Euro	68,68%	10 906	10 906	31/12/2005	10 909		

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Autres titres de participation et emplois assimilés				1 466 321	1 414 492				
ONA	Holding	1 739 195	2,41%	151 411	151 411	31/12/2005			
SONASID	Métallurgie	390 000	4,25%	94 148	94 148	31/12/2005			
SNI	Holding	1 090 000		554	554	31/12/2005			
SALIMA HOLDING	Holding	200 000	10,00%	20 000	19 641	31/12/2005			
STE HOSPITALY HOLDING	Tourisme	101 000	14,99%	39 140	39 140	31/12/2005			
MOUSSAFIR HOTEL	Hôtellerie	104 000	33,34%	34 670	34 670	31/12/2005			
TANGER FREE ZONE	Promotion Immobilière	105 000	25,72%	28 309	28 309	31/12/2005			
SOCIETE INTERBANK	Gestion de cartes bancaires	11 500	16,00%	1 840	1 840	31/12/2005			
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)	Edition	3 000	8,68%	400	400	31/12/2005			
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER	Promotion Immobilière	60 429	22,69%	13 714	13 714	31/12/2005			
CAPRI	Immobilier	124 000	100,00%	172 400	122 000	31/12/2005			
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Monétique	98 200	11,20%	10 999	10 838	31/12/2005			
BOUZHNIKA MARINA	Promotion Immobilière	1 000	50,00%	500	500	31/12/2005			
MOROCCAN INFORMATION TECHNOPARK	Prestation de service	46 000	12,28%	5 650	5 284	31/12/2005			
DAR ADDAMANE (CAPITAL)	Institution de Garantie	1 915		1 915	1 915	31/12/2005			
CENTRE MONETIQUE INTRBANCAIRE	Monétique	11 000		11 000	11 000	31/12/2005			
G.P.B.M.	Groupement professionnel des Banques	2 267		2 267	2 267	31/12/2005			
SOUK AL MOUHAJIR	Distribution	6 500	15,25%	991	991	31/12/2005			
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	Prestation de service	215 000		2 500	2 500	31/12/2005			
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	Banque	3 000 TND	10,00%	2 584	2 584	31/12/2005			
Autres titres de participations				36 221	36 221	31/12/2005			
C/C associés				809 110	809 110				
Autres emplois assimilés				25 998	25 455				
Total Général				5 774 470	5 709 436				

II.11. Tableau des immobilisations données en crédit-bail en location avec option d'achat et en location simple (B8)

Au 30.06.2008

En milliers de Dh

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	564 368	140 978	395	704 951	49 697	355 070				349 881
- CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	538 257	140 978		679 235	35 770	333 165				346 070
- Crédit-bail mobilier en cours	538 257	140 978		679 235	35 770	333 165				346 070
- Crédit-bail mobilier loué										
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647	80	21 905				3 742
- Crédit-bail immobilier en cours				25 647	80	21 905				3 742
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647	80	21 905				3 742
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES	464		395	69						69
CREANCES EN SOUFFRANCE										
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	564 368	140 978	395	704 951	49 786	355 070				349 881

Au 31.12.2007

en milliers de Dh

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice	
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions		Cumul des provisions
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	341 020	223 348		564 368	13 987	319 360			245 008	
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	315 373	222 884		538 257	13 923	297 471			240 786	
- Crédit-bail mobilier en cours	315 373	222 884		538 257	13 923	297 471			240 786	
- Crédit-bail mobilier loué										
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647	64	21 889			3758	
- Crédit-bail immobilier en cours					64	21 889			3 758	
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647						
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES		464		464					464	
CREANCES EN SOUFFRANCE										
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	341 020	223 348		564 368	13 987	319 360			245 008	

II.12. Tableau des immobilisations corporelles et incorporelles (B9)

Au 30.06.2008

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 753 341	102 215	-	1 855 556	215 893	40 327	-	256 220	1 599 336
- Droit au bail	213 665	15 386	-	229 051	-	-	-	-	229 051
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 539 676	86 829	-	1 626 505	215 893	40 327	-	256 220	1 370 285
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 747 188	445 922	63 534	5 129 576	2 190 947	123 468	857	2 313 557	2 816 019
- Immeubles d'exploitation	1 668 487	304 695	-	1 973 182	400 282	26 676	-	426 958	1 546 224
. Terrain d'exploitation	272 509	-	-	272 509	-	-	-	-	272 509
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 320 167	304 695	-	1 624 862	353 335	25 362	-	378 697	1 246 165
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	75 811	-	-	75 811	46 947	1 314	-	48 261	27 550
- Mobilier et matériel d'exploitation	1 618 206	72 830	-	1 691 036	1 191 454	59 150	-	1 250 604	440 432
. Mobilier de bureau d'exploitation	341 354	11 048	-	352 402	237 772	11 293	-	249 065	103 337
. Matériel de bureau d'exploitation	757 067	28 970	-	786 037	595 458	25 452	-	620 910	165 127
. Matériel Informatique	510 047	32 812	-	542 859	348 803	22 227	-	371 030	171 829
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	9 738	-	-	9 738	9 421	178	-	9 599	139
. Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	754 805	45 328	-	800 133	470 953	29 730	-	500 683	299 450
- Immobilisations corporelles hors exploitation	705 690	23 069	63 534	665 225	128 258	7 912	857	135 312	529 913
. Terrains hors exploitation	264 227	15 330	59 503	220 054	-	-	-	-	220 054
. Immeubles hors exploitation	327 540	2 970	4 031	326 479	66 915	6 593	857	72 651	253 828
. Mobiliers et matériel hors exploitation	32 356	416	-	32 772	32 356	416	-	32 772	-
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	81 567	4 353	-	85 920	28 986	903	-	29 889	56 031
TOTAL	6 500 530	548 137	63 534	6 985 132	2 406 840	163 795	857	2 569 777	4 415 355

Au 31.12.2007

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions en cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et Provisions					Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations aux titres de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	autres variations	
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	1 605 327	150 914	2 900	1 753 341	151 910	63 982		215 893		1 537 448
- Droit au bail	185 369	31 196	2 900	213 665						213 665
- Immobilisations en recherche et développement										
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 419 958	119 718		1 539 676	151 910	63 982		215 893		1 323 784
- Immobilisations incorporelles hors exploitation										
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	4 383 599	403 237	39 647	4 747 188	1 959 850	234 653	3 556	2 190 948		2 556 241
- IMMEUBLES D'EXPLOITATION	1 615 536	58 101	5 150	1 668 487	347 847	52 480	45	400 282		1 268 205
. Terrain d'exploitation	263 761	9 778	1 030	272 509						272 509
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 275 964	48 323	4 120	1 320 167	303 527	49 853	45	353 335		966 832
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	75 811			75 811	44 319	2 627		46 947		28 864
- MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	1 476 946	147 131	5 872	1 618 206	1 075 487	116 777	810	1 191 454		426 751
. Mobilier de bureau d'exploitation	305 816	35 683	145	341 354	216 340	21 442	10	237 772		103 582
. Matériel de bureau d'exploitation	723 799	38 071	4 803	757 067	542 824	52 799	166	595 458		161 609
. Matériel Informatique	437 417	72 675	45	510 047	306 769	42 035	1	348 803		161 244
- Matériel roulant rattaché à l'exploitation	9 915	702	878	9 738	9 554	501	634	9 421		317
. Autres matériels d'exploitation										
<u>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	622 297	132 576	68	754 805	422 139	48 828	14	470 953		283 852
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS</u>	668 819	65 428	28 558	705 690	114 377	16 568	2 687	128 258		577 433
. Terrains hors exploitation	217 612	57 577	10 962	264 227						264 227
. Immeubles hors exploitation	340 503	4 462	17 424	327 540	55 219	14 211	2 515	66 915		260 625
. Mobilier et matériel hors exploitation	31 755	601		32 356	31 813	544		32 356		0,00
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	78 949	2 789	172	81 567	27 345	1 812	172	28 986		52 580
Total	5 988 925	554 151	42 547	6 500 530	2 111 760	298 636	3 556	2 406 840		4 093 689

II.13. Tableau des plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations (B 9 bis)

Au 31.12.2007

en milliers de Dh

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
Mai-07	PROP. EL HARHOURA 87	1 159	730	429	850	421	
	TERRAIN	1 10	0	110			
	Villa	844	525	319			
	AAI	172	172	0			
	Frais d'enregistrement	34	34	0			
2007	PROP. ATLANTIC	27 096	1 961	25 135	35 542	10 407	
	87 APPT SABAH	27 096	1 961	25 135	35 542	10 407	
Juin - 07	PROP. AFAK	270	29	241	465	224	
	AFAK MAGASIN 7 TF 128.812/3	270	29	241	465	224	
Avr - 07	PROP. SIDI BERNOUSSI	400	0	400	700	300	
	Bail Sidi Barnoussi	400	0	400	700	300	
Oct - 07	PROP. Diour Jamaa	400	0	400	900	500	
	Bail Rabat Diour Jamaa	400	0	400	900	500	
Janv - 07	Vehicule	645	643	2	166	164	
	4 Vehicules	645	643	2	166	164	
déc - 07	PROP. WOUROUD	2 256	0	2 256	2 355	120	20
	4 APPT WOROUD	2 256	0	2 256	2 355	120	20
déc - 07	PROP. MOUAHIDINE	175	0	175	2 20	45	
	MOUAHIDINE MAGASIN MAHA	175	0	175	2 20	45	
Total Général		32 402	3 363	29 038	41 198	12 180	20

II.14. Tableau des dettes envers les établissements de crédit et assimilés (B10)

Au 30.06.2008

en milliers de Dh

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2008	Total 31/12/2007
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	4 248	11 164	760 900	611 086	1 387 398	890 719
VALEURS DONNEES EN PENSION	1 126 051	1 540 051	333 092		2 999 194	3 185 916
- au jour le jour	626 953	840 116	333 092		1 800 161	130 088
- à terme	499 098	699 935			1 199 033	3 055 828
EMPRUNTS DE TRESORERIE		3 018 000	631 601	1 247 765	4 897 366	3 721 952
- au jour le jour		3 018 000			3 018 000	1 376 795
- à terme			631 601	1 247 765	1 879 366	2 345 157
EMPRUNTS FINANCIERS	28 665			90 692	119 357	141 293
AUTRES DETTES	29 909	42 337			72 246	52 481
INTERETS COURUS A PAYER		30 029		34 440	64 469	63 012
TOTAL	1 188 873	4 641 581	1 725 593	1 983 983	9 540 030	8 055 373

Au 31.12.2007

en milliers de Dh

DETTES	BAM, TRESOR PUBLIC ET SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	BANQUES AU MAROC	AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU MAROC	ETABLISSEMENTS DE CREDIT A L'ETRANGER	31/12/2007	31/12/2006
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		11 164	212 588	666 967	890 719	880 828
VALEURS DONNEES EN PENSION	3 055 828	130 088			3 185 916	99 940
AU JOUR LE JOUR		130 088			130 088	
A TERME	3 055 828				3 055 828	99 940
EMPRUNTS DE TRESORERIE		1 300 000	1 075 652	1 346 300	3 721 952	3 933 970
AU JOUR LE JOUR		1 300 000		76 795	1 376 795	16 437
A TERME			1 075 652	1 269 505	2 345 157	3 917 533
EMPRUNTS FINANCIERS	28 188			113 105	141 293	183 331
AUTRES DETTES	27 124	25 357			52 481	75 519
INTERETS COURUS A PAYER		36 440		26 572	63 012	61 623
TOTAL GENERAL	3 111 140	1 503 049	1 288 240	2 152 944	8 055 373	5 235 211

II.15. Tableau des dépôts de la clientèle (B11)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2008	Total 31/12/2007
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	605 234	2 546 235	17 170 340	63 890 386	83 382 760	80 644 634
COMPTES D'EPARGNE				15 407 727	15 407 727	14 631 712
DEPOTS A TERME	7 590 500	6 777 700	13 272 536	14 703 685	43 173 856	35 106 497
AUTRES COMPTES CREDITEURS	13 329	106 896	6 033 326	246 718	6 400 269	5 605 026
INTERETS COURUS A PAYER				619 925	619 925	431 917
TOTAL	8 209 063	9 430 831	36 476 202	94 868 441	148 984 537	136 419 786

Au 31.12.2007

en milliers de Dh

DEPOTS	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVE			31/12/2007	31/12/2006
		ENTREPRISES FINANCIERES	ENTREPRISES NON FINANCIERES	AUTRE CLIENTELE		
COMPTES A VUE CREDITEURS	602 108	2 608 133	16 514 496	60 919 897	80 644 634	64 616 874
COMPTES D'EPARGNE				14 631 712	14 631 712	13 358 800
DEPOTS A TERME	2 349 968	6 280 313	12 734 812	13 741 404	35 106 497	38 324 654
AUTRES COMPTES CREDITEURS	11 210	36 597	5 330 183	227 036	5 605 026	4 152 193
INTERETS COURUS A PAYER				431 917	431 917	431 298
TOTAL GENERAL	2 963 286	8 925 043	34 579 491	89 951 966	136 419 786	120 904 819

II.16. Tableaux des provisions (B14) 2005-2007 et premier semestre 2008

30.06.08

en milliers de Dh

PROVISIONS	Encours 31/12/2007	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2008
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	3 928 871	405 980	192 229	-	4 142 622
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	3 694 938	392 380	181 078	-	3 906 240
titres de placement	36 274	3 459	9 956	-	29 776
titres de participation et emplois assimilés	177 148	10 142	1 195	-	186 095
immobilisations en crédit-bail et en location					
autres actifs	20 511	-	-		20 511
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	843 720	57 981	83 767	93	818 028
-					
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	131 927	24 295	19 750		136 472
Provisions pour risques de change	6 858	-	6 858		-
Provisions pour risques généraux	88 788	-	-		88 788
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	80 921	11 270	-		92 191
Provisions pour autres risques et charges	285 226	22 416	1 603	93	306 132
Provisions réglementées	250 000	-	55 556		194 444
TOTAL GENERAL	4 772 591	463 961	275 996	93	4 960 650

Exercice 2007

en milliers de Dh

PROVISIONS	Encours 31/12/2006	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2007
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR :	4 100 336	813 969	985 471	37	3 928 871
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	3 887 594	764 595	957 288	37	3 694 938
Titres de placement	27 054	36 203	25 893	-1 090	36 274
Titres de participation et emplois assimilés	165 177	13 171	2 290	1 090	177 148
Immobilisations en crédit bail et en location					
Autres actifs	20 511				20 511
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	838 004	504 413	498 675	-22	843 720
Provisions risques d'exécution d'engagements par signature	149 355	19 319	36 580	-167	131 927
Provisions risques de change	-	6 858	-	-	6 858
Provisions risques généraux	235 999	51 636	198 847		88 788
Provisions pensions de retraite et obligations similaires	58 381	22 540	-		80 921
Provisions autres risques et charges	144 269	154 060	13 248	145	285 226
Provisions réglementées	250 000	250 000	250 000		250 000
TOTAL GENERAL	4 938 340	1 318 382	1 484 146	15	4 772 591

Exercice 2006

en milliers de Dh

PROVISIONS	Encours 31/12/2005	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2006
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR :	4 273 216	712 413	852 751	-32 542	4 100 336
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	4 141 935	618 464	839 677	-33 128	3 887 594
Titres de placement	27 279	2 539	2 764		27 054
Titres de participation et emplois assimilés	76 279	70 899	10 310	28 309	165 177
Immobilisations					
Autres actifs	27 723	20 511	0	-27 723	20 511
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	963 119	318 234	399 496	-43 853	838 004
Provisions risques d'exécution d'engagements par signature	170 460	29 401	47 988	-2 518	149 355
Provisions risques de change	2 616		2 616		0
Provisions risques généraux	175 000	12 080	154 175	-43 970	235 999
Provisions pensions de retraite et obligations similaires	39 814	25 883	7 316		58 381
Provisions autres risques et charges	153 165	50 870	62 401	2 635	144 269
Provisions réglementées	175 000	200 000	125 000		250 000
TOTAL GENERAL	5 236 335	1 030 647	1 252 247	-76 395	4 938 340

Exercice 2005

en milliers de Dh

PROVISIONS	Encours 31/12/2004	Dotations	Reprises	Autres variations (*)	Encours 31/12/2005
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR :	5 303 721	857 220	1 912 999	25 274	4 273 216
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	5 183 591	837 655	1 904 866	25 555	4 141 935
Titres de placement	30 635	1 592	4 600	- 348	27 279
Titres de participation et emplois assimilés	78 161		1 949	67	76 279
Immobilisations	11 334				
Autres actifs		17 973	1 584		27 723
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	800 540	422 747	233 142	- 27 026	963 119
Provisions risques d'exécution d'engagements par signature	133 401	73 454	11 112	- 25 283	170 460
Provisions risques de change	2 616		-		2 616
Provisions risques généraux	384 353	94 905	57 193		422 064
Provisions pensions de retraite et obligations similaires	15 881	27 853	20 765	16 845	39 814
Provisions autres risques et charges	154 290	51 535	34 072	- 18 588	153 165
Provisions réglementées	110 000	175 000	110 000		175 000
TOTAL GENERAL	6 104 261	1 279 967	2 146 141	-1 752	5 236 335

(*) : comprennent le stock de provisions de l'ex WAFABANK

II.17. Tableau de valeurs et sûretés reçues et données en garantie (B 21) 2007

en milliers de Dh

VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	VALEUR COMPTABLE NETTE	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
BONS DE TRESOR ET VALEURS ASSIMILES AUTRES TITRES HYPOTHEQUES AUTRES VALEURS ET SURETES REELLES		N/D	
TOTAL			

VALEURS ET SURETES DONNEES EN GARANTIE	VALEUR COMPTABLE NETTE	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes et des engagements par signature reçus couverts
BONS DE TRESOR ET VALEURS ASSIMILES AUTRES TITRES HYPOTHEQUES AUTRES VALEURS ET SURETES REELLES	2 400 080	AUTRES VALEURS ET SURETES	
TOTAL	2 400 080		-

II.18. Tableau de concentration des risques sur un même bénéficiaire (B23) 2005-2007

Exercice 2007 en milliers de Dh

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
9	21 775 883

Exercice 2006 en milliers de Dh

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
9	16 949 449

Exercice 2005 en milliers de Dh

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
8	14 339 124

II.19. Tableau de répartition du capital (C1) au 30 juin 2008

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
A- ACTIONNAIRES				
MAROCAINS				
* FINANCIERE				
D'INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS & IMMOBILIERS	C/° ONA 61 rue d'Alger CASA	2 848 809	2 848 809	14,76%
* ONA	C/° ONA 61 rue d'Alger CASA	2 880 033	2 880 033	14,92%
* AL WATANIYA	83 avenue des FAR CASA	746 809	712 487	3,69%
* WAFACORP	2 BD MY Youssef CASA	449 409	448 109	2,32%
* Wafa ASSURANCE	1 BD ABDELMOUMEN CASA	1 006 505	1 008 494	5,23%
* GROUPE MAMDA & MCMA	16 Rue abou Inane RABAT	1 499 404	1 499 404	7,77%
* AXA ASSURANCES MAROC	120 Avenue Hassan II CASA	601 018	601 018	3,11%
* S.N.I	ANGLE RUES D'ALGER ET DUHAUME CASA	499 093	667 210	3,46%
* CDG	140 Place My EL Hassan RABAT	469 481	469 481	2,43%
* CIMR	Bd Abdelmoumen CASA	462 070	462 070	2,39%
* OPCVM	*****	727 619	750 027	3,89%
* DIVERS ACTIONNAIRES MAROCAINS	*****	2 693 526	2 455 918	12,73%
TOTAL - I		14 883 776	14 803 060	
B - ACTIONNAIRES				
ETRANGERS				
*SANTUSA HOLDING	Paseo de La Castellana N° 24 Madrid (Espagne)	2 808 581	2 808 581	14,55%
*CREDITO ITALIANO	1Piazza Corduzio 2010 Milan (Italie)	397 500	397 500	2,06%
*CORPR. FINAC. CAJA DE MADRID	Eloy Gonzalo N° 10 - 28010 Madrid (Espagne)	660 465	660 465	3,42%
*FININVEST	91/93 BD PASTEUR 6EME ETAGE BUREAU 30615 Paris (France)	277 200	277 200	1,44%
*DIVERS ACTIONNAIRES ÉTRANGERS	*****	272 074	352 790	1,83%
TOTAL - II		4 415 820	4 496 536	
TOTAL		19 299 596	19 299 596	100,00%

II.20. Tableau d'affectation des résultats (C2) 2005-2007 et premier semestre 2008

30.06.2008

en milliers de Dh

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Décision A.G.O du 2008			
Report à nouveau	- 4 643	Réserve légale	-
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	964 980
Résultat net de l'exercice	2 139 766	Autres affectations	1 175 064
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	- 4 921
Autres prélèvements			
TOTAL A	2 135 123	TOTAL B	2 135 123

Exercice 2007

en milliers de Dh

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	-7 590	Réserve légale	-
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	868 482
Résultat net de l'exercice	1 929 882	Autres réserves	1 058 453
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	-4 643
Autres prélèvements			
TOTAL A	1 922 292	TOTAL B	1 922 292

Exercice 2006 **en milliers de Dh**

Montants		Montants	
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	70 529	Réserve légale	21 869
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	694 785
Résultat net de l'exercice	1 217 380	Autres réserves	578 844
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	-7 589
Autres prélèvements			
TOTAL A	1 287 909	TOTAL B	1 287 909

Exercice 2005 **en milliers de Dh**

Montants		Montants	
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	70 733	Réserve légale	34 276
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	578 988
Résultat net de l'exercice	687 050	Autres réserves	73 990
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	70 529
Autres prélèvements			
TOTAL A	757 783	TOTAL B	757 783

(*) : Comprennent en plus des écarts de conversion, le report à nouveau de Wafa Bruxelles

II.21. Tableau des datations et évènements postérieurs au dernier exercice clos (C4) 2007

I. DATATION

Date de clôture : 31 Décembre 2007

Date d'établissement des états de synthèse : Mars 2008

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements	
	Favorables	NEANT
	Défavorables	NEANT

III. NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES – COMPTES CONSOLIDES IFRS

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank à compter du 1er semestre 2007 avec bilan d'ouverture au 1er janvier 2006.

III.1. Principe de consolidation

Norme

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlée par l'établissement de crédit assujetti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale, consolidation proportionnelle et mise en équivalence.

Options retenues par Attijariwafa bank

Le groupe Attijariwafa bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités dont :

- Il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels ;
- Les chiffres consolidés remplissent une des limites suivantes :
 - ✓ Le total bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé ;
 - ✓ La situation nette consolidée de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée ;
 - ✓ Le chiffre d'affaires ou produits bancaires consolidés de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément au SIC 12 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

Enfin, sont exclues du périmètre de consolidation, les entités contrôlées ou sous influence notable dont les titres sont détenus en vue d'une cession à brève échéance.

III.2. Les immobilisations

Norme

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût amorti ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût amorti

Le coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur ultérieurs.

La juste valeur étant le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'approche par composantes correspond à la décomposition d'une immobilisation corporelle selon ses composants (constituants) les plus significatifs. Ils doivent être comptabilisés séparément et amortis de façon systématique sur la base de leurs durées d'utilité propres, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques y afférents.

La durée d'utilité représente la durée d'amortissement des immobilisations en IFRS.

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

Options retenues par Attijariwafa bank

La norme Groupe est de retenir le modèle du coût amorti. Toutefois, l'option de juste valeur pourrait être utilisée sans justification de ce choix avec comme contrepartie un compte de capitaux propres.

Le Groupe a aussi opté pour ne pas incorporer les coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition dans le coût des actifs y afférents.

Attijariwafa bank a décidé de ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Au niveau de l'approche par composants, le Groupe a décidé d'isoler des composants dont la valeur brute est inférieure à 1 000 kMAD.

La méthode de reconstitution historique des composants à partir des factures d'origine a été rejetée. Il a été jugé plus réaliste de décomposer le coût historique d'origine selon la répartition du coût à neuf en fonction des données techniques.

Valeur résiduelle

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle. En effet, la valeur résiduelle est logée au niveau de la composante pérenne du bien qui n'est autre que le terrain (qui par sa nature n'est pas amortissable).

III.3. Immeubles de placement

Normes

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendant des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

- **Le modèle de la juste valeur** : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être applicable à l'ensemble des immeubles de placement ;
- **Le modèle du coût amorti.**

Dans les deux cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la comptabilisation au bilan ou la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

La norme Groupe est aussi de retenir tous les immeubles d'exploitation loués à des sociétés hors Groupe.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue par Attijariwafa bank est le coût historique corrigé selon l'approche par composants. L'information de la juste valeur devrait être présentée en annexes.

III.4. Immobilisations incorporelles :

Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable (afin de la distinguer du goodwill) et sans substance physique.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût ;
- Le modèle de la réévaluation. Ce traitement est applicable si le marché est actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une incorporelle à durée d'utilité indéterminée, elle n'est amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur la base de la dite durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

Options retenues par Attijariwafa bank

La norme Groupe consiste à ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Les frais d'acquisition non encore amortis en tant que charges à répartir au 01/01/06 ont été retraités en contrepartie des capitaux propres.

Droit au bail :

Les droits au bail doivent être valorisés de façon fiable par le biais d'un expert externe. Dans le cas où cette valorisation s'avère difficilement réalisable, ces baux doivent être annulés en contrepartie des réserves consolidées.

Fonds de commerce :

Les fonds de commerce comptabilisés au niveau des comptes sociaux des différentes entités consolidées ont fait l'objet de revue pour valider le mode de leur comptabilisation dans le cadre des normes IAS/IFRS.

Logiciels :

Les durées de vie des logiciels utilisés sont différenciées selon la nature des logiciels concernés (logiciels d'exploitation ou logiciels de bureautique).

Il est admis que les durées d'amortissements appliquées au niveau de chacune des entités du Groupe présentent des différences par rapport aux durées d'amortissement adoptées à l'échelle du le Groupe dans la limite d'une fourchette de 2 ans.

Valorisation des logiciels développés en interne :

La direction des Systèmes d'information groupe fournit les éléments nécessaires à la valorisation des logiciels développés en interne. Dans le cas où la valorisation n'est pas fiable, aucune immobilisation n'est à enregistrer.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont selon leur valeur enregistrés en charges ou intégrés au coût d'acquisition.

Le suivi de plans d'amortissement distincts entre les comptes PCEC et les comptes IAS/IFRS est effectué dès lors que l'écart est supérieur à 1 000 kMAD.

III.5. Goodwill

Norme

Coût d'un regroupement d'entreprises

L'acquéreur doit évaluer le coût d'un regroupement d'entreprises comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, majoré par l'ensemble des coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises et minoré par les coûts administratifs généraux.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit évaluer le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

Options retenues par Attijariwafa bank

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « FTA » et de IFRS 3, le Groupe a décidé d'arrêter l'amortissement des Goodwill et de ne retraiter que les Goodwill relatifs à des acquisitions intervenues au maximum 3 mois antérieurement à la date de transition (01/01/06).

Les Goodwill correspondants aux différentes acquisitions du Groupe ont fait l'objet d'affectation aux UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) pour les besoins des tests de dépréciation.

Des tests de dépréciation annuels sont effectués pour s'assurer que la valeur comptable des Goodwill est supérieure à leur valeur recouvrable. Dans le cas contraire, une dépréciation devrait être constatée.

III.6. Stocks

Norme

Les stocks sont des actifs :

- détenus pour être vendus pendant le cycle normal de l'activité ;
- en cours de production dans le but d'une vente future ;
- sous forme de matières premières ou de fournitures devant être consommées au cours du processus de production ou de prestation de services.

Les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cadre normal de l'activité, diminué des :

- coûts estimés pour l'achèvement ;
- coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Options retenues par Attijariwafa bank

Les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré.

III.7. Contrats de location

Norme

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il faut faire la distinction entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis/loué diminué/augmenté des commissions versées/perçues et tout autres frais inhérents à l'opération. Le taux d'arrêté étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE)

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales :

- la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie, et ;
- la valeur d'entrée du bien (= juste valeur à l'initiation augmentée des coûts directs initiaux).

Options retenues par Attijariwafa bank

Pour les contrats de location simple donnés, dont les durées sont déterminées et renouvelables par tacite reconduction, aucun retraitement n'est à faire.

Les contrats de location-longues durées sont considérés comme des contrats de location simple.

Les contrats de Leasing sont des contrats de location-financement. Attijariwafa bank est le bailleur. La banque ne comptabilise dans ses comptes que sa part dans le contrat.

A la date de début de contrat, les loyers relatifs aux contrats de location à durée indéterminée et aux contrats de leasing sont actualisés au taux d'intérêt effectif (TIE). Leur somme correspond au montant initial de financement.

III.8. Actifs et passifs financiers

Norme

Prêts & Créances

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale :

- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance ;
- diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure l'ensemble des commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcôte.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances

Une provision est constituée lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation sur des prêts classés en prêts et créances.

Les provisions sont déterminées par différence entre la valeur nette comptable du prêt et le montant recouvrable estimé.

Ces dépréciations sont appliquées sur base individuelle et sur base collective.

Provision pour dépréciation sur base individuelle

Dans le cas d'un prêt faisant l'objet d'impayés, les pertes sont déterminées sur la base de la somme des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés aux taux effectif d'origine du prêt. Les flux futurs tiennent compte de l'évaluation des garanties reçues et des coûts de recouvrement.

Dans le cas d'un prêt sans impayé mais dont des indices objectifs de dépréciation indiquent des difficultés à venir, le Groupe a recours à des statistiques historiques de pertes pour des prêts comparables afin d'estimer et de positionner les flux futurs.

Provisions pour dépréciation sur base collective

Lorsque le test de dépréciation individuel des créances ne révèle pas l'existence d'indices objectifs de dépréciation, celles-ci sont regroupées par ensembles homogènes et de caractéristiques de risque de crédit similaires, afin d'être soumises à un test de dépréciation collectif.

Emprunt et dépôt

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IAS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée des coûts de transaction et des commissions perçues.

Les dépôts et emprunts classés en IAS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IAS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

Options retenues par Attijariwafa bank

Prêts & créances

La norme Groupe consiste en l'application du coût amorti à l'ensemble des crédits à plus d'un an en fonction de leur importance significative. Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances :

La base de dépréciation individuelle des prêts & créances a maintenu les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a été adaptée en fonction de l'activité de chacune des entités du Groupe et a concerné les créances saines.

Provisions individuelles

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques, spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les provisions individuelles sur la base des :

- Historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- Eléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- Garanties et sûretés détenues.

Provisions collectives

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances saines en créances en souffrance.

Emprunt

Les dettes et dépôts sont ventilés par nature entre les différentes catégories « Passifs financiers » / « Passifs de trading » / « Passifs à la juste valeur sur option ».

Dépôts

Les dépôts à vue

Pour les dépôts à vue, le groupe Attijariwafa bank applique la norme IAS 39 §49. La juste valeur d'un dépôt à vue ne peut être inférieure au montant payable sur demande. Elle est actualisée à partir de la première date où le paiement de ce montant pourrait être exigé.

Les dépôts rémunérés

Dépôts rémunérés à des taux de marché : la juste valeur correspond à la valeur nominale, sous réserve de la non significativité des coûts marginaux de transaction.

Il est nécessaire de conserver les historiques de taux sur 10 ans afin de pouvoir justifier que les taux correspondent à des taux de marché d'origine.

Dépôts rémunérés à des taux hors marché : la juste valeur est constituée de la valeur nominale et d'une décote.

Les comptes sur carnet

Le taux appliqué est réglementé pour la grande majorité des établissements de crédit de la place. Il est de ce fait, réputé être un taux de marché.

Par conséquent, Pas de retraitement IFRS n'a été prévu pour les comptes sur carnet.

Les produits de collecte doivent être classés dans la catégorie des « autres passifs ».

III.9. Titres

Norme

La norme IAS 39 définit quatre catégories d'actifs applicables aux titres :

- Titres de transaction (Actifs financiers à la juste valeur par résultat) ;
- Titres disponibles à la vente (Available For Sale – AFS) ;
- Titres détenus jusqu'à l'échéance (Held To Maturity – HTM) ;
- Prêts et créances (catégorie ouverte aux titres non cotés sur un marché actif souscrits directement auprès de l'émetteur).

Les titres sont classés en fonction de l'intention de gestion.

Titres du portefeuille de Transaction : Actifs financiers à la juste valeur par résultat (affectation par nature ou sur option)

Selon la norme IAS 39.9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitragiste.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

Titres du portefeuille "Available For Sale" : "Disponible à la vente"

Cette catégorie de titre concerne : les titres de placement, les titres de l'activité de portefeuille, les titres de participation non consolidés et les autres titres détenus à long terme.

Aussi, la norme stipule que sont classés dans cette catégorie les actifs et passifs qui ne répondent pas aux conditions de classification exigées par les trois autres catégories.

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en « disponibles à la vente » sont enregistrées en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote / décote des titres à revenu fixe est comptabilisée en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, significative et durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisée par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins value latente comptabilisée en capitaux propres doit en être sortie et comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation peut faire l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de taux mais pas pour les instruments de capitaux propres. Dans ce dernier cas, la variation de juste valeur positive sera comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables et la variation négative sera enregistrée en résultat.

Titres du portefeuille "Held To Maturity": "Détenus jusqu'à l'échéance"

La catégorie «Titres détenus jusqu'à l'échéance» est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la déclassification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans).

La comptabilisation est au coût amorti avec amortissement de la surcote / décote selon la règle du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE). La valeur de recouvrement estimée est obtenue par actualisation des flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater.

Titres du portefeuille "Prêts et créances"

La catégorie «Prêts et créances» est ouverte aux actifs financiers non cotés et non destinés à être cédés et que l'établissement a l'intention de conserver durablement.

Sa comptabilisation s'opère au coût amorti (selon méthode du TIE) corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation.

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE).

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank

Classification des portefeuilles

Attijariwafa bank et autres entités hors compagnie d'assurance

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
Portefeuille de Trading de la Salle des Marchés (comptabilisés actuellement en titres de placement)	- Bons du Trésor négociables classés en portefeuille de placement - Obligations et autres titres de créances négociables - Titres de participation	Néant	- Dette CNCA - Dette CIH - Bons socio-économiques - Bons du Trésor non négociables inscrits en comptes chez Bank Al Maghrib

III.10. Assurance

Norme

Contrat d'assurance

Les principales dispositions des contrats d'assurance sont récapitulées ci-après :

- La possibilité de continuer à comptabiliser ces contrats selon les principes comptables actuels ;
- L'obligation de séparer et de comptabiliser en juste valeur par résultat les dérivés incorporés qui ne bénéficieraient pas d'une exemption selon IFRS 4 ;
- L'obligation de mettre en oeuvre un test de suffisance des passifs d'assurance comptabilisés et un test de dépréciation relatif aux actifs au titre des cessions en réassurance ;
- Un actif des cessions en réassurance est déprécié, en comptabilisant en résultat cette perte de valeur, si et seulement si :
 - ✓ il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement survenu après la comptabilisation initiale de l'actif au titre des cessions en réassurance, qui font que la cédante ne recevrait pas l'intégralité des cash flows contractuels ;
 - ✓ cet événement a un impact évaluable de façon fiable sur les montants que la cédante recevrait du réassureur.
- L'obligation pour un assureur de conserver les passifs d'assurance dans son bilan jusqu'à leur acquittement, annulation, ou expiration, et de présenter les passifs d'assurance sans les compenser par rapport aux actifs au titre des cessions en réassurance.

Placement de l'assurance

La norme IAS 39 définit quatre catégories d'actifs financiers en fonction de l'origine de l'opération et de l'intention de détention :

- Prêts et créances : Ces instruments financiers sont comptabilisés ultérieurement au coût amorti au moyen du taux d'intérêt effectif (TIE) ;
- Instruments financiers en juste valeur par résultat ;
- Investissements détenus jusqu'à l'échéance : Ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti ;
- Actifs disponibles à la vente : ce portefeuille est évalué à sa juste valeur.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Contrat d'assurance

Un test de suffisance de passif a déjà été mis en oeuvre par Wafa Assurance qui a fait appel à un actuaire externe pour l'évaluation de ses provisions techniques.

La provision pour fluctuations de sinistralité relative aux contrats d'assurance non vie est à éliminer.

Compte tenu du fait que l'assureur n'est pas tenu de changer ses méthodes comptables relatives aux contrats d'assurance pour éliminer une prudence excessive, la Compagnie n'est pas tenue d'éliminer le surplus de provisionnement tant au niveau des réserves techniques qu'au niveau des provisions pour dépréciation des créances.

Placement de l'assurance

Wafa Assurance

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
Les OPCVM non consolidés	<ul style="list-style-type: none"> - Les actions et parts sociales (CDM, Attijariwafa bank, IAM...) - Les participations dans les SCI (Panorama) 	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Les bons de sociétés de financement et les prêts immobilisés - Les bons de trésor et les obligations non cotés

III.11. Dérivés

Norme

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur varie en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat (parfois appelé le « sous-jacent ») ;
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ; et
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

Options retenues par Attijariwafa bank

Le groupe Attijariwafa bank n'utilise pas à ce jour de dérivés de couverture. Il n'est donc pas soumis aux dispositions de la comptabilité de couverture.

L'ensemble des opérations faisant appel à des dérivés (dans leur large panel) sont comptabilisés en actifs/passifs à la juste valeur par résultat.

III.12. Dérivés incorporés

Norme

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

La norme IAS39 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à sa juste valeur ;
- séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;
- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IAS 39 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation en effectuant la différence entre la juste valeur du contrat hybride (= coût) et la juste valeur du dérivé incorporé.

Options retenues par Attijariwafa bank

Si le résultat de chiffrage des dérivés incorporés à la juste valeur fait ressortir un impact significatif, le dérivé incorporé est à comptabiliser sous la rubrique trading. Il a été notamment le cas pour l'option de conversion incorporée aux obligations convertibles en actions émises par Attijari bank de Tunisie.

III.13. Provisions du passif

Norme

Une provision doit être comptabilisée lorsque l'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultat d'un événement passé.

En IFRS, lorsque l'effet est significatif, l'actualisation des cash flows à décaisser devient obligatoire dès que l'horizon de la sortie probable des ressources dépasse une année.

Les passifs éventuels, hors regroupements d'entreprises, ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est impérative lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

Options retenues par Attijariwafa bank

Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques généraux et leur :

- Affectation aux natures de risques inhérents ;
- Revue de valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IAS/IFRS.

III.14. Avantages au Personnel

Norme

Principe général

L'entité doit comptabiliser non seulement l'obligation juridique ressortant des termes formels du régime à prestations définies, mais aussi toute obligation implicite découlant de ses usages.

Typologie des avantages au personnel

Les avantages au personnel sont classés en cinq catégories, selon la nature et les modalités de versement des prestations. On distingue :

- les avantages à court terme ;
- les avantages postérieurs à l'emploi :
- régimes à cotisations définies ;
- régimes à prestations définies.
- avantages à long terme ;
- indemnités de fin de contrat de travail ;
- avantages sur les capitaux propres.

Avantages postérieurs à l'emploi : régimes à prestations définies.

- Ecart actuariel : Des écarts actuariels pourront résulter d'augmentations ou de diminutions de la valeur actuelle d'une obligation au titre de prestations définies ou de la juste valeur des actifs du régime correspondant ;

- Méthode du corridor : L'entité doit comptabiliser une fraction de ses écarts actuariels en produits ou en charges si les écarts actuariels cumulés non comptabilisés à la fin de l'exercice précédent excèdent la plus grande des deux valeurs ci-dessous ;
 - ✓ 10 % de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture ;
 - ✓ Et, 10 % de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.
- Coût des services passés : Le coût des services passés est généré lorsque l'entité adopte un régime à prestations définies ou change les prestations à payer en vertu d'un régime existant ;
- Réductions et liquidations : Une réduction intervient lorsqu'une entité :
 - ✓ Peut démontrer qu'elle s'est engagée à réduire de façon significative le nombre de personnes bénéficiant d'un régime; ou
 - ✓ Change les termes d'un régime à prestations définies de sorte qu'une partie significative des services futurs des membres du personnel actuels ne leur donnera plus de droits à prestations ou ne leur donnera que des droits réduits.
- Une liquidation intervient lorsqu'une entité conclut une transaction éliminant toute obligation juridique ou implicite ultérieure pour tout ou partie des prestations prévues par un régime à prestations définies ;

Avantages à long terme

Indemnités de fin de contrat de travail

Une entité peut s'engager envers ses employés pour décaisser des cashs flows en leur faveur à la fin de leurs contrats de travail respectifs.

Une entité est manifestement engagée à mettre fin à un contrat de travail si et seulement si elle a un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Par la constitution d'une provision en interne ;
- Par l'externalisation de son obligation de verser les prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Ces hypothèses comprennent :

- hypothèses démographiques ;
- le taux attendu de rendement des actifs du régime ;
- taux d'actualisation / taux d'inflation ;
- salaires, avantages du personnel et coûts médicaux.

Options retenues par Attijariwafa bank

Le Groupe Attijariwafa bank a décidé que les prestations de retraites relèvent du régime à contributions définies. Par conséquent, leur comptabilisation ne requiert aucun retraitement IFRS.

Dans le cas de la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), Attijariwafa bank ne dispose pas d'informations suffisantes pour comptabiliser comme tel ce régime multi-employeurs à prestations définies.

D'autre part, le Groupe a comptabilisé des provisions spécifiques à ses engagements envers une partie de son personnel qui ont concernés notamment : Les primes de fin de carrière et primes de médailles de travail (Ouissam Achoughl).

III.15. Impôt exigible et impôt différé

Norme

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale.

Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible :

- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégage un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés ;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS interdit l'actualisation des impôts différés.

Options retenues par Attijariwafa bank

Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

Comptabilisation d'impôt différé passif au titre des différences temporaires relatives à des immobilisations incorporelles générées dans le cadre d'un regroupement d'entreprise

Les écarts d'évaluation liés à des immobilisations incorporelles créées dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et non cessibles séparément de l'entreprise acquise génère un impôt différé passif, et ce même si ces immobilisations ont des durées de vie indéfinies.

Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

Possibilité de corriger le goodwill si un impôt différé est identifié après la période admise en IFRS pour la régularisation :

Un actif d'impôt différé considéré comme non identifiable à la date d'acquisition et ultérieurement réalisé, est comptabilisé en résultat consolidé et l'écart d'acquisition est corrigé de manière rétrospective même après l'expiration du délai d'affectation. L'impact de cette correction étant également comptabilisé en résultat consolidé.

Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres :

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

IV. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES IFRS

IV.1. Bilans consolidés 2006-2007 et premier semestre 2008

	2006	2007	30.06.08
ACTIF			
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	15 589 251	16 792 773	16 983 220
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	19 589 892	17 464 753	17 430 036
Instruments dérivés de couverture	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	19 983 933	20 827 045	24 012 784
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	21 500 260	21 716 978	21 825 374
Prêts et créances sur la clientèle	91 596 981	119 047 103	141 328 844
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements détenus jusqu'à leur échéance			
Actifs d'impôt exigible	176 740	240 450	122 513
Actifs d'impôt différé	676 592	684 047	590 344
Comptes de régularisation et autres actifs	5 050 355	6 156 876	9 455 330
Actifs non courants destinés à être cédés	50 771		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	89 535	87 971	92 103
Immeubles de placement	794 983	755 572	722 857
Immobilisations corporelles	2 972 480	3 283 108	802 395
Immobilisations incorporelles	588 578	763 429	3 888 517
Ecarts d'acquisition	3 889 964	4 090 987	4 451 118
Total actif	182 550 315	211 911 091	241 705 435
PASSIF			
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	239 662	18 138	37 240
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 620 461	2 471 285	1 223 203
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	10 184 853	12 496 059	15 513 830
Dettes envers la clientèle	133 990 230	151 662 070	172 550 810
Titres de créances émis	937 582	2 527 344	3 681 243
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible	512 840	645 772	392 503
Passifs d'impôt différé	1 637 375	1 232 276	1 484 265
Comptes de régularisation et autres passifs	4 400 022	6 317 045	8 838 386
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance	10 331 015	11 788 733	12 600 130
Provisions pour risques et charges	1 070 557	997 238	1 044 678
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	288 199	262 050	237 995
Dettes subordonnées	404 365	3 337 234	4 326 549
Capital et réserves liées	7 366 523	7 366 523	7 366 523
Réserves consolidées	5 129 635	6 769 032	9 328 441
<i>Part du groupe</i>	<i>4 413 207</i>	<i>5 856 005</i>	<i>7 609 161</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>716 428</i>	<i>913 028</i>	<i>1 719 280</i>
Gains ou pertes latents ou différés	1 042 393	1 270 573	1 351 999
Résultat net de l'exercice	2 391 602	2 749 718	1 727 641
<i>Part du groupe</i>	<i>2 267 433</i>	<i>2 454 409</i>	<i>1 523 174</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>124 170</i>	<i>295 308</i>	<i>204 467</i>
Total passif	182 550 315	211 911 091	241 705 435
En Kdh			

IV.2. Comptes de résultat consolidés IFRS 2006-2007 et premier semestre 2008

	2006	2007	30.06.07	30.06.08
Intérêts et produits assimilés	7 162 833	8 694 705	3 903 554	4 977 585
Intérêts et charges assimilées	2 553 772	3 120 856	1 438 600	1 705 943
MARGE D'INTERET	4609060	5 573 850	2 464 954	3 271 642
Commissions perçues	1 609 402	1 882 616	858 523	1 129 625
Commissions servies	173 787	175 562	78 767	58 765
MARGE SUR COMMISSIONS	1 435 615	1 707 054	779 756	1 070 860
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 354 872	820 684	589 221	621 469
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	197 186	328 315	168 809	169 867
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE	1 552 058	1 148 999	758 031	791 337
Produits des autres activités	2 643 197	3 556 577	1 603 055	1 628 175
Charges des autres activités	2 824 638	3 193 415	1 326 357	1 423 593
PRODUIT NET BANCAIRE	7 415 292	8 793 065	4 279 440	5 338 420
Charges générales d'exploitation	3 190 671	3 885 326	1 661 150	2 120 906
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	378 865	340 095	211 726	259 362
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	3 845 756	4 567 643	2 406 564	2 958 153
Coût du risque	-2 506	-658 591	-118 350	-216 478
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 843 249	3 909 052	2 288 214	2 741 674
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	1 342	-1 565	2 282	4 291
Gains ou pertes nets sur autres actifs	18 377	7 216	6 967	2 919
Variation de valeurs des écarts d'acquisition				
RESULTAT AVANT IMPOTS	3 862 969	3 914 704	2 297 463	2 748 885
Impôts sur les bénéfices	1 471 367	1 164 986	822 496	1 021 243
RESULTAT NET	2 391 602	2 749 718	1 474 968	1 727 641
Résultat hors groupe	124 170	295 308	87 608	204 467
RESULTAT NET PART DU GROUPE	2 267 433	2 454 409	1 387 360	1 523 174

En Kdh

IV.3. Tableau des flux de trésorerie

En Kdh	2006	2007	30.06.07	30.06.08
Résultat avant impôts	3 862 969	3 914 704	2 297 463	2 748 885
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	378 865	340 095	211 726	259 362
Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations et des autres immobilisations				
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	110 464	8 951	-30 050	1 171
dotations nettes aux provisions	230 740	754 352	203 970	339 723
Quote part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-1 342	1 565	-2 282	-4 291
Perte nette / (gain nette) des activités d'investissement	-1 179 996	-746 972	-294 958	-309 161
Perte nette / (gain nette) des activités de financement				
Autres mouvements	31 399	41 564	-443 003	-130 998
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	-429 871	399 554	-354 598	155 805
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-2 985 699	959 833	2 751 269	-4 189 960
Flux liés aux opérations avec la clientèle	6 384 701	-9 710 709	-6 943 335	-1 388 936
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-5 223 654	4 066 800	3 663 686	-3 182 246
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers				
Impôts versés	-97 601	69 223	-89 076	-135 333
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1 922 253	-4 614 852	-617 456	-8 896 475
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	1 510 845	-300 595	1 325 409	-5 991 785
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-325 110	-38 285	-201 260	-49 436
Flux liés aux immeubles de placement	18 314	-35 334	-132	-45 234
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-260 161	-754 807	-308 644	-249 989
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-566 958	-828 427	-510 036	-344 659
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-684 919	-880 519	-880 085	-1 034 597
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-480 784	4 404 896	3 381 360	2 147 548
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 165 702	3 524 377	2 501 275	1 112 951
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-212	-12 298	2418	-4 984
Augmentation /(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-222 026	2 383 058	3 319 066	-5 228 478
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	19 761 021	19 538 995	19 538 995	21 922 053
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	12 475 906	15 349 588	15 349 588	16 774 635
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	7 285 115	4 189 407	4 189 407	5 147 418
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	19 538 995	21 922 053	22 858 061	16 693 575
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	15 349 588	16 774 635	15 504 617	16 945 980
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	4 189 407	5 147 418	7 353 444	-252 405
Variation de la trésorerie nette	-222 026	2 383 058	3 319 066	-5 228 478

IV.4. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Au 30 juin 2008

en milliers de Dh

En Kdh	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat su option
Créances sur les établissements de crédit		156 471
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeur reçus en pension		2 316
Effets publics et valeurs assimilées	1 284 349	
Obligations et autres titres à revenu fixe	6 208 918	-
	<i>Titres cotés</i>	
	<i>Titres non cotés</i>	
Actions et autres titres à revenu variable	6 932 509	111 367
	<i>Titres cotés</i>	<i>110 965</i>
	<i>Titres non cotés</i>	<i>402</i>
Instruments dérivés	2 644 158	
Créances rattachées	89 948	
Juste valeur au bilan	17 159 882	270 154

En 2007

en milliers de Dh

En Kdh	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat su option
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeur reçus en pension		81
Effets publics et valeurs assimilées	45 332	
Obligations et autres titres à revenu fixe	5 278 260	
	<i>Titres cotés</i>	
	<i>Titres non cotés</i>	
Actions et autres titres à revenu variable	8 434 893	
	<i>Titres cotés</i>	<i>8 333 402</i>
	<i>Titres non cotés</i>	<i>101 491</i>
Instruments dérivés	3 599 221	
Créances rattachées	106 967	
Juste valeur au bilan	17 464 673	81

IV.5. Actifs financiers disponibles à la vente

En kdh	2006	2007	30.06.08
Titres évalués à la juste valeur			
Effets publics et valeurs assimilés	10 354 803	11 505 051	10 712 392
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 393 036	2 891 981	5 291 598
	<i>Titres cotés</i>	<i>173 805</i>	<i>887 289</i>
	<i>Titres non cotés</i>	<i>3 393 036</i>	<i>4 404 308</i>
Actions et autres titres à revenu variable	3 461 175	2 291 011	3 568 024
	<i>Titres cotés</i>	<i>3 429 007</i>	<i>3 316 840</i>
	<i>Titres non cotés</i>	<i>32 177</i>	<i>251 184</i>
Titres de participations non consolidés	2 774 919	4 139 003	4 440 770
Total des titres disponibles à la vente	19 983 933	20 827 045	24 012 784

IV.6. Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente

En Kdh	2 006			2 007		
	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilés	10 354 803	505 746		11 505 051	189 531	- 56
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 393 036	108 372	- 7 022	2 891 981	4 474	- 117
Actions et autres titres à revenu variable	3 461 175	1 033 957	493	2 291 011	1 090 274	
Titres de participation non consolidés	2 774 919	430 023	4 309	4 139 003	1 275 047	- 115 681
Créances disponibles à la vente						
Créances rattachées						
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente	19 983 933			20 827 045		
Total gains et pertes latents		2 078 098	- 2 219		2 559 325	- 115 854
Impôts différés		- 821 679	636		- 943 147	45 565
Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente nets		1 256 419	- 1 583		1 616 178	- 70 289
Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente nets part groupe		1 047 683	- 2 290		1 324 629	- 54 056

IV.7. Ventilation des prêts et créances par durée restant à courir

En Kdh	Entre 3 mois et 1 an				Total
	<=3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	>5 ans	
Prêts et créances sur les établissements de crédit	18 193 260	1 946 873	1 329 128		21 469 261

IV.8. Prêts et créances sur la clientèle par durée restant à courir

En Kdh	Entre 3 mois et 1 an				Total
	<=3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	>5 ans	
Prêts et créances émis sur la clientèle	32 096 552	14 435 676	40 064 699	29 987 569	116 584 586

IV.9. Locations financement : informations complémentaires

Durée résiduelle	Pour le bailleur (en Kdh)					
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Loyers conditionnels comptabilisés dans les produits	Valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
≤ 1 an	1 918 866	2 330 406	563 276			2 125 471
> 1 an ≤ 5 ans	6 938 680	3 779 883	641 062			3 447 810
> 5 ans	2 636 590	343 382	61 391			308 443
Total	11 494 135	6 453 671	1 265 729			5 881 724

IV.10. Comptes de régularisation et autres actifs

En Kdh	2006	2007
Autres actifs	3 289 558	3 534 351
Débiteurs divers	1 813 288	1 910 354
Valeurs et emplois divers	248 967	191 823
Autres actifs d'assurance	1 160 667	1 276 763
Autres	66 636	155 411
Comptes de régularisation	1 760 797	2 622 524
Produits à recevoir	538 637	563 180
Charges constatées d'avance	56 861	112 513
Autres comptes de régularisation	1 165 299	1 946 831
Total	5 050 355	6 156 876

IV.11. Comptes de régularisation et autres passifs

En Kdh	2006	2007
Autres passifs	2 818 150	3 441 762
Opérations divers sur titres	9 648	10 622
Créditeurs divers	2 606 688	3 195 072
Autres Passifs d'assurance	201 814	236 067
Comptes de régularisation	1 581 872	2 875 283
Charges à payer	499 078	610 038
Produits constatés d'avance	138 442	117 673
Autres comptes de régularisation	944 351	2 147 573
Total	4 400 022	6 317 045

IV.12. Ventilation des dettes par durée restant à courir

En Kdh	≤3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	>5 ans	Total
Dettes envers la clientèle	19 730 525	28 407 813	45 599 967	57 440 331	151 178 637

IV.13. Participation dans les entreprises mises en équivalence

En Kdh	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	87 971	-5 151	553 661	158 268	-1 565
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE	87 971	-5 151	553 661	158 268	-1 565

IV.14. Immeubles de placement

En Kdh	31/12/2006	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2007
Valeur brute	971 654	-	65 472	- 30 138	-	- 72 989	933 999
Amortissements et provisions	176 671	-	26 539	- 3 476	-	- 21 307	178 427
Valeur nette au bilan	794 983	-	38 933	- 26 661	-	- 51 682	755 572

IV.15. Immobilisations corporelles et incorporelles

En Kdh	2006			2007			30/06/2008		
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	2 369 622	603 979	1 765 642	2 180 170	548 025	1 632 146	2 079 544	569 581	1 509 963
Equip. Mobilier, installation	1 920 407	1 439 422	480 985	2 112 929	1 429 814	683 115	2 295 380	1 617 845	677 535
Biens mobiliers donnés en location	292 709	56 206	236 503	389 571	57 754	331 817	489 893	119 326	370 567
Autres immobilisations	850 229	360 879	489 350	1 136 904	500 873	636 030	2 003 314	672 862	1 330 452
Total Immobilisations corporelles	5 432 966	2 460 486	2 972 480	5 819 573	2 536 466	3 283 108	6 868 131	2 979 614	3 888 517
Logiciels informatiques acquis	594 548	116 351	478 198	462 451	133 787	328 664	655 329	321 407	333 922
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	-	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	403 097	292 716	110 381	731 304	296 540	434 764	778 314	309 842	468 472
Total Immobilisations incorporelles	997 645	409 067	588 578	1 193 755	430 327	763 429	1 433 643	631 249	802 395

IV.16. Ecart d'acquisition

En Kdh	31/12/2007	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2008
Valeur brute	4 090 987	348 308	11 823		4 451 118
Cumul des pertes de valeurs					
Valeur nette au bilan	4 090 987	348 308	11 823	-	4 451 118

IV.17. Ecart d'acquisition par filiale

Au 30 juin 2008

Attijaribank TUNISIE	1 017 151
Wafa salaf	711 708
Wafa cash	231 190
Wafa gestion	206 236
Attijariwafa bank	1 164 549
Wafa assurance	589 639
Attijaribank SENEGAL	182 337
CBAO	348 308
Valeur nette au bilan	4 451 118

Au 31.12.2007

Attijaribank TUNISIE	1 005 328
Wafa salaf	711 708
Wafa cash	231 190
Wafa gestion	206 236
Attijariwafa bank (*)	1 164 549
Wafa assurance	589 639
Attijaribank SENEGAL	182 337
Valeur nette au bilan	4 090 987

En Kdh

IV.18. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

En Kdh	2006	2007	30.06.2008
Valeurs données en pension	830 236	7 728	13 531
Instruments dérivés	1 790 225	2 463 557	1 209 672
Juste valeur au bilan	2 620 461	2 471 285	1 223 203

IV.19. Dérivés détenus à des fins de transaction au 31/12/2007

Par type de risque	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Capitaux propres	13 814		224 656
Change	476 989	166 827	14 475 325
Crédit	835 505	17 726	2 790 531
Matières premières	2 272 913	2 279 004	
Total	3 599 221	2 463 557	17 265 856

IV.20. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

En Kdh	2006	2007
Autres dettes représentées par un titre	937 582	2 527 344
titres de créances négociables	383 652	2 049 301
emprunts obligataires	553 929	478 042
Dettes subordonnées	404 365	3 337 234
Emprunt subordonné	404 365	3 337 234
à durée déterminée	404 365	3 337 234
à durée indéterminée		
Titres subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
Total	1 341 947	5 864 578

IV.21. Provisions pour risques et charges

Au 30 juin 2008

	Stock au 31/12/2007	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Stock au 30/06/2008
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	230 944	22 140	60		65 739	-304	187 101
Provision pour engagements sociaux	204 096	11 479	12 330			-888	227 018
Provision pour litige et garanties de passif	213 421		26 956		19 773	11 024	231 627
Provision pour risques fiscaux							
Provision pour impôts							
Autres provisions pour risques et charges	348 777	14 493	973		7 863	42 552	398 932
Provisions pour risques et charges	997 238	48 113	40 319		93376	52384	1 044 678

Au 31 décembre 2007

En Kdh	Stock au 31/12/2006	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Stock au 31/12/2007
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	251 608	152	44 352		63 417	-1 751	230 944
Provision pour engagements sociaux	231 517	1 929	409		28 592	-1 167	204 096
Provision pour litige et garanties de passif	150 663		100 336		13 248	-24 330	213 421
Provision pour risques fiscaux	242 000			214 650	27 350		0
Provision pour impôts							0
Autres provisions pour risques et charges	194 769	15 166	206 131		18 286	-49 003	348 777
Provisions pour risques et charges	1 070 557	17 247	351 228	214 650	150 894	-76 251	997 238

IV.22. Marge d'intérêt

En Kdh	2006			2007			30/06/2008		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	5 519 297	1 767 170	3 752 128	6 822 577	2 112 788	4 709 789	4 097 331	1 288 541	2 808 790
Comptes et prêts / emprunts	4 999 321	1 700 877	3 298 444	6 165 598	1 984 192	4 181 406	3 735 195	1 224 420	2 510 776
Opérations de pensions	5 701	18 690	-12 989	20 274	105 723	-85 449	19 982	64 121	-44 139
Opérations de location-financement	514 275	47 603	466 672	636 705	22 873	613 832	342 153		342 153
Opérations interbancaires	793 753	580 557	213 196	1 016 389	691 834	324 555	444 839	354 699	90 140
Comptes et prêts / emprunts	790 430	580 557	209 873	1 009 974	685 223	324 751	437 724	349 731	87 993
Opérations de pensions	3 323		3 323	6 415	6 610	-196	7 115	4 968	2147,294415
Emprunts émis par le groupe		206 046	-206 046		316 234	-316 234		62 703	-62 703
Actifs disponibles à la vente	849 783		849 783	855 740		855 740	435 415		435 415
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	7 162 833	2 553 772	4 609 060	8 694 705	3 120 856	5 573 850	4 977 585	1 705 943	3 271 642

IV.23. Commissions nettes

Au 30.06.2008

En Kdh

	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	575 403	14 647	560 756
avec les établissements de crédit	19 480	13 484	5 997
avec la clientèle	274 679		274 679
sur titres	119 079	1 163	117 916
de change	39 470	-	39 470
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	122 695	-	122 695
Prestation de services bancaires et financiers	554 222	44 118	510 104
Produits nets de gestion d'OPCVM	125 313	8 929	116 384
Produits nets sur moyen de paiement	296 425	34 145	262 279
Assurance	30 743		30 743
Autres	101 741	1 044	100 697
Produits nets de commissions	1 129 625	58 765	1 070 860

Au 31.12.2007

En Kdh	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	868 039	90 847	777 192
avec les établissements de crédit	11 306	35 879	- 24 573
avec la clientèle	400 269	-	400 269
sur titres	225 821	11 027	214 794
de change	13 549	0	13 549
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	217 094	43 941	173 153
Prestation de services bancaires et financiers	1 014 577	84 715	929 862
Produits nets de gestion d'OPCVM	288 609	16 007	272 602
Produits nets sur moyen de paiement	532 836	66 444	466 392
Assurance	53 971	-	53 971
Autres	139 161	2 264	136 897
Produits nets de commissions	1 882 616	175 562	1 707 054

IV.24. Gains ou pertes nets sur les actifs financiers disponibles à la vente

En Kdh	2006	2007
Produits des titres à revenu variable	148 804	181 842
Resultats de cession	154 712	153 692
Plus-value	154 712	153 692
Moins-value		
Pertes de valeur des titres à revenu variable	-106 329	-7 218
Total	197 186	328 315

IV.25. Produits et charges des autres activités

	2006			2007		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Produits nets de l'assurance	2 226 042	2 476 886	-250 844	3 197 709	2 949 377	248 332
Produits nets des immeubles de placement	46 615	0	46 615	29 096	0	29 096
Produits nets des immobilisations en location simple	0	2 639	-2 639	0	1 288	-1 288
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	-	0	0	-
Autres produits	370 541	345 113	25 427	329 773	242 750	87 023
Total des produits et charges des autres activités	2 643 197	2 824 638	-181 441	3 556 577	3 193 415	363 162

IV.26. Produits nets de l'activité de l'assurance

En Kdh	2006	2007
Primes acquise brutes	2 346 459	3 483 179
Variation des provisions techniques	- 1 368 444	- 1 879 372
Charges des prestations des contrats	- 1 171 600	- 1 296 927
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	- 57 259	- 58 549
Variation de valeur des actifs supports de contrats en unité de compte		
Total	- 250 845	248 332

IV.27. Coût du risque

En Mdh	2006	2007	30/06/2007	30/06/2008
Dotations aux provisions	-85	-857	-317	-417
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-58	-506	-276	-389
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)				
Provisions engagements par signature	0	-44	-160	-60
Autres provisions pour risques et charges	-27	-306	-41	-28
Reprises de provisions	547	1590	414	455
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	500	1253	163	362
Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)				
Reprises de provisions engagements par signature	7	63		66
Reprise des autres provisions pour risques et charges	39	274	251	28
Variation des provisions	-464	-1392	-215	-254
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)				
Pertes pour risque de contrepartie des actifs détenus jusqu'à l'échéance				
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-113	-118	-70	-8
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-454	-1203	-226	-371
Décote sur les crédits restructurés				
Récupérations sur prêts et créances amorties	103	144	81	124
Pertes sur engagement par signature				
Autres pertes	0	-215		
Coût du risque	-3	-659	-118	-216

IV.28. Gains et pertes nettes sur les autres actifs

	2006	2007
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation		
Plus-values de cession	18 469	17 121
Moins-value de cession	-92	-9 904
Gains ou pertes sur autres actifs	18 377	7 216

En Kdh

IV.29. Informations par pôle d'activité

BILAN au 30 juin 2008	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	174 405 709	19 890 796	17 964 344	29 444 585	241 705 435
dont					
Eléments d'Actif					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	10 616 061		6 568 061	245 914	17 430 036
Actifs disponibles à la vente	11 693 084	2 482	7 362 771	4 954 447	24 012 784
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	18 760 460	1 133 675	95 138	1 836 101	21 825 374
Prêts et créances sur la clientèle	107 147 382	15 951 676	1 285 247	16 944 539	141 328 844
Immobilisations corporelles	2 608 527	526 843	67 971	685 177	3 888 517
Eléments du Passif					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	9 185 401	4 644 921	122 145	1 561 362	15 513 830
Dettes envers la clientèle	150 067 324	302 437	676	22 180 373	172 550 810
Provisions techniques des contrats d'assurance			12 600 130		12 600 130
Dettes subordonnées	4 056 325	205 578		64 646	4 326 549
Capitaux propres	14 265 094	1 193 548	3 434 751	881 212	19 774 605

En Kdh

BILAN 2007	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	158 887 896	18 342 868	15 990 025	18 690 302	211 911 091
dont					
Eléments d'Actif					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	11 111 019		6 262 808	90 927	17 464 753
Actifs disponibles à la vente	12 238 021	2 276	6 318 072	2 268 675	20 827 045
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	20 235 335	565 867	-21 563	937 339	21 716 978
Prêts et créances sur la clientèle	91 019 293	14 913 700	637 255	12 476 855	119 047 103
Immobilisations corporelles	2 377 885	461 741	30 993	412 489	3 283 108
Eléments du Passif					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 826 125	4 699 004	21 056	949 873	12 496 059
Dettes envers la clientèle	137 102 423	292 950	676	14 266 021	151 662 070
Provisions techniques des contrats d'assurance			11 788 733		11 788 733
Dettes subordonnées	3 070 622	202 919		63 693	3 337 234
Capitaux propres	13 871 154	992 929	3 080 073	211 691	18 155 847

En Kdh

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES au 30 juin 2008	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	2 324 503	460 308	91 365	395 467		3 271 642
Marge sur commissions	741 021	203 512	-10 700	286 144	-149 118	1 070 860
Produit net bancaire	3 359 904	787 611	473 103	717 803		5 338 420
Charges de fonctionnement	1 346 842	258 933	133 993	381 138		2 120 906
Résultat d'exploitation	1 777 741	431 791	319 090	213 052		2 741 674
Résultat net	1 123 754	286 559	117 810	199 518		1 727 641
Résultat net part du Groupe	1 114 257	226 190	93 337	89 391		1 523 174

En Kdh

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2007	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	3 994 221	938 292	150 427	490 909		5 573 850
Marge sur commissions	1 314 884	302 774	-26 357	295 644	-179 891	1 707 054
Produit net bancaire	5 774 905	1 444 699	758 305	844 398	-29 244	8 793 065
Charges de fonctionnement	2 648 797	525 733	246 572	493 469	-29 244	3 885 326
Résultat d'exploitation	2 590 743	734 551	481 938	101 820		3 909 052
Résultat net	1 728 695	439 594	474 920	106 508		2 749 718
Résultat net part du Groupe	1 686 710	335 432	376 264	56 004		2 454 409

En Kdh

V. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION – COMPTES CONSOLIDES

V.1. Principes Généraux

La présentation des états de synthèse consolidés du groupe Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes sociaux de chacune des entités entrant dans le périmètre de consolidation.

V.2. Principales méthodes d'évaluation

Présentation générale des créances

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- créances à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers, autres crédits, opérations de crédit bail et de location, créances acquises par affacturage pour la clientèle.

Créances en souffrance

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de 20%, 50% ou 100% pour respectivement les créances pré-douteuses, douteuses et compromises.

Les provisions relatives aux risques de crédit sont déduites des postes d'actif concernés.

Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.

Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Portefeuille titres de transaction, de placement et d'investissement

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit. Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titres de créances ou titres de propriété), et d'autre part, en fonction de l'intention (titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement).

Provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

V.3. Principes et modalités de consolidation

Les règles appliquées pour l'établissement des comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank sont celles préconisées par les dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédits.

Le périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est constitué par la société mère Attijariwafa bank et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ainsi que celles sur lesquelles le groupe exerce une influence notable. Les comptes consolidés regroupent donc les comptes :

- de la Banque Attijariwafa bank lesquels comprennent les comptes des succursales à l'étranger ;
- des filiales et participations significatives.

Le périmètre de consolidation ainsi constitué est repris en détail dans l'état A1.

Les comptes de toutes les entités consolidées sont arrêtés au 31 décembre à l'exception d'OGM dont les comptes sont arrêtés au 30 septembre.

Méthodes de consolidation

Les comptes des entreprises à caractère financier, contrôlées de manière exclusive, sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

Les comptes des entreprises à caractère financier, contrôlées de manière conjointe, sont consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les comptes des entreprises à caractère financier dans lesquelles le Groupe « Attijariwafa bank » exerce une influence notable sont consolidés selon la méthode de mise en équivalence.

Les comptes des entreprises à caractère non financier sont, à l'exception des titres représentatifs des participations significatives dans les SCI, consolidés selon la méthode de mise en équivalence quel que soit le pourcentage de contrôle du Groupe.

Il est à noter que la filiale Wafa Assurance détenue à hauteur de 79,23% par le groupe Attijariwafa bank a été consolidée par une mise en équivalence en respect des principes comptables du PCEC qui prévoient de consolider les filiales non financières selon la méthode de la mise en équivalence.

Les titres détenus dans des participations d'importance minimale en termes de valeur comptable et de résultat ainsi que ceux détenus en vue de leur cession ultérieure ne sont pas compris dans le champ de la consolidation.

Opérations de crédit-bail

Les opérations de crédit-bail sont retraitées au niveau des comptes consolidés comme suit :

- Les encours de crédit-bail réalisés par les établissements de crédit du groupe sont présentés dans les comptes consolidés dans la rubrique « Opérations de crédit-bail et de location ». Cette rubrique enregistre l'encours financier tel qu'il ressort de la comptabilité financière. La différence entre l'encours financier, porté dans les comptes consolidés, et l'encours présenté dans les comptes sociaux est portée en réserves consolidées, après prise en compte de l'impôt différé.
- Les immobilisations acquises en crédit-bail par les entités consolidées sont reclassées au bilan consolidé dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ou corporelles » par la contrepartie d'une dette financière. Les loyers payés sont neutralisés par la constatation d'une dotation aux amortissements des immobilisations et d'une charge financière enregistrée dans la rubrique « charges sur les immobilisations de crédit-bail et de location ».

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, après prise en compte le cas échéant de l'impôt différé, annulées au niveau des comptes consolidés.

Impôts différés

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition positif, assimilé à une prime payée pour acquérir les titres, est inscrit à l'actif du bilan consolidé et peut être amorti sur une durée maximale de vingt ans.

L'écart d'acquisition négatif, assimilé à une provision pour risques, est inscrit au passif du bilan consolidé et repris en résultat sur une durée n'excédant pas dix ans.

Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés. Cette situation concerne tous les écarts d'acquisition du groupe Attijariwafa bank à l'exception de l'écart d'acquisition de CAPRI qui est amorti sur 5 ans.

Il est à noter que l'écart de première consolidation a été subdivisé en écart de réévaluation relatif à la relation clientèle lequel constitue l'élément notable du bilan consolidé d'Attijariwafa bank au 31 décembre 2004. Cet actif incorporel correspond à la capacité de l'ensemble acquis de maintenir et de renouveler des contrats bénéficiaires avec ses clients.

L'évaluation de cet actif incorporel est sensiblement identique à celle qui a été faite lors des évaluations pour la fusion Ex.BCM et Ex.Wafabank. Pour cette raison, il est affecté en totalité à l'activité bancaire.

Conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, et de passif et de hors bilan de l'entité étrangère sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historiques d'acquisition des titres et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture – cours historique) est constaté en réserve consolidée « Ecart de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

L'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constaté sur l'exercice.

Le résultat apparaissant sur le bilan est ramené au niveau de celui du compte résultat par la constatation d'un écart inscrit parmi les capitaux propres au poste « Ecart de conversion ».

Elimination des opérations réciproques

Opérations réciproques n'affectant pas le résultat consolidé

Les opérations réciproques significatives à l'échelle de l'ensemble du groupe sont éliminées pour l'établissement des comptes consolidés.

Opérations réciproques affectant le résultat consolidé

Les profits de cession internes significatifs à l'échelle de l'ensemble du groupe sont éliminés.

Les pertes internes sont maintenues si elles ont un caractère définitif, sinon elles sont éliminées.

VI. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES – COMPTES CONSOLIDES 2005

Ernst & Young

37, Bd Abdelatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte et Touche Auditors

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2005

Nous avons procédé à l'audit du bilan consolidé, ci-joint, de Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) arrêté au 31 décembre 2005, du compte de produits et charges consolidé, de l'état des soldes de gestion consolidé, du tableau des flux de trésorerie consolidé ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) consolidé, relatifs à l'exercice clos à cette date, présentés ci-joint.

La préparation de ces comptes consolidés relève de la responsabilité des organes de gestion de Attijariwafa bank. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces comptes sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des éléments probants qui justifient les montants et les informations contenus dans les comptes consolidés. Un audit comprend aussi une appréciation des principes utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que la présentation générale des comptes consolidés. Nous estimons que nos travaux d'audit constituent un fondement raisonnable de notre opinion exprimée ci-après.

A notre avis, les comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank, cités au premier paragraphe, donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidées au 31 décembre 2005, de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation, ainsi que du résultat consolidé de ces opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 26 avril 2006

Les Commissaires aux Comptes

Ali BENNANI
Ernst & Young
Associé

Fawzi BRITEL
Deloitte et Touche Auditors
Associé

VII. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES – COMPTES CONSOLIDES 2006

Ernst & Young

37, Bd Abdelatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2006

Nous avons procédé à l'audit du bilan consolidé, ci-joint, de Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) arrêté au 31 décembre 2006, du compte de produits et charges consolidé, de l'état des soldes de gestion consolidé, du tableau des flux de trésorerie consolidé ainsi que de l'état des informations complémentaires (ETIC) consolidé, relatifs à l'exercice clos à cette date, présentés ci-joint. La préparation de ces comptes consolidés relève de la responsabilité des organes de gestion de Attijariwafa bank. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces comptes sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des éléments probants qui justifient les montants et les informations contenus dans les comptes consolidés. Un audit comprend aussi une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que de la présentation générale des comptes consolidés. Nous estimons que nos travaux d'audit constituent un fondement raisonnable de notre opinion exprimée ci-après.

A notre avis, les comptes consolidés du Groupe Attijariwafa bank, cités au premier paragraphe donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés au 31 décembre 2006, de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation, ainsi que du résultat consolidé de ces opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 23 avril 2007

VIII. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES D'ATTIJARIWAFABANK EN 2005 ET 2006

VIII.1. Bilan consolidé

ACTIF	2005	2006
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	12 480 465	15 584 382
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	16 478 949	19 007 637
A vue	10 666 020	11 355 745
A terme	5 812 930	7 651 892
Créances sur la clientèle	70 025 526	84 638 510
Crédits de trésorerie et à la consommation	38 525 128	46 530 733
Crédits à l'équipement	15 458 453	18 846 399
Crédits immobiliers	10 980 701	16 051 115
Autres crédits	5 061 245	3 210 263
Opérations de crédit-bail et de location	4 518 075	6 518 481
Créances acquises par affacturage	1 523 425	1 341 103
Titres de transaction et de placement	18 288 903	21 412 757
Bons du Trésor et valeurs assimilées	12 757 734	12 178 068
Autres titres de créance	3 537 978	2 814 620
Titres de propriété	1 993 191	6 420 069
Autres actifs	3 006 008	3 629 019
Titres d'investissement	3 987 445	4 966 363
Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 725 259	1 526 449
Autres titres de créance	2 262 186	3 439 913
Titres de participation et emplois assimilés	1 834 180	1 632 605
Titres mis en équivalence	578 021	580 782
Entreprises à caractère financier	519 373	550 653
Autres entreprises	58 648	30 130
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles	1 699 536	1 775 297
Immobilisations corporelles	2 886 578	3 035 335
Ecarts d'acquisition	1 946 741	2 244 214
TOTAL ACTIF	139 253 853	166 366 486

Kdh

PASSIF	2005	2006
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		239 662
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	8 608 026	11 310 530
A vue	3 170 603	7 331 344
A terme	5 437 423	3 979 187
Dépôts de la clientèle	110 816 501	133 950 743
Comptes à vue créditeurs	58 710 775	68 591 467
Comptes d'épargne	16 231 579	17 607 677
Dépôts à terme	31 007 545	39 610 197
Autres comptes créditeurs	4 866 602	8 141 402
Titres de créance émis	1 614 955	937 582
Titres de créance négociables émis	949 822	383 652
Emprunts obligataires émis	665 134	553 929
Autres titres de créance émis		
Autres passifs	4 115 708	4 828 836
Provisions pour risques et charges	1 049 192	724 465
Titres mis en équivalence	779 875	608 743
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	312 365	288 199
Dettes subordonnées	200 764	404 365
Primes liées au capital	5 436 564	5 436 564
Capital	1 929 960	1 929 960
Actionnaires. Capital non versé (-)		
Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence	2 878 497	3 613 580
Part du groupe	1 898 269	2 998 893
Part des intérêts minoritaires	980 228	614 687
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 713 301	2 093 258
Part du groupe	1 635 975	2 021 550
Part des intérêts minoritaires	77 326	71 708
TOTAL PASSIF	138 675 832	166 366 486
Kdh		
Capitaux propres		
Part du Groupe	10 900 768	12 386 967
Part des intérêts minoritaires	1 057 554	686 395
TOTAL	11 958 322	13 073 362

VIII.2. Hors bilan consolidé

ENGAGEMENTS DONNES	2005	2006
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	217 761	142 247
Engagements de financement en faveur de la clientèle	7 442 237	9 055 330
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 735 206	2 832 173
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	14 505 005	17 214 654
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
Total	25 904 210	29 244 405

ENGAGEMENTS RECUS	2005	2006
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	250 000	1 906 154
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	12 912 737	19 335 519
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organisme de garantie divers	67 474	121 072
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		
Total	13 230 211	21 362 745

Kdh

VIII.3. Comptes de produits et de charges consolidés

	2005	2006
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étab. de crédit	446 285	851 147
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	4 288 172	5 267 442
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	806 156	700 970
Produits sur titres de propriété	59 018	40 977
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 939 251	2 557 235
Commissions sur prestations de service	985 539	1 406 456
Autres produits bancaires	528 868	899 616
TOTAL I	9 053 288	11 723 842
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les étab. de crédit	276 771	560 507
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	1 144 486	1 917 071
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	88 787	56 286
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 565 323	2 012 229
Autres charges bancaires	340 993	418 885
TOTAL II	3 416 360	4 964 978
III. PRODUIT NET BANCAIRE	5 636 928	6 758 864
Produits d'exploitation non bancaire	331 400	225 159
Charges d'exploitation non bancaire	1 108	812
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION		
Charges de personnel	1 196 641	1 507 502
Impôts et taxes	71 479	84 508
Charges externes	1 076 759	1 183 087
Autres charges générales d'exploitation	91 227	109 666
Dot. aux amort. et aux provisions des immo. incorporelles et corporelles	470 435	437 896
Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition	130 076	153 363
TOTAL IV	2 906 542	3 322 658
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES		
Dot. aux prov. pour créances et engagements par signature en souffrance	1 196 521	1 039 896
Pertes sur créances irrécouvrables	1 549 544	570 520
Autres dotations aux provisions	202 206	185 292
TOTAL V	2 948 272	1 795 708
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES		
Rep. de prov. pour créances et engagements par signature en souffrance	2 115 039	1 097 747
Récupérations sur créances amorties	111 283	111 373
Autres reprises de provisions	124 276	242 728
TOTAL VI	2 350 598	1 451 849
VII. RESULTAT COURANT	2 332 929	3 163 331
Produits non courants	30 175	40 082
Charges non courantes	185 514	118 304
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	2 177 590	3 085 108
Impôts sur les résultats	716 732	1 233 319
IX. RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	1 460 858	1 851 789
X. QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE	252 442	241 469
Entreprises à caractère financier	201 500	255 305
Autres entreprises	50 943	-13 835
XI. RESULTAT NET DU GROUPE	1 713 301	2 093 258
Part du groupe	1 635 975	2 021 550
Part des intérêts minoritaires	77 326	71 708

VIII.4. État des soldes de gestion

	2005	2006
Intérêts et produits assimilés	5 540 612	6 819 559
Intérêts et charges assimilées	1 510 044	2 533 864
MARGE D'INTERET	4 030 568	4 285 695
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 939 251	2 557 235
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 565 323	2 012 229
RESULTAT DES OPERATIONS DE CB ET LOCATION	373 928	545 006
Commissions perçues	987 366	1 406 802
Commissions servies	70 226	59 561
MARGE SUR COMMISSIONS	917 140	1 347 241
Résultat des opérations sur titres de transaction		
Résultat des opérations sur titres de placement	94 381	326 555
Résultat des opérations de change	308 777	407 585
Résultat des opérations sur produits dérivés	-7 711	5 919
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE	395 446	740 059
Divers autres produits bancaires	78 358	111 537
Diverses autres charges bancaires	158 513	270 674
PRODUIT NET BANCAIRE	5 636 928	6 758 864
Résultat des opérations sur immobilisations financières	125 770	43 270
Autres produits d'exploitation non bancaire	198 844	101 696
Autres charges d'exploitation non bancaire	1 104	812
Charges générales d'exploitation	2 906 542	3 322 658
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	3 053 896	3 580 361
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-519 744	-401 296
Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-71 147	137 629
Dotations nettes des reprises aux amortissements des écarts d'acquisition	-130 076	-153 363
RESULTAT COURANT	2 332 929	3 163 331
RESULTAT NON COURANT	-155 339	-78 223
RESULTAT AVANT IMPOTS	2 177 590	3 085 108
Impôt sur les résultats	919 258	1 133 864
Impôts différés	-202 526	99 455
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	1 460 858	1 851 789
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	252 442	241 469
RESULTAT NET	1 713 301	2 093 258

Kdh

VIII.5. État des soldes de gestion (suite)

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2005	2006
Résultat net du groupe	1 713 301	2 093 258
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalences	252 442	241 469
Résultat net de l'exercice	1 460 858	1 851 789
Dot. aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	470 435	437 896
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	9 155	90 503
Dotations aux provisions pour risques généraux	94 790	12 080
Dotations aux provisions réglementées		
Dotations non courantes	2 515	35 976
Reprises de provisions	102 998	164 495
Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	45 937	14 668
Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	168	135
Plus-values de cession sur immobilisations financières	132 557	123 463
Moins-values de cession sur immobilisations financières	4	
Reprises de subventions d'investissement reçues		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	130 076	153 363
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 886 509	2 279 116
Distribution des bénéfices	529 218	643 664
AUTOFINANCEMENT	1 357 291	1 635 452

Kdh

BULLETIN DE SOUSCRIPTION FERME ET IRREVOCABLE

EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES ATTIJARIWAFABANK

Destinataire :

[]

Date :

[]

Dénomination ou Raison sociale : **Nom du teneur de compte :**
N° de compte : **Dépositaire** :
Téléphone : **Fax** :
Code d'identité¹ : **Qualité souscripteur²** :
Nom et Prénom signataire :
Siège social : **Fonction** :
Adresse (si différente du siège social) : **Mode de paiement** :

CARACTERISTIQUES DES OBLIGATIONS

Emetteur	Attijariwafa bank
Valeur nominale	100 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	20 000 obligations subordonnées
Jouissance	26 décembre 2008
échéance	26 décembre 2018
Maturité	10 ans
Taux facial	<p>Taux révisable annuellement. le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence à un taux variable, calculé sur la base d'une moyenne annuelle composée des Taux Moyens Pondérés observés à partir du 26 décembre de chaque année ou le jour ouvré précédent (tel que publié sur le site de Reuters).</p> <p>Le taux ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 100 points de base</p> <p>Taux fixe : 5,6%, indexé à la courbe secondaire des taux au 08 décembre 2008, soit 4,60%, augmenté d'une prime de risque de 100 points de base.</p>

Tranche A Cotée Taux fixe : 5,6%	Tranche B Cotée Taux révisable annuellement	Tranche C Non cotée Taux fixe : 5,6%	Tranche D Non cotée Taux révisable annuellement
--	--	--	--

Nombre de titres demandés

Montant global (en dirhams)

Nous souscrivons sous forme d'engagement ferme et irrévocable à l'émission d'obligations ATTIJARIWAFABANK à hauteur du montant total ci-dessus.

Nous avons pris connaissance que, si les souscriptions dépassent le montant de l'émission, nous serons servis proportionnellement à notre demande.

Nous autorisons par la présente notre dépositaire à débiter notre compte du montant correspondant aux obligations ATTIJARIWAFABANK qui nous seront attribuées.

L'exécution du présent bulletin de souscription est conditionnée par la disponibilité des obligations ATTIJARIWAFABANK.

Cachet et signature du souscripteur

Avertissement :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Une note d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la Bourse de Casablanca »

¹Code d'identité : Registre de commerce pour les personnes morales, Numéro et date d'agrément pour les OPCVM

²Qualité du souscripteur

A Etablissements de crédit

B OPCVM

C Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance

D Fonds d'investissement, fonds de pension

E Autres (compagnies financières et la CDG)